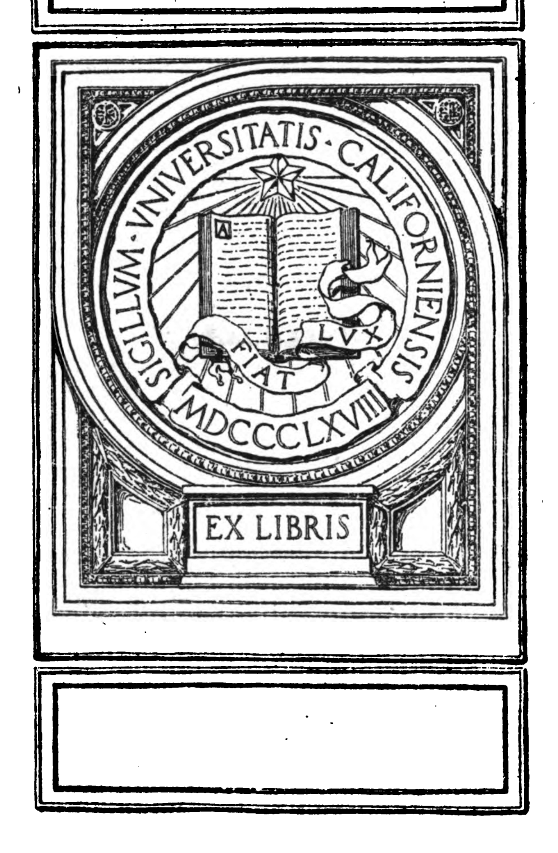
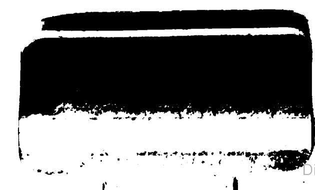





SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



DIJON, IMPRIMERIE DARANTIERE

65, rue Chabot-Charny, 65

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME PREMIER

ANNÉES 1888-1889



DIJON

LAMARCHE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Place Saint-Étienne

1889

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A LA SÉANCE DU MERCREDI 11 JUILLET 1888

PAR M. HENRI CHABEUF

Au nom de la Commission des Prix

MESSIEURS,

Lorsque le Conseil municipal de Dijon, reprenant en 1884 une tradition interrompue, a inscrit de nouveau dans les budgets de la ville une allocation pour prix à décerner par l'Académie, vous avez délibéré que des médailles seraient affectées chaque année à l'une des trois facultés, Sciences, Arts et Belles-Lettres qui figurent au titre même de la compagnie, et 1888 ramène pour la seconde fois le tour des Beaux-Arts.

De même que le Conseil s'en est toujours rapporté à l'Académie et ne lui a imposé aucun programme, vous n'avez tracé aucune limite aux choix de la commission (1) nommée pour préparer les vôtres. Il était entendu toutefois que seuls les ar-

(1) Cette Commission se composait de MM. Morelet, président de l'Académie; J. d'Arbaumont, vice-président; H. Chabeuf, secrétaire; H. Drouet, secrétaire-adjoint; Ch. Poisot; Dr L. Marchant; Ch. Ronot et E. Serrigny.

tistes nés Bourguignons ou devenus par une sorte de naturalisation nos compatriotes, seraient admis à l'honneur de nos récompenses, en excluant, toutefois, par un sentiment facile à comprendre, ceux qui ont déjà reçu toutes les consécrations d'une longue et glorieuse carrière. C'est donc sur des artistes que les circonstances ou leur genre de talent n'ont point mis en pleine lumière, ou dont le dernier mot ne semble pas encore dit que votre commission a dû porter ses regards.

Elle a pensé tout d'abord à un de nos compatriotes que sa destinée a conduit à l'étranger pour y représenter ce qu'il y a de meilleur dans le caractère français. La vie de M. Alphonse Legros mérite en effet d'être donnée en exemple, car elle peut se résumer en ces trois mots : volonté, dignité et talent; né à Dijon, rue Verrerie, dans une condition très modeste, le 8 mai 1837, il est placé à onze ans chez un peintre industriel, Nicolardot; déjà sa vocation se manifeste irrésistible, et il passe tout son temps libre à crayonner; aussi ses parents se décident-ils à le faire entrer à l'Ecole des Beaux-Arts où il étudie sous le professeur de dessin Philippe Boudair. Plus tard on le conduit à Lyon où il travaille aux ornements à fresque de la chapelle de Bonald; il part ensuite pour Paris et entre, en 1851, dans l'atelier d'un homme de grand talent, le peintre décorateur Cambon dont les beaux décors d'architecture n'ont jamais été dépassés. « C'est à ce moment que je l'ai connu, a écrit Louis « Decamps, je le vois encore avec ses longs che- « veux noirs bouclés, ses beaux yeux bruns, ses

« mains fines, un air timide, parfois un éclair « d'audace étrange, mais toujours distingué et « d'une grande douceur. »

Aussi l'atelier de Cambon est-il bien trop gai pour le grave Bourguignon; là d'ailleurs n'était pas sa voie, et les larges effets commandés par l'optique du théâtre convenaient peu à un talent fait surtout, comme le remarquera plus tard le critique anglais Commyns Carr, pour réussir dans les sujets isolés. Il entra alors à l'école municipale de dessin, dirigée par Belloc, puis par un professeur de haut mérite, Lecoq de Boisbaudran, et s'y fit remarquer par la sûreté du trait et le caractère très individuel de son dessin, ainsi dès la dix-huitième année il est presque tout lui-même. Le 11 octobre 1855, il est admis à l'école des Beaux-Arts, mais était déjà commencée entre la pauvreté et lui cette lutte qu'il soutiendra fièrement, à la Baudry, sans se raidir ni plier, et sans déserter un seul jour les voies de l'art pur. En 1857, il débute au Salon en exposant le portrait de son père, dont Champfleury, et Baudelaire toujours à l'affût des talents originaux, remarquent la facture large et solide, précise en même temps, qui procède d'Holbein; vers cette même année il se prend de passion pour ce bel art de l'eau-forte, si personnel et si libre, le seul par lequel la pointe puisse parfois s'égaler au pinceau. La planche mordue par l'acide ne se complète, ne s'épanouit pleinement que sous le coup de presse, et par des glacis habilement posés un ouvrier bien dirigé, peut varier l'effet à chaque épreuve; aussi Alphonse Gros est-il assidu chez

Delatre et pas une feuille n'est tirée hors de sa présence. D'ailleurs un petit nombre d'épreuves, mais irréprochables, suffisent à ce délicat, et à quoi bon en vérité un tirage abondant, l'eau-forte n'est pas encore à la mode et comme Bracquemont, comme Meryon lui-même, notre compatriote ne travaille que *pour la muse*. Seuls, quelques avisés recueillent ces premiers essais dont on compterait aujourd'hui les rarissimes, les introuvables exemplaires.

Nous n'avons pas à dresser ici le catalogue complet de l'œuvre d'Alphonse Legros, nous noterons seulement quelques étapes de cette carrière laborieuse et féconde. En 1859 il expose une petite toile, *l'Angelus*, en 1861 *l'Ex-Voto* peint l'année précédente, qui mal placé passe inaperçu, et une gravure *Chanteurs espagnols ;* on ne remarque guère plus *le Lutrin* et la *Discussion scientifique* de 1863, mais il reçoit une troisième médaille en 1867 pour une *Lapidation de saint Etienne* et une *Scène d'Inquisition*. Enfin au Salon de 1868 où il a exposé un fragment coupé dans son grand tableau *le Lutrin*, plus apprécié que l'œuvre en son entier — ce qui semble donner raison à Commyns Carr — et *l'Amende honorable* aujourd'hui au Luxembourg, il obtient une seconde médaille. Ainsi la lumière se faisait peu à peu sur son nom, mais à cette date il avait déjà quitté depuis 5 ans Paris pour Londres où la fortune commençait à lui sourire. Les chefs de l'école anglaise Leigthon, Poynter, Watts, etc., lui ont fait bon accueil, et la rigide Angleterre apprécie bientôt ce talent

sincère, profondément humain, sobre avec cela jusqu'au puritanisme, ce caractère sérieux et digne, si différent de la légèreté vaniteuse qu'elle affecte trop de prendre pour la marque indélébile du Français. Les tableaux de Legros sont vendus sur le chevalet avant même que d'être achevés, ses dessins, ses eaux-fortes, toujours tirées à un petit nombre d'épreuves d'état, dont le Portfolio publie cependant quelques-unes, s'immobilisent dans les collections les plus qualifiées. En 1878 l'exposition de Grosvenor Gallery est pour notre compatriote l'occasion d'un triomphe incontesté ; Slade (1) professeur de Beaux-Arts au collège de l'Université de Londres depuis 1876 — c'est-à-dire professeur de dessin, de peinture et de sculpture (2), — attendu, demandé dans les plus grandes villes du Royaume-Uni pour ces tournées de leçons qui sont dans les excellents usages des meilleurs maîtres anglais, le succès, venu sous toutes les formes, ne l'a pas changé, il demeure l'homme laborieux et modeste des premiers jours, surtout il n'oublie ni la France ni sa ville natale. Ainsi il a envoyé au Salon pari-

(1) Félix Slade a laissé par testament les fonds nécessaires à l'entretien — bourses et appointements des professeurs — de trois écoles d'art, à Cambridge, à Oxford et à Londres au Collège de l'Université

(2) A. Legros méditait même d'y ajouter l'enseignement de l'architecture; nous ne savons s'il a exécuté son projet. Il rêvait aussi, et le tenace Bourguignon saura réaliser son désir, de créer à Athènes une école où sous la lumière qui dore les débris des chefs-d'œuvre créés par Périclès, les élèves se rempliraient les yeux et l'esprit des formes les plus pures de l'idéal grec, dont Legros, ce moderne peintre de toutes les misères et de la vie sombre est un fervent admirateur.

sien de 1875 des tableaux, des dessins, des eaux-fortes, tous déjà classés chez les amateurs les plus autorisés, et commencé en même temps à enrichir notre musée de ces dons continués en 1876-1877-1878, dont se forme peu à peu la collection précieuse que peut envier la Bibliothèque nationale.

La vie se reflète dans les œuvres ; et nous en pouvons juger à Dijon puisque notre musée a la bonne fortune de posséder — c'est encore un don de l'auteur en 1868 — un de ses rares tableaux conservés par la France, l'*Ex-voto*, ce groupe de femmes qui prient agenouillées dans l'herbe drue devant un écriteau commémoratif cloué à un arbre. Ne cherchons pas ici les virtuosités prestigieuses de la palette contemporaine, en vrai Bourguignon Legros les dédaigne, ainsi la prairie qu'un Anglais eût patiemment détaillée, au risque de lui sacrifier les figures, est sommairement indiquée, par quelques touches posées où il faut, le lointain est un fond quelconque. Aucune fleur de grâce non plus, le peintre ne veut ni nous distraire ni même nous séduire ; cette sacristine de village épaisse et gauche dans sa robe blanche, ces bonnes vieilles en noir, aux figures parcheminées sous leurs coiffes de l'Auxois, n'ont certes pas le charme idyllique des paysannes de Breton, mais plutôt la résignation morne des figures de Millet et de Courbet. Comme elles sont vraies, pourtant, comme elles prient de toute leur âme, de tout leur corps, ces dévotes, en joignant leurs mains osseuses ! voyez surtout la première, si décrépite mais si nette, pauvre vieille usée jusqu'aux moelles par un labeur

épuisant qui a été toute sa vie, et dont les lèvres desséchées marmottent machinalement une prière! N'est-elle pas le type de la Bourguignonne d'ancienne roche, telle que nous l'avons souvent rencontrée autrefois, mais qui se fait de jour en jour plus rare par le nivellement général des races et des choses ?

Voici maintenant au Luxembourg l'*Amende honorable;* Legros a encore sacrifié le détail pour concentrer tout l'effet sur le drame, car il s'agit bien cette fois d'un drame. Dans un intérieur nu et froid, un prince de l'Eglise dressé raide dans sa longue dalmatique rougeâtre semée de fleurs d'or, au masque impénétrable, laisse tomber son regard souverain sur un misérable homme nu écrasé à ses pieds; quatre moines debout montrent des attitudes rigides, des faces pétrifiées à la Zurbaran, l'un d'eux, les yeux fixés sur son supérieur, tient la plume levée prêt à enregistrer, impassible, les paroles que la honte, la terreur vont arracher au malheureux et l'arrêt qui suivra. La scène est votontairement glaciale, inexorable; c'est bien là l'homme demeuré à demi barbare du moyen âge abîmé devant la majesté morale de l'Eglise et derrière ce formidable personnage debout on la sent tout entière.

L'exécution est solide, austère, un peu appuyée peut-être, mais aussi quelle force sûre d'elle-même, quel dédain viril de tout ce qui est trop facilement agréable ! En Angleterre on a surnommé Legros l'Alceste de la peinture, un beau titre sans doute par tout ce qu'il exprime de mâle franchise,

mais convient-il bien à l'artiste? Alceste est un homme du monde, de cour même, franc et rude, Alphonse Legros, qui enfant a vécu dans la rue et à la campagne, se plaît avec les humbles, les petites gens, aussi il les aime non en artiste à qui la misère et les haillons paraissent plus pittoresques que les habits neufs, mais comme les aimait Millet, comme on les aime dans les littératures anglaise et russe, en *homme*. Aucune trace en lui d'une âpre et hautaine misanthropie, s'il rencontre la laideur physique, ce n'est ni pour s'en détourner ni pour en rire, il la respecte comme une souffrance des déshérités de la vie, et il l'exprime pieusement, avec tendresse. C'est pourquoi ses sujets de prédilection seront empruntés surtout à la vie des pauvres et des laborieux; assurément dans son *Amour et Psyché* de 1867 il s'est attaqué à la mythologie et n'a pas été vaincu par le sujet, de même dans le genre souverain et difficile du portrait, il portera le don précieux de caractériser la vie individuelle, comme en témoignent celui de Gambetta, son ancien camarade du café Procope, peint pour sir Charles Dilke en 1875, et celui de lord Emley qui est de 1876, mais il revient toujours aux scènes de la vie accablée du pauvre monde, ainsi son *Chaudronnier* qu'un critique anglais qualifiait *d'admirable*, *le Marchand de poissons*, *le Repas du pauvre* de 1878, une de ses toiles les plus estimées, qui appartient à M. Georges Howard esq., l'eau-forte de 1876, *la Mort du vagabond*, etc. De là cette tristesse qui est la note générale du maître, mais c'est précisément par le choix des

sujets, par le sentiment moral dont chacune de ses œuvres est remplie, qu'il est devenu populaire dans le pays de Charles Dickens.

Que si nous étudions plus spécialement A. Legros dans ses dessins et ses gravures, nous le trouverons encore semblable, égal à lui-même ; ainsi au musée de Dijon ces mines de plomb si délicates et cependant si fermes, ces eaux-fortes dont plusieurs lavées au bistre sont devenues des œuvres originales et uniques, ces planches à la pointe-sèche que le professeur, joignant la démonstration expérimentale à la leçon théorique, exécute volontiers devant ses élèves. A la vérité, on ne rencontrera pas ici les colorations nuancées à l'infini, le clair obscur compliqué de certaines eaux-fortes contemporaines, vrais tableaux en blanc et noir — l'ombre et la lumière ne sont-elles pas à tout prendre *la couleur* même?— le graveur, en Alphonse Legros, demeure surtout un dessinateur. Que d'effets pourtant obtenus par cette pauvreté voulue du procédé, parce que l'artiste sait s'en tenir au trait vainqueur, définitif, qui exprime et résume tous les autres! Et il ne s'agit pas ici d'un effet purement matériel et technique, la palette de l'aquafortiste le plus raffiné nous donnerait-elle, par exemple, l'impression que nous ressentons devant cet âpre portrait du cardinal Manning, émacié, dominateur, le dogme fait homme? Mais Alphonse Legros sait quand il le veut assouplir le travail de la pointe, comme dans cet autre portrait, aussi vibrant qu'une eau-forte de Van Dyck, de son ami Dalou, le sculpteur coloriste que la France a repris à l'Angleterre, de même qu'elle

lui reprendra un jour ou l'autre, nous l'espérons bien, Alphonse Legros lui-même. Il saura aussi à l'occasion être enténébré, mystérieux, et ne reculera même pas devant l'horrible. Edgar Poë n'a été vraiment traduit qu'une seule fois par le crayon ou la pointe, et c'est par Alphonse Legros dans ces planches inoubliables qui s'appellent *le Pendule* et *le Chat noir.*

Le trait n'en demeure pas moins toujours net, nous dirons volontiers métallique. Si en effet, dans le langage ordinaire, remarque excellemment M. Eugène Guillaume, on dit tout court un bronze, un marbre, un ivoire, ce n'est pas une simple figure de rhétorique, on définit ainsi d'un mot, avec un sentiment confus presque inconscient de la nature des choses, les propriétés esthétiques qui commandent pour chaque substance des conceptions variées de la forme et forcent l'artiste à obéir au *tempérament* de la matière employée. Eh bien les planches d'Alphonse Legros sont si bien identifiées avec la matière dont il les a tirées, le caractère rigide du métal labouré par la pointe y est si victorieusement accusé, qu'on peut dire simplement — et en vérité ce mot dirait tout — *les cuivres* d'Al. Legros.

Né dans cette ville de statuaires qui, en moins d'un siècle a vu naître ou se former Rude, Mathurin Moreau, Jouffroy, Diebolt, Eugène Guillaume, Paul Cabet, Travaux, Dampt et bien d'autres, A. Legros a été tenté lui aussi de manier l'ébauchoir et la sculpture ne lui a pas été cruelle. Malheureusement ses œuvres principales sont retenues

en Angleterre et il conserve dans son atelier le groupe en bronze, *la femme du pêcheur* où il a mis avec toutes ses pitiés tout son art et toute sa force ; du moins notre musée a-t-il reçu de lui quelques-uns de ses beaux médaillons, Charles Darwin, lord Tennyson, Stuart Mill, etc., d'un modelé vivant, plein, et en même temps si doux que le métal semble avoir conservé toute la ductilité plastique du modèle en cire.

Telle nous apparaît dans ses grandes lignes, Messieurs, cet esprit sain et fort, qui doit presque tout à la nature et à lui-même, car aucune influence déterminante ne se reflète dans les œuvres et parmi les anciens comme parmi les modernes, aucun nom ne saurait être prononcé dont on puisse : dire celui-là est le vrai maître d'Alphonse Legros. Il est sans doute des talents plus charmeurs, aucun à coup sûr de plus personnel, de plus suggestif et dans notre temps d'à peu près, d'improvisations hâtées et d'art trop amusant, c'est un plaisir grave que de contempler ces œuvres réfléchies, vraies plutôt que réelles, où rien n'est laissé au caprice de la main, où se révèlent enfin, avec le tempérament particulier de l'homme, ces hautes vertus de l'artiste, la probité de l'art, le respect de l'œuvre. Mais ne pouvons-nous pas en réclamer quelque chose pour la race elle-même, Messieurs, et si le hasard de la naissance a fait A. Legros notre compatriote, ne l'est-il pas surtout par ces viriles et naturelles qualités dont une longue accumulation héréditaire a formé dans toutes les manifestations de l'esprit, le génie même de la Bourgogne ?

Votre commission vous propose de décerner à M. Alphonse Legros une médaille d'or.

Nous abordons maintenant la nomenclature des médailles de vermeil, et pour éviter toute apparence de classement, nous procéderons par ordre alphabétique.

M. Hubert Clerget, né à Dijon le 29 juillet 1818, est sorti comme Alphonse Legros d'une famille honorable mais modeste ; son père qui était menuisier, rue du Château, le fit entrer à l'école des Beaux-Arts où il étudia le dessin sous Anatole Devosge, l'architecture sous Saint-Père, deux artistes secondaires, mais professeurs consciencieux, dévoués, qui ont fait maints bons élèves. Les progrès d'Hubert Clerget furent assez rapides pour qu'il se crût en état de se produire à Paris où il s'est fixé.

Depuis 1843, date du premier salon où nous rencontrons son nom avec des essais de lavis lithographiques, il a exposé des paysages et vues de villes à l'aquarelle, surtout des dessins d'après des monuments français et étrangers, qu'il traite du reste non en architecte mais en peintre, sans que le pittoresque du tableau enlève rien à l'exactitude de l'ensemble et des détails, nous citerons comme exemples ses belles vues, extérieur et intérieur, de la cathédrale Saint-Étienne de Vienne. Arrivé en pleine possession de lui-même dans un temps où les intuitions du romantisme se formulaient en science archéologique, Hubert Clerget a contribué à rendre celle-ci populaire par une collaboration assidue à quelques-unes des publica-

tions illustrées les meilleures et les plus répandues de ce temps, comme le *Magasin Pittoresque* et *le Tour du Monde.* Il y a accompli une œuvre considérable, dont les feuilles réunies formeraient un précieux album ; mais ses préférences — et nous sommes bien éloignés de lui en faire un reproche — sont demeurées celles de sa jeunesse, et à part quelques excursions dans le XVIe siècle, il reste fidèle au Moyen Age.

Le 1er novembre 1849, à la suite d'un brillant concours, il avait été nommé professeur de dessin à l'Ecole d'État-Major et le demeura jusqu'à la suppression de l'Ecole, le 1er janvier 1878. Il a conservé pendant dix ans de plus les fonctions de professeur de dessin à la Maison d'éducation de Saint-Denis et pris sa retraite le 1er janvier 1888. En 1871 il a été fait chevalier de la Légion d'Honneur et le 13 mars 1877, l'Académie de Dijon le recevait au nombre de ses membres non résidants ; l'âge était venu mais sans raidir sa main, il a conquis d'ailleurs le droit de se reposer sans que nous y perdions. Ne nous souvient-il pas, en effet, de l'*Intérieur de la Basilique de Saint-Denis* et du *Calvaire de Couchey* exposés au salon de Dijon en 1881 par Mlles Mathilde et Clémentine Clerget, ces deux beaux dessins dignes de tous points, par la précision impeccable du trait et le sentiment des styles, du maître excellent — nous prenons le mot dans les deux sens — dont le talent se trouve ainsi égalé et l'œuvre continuée ?

Nous vous entretiendrons maintenant d'un art, qui depuis ce mémorable mois de juillet 1491, où,

dans l'enceinte du Petit-Cîteaux, Pierre Metlinger acheva d'imprimer, pour le grand abbé Jean de Cirey, sa *Collectio privilegiorum ordinis cisterciensis*, n'a jamais cessé d'être en faveur dans une ville de lettrés, de bibliophiles et de bibliothèques. Ne demandez pas, cela va sans dire, à nos vieux maîtres-imprimeurs dijonnais d'égaler en luxe artistique leurs confrères de Paris et de Lyon; ils se permettent peu les lettrines ornées, les fleurons, les frises ornementales; rien surtout de comparable chez eux à ces beaux frontispices dont le Lyonnais Guillaume de Roville, par exemple, a laissé de si purs modèles ; à Dijon on vise moins haut, d'ailleurs l'esprit bourguignon porte encore ici ses qualités ordinaires de sobriété et de gravité. Cependant Desplanches, Granger, Claude Guyot font bonne figure dans les rangs secondaires de la typographie française, et avec ses grands ouvrages héraldiques si amplement illustrés, comme on dirait aujourd'hui, le Parisien Pierre Palliot, devenu nôtre par une habitation de plus de cinquante années, égale sinon par la finesse du goût, du moins par la solidité et l'abondance, tout ce qui s'est fait ailleurs ; enfin le XVIIIe siècle lègue au XIXe Causse et Frantin. Si leurs livres en général sont la simplicité même, les délicats n'y trouvent pas moins réunies, outre la correction sévère des textes, toutes les perfections propres à l'art de la typographie, papier choisi, mise en page excellente, beauté et netteté des caractères, plénitude de la composition, copieuse sans être compacte, dégagée sans être perdue dans la blancheur des marges ;

les titres enfin, cet écueil des plus habiles, peuvent passer pour irréprochables. Telles sont, Messieurs, les saines traditions de l'imprimerie Dijonnaise; le maître dont vous pressentez le nom y est demeuré fidèle en même temps qu'il s'égalait à toutes les recherches du goût le plus moderne, et parce qu'il est l'imprimeur de l'Académie, ce n'est pas une raison pour taire tout le bien que nous pensons de lui.

M. Victor Darantiere, qui est né à Chaumont, en 1840, a passé plusieurs années à Paris chez Claye, et à 31 ans il achetait l'ancienne imprimerie de Noellat, d'Odobé, de Charles Brugnot, de Duvollet, de Loireau-Feuchot, un typographe habile entre tous, et en dernier lieu de Rabutôt qui y avait apporté tous les perfectionnements industriels de son temps. C'est en 1871, en pleine occupation allemande, que Darantiere s'établit à Dijon; la tourmente passée, il se mit résolûment à l'œuvre et les circonstances étaient favorables ; vous savez, en effet, Messieurs, que, depuis dix-huit ans, diverses causes économiques ont amené les éditeurs parisiens à recourir souvent aux presses de la province ; nul n'a plus largement profité de cette décentralisation que Victor Darantiere et dans leur modernité intensive, les livres imprimés chez lui pour Edouard Rouveyre sont la perfection même du genre. Peut-être leur préférerez-vous cependant d'autres beaux volumes moins brilllants d'apparence, mais, dans ceux-là du moins, la forme n'emporte pas le fond — *Les Livres à clef*, une curieuse étude de bibliographie critique et analyti-

que, par Fernand Drujon, la *Bibliographie bourguignonne* de notre collègue Milsand, le *Mois de Marie*, édition de grand luxe avec encadrements et vignettes en chromo-typographie, qui eut l'honneur de figurer à l'Exposition Universelle de 1878, — *l'Académie des derniers Valois, Origine de l'Académie française*, par M. Frémy, secrétaire d'ambassade, un vrai chef-d'œuvre d'exécution, tout rempli d'ornements typographiques gravés spécialement pour le livre : les nombreuses réimpressions de pièces originales sur la Ligue en Bourgogne, exécutées pour M. Henri Chevreul, avec reproductions d'anciennes vignettes, l'exquise collection bourguignonne où tout est réuni de ce qui fait les meilleurs et les plus beaux livres, les *Recherches sur les faïenceries dijonnaises*, de M. le docteur Marchant et le *Trésor de la Sainte-Chapelle de Dijon*, de MM. Jules d'Arbaumont et Marchant, deux monographies précieuses pour l'histoire et l'art, présentées avec le luxe discret qui convient à de telles œuvres. Dans une classe à part, enfin, nous placerons *le Livre des Convalescents*, par Coquelin cadet, imprimé en caractères Didot, — le maître imprimeur s'y est joué de toutes les difficultés du métier, — les deux éditions des *Sonnets du Docteur* dont la seconde à peine mise au jour est déjà en voie de rejoindre la première dans le trésor des livres les plus recherchés de ce temps et ce très élégant, très correct volume tout fraîchement sorti des presses dijonnaises pour la maison Monnier, de Paris, *l'Art à Nantes au* XIXe *siècle*, par E. Maillard.

L'Académie n'a du reste qu'à sanctionner le jugement porté sur Victor Darantiere, par ses pairs eux-mêmes. Et en effet, quand il y a sept ans, le *Cercle de l'Imprimerie et de la Librairie* voulut que le catalogue de son exposition de gravures anciennes et modernes fût comme un résumé de toutes les perfections les plus variées de l'art typographique en 1881, dix-sept imprimeurs seulement, dont cinq choisis en province, furent jugés dignes d'avoir part au chef-d'œuvre; eh bien, Messieurs, Darantiere a été de cette élite triée dans l'élite des maîtres-imprimeurs de la France entière (1), et il a signé sa page dans cet incomparable volume, qui est vraiment le livre d'or de l'imprimerie française à cette date. Que pourraient ajouter nos éloges à un tel témoignage?

Nous risquerons cependant une légère critique et déjà l'habile maître se l'est faite à lui-même ; sa marque ne nous paraît pas tout à fait digne d'accompagner un nom inscrit en si bon rang parmi ceux des imprimeurs contemporains ; elle manque un peu de caractère et nous voudrions pour signature à Darantiere qui sait si bien allier à tous les raffinements du jour les saines et vieilles traditions du livre, un monogramme inspiré de ces vignettes, auxquelles les grands imprimeurs d'autrefois, ceux du XVIe siècle surtout, ont su donner une si belle allure décorative.

(1) Les cinq imprimeurs de province qui ont eu l'honneur de collaborer au catalogue de 1881 sont MM. Crété, de Corbeil; Danel, de Lille ; Darantiere, de Dijon; Monnoyer, du Mans, et Oudin, de Poitiers.

L'ordre alphabétique appelle maintenant le nom d'un artiste qui lui aussi s'est fait depuis longtemps notre compatriote ; M. Adolphe-Célestin Dietrich, né en Alsace, à Obersteinbrun, le 29 mai 1843, est entré à Paris, à l'école Niedermeyer en octobre 1859, il y eut pour professeurs de piano Niedermeyer et Saint-Saens, pour l'orgue et le plain-chant Clément-Levret et L. Dietsch pour l'harmonie. Il en sortit avec les premiers prix de piano, d'orgue, de plain-chant, de solfège et le 1er accessit d'harmonie. En décembre 1862, il s'établit comme professeur de piano à Narbonne où il fit représenter par des amateurs son premier ouvrage dramatique, *les Amours de Milord*, opéra comique en un acte. Le 20 août 1867, il était nommé organiste de l'église Saint-Michel de Dijon, à la suite d'un brillant concours organisé par M. l'abbé Morelot, et fut installé le 29 septembre, jour de la Saint-Michel.

Deux ans plus tard, à la création de la succursale du conservatoire, l'un des anciens juges du concours de 1867, M. Charles Poisot, nommé directeur, le fit choisir pour professeur de piano, place qu'il remplit depuis le 10 février 1869 avec zèle, talent et succès. Enfin, en 1872, quand M. Poisot se retira, M. Dietrich lui succéda dans la classe d'harmonie. Sans doute, Messieurs, l'Académie doit principalement s'attacher aux œuvres, mais l'enseignement de l'art n'est-il pas une œuvre aussi, et en vous parlant de M. Dietrich, pouvons-nous laisser dans l'ombre le professeur?

Comme compositeur, pour en venir maintenant

à la qualité par laquelle il relève surtout de vos jugements, M. Dietrich a produit des morceaux pour piano, chant et orgue, d'une excellente facture et d'un beau style qui ont été souvent récompensés dans les concours; enfin, le 9 février 1887, il a fait représenter, sur notre théâtre, un opéra en trois actes, auquel les musiciens et le public ont fait le meilleur accueil. Placerons-nous pour cela *le Tintoret* dans cette élite des œuvres qui sont classées à jamais et du premier jour au répertoire? Non — combien après tout en avons-nous vu éclore de celles-là depuis vingt ans? — l'opéra de M. Dietrich n'est point animé de cet esprit puissant, créateur, qui plane dans les plus hautes régions de l'invention personnelle, on y a signalé des hésitations, quelques faiblesses, certaines réminiscences des maîtres de la nouvelle école, mais, hâtons-nous de le dire aussi, des qualités précieuses et rares de facture et un vrai sentiment dramatique; les voix isolées ou unies dans les chœurs sont maniées avec art, l'orchestration abondante et colorée témoigne d'une connaissance approfondie des lois de l'harmonie et du parti que l'on peut tirer des timbres variés dont se compose l'orchestre moderne, ce roi de l'art nouveau. Mais on ne produit pas une œuvre de cette valeur seulement avec de la science et du goût, il y faut en plus ce don naturel qui vivifie les qualités acquises et sans lequel la patience ne changera jamais de nom pour s'appeler le talent. Or ce don naturel M. Dietrich le possède incontestablement, sinon à ce degré souverain où

seuls atteignent un petit nombre d'hommes par siècle, du moins de manière à prendre une place des plus honorables dans l'élite des talents. C'est donc un devoir pour votre commission, non de signaler à l'Académie un artiste qu'elle connaît et sait depuis longtemps apprécier, mais de proclamer hautement ses mérites divers qui font honneur à la ville devenue la sienne.

Nous retrouvons un compatriote de naissance dans M. Louis-Alexandre Gaitet, né à Marsannay-la-Côte, le 26 mars 1836. Élève très distingué de notre école des Beaux-Arts et de M. Devillebichot, dont il devait épouser la fille en 1865, M. Gaitet est entré à l'Ecole de Paris le 9 octobre 1856, dans l'atelier de Picot, où il s'est plutôt perfectionné dans le dessin qu'il n'a appris la couleur — celle-ci à la vérité ne s'enseigne guère. — Dès 1857, au concours ouvert par la Société des Amis des Arts de Dijon — *Figure allégorique de la Vendange*, il obtenait le second prix ; deux ans plus tard il débutait au Salon de Paris par un portrait de femme, et sans prétendre le suivre pas à pas dans sa carrière artistique, nous signalerons son tableau mythologique — *Nymphe et satyre*, de 1861, l'*Enfance de Prud'hon*, de 1863, qui, l'année précédente, avait mérité encore à l'auteur la seconde médaille au concours de la Société des Amis des Arts : au Salon de 1879, le portrait de l'auteur, peinture d'une exécution délicate et serrée, enfin plusieurs paysages.

M. Gaitet s'est aussi adonné à l'eau-forte, et la pointe n'a pas été plus rebelle sous sa main que le pinceau. Quelques portraits finement égratignés

dans le cuivre, les reproductions magistrales exécutées pour Darantiere, et exposées au dernier Salon parisien, de deux tableaux d'un peintre dijonnais mort jeune en donnant plus que les espérances d'un vrai coloriste, Félix Trutat, attestent le savoir et l'habileté de main de M. Gaitet, aussi l'attendons-nous avec confiance aux planches importantes et variées qu'il termine en ce moment pour le catalogue illustré d'une précieuse collection privée dijonnaise.

Le 15 janvier 1872, M. Gaitet a été nommé professeur de dessin à l'école des Beaux-Arts de Dijon, en remplacement d'Antoine-Auguste Massenot, mort le 17 décembre précédent, et lorsqu'en 1881, M. Kaempfen, alors inspecteur général des Beaux-Arts, conseilla la création d'un cours théorique de composition ornementale, distinct du cours spécial d'ornement ouvert en 1876, M. Gaitet en fut encore chargé ; il y obtient depuis sept ans les meilleurs résultats. Ainsi notre école embrasse présentement, et au grand profit de toutes les industries locales, le cercle entier des arts relevant du dessin, mais en rendant aux administrations municipales dijonnaises un hommage mérité, pour avoir si bien compris l'utilité économique des arts dits décoratifs, ne devons-nous pas rappeler, Messieurs, que, dans sa requête présentée en 1766 aux Élus généraux pour obtenir la création de notre école des Beaux-Arts, François Devosge avait déjà tracé dans ses grandes lignes le programme si heureusement exécuté et complété dans le cours de ces dernières années ?

Nous vous demanderons enfin une distinction égale pour un artiste modeste qui ne cesse de travailler avec talent depuis plus de trente ans à populariser les belles œuvres du passé. M. Antoine Pralon, né à Dijon, rue Chaudronnerie, le 22 juillet 1826, est fils d'un relieur habile; élève de l'école des Beaux-Arts, il étudia la lithographie avec Jobard, puis Guasco, et partit bientôt pour Paris où il se voua presque exclusivement aux reproductions en couleur. L'abus que l'on fait de la chromo-lithographie depuis vingt ans ne nous doit pas fermer les yeux aux mérites d'un procédé difficile et de la plus incontestable utilité. Que de qualités, en effet, naturelles et acquises, quelle abnégation absolue, et aussi quelle sûreté de main au service du sentiment des formes et des styles, ne faut-il pas à l'artiste, pour tout traduire sans rien interpréter, sans altérer surtout cette naïveté précieuse que les époques d'art très personnel ont mise comme une marque à leurs œuvres! Le peintre-lithographe, le mot n'est pas trop fort, doit avoir encore un don plus rare qu'on ne le croit, la vision nette des couleurs, de leurs rapports entre elles, des transpositions par équivalences qu'elles doivent subir, quand il s'agit d'exprimer, par le pinceau sur la pierre, tant de substances diverses dont chacune, comme nous le disions tout à l'heure, a son tempérament propre. Eh bien! dans ses reproductions d'objets d'art anciens ou modernes, Antoine Pralon nous paraît avoir atteint à la perfection même du genre; ainsi il rendra avec un égal bonheur le vieil or des orfévreries, les

nuances doucement usées des anciennes tapisseries, les tons plus éclatants et non moins harmonieux pourtant, des émaux byzantins ou des tissus de l'Orient, la transparence des verrières, les cuirs fauves des reliures à mosaïques du XVIIIe siècle, la céramique largement décorative que compose si bien, à la persanne, M. Reiber, comme le vieux Moustiers et le vieux Rouen. Pour les miniatures des manuscrits grecs ou occidentaux, ce n'est plus de la reproduction mais de la multiplication des originaux qu'il faudrait parler, et quand notre collègue, M. le Dr Marchant a reçu la première épreuve de la copie en couleur de ce beau C gothique dont l'orbe majuscule sertit l'ostensoir en or de la Sainte-Chapelle, il a hésité un instant et s'est demandé où était l'original.

Nous ne donnerons pas ici le catalogue de l'œuvre entier de Pralon; citons cependant au hasard, parmi les plus belles planches exécutées de sa main, les reproductions de ce merveilleux manuscrit de Jouvenel des Ursins, anéanti avec l'Hôtel de Ville de Paris dans les flammes de 1871, celles d'un manuscrit français de Munich, dont une page nous montre le roi Charles VII tenant un lit de justice, des parties de l'incomparable livre de prières commandé par Etienne Chevalier à Jean Fouquet, chef-d'œuvre tout français, qui semble malheureusement perdu pour la France, des feuillets de *l'Imitation* publiée par Gruel, des grisailles du Vatican d'après Polydore de Caravage, même un fragment de *l'Incendie du Bourg* par Raphaël, car Pralon tout en se mainte-

nant — et nous l'en louons fort — dans les limites des arts décoratifs, ne craint pas de s'attaquer à l'occasion aux plus grandes œuvres du genre.

A l'*Histoire de la Tapisserie* de Guiffrey, il a donné la planche vraiment parfaite qui a eu les honneurs du titre, un pan de ces tapisseries à la licorne, aussi belles que mystérieuses, venues récemment de Boussac au musée de Cluny; à la *Sainte Élisabeth* de Montalembert, si bien éditée par la maison Mame, la reproduction d'une exquise aquarelle de Luce-Olivier Merson, la sainte enfant agenouillée devant un grand psautier tout enluminé. Pour avoir un caractère moins hautement artistique, d'autres planches, œuvres d'atelier plutôt qu'œuvres personnelles, il est vrai, mais toujours exécutées sous ses yeux, n'en dénotent pas moins une activité qui s'applique à tout, ainsi ces étranges illustrations pour des contes populaires russes et ce bel album qui fait revivre toute la Rome pontificale avec ses cérémonies, ses pompes intérieures et ses cortèges éclatants.

Une mention honorable à un Salon de Paris, voilà toute la part de récompense obtenue par Pralon; c'est à peine plus que l'oubli complet des expositions dijonnaises. Nous saisissons donc avec bonheur l'occasion qui se présente à nous d'honorer cette longue et utile carrière d'artiste honnête homme; il n'est pas donné à tous d'être des créateurs et d'accroître le patrimoine commun de l'art universel, mais dans les genres les plus secondaires, en apparence, il est encore des places enviables et ceux-là ont bien mérité de l'art, qui ont

compris et fait aimer, en le rendant populaire, ce luxe des belles choses dont chacun grâce à eux peut avoir sa part aujourd'hui.

Votre commission vous propose donc de décerner :

Une médaille d'or à M. Alphonse LEGROS.

Et des médailles de vermeil à MM. Hubert CLERGET, Victor DARANTIERE, Adolphe-Célestin DIETRICH, Louis-Alexandre GAITET et Antoine PRALON.

Le secrétaire de l'Académie rapporteur,

CHABEUF.

Ces conclusions ont été adoptées par l'Académie.

UNIONIDÆ
DU BASSIN DU RHONE

PAR M. HENRI DROUËT

§ I.

Des divers bassins fluviaux de la France, celui du Rhône, par son orientation, comporte le plus grand développement en latitude. C'est encore celui qui, en raison de son épanchement dans le versant méditerranéen après avoir coupé six parallèles, traverse les zônes les plus diverses et les climats les plus opposés. Tandis que les autres réseaux hydrographiques suivent, le plus souvent, la direction de l'est à l'ouest et versent leurs eaux dans l'Océan Atlantique ou dans la Manche, l'artère du Rhône n'offre cette disposition que dans la partie supérieure de son cours; à partir de Lyon, lorsqu'il s'est grossi de la Saône, le fleuve prend une autre tendance, celle qui le mène en droite ligne à la Méditerranée, introduisant les espèces du nord dans les parages méridionaux (1). C'est ainsi que le Nil, dans un sens inverse (*si parva licet componere magnis*), entraîne une partie de la faune tropicale jusqu'au littoral méditerranéen.

(1) On trouve l'*Anodonta cygnea* jusque dans le canal maritime de Saint-Louis.

Le Rhône prend sa source au pied du mont Furka, à 1,800 mètres environ d'altitude. Alimenté par des glaciers puissants d'où s'échappent de nombreux torrents, qui prennent plus bas l'importance de petites rivières, le Rhône est un fleuve éminemment alpestre. De sa source au lac Léman, il coule profondément encaissé entre de hautes montagnes ; dans ces régions initiales, ses eaux froides et troubles conviennent si peu aux mollusques pélécypodes que c'est seulement aux approches du lac que l'on commence à les apercevoir, dans les marais adjacents.

D'une superficie de 57,800 hectares et d'une profondeur de 310 mètres, le lac Léman (ou lac de Genève) sert pour ainsi dire de régulateur au Rhône. Ainsi, au moment des crues, le fleuve, à son entrée, déverse jusqu'à 1,500 mètres cubes d'eau par seconde, pendant que son débit, à sa sortie à Genève, est de 500 mètres cubes : c'est donc près des deux tiers des eaux de crue que le lac retient pour les restituer lentement pendant la période des basses eaux. Sa température moyenne annuelle est de + 12°, et son altitude au-dessus de la mer de 375 mètres.

Une des particularités de la vie animale, au point de vue qui nous occupe, c'est que le genre *Unio* ne se rencontre pas dans le lac Léman ; le genre *Anodonta*, seul, y est largement représenté. Cette singularité s'explique-t-elle uniquement par ce fait que le Rhône supérieur et l'Arve roulent des eaux très froides qui ne conviennent pas aux espèces de ce genre ?... Ou bien faut-il chercher

ailleurs la solution ?.... Ce qui est certain, si l'on examine ce qui se passe, c'est que des *Unio* habitent certaines eaux de la plaine du Rhône, en particulier les marais et un ruisselet qui se jette dans le lac à Villeneuve, l'Eau Froide; ils sont même assez abondants dans les ruisseaux des environs de Genève. En revanche, ils n'existent pas ou ils sont très rares dans les rivières de la rive nord, la Venoge, la Morges, l'Aubonne, etc. Mais c'est en vain qu'on les chercherait dans le lac, qui ne renferme que des Anodontes. Pourquoi ce genre *Unio*, qui s'adapte fort bien à la vie lacustre (il existe dans les lacs de Morat, de Neuchâtel, d'Annecy, du Bourget, Majeur, de Côme, de Garde, etc.), ne s'est-il pas établi dans le lac Léman?... Selon M. le docteur F.-A. Forel, professeur à l'Académie de Lausanne, l'explication la plus plausible semble tirée de la composition chimique de l'eau. Les eaux du Léman sont très peu calcaires ; on n'y compte que 74 milligrammes de carbonate de calcium par litre. Les argiles du fond sont dans le même cas : elles ne contiennent que 30 pour 100 de matières calcaires. Cependant, ni la composition de l'eau, ni celle de l'argile n'indiquent le manque absolu d'éléments calcaires; d'ailleurs d'autres mollusques, en particulier des *Anodonta*, y vivent fort bien et y développent aisément des coquilles assez solides. L'induction basée sur la composition chimique de l'eau n'est donc pas suffisante ou du moins n'est pas assurée (1).

(1) Dr F. A. Forel, in litt.

Quant à l'absence des *Unio* dans le Rhône du Valais, elle s'explique surtout par l'état trouble et torrentueux des eaux qui, pendant tout l'été, sont laiteuses. Leur température, ne dépassant guère +10°, pendant les mois chauds, peut aussi n'être pas assez élevée pour satisfaire aux besoins de ces mollusques (Forel).

Un autre fait, intéressant pour l'histoire des *Unionidæ* du lac Léman, nous est également signalé. Tandis que les *Unio* font absolument défaut, de nos jours, aux environs de Morges, M. le docteur F.-A. Forel a constaté leur présence dans une station lacustre de l'âge de la pierre, dans la baie de Morges, et dans les anciens fossés du château de cette localité, ouverts au XIVe siècle et fermés au commencement du siècle actuel. Cette présence des *Unio* dans les temps anciens, sur des points où ils ne vivent plus aujourd'hui, n'est pas faite, à coup sûr, pour faciliter la solution du problème.

A sa sortie du Léman, le fleuve, dont le cours est encore irrégulier et accidenté, se montre assez pauvre en mollusques bivalves ; ce n'est qu'au-dessous de la *perte du Rhône*, lorsqu'il a reçu les déversoirs des lacs d'Annecy et du Bourget, qu'il commence à s'enrichir sous ce rapport.

D'une superficie de 2,700 hectares, et peu profond (62 mètres seulement), le lac d'Annecy, dont le pourtour s'étale en eaux basses et vaseuses, avorables à l'établissement de villages lacustres dont on a retrouvé quelques vestiges, paraît être un réservoir aimé des animaux que nous étudions ;

les mollusques abondent sur ses bords. Aussi c'est après sa jonction avec le Fier, qui met le lac en communication avec le Rhône, que celui-ci se peuple d'espèces que l'on ne rencontre pas plus haut.

La même remarque s'applique au lac du Bourget, le plus grand de la région après le lac Léman, et dont la superficie embrasse 4,100 hectares, avec une profondeur maxima de 115 mètres. Dans sa partie septentrionale, ses rives marécageuses nourrissent des agglomérations compactes de mollusques pélécypodes.

A partir de sa réunion avec le Fier, le Rhône est navigable et se divise en bras multiples, séparés par des ilots. A droite et à gauche, dans ces parties où son cours est ainsi partagé, s'étendent de grands marais très favorables à la vie animale, surtout aux mollusques aquatiques. Il en est de même après le confluent de l'Ain : il se ramifie de nouveau en branches nombreuses et parcourt une contrée marécageuse, riche en productions naturelles, mais qui ne semble pas avoir été suffisamment explorée.

Toutefois, ce ne sont pas les Alpes seules qui alimentent cette partie du bassin : le Jura lui apporte aussi un contingent qui a sa valeur. Nous voulons parler de la vallée de l'Ain, dont les affluents et les petits lacs renferment des formes intéressantes.

Comme espèces caractéristiques de cette région nous devons citer les *Unio squamosus*, *lacustris*, *striolatus*, *badiellus*, et les *Anodonta Pictetiana*, *tumida*, *lacuum*, *anatinella*, *abbreviata*.

La vallée du Rhône supérieur a été bien observée anciennement par Studer et J. de Charpentier; plus récemment par M. le docteur Brot, de Genève, qui a publié, sur les Nayades du Léman, une étude fort remarquable. D'un autre côté, Dumont et M. Gabriel de Mortillet ont recueilli sur les mollusques de la Savoie de nombreux matériaux; si leur ouvrage est resté inachevé, les documents qu'ils avaient réunis ne seront pas entièrement perdus, puisqu'ils ont bien voulu nous les communiquer. M. Bourguignat a publié sur Aix-les-Bains une étude bien illustrée. Enfin quelques explorateurs ont tourné les yeux vers la vallée de l'Ain et déjà M. Locard a tenté de faire connaître la faune de cette contrée (1).

§ 2.

Le plus grand des affluents du Rhône, la Saône, est une rivière au cours lent et sinueux, alimentée par les eaux du Jura, des Vosges, des Faucilles, du plateau de Langres, de la Côte-d'Or et des monts du Charollais : depuis sa source, au pied des monts Faucilles, jusqu'à sa jonction avec le Rhône, à Lyon, elle ne parcourt pas moins de 455 kilomètres. Ses tributaires, tels que la Lanterne, la Vingeanne, l'Ognon, la Tille, l'Ouche, la Grosne,

(1) Studer, *Systematisches Verzeichniss der Schweizer Conchylien*, 1820 ; J. de Charpentier, *Catalogue des mollusques de la Suisse*, 1837; Dumont et Mortillet, *Mollusques de la Savoie et du bassin du Léman*, 1852 ; Bourguignat, *Malacologie d'Aix-les-Bains*, 1864; Brot, *Etudes sur les nayades du bassin du Léman*, 1867 ; Locard, *Catalogue des mollusques de l'Ain*, 1881.

sont riches en Nayades; mais ce sont surtout les affluents descendus du Jura qui lui apportent un large contingent. Le Doubs grossi de la Loue, presque l'égal de la Saône, la Seille, la Reyssouse, la Veyle, tributaires de la rive gauche, prennent naissance sur les dernières pentes du Jura et fournissent leur appoint de types particuliers, ainsi que les nombreux étangs de la Bresse et des Dombes. Disséminés entre la Saône, l'Ain et la Veyle, ces derniers forment une région lacustre féconde en productions naturelles, mais qui tend de jour en jour à disparaître. Suivant les géologues, c'est le fond d'un ancien lac, de même que la longue plaine tertiaire et d'alluvions au milieu de laquelle la Saône a creusé son lit.

En somme, on peut dire de la vallée de la Saône, riche en cours d'eau venus de points divers, parsemée de quelques lacs et de nombreux étangs, arrosée en outre par des canaux anciens et importants, qu'elle constitue un bassin secondaire à physionomie distincte, qui est peut-être la partie la plus attrayante, pour le malacologiste, de tout le bassin du Rhône.

Une des particularités que présente la faune de cette région, c'est la présence de l'*Unio sinuatus*, la plus grande espèce du genre en Europe, et celle de l'*Anodonta dorsuosa*, du groupe des *Pseudanodonta*. A la vérité, l'*Unio sinuatus* se retrouve en d'autres fleuves ou rivières de France, ainsi que dans les bassins de l'Ebre et du Pô ; mais ici son habitat est limité aux seules rivières de la Saône et du Doubs : on ne le revoit ni dans le Rhône, ni dans

les autres affluents. L'*Anodonta dorsuosa* paraît aussi confiné dans le cours inférieur de la Saône. On doit signaler encore le grand nombre d'individus d'espèces appartenant à la famille des *Unionidæ* qui peuplent certaines parties tranquilles et vaseuses de la Saône : c'est par milliers d'échantillons qu'on peut les y recueilir. Les autres spécialités de cette vallée sont les *Unio Dubisianus*, *redactus*, et les *Anodonta tremula*, *convexa*, *amnica*, *parvula*, *Gougetana*.

Au point de vue restreint qui nous occupe, la vallée de la Saône a été bien observée ; de tout le bassin c'est la région qui a été le mieux explorée, et cependant, que de cours d'eau encore à visiter, combien d'étangs restent à examiner !... C'est ainsi que M. Morlet a pu recueillir autour de Belfort de bons matériaux. Depuis le temps de Férussac, le Jura fut maintes fois parcouru par de zélés naturalistes, notamment par le F. Ogérien qui a publié sur la contrée un ouvrage important, par M. Charpy et plusieurs autres. La section comprenant la chaîne de la Côte-d'Or et la plaine adjacente a tenté trois malacologistes : le Dr Vallot, Barbié, et nous-même ; enfin le cours inférieur de la Saône et le Rhône lyonnais ont été dragués par Grognot, Terver, Michaud, et par M. Locard (1).

(1) Morlet, *Catalogue des mollusques des environs de Belfort*, 1871 ; Barbié, *Catalogue des mollusques de la Côte-d'Or*, 1853 ; Drouët, *Mollusques de la Côte-d'Or*, 1867 ; Ogérien, *Histoire naturelle du Jura*, 1865-1867 ; Grognot, *Mollusques testacés de Saône-et-Loire*, 1863 ; Locard, *Malacologie lyonnaise*, 1877 : Locard, *Description de quelques anodontes nouveaux pour la faune française*, 1884.

§ 3.

Au-dessous de Lyon, lorsqu'il a reçu la Saône, le Rhône réunit ses eaux en un seul lit et descend ainsi du nord au sud à la mer, après un parcours total, depuis sa source, de 812 kilomètres. Près d'Arles, il se bifurque en deux branches principales formant un delta : le grand Rhône, qui entraîne les trois quarts des eaux, et le petit Rhône, entre lesquels est comprise l'île de la Camargue, avec ses marais, ses étangs, ses canaux ; les autres branches sont de simples dérivations désignées sous le nom de Rhône mort. Cette extrémité du fleuve, depuis la Durance, est l'une des régions les plus arrosées de l'Europe, comparable sous ce rapport à la Lombardie et au bassin septentrional du Pô : c'est donc une contrée riche pour la malacologie fluviatile, et qui, d'ailleurs, est caractérisée par la présence du *Parmacella Gervaisi,* gastéropode terrestre propre à la plaine de la Crau.

Nous ne saurions parler ainsi des affluents. L'Isère, dont le cours de 380 kilomètres draine la partie la plus élevée des Alpes du Dauphiné, a un lit tellement rocheux et torrentiel, que les mollusques bivalves n'y trouvent guère les conditions favorables à leur existence, pas plus que dans les torrents du Drac et de l'Arc, parsemés de blocs erratiques et issus des champs de neige ou des glaciers. La même remarque s'applique à la Durance dont le cours capricieux, de même longueur que celui de l'Isère, a les allures d'un torrent,

tantôt à sec ou n'offrant que de minces filets d'eau qui serpentent au milieu de champs de pierres, tantôt roulant des masses d'eau impétueuses, chargées du limon noir des terrains liasiques qu'elles traversent (E. Reclus). M. J. Juliany, qui habite les bords de la Durance, à Manosque, et M. Honnorat, conducteur à Digne, ont confirmé ces observations.

On peut en dire autant de la Drôme et des autres petits affluents de ce bord qui, tous, ont un cours inégal, torrentiel, un lit souvent à sec, parsemé de pierres roulées ou entrecoupé de bancs de sable. C'est ce qui fait que les tributaires de la rive gauche du Rhône sont considérés comme relativement pauvres au point de vue que nous envisageons, à supposer qu'ils aient été suffisamment explorés par les naturalistes. Peut-être, cependant, devra-t-on faire exception pour la Sorgue, alimentée par la fontaine de Vaucluse, et dont les eaux sont toujours limpides.

Sur l'autre rive, l'Ardèche, la Cèze, le Gard et les autres rivières descendues des Cévennes, ne sont aussi que des torrents au cours inégal et tourmenté.

Puisque nous rattachons au bassin du Rhône inférieur les cours d'eau côtiers de la Méditerranée, à l'exemple des géographes et des géologues, c'est ici le lieu de parler des rivières qui découlent des Cévennes méridionales, des Corbières et des Pyrénées, pour se jeter dans le golfe du Lion. On peut affirmer, en effet, que ces cours d'eau, soit par leur allure, soit par la composition de leur faune, se raccordent naturellement au bassin rho-

danien dont ils forment des annexes indiquées par l'orographie. Ainsi la Vidourle, l'Orb, l'Aude, ont le caractère torrentiel et passent par de brusques alternatives de crues et de dessèchement; l'Hérault et le Lez, grâce à des sources volumineuses, ont une marche plus soutenue. L'Agly, issue des Corbières, est à sec pendant l'été. La Tet et le Tech, qui prennent naissance dans les Pyrénées orientales, à une forte altitude, inondent souvent la plaine basse du Roussillon lorsqu'ils sont gonflés démesurément par des pluies abondantes. Malgré leur faible débit, ces trois dernières rivières alimentent un grand nombre de canaux d'arrosage, tranquilles réservoirs où les animaux aquatiques se reproduisent aisément, et dans lesquels les naturalistes sont assurés de faire des récoltes précieuses. C'est une des contrées les plus riches et les plus curieuses de notre champ d'études.

A l'est du delta du Rhône, les cours d'eau de la Provence sont encore plus irréguliers ; pendant l'été ils sont à sec, pendant l'hiver ce sont des torrents furieux. Ainsi l'Arc et le Var sont dans ces conditions, de même que la Siagne et le Gapeau ; l'Argens, seul, a plus d'égalité dans son débit, parce qu'il s'alimente à des sources abondantes qui jaillissent des montagnes du littoral. Quoi qu'il en soit, et malgré les investigations persévérantes des malacologistes, on n'a jusqu'ici rencontré qu'un petit nombre de formes intéressantes dans ces filets intermittents (1).

(1) Dufrénoy et Elie de Beaumont, *Carte géologique de la France*, 1866; *Carte oro-hydrographique de la Gaule*, 1860;

Si ce n'était un fait notoire, nous rappellerions ici que le Rhône inférieur, depuis Valence, ainsi que les cours d'eau côtiers font partie intégrante de la zone méditerranéenne, région zoologique dont les productions diffèrent sensiblement de celles du nord de l'Europe. Mais cette indication est superflue, et sans vouloir insister autrement sur une question connue de tous, nous nous bornerons à citer, parmi les *Unionidæ* spéciaux à cette zone qui comprend le Roussillon, le Languedoc et la Provence, les types suivants : *Unio Astierianus*, *Jacquemini*, *Pianensis*, *Aleroni*, *cristulatus*, *Anodonta Arelatensis*, *formosa*, *littoralis*, et quelques autres.

Une région aussi propice aux recherches zoologiques et comptant des centres scientifiques tels que Montpellier, Marseille et Grenoble, ne pouvait manquer de produire des savants adonnés à la malacologie, et plusieurs d'entre eux ont publié des monographies concernant cette branche de l'histoire naturelle. Albin Gras s'est occupé des mollusques de l'Isère; Jacquemin, des bivalves des environs d'Arles ; Moitessier, Dubrueil et d'autres ont étudié avec soin, après Draparnaud, les espèces de l'Hérault ; le docteur Paul Massot a fait connaître, ainsi que Companyo, les mollusques des Pyrénées-Orientales ; M. Clément, ceux du Gard ; Panescorse et M. Bérenguier, ceux du Var. Les recherches dirigées autour de Nice ont été à peu près nulles comme résultat pour les *Unionidæ*, ce

Elisée Reclus, *La France*, 1877 ; Vuillemin, *Bassins des grands fleuves de la France et de l'Europe*, 1882 ; Deville, *Géographie de la France*, 1887.

qui s'explique par l'exiguité des cours d'eaux qui arrosent l'extrémité orientale de la Provence, l'Argens excepté (1).

§ 4.

Les canaux formant une bonne part de l'hydrologie du bassin, nous croyons utile d'en donner une liste sommaire. Ce sont, en effet, des réservoirs paisibles où les mollusques aquatiques se développent commodément; la plupart de ces animaux, fixés sur les plantes submergées ou rampant sur la vase du fond, y jouissent d'une tranquillité relative. Aussi n'y trouve-t-on pas seulement les *Unionidæ* en grand nombre, mais encore une quantité d'espèces appartenant aux genres *Sphærium*, *Pisidium*, *Dreissensia*, *Limnæa*, *Planorbis* et *Paludina*. Bref, ce sont des stations favorisées qu'il ne faut pas négliger et dont les naturalistes connaissent toute l'importance. Les canaux, qui appartiennent en France au versant de la Méditerranée, sont les suivants :

Canal de l'Est; longueur du bief de partage des Vosges à Corre sur la Saône : 50 kilomètres.

(1) A. Gras, *Description des mollusques de l'Isère*, 1840 ; Jacquemin, *Guide du voyageur dans Arles*, 1835 ; Clément, *Catalogue des mollusques du Gard*, 1878 ; Moitessier, *Histoire malacologique de l'Hérault*, 1868; Dubrueil, *Catalogue des mollusques de l'Hérault*, 1880 ; Companyo, *Histoire naturelle des Pyrénées-Orientales*, 1863 ; Massot, *Enumération des mollusques des Pyrénées-Orientales*, 1872 ; Panescorse, *Mollusques vivants du Var*, 1853 ; Bérenguier, *Essai sur la faune malacologique du Var*, 1885; Mortillet, *Coquilles fluviatiles et terrestres des environs de Nice*, 1851.

Canal du Rhône au Rhin; de la frontière à Saint-Symphorien sur la Saône : 186 kilomètres.

Canal de Bourgogne ; du bief de partage à Saint-Jean-de-Losne : 82 kilomètres.

Canal du Centre ; du bief de partage à Chalon-sur-Saône : 48 kilomètres.

Canal d'Arles à Bouc : 47 kilomètres.

Canal de Bouc à Martigues et canal Saint-Louis (maritimes) : 10 kilomètres.

Canaux du Rhône à Cette (canal de Beaucaire, des Étangs, etc.) : 124 kilomètres.

Canal du Midi ; du bief de partage à l'étang de Thau, embranchements de Narbonne et la Nouvelle : 231 kilomètres (1).

Tous ces canaux sont des voies de navigation d'une longueur totale de 768 kilomètres. Il existe, en outre, en Provence et en Roussillon, plusieurs canaux plus petits servant à l'irrigation, tels que les canaux de Carpentras, de Crapponne, des Alpines, du Verdon, de Marseille, etc. Ces derniers forment aussi, comme les précédents, de vastes aquariums qu'on ne saurait trop recommander à l'attention des malacologistes d'autant mieux que plusieurs d'entre eux n'ont pas encore été suffisamment explorés.

§ 5.

Un bon nombre de collections de mollusques ont été formées ou existent dans notre champ d'études. L'une des plus anciennes et des plus précieuses, eu égard aux types qu'elle renferme, est

(1) *Guide officiel de la navigation intérieure*, 1887.

celle de Lamarck, l'illustre auteur des *Animaux sans vertèbres,* collection que nous n'avons pas su garder en France et qui se trouve actuellement au musée de Genève, où elle est religieusement conservée. On y voit les types authentiques des espèces de Lamarck, entre autres les *Unio rostratus*, *Batavus*, les *Anodonta intermedia*, *sulcata*, etc. Mais on y chercherait vainement les *Unio nanus* et *mancus*, décrits d'après des spécimens appartenant à Férussac. Dans la même ville de Genève, où les sciences naturelles ont toujours été en honneur, nous signalerons, en outre, la collection de M. le docteur Brot, connu par ses études sur la famille des *Melanidæ*, et dont le cabinet contient les matériaux les plus complets sur les Nayades de la Suisse.

Les collections de Lyon sont aussi très belles. L'une des plus intéressantes est celle du muséum de la ville, enrichi des cabinets de Terver et de Michaud : pour l'étude des *Unionidæ*, on y voit réunis des documents variés que le muséum a bien voulu mettre à notre disposition. M. Locard, de la même ville, possède aussi des séries nombreuses de mollusques vivants que nous supposons fort instructives.

A Dijon, les naturalistes ne manquent pas de visiter le riche cabinet de coquilles terrestres et lacustres de M. Morelet, libéralement ouvert, comme sa bibliothèque, à tous les amateurs de malacologie. Citons, entre autres particularités de cette collection remarquable, les bivalves de Chine et d'Extrême-Orient, les mollusques de l'Amérique

centrale, et les espèces connues du continent africain.

Au musée de Mâcon, il existe une bonne suite de Nayades, notamment celles qui proviennent de Michaud. Montpellier, Marseille, Nîmes, Grenoble, Perpignan, ont des musées précieux pour l'étude des faunes locales et que nous avons pu consulter grâce aux communications obligeantes des conservateurs de ces dépôts. Mais à Montpellier, c'est en vain que les conchyliologues chercheraient les espèces réunies au commencement du siècle par Draparnaud : les types de l'auteur de l'*Histoire naturelle des mollusques de France* sont maintenant à Vienne, en Autriche !...

Enfin des amateurs zélés de malacologie, tels que MM. Berlier, Blanchet, le docteur Bucquoy, Chaper, Charpy, Coutagne, le docteur Dubrueil, de Fréminville, Fréou, Gaudion, Lacroix, Henri Miot, L. Morlet, G. de Mortillet, Redon-Neyreneuf, le docteur Viguier, Wattebled, — pour ne citer que nos correspondants de la région, — ont formé des collections où les *Unionidæ* du bassin du Rhône tiennent une place importante et dans lesquelles nous avons largement puisé.

Aujourd'hui, en matière de distinctions spécifiques et de déterminations, on ne se contente plus, comme au temps de Linné, d'un examen rapide suivi d'une diagnose sommaire ; on analyse avec plus de soin ; chaque forme est minutieusement étudiée, comparée aux types ou aux descriptions d'origine, travail qui conduit à une précision pour ainsi dire géométrique. C'est la voie que nous

avons suivie. Autant que possible, nous avons eu recours aux types originaux, émanant des auteurs eux-mêmes, ou tout au moins provenant de naturalistes autorisés et inspirant toute confiance. Dans tous les cas, nous ne citons que des localités ou des provenances dont nous sommes sûr et dont nous avons vu les spécimens en nombre suffisant; rien, sous ce rapport, n'a été laissé au domaine de l'hypothèse ou des conjectures, car, pour une famille dont les déterminations spécifiques sont aussi délicates, il est prudent de s'appuyer sur des faits vérifiés et de ne pas s'en rapporter à de simples indications puisées dans les livres.

Parlant de la variabilité des formes dans la nature, un auteur du siècle dernier s'exprimait ainsi : *quocumque te vertas nihil certum sibi constans et regulare occurrit* (Boscowich). C'est bien ici le cas de ne pas perdre de vue cette maxime que nous avons eue souvent dans l'esprit en décrivant des êtres aussi protéiformes que le sont les *Unionidæ*.

---

1. **Unio sinuatus** Lamarck, Anim. s. vert. VI, 1, p. 70; Drap. Hist. moll., t. 10, f. 17-19; Küst. Gatt. Unio, p. 129, t. 37, f. 1; Rossm. Icon. t. 853; Dup. Hist. moll. p. 630, t. 23, f. 7; Moq. Hist. moll. II, p. 567, t. 48, f. 1-3; Drouët, Nayad. 2, p. 61, t. 2; *Unio rugosus*, Poir. Coq. fluv. p. 103; *Unio crassissimus* Fér. in sched.; *Unio Araris* Barb. in sched.; *Unio Garumnæ* Grat. in sched.

Hab. la Saône, à Pontailler (*Barbié*), à Auxonne, (*Wattebled*), à Charrey (*de Charrey*); le Doubs, à Longepierre (*de Suzoni*).

Dès 1855, Barbié se plaignait de la difficulté de se procurer cette espèce dans la Saône. En 1865 cependant, M. de Charrey a pu en recueillir quelques beaux exemplaires dans cette rivière, au moment des grandes pêches d'automne. Depuis, cette rareté n'a fait qu'augmenter, et actuellement les dragueurs et les pêcheurs réussissent à peine à s'en procurer, de loin en loin, quelques spécimens. Wattebled, qui a séjourné à Auxonne pendant plusieurs années, en avait obtenu une douzaine d'exemplaires environ. Elle habite les trous profonds des fleuves et des grandes rivières de France; on la trouve aussi dans le Pô et dans l'Ebre. Elle atteint ici 17 centimètres de longueur.

2. **Unio littoralis** Cuvier, Tabl. élém. p. 425; Drap. Hist.moll. t. 10, f. 20; Rossm. Icon. f. 340, 743; Dup. Hist. moll. t. 23, f. 8; Küst. Gatt. Unio, t. 35, f. 1-4; Drouët, Nayad. 2, t. 3, f. 1; Gras, Moll. Isèr. t. 5, f. 20; *Unio rhomboideus* Moq. Hist. moll. t.48, f. 4-8; *Mya crassa* Vallot, Exerc. p. 7.

Hab. le canal de l'Est, à Morvillars; l'Amance; les rivières du Jura; la Vingeanne, à Piépape (*Miot*); la Saône, à Auxonne, Pontailler, Charrey, Mâcon, etc.; le Doubs, à Longepierre (*de Suzoni*); le lac du Bourget (*de Mortillet*); le Rhône, à Arles (*Terver*); la Vidourle (*Clément*); le Lez, près Montpellier (*Viguier*); l'Hérault, à Pézenas (*Viguier*); l'Aude, à Carcassonne; la Têt, à Perpignan (*Du-*

puy; *Debeaux*); la Basse, à Perpignan (*Farines*).

Habite, en résumé, tout le bassin et les annexes jusqu'aux Pyrénées, à l'exception cependant du cours du haut Rhône et du bassin du Léman.

A plusieurs reprises nous avons indiqué les variations de cette espèce polymorphe : nous n'y reviendrons pas. Nous nous contenterons de signaler certains échantillons de forme anormale, recueillis dans la Saône, à Charrey. Chez ces exemplaires, arrivés au dernier état du rachitisme, l'animal a été tellement gêné dans son développement, qu'il n'a ni rostre, ni même, pour ainsi dire, de partie postérieure saillante. Celle-ci se trouvant complètement oblitérée, il advient que le côté le plus développé est le côté antérieur. Extérieurement, la coquille a l'aspect d'un *Corbicula* ou d'un *Pisidium*. A l'intérieur, les modifications survenues à la charnière sont tout aussi hétéroclites. Au lieu de se projeter en arrière, la lamelle cardinale décrit, dès son origine, un arc de cercle, en sorte que le sinus occupe une position verticale, au niveau de l'impression du muscle adducteur postérieur. Nous citons cette anomalie comme exemple de la plasticité du test chez les pélécypodes et des modifications singulières que les espèces du genre *Unio* peuvent subir. Ces sujets ont été recueillis vivants; leur épiderme est jaunâtre-brun, leur nacre livide.

En dehors de cette anomalie, nous n'avons pas remarqué dans le bassin que nous étudions, chez l'*Unio littoralis*, de variations notables. Dans l'Hé-

rault, à Pézenas, le test est plus mince ; dans les affluents de la haute Saône, il est plus épais ; à Perpignan, dans la Tet, les valves sont raccourcies et confusément suborbiculaires ; dans la Basse, les valves sont grandes avec tendance à s'arrondir.

Il est plus que douteux que le *Mya rhomboidea* de Schrœter soit cette espèce. Schrœter a établi son *Mya rhomboidea* sur une valve dépareillée, trouvée au milieu d'un grand nombre d'*Unio pictorum*, et provenant d'un étang près de Wandersleben, du comté de Blankenhayn (Schrœter, *Geschichte der Flussconchylien*, p. 187, pl. 2, fig. 3 ; 1779). Or la localité indiquée appartient au bassin de l'Elbe, où l'*Unio littoralis* est inconnu.

3. **Unio Astierianus** Dupuy, Cat. Gall. test. nº 320 ; Hist. moll. p. 636, t. 23, f. 9 ; *Unio cuneatus* Jacq. Guid. voyag. Arl. p. 123 ; Rossm. Icon. III, p. 37, f. 851.

C. ovali-cuneata, ventricosa, supra arcuato-declivis, infra subretusa, antice brevissima, postice in rostrum attenuatum oblique truncatum producta, crassissima, ponderosa, crebrisulcata, fusca ; nates turgidæ, prominentes, uncinatæ, rugositer plicato-undulatæ ; areola dilatata ; dens crassus, conicofimbriatus vel truncatus ; lamella valida ; fossa profunda ; margarita medio oblique costata ; callus crassus, convexus. — Long. 60 ; alt. 35 ; diam. 25 mill.

Hab. l'étang de Meyranne, près Arles (*Jacquemin* ; *Dupuy* ; *Fréou*).

Coquille ovale-cunéiforme, ventrue, très épaisse, pesante, à surface traversée par des plis et des sillons nombreux, lamelleuse sur les bords, noirâtre ou d'un brun sombre ; bord supérieur arqué-

déclive ; bord inférieur subrétus, légèrement sinué ; côté antérieur très-court ; côté postérieur terminé par un rostre atténué, obliquement tronqué ; sommets tuméfiés, très proéminents, à crochets recourbés, fortement plissés-ondulés, rugueux, d'une coloration plus claire que le reste ; lunule élargie ; dent épaisse, le plus souvent triangulaire-conique, ou tronquée-denticulée, striée ; lamelle forte, oblique ; impression du muscle adducteur antérieur profondément creusée, palléale très visible ; callus marginal épais, convexe, souvent traversé par de fines linéoles (sous la loupe) ; nacre d'un blanc bleuâtre ou livide, épaisse antérieurement, avec une côte médiane, oblique, bien marquée.

Chez les jeunes, le test est suborbiculaire, et l'épiderme jaunâtre.

Rossmæssler et Dupuy ont justement comparé la forme recourbée des crochets de cette espèce à celle des sommets des *Cardium*. Les figures qu'ils en donnent sont parfaites.

Bonne espèce de la région méditerranéenne, qui semble confinée, jusqu'ici, dans les étangs des environs d'Arles. Il en existe de beaux spécimens au muséum de Lyon, sous le nom d'*Unio fimbridens* Requien (olim in sched.), et dans la collection Michaud au musée de Mâcon, sous le nom d'*Unio fimbriatus* Requien (olim in sched.)

Le nom d'*Unio cuneatus*, donné par Jacquemin dès 1835, n'a pu être conservé, parce que la même dénomination avait été attribuée antérieurement à des espèces de l'Amérique du Nord, par Barnes, Eaton, Swainson, etc.

4. **Unio Pianensis** Farines, Descr. coq. viv. p. 1, t. 1-3; Dupuy, Hist. moll. p. 635, t. 24, f. 4; Kobelt, Icon. VI, f. 1648.

C. ovali-subtetragona, subæquilatera, supra rectiuscula, infra sæpius subretusa, postice in rostrum breve truncatum desinens, crassa, ponderosa, rugis regularibus instructa, ad oras squamosa, nigra; nates prominulæ, ab extremitate antica remotæ (erosæ); dens crassus, trigonus, acutus, crenulatus; lamella angulata; sinus brevis; margarita obscura nec nitida, pellicula albaria carneo-rosea quasi induta. — Long. 70-80; alt. 40-50; diam. 30 mill.

Hab. le Pia, à Pia près de Perpignan (*Farines; Debeaux; Bucquoy*); le ruisseau des Quatre-Casals, près de Perpignan (*Debeaux; Bucquoy*).

Coquille confusément ovale-subtétragone, subéquilatérale, convexe, épaisse, pesante, régulièrement sillonnée, squameuse sur les bords, noire ou d'un brun noirâtre; bord supérieur à peu près rectiligne; bord inférieur parallèle au précédent, le plus souvent subrétus vers le milieu; bord antérieur largement semicirculaire; côté postérieur peu allongé, terminé par un rostre très court, tronqué inférieurement; sommets éloignés de l'extrémité antérieure, le plus souvent largement et profondément excoriés; ligament épais, robuste; dent épaisse, trigonale, conique-aiguë, crénelée; lamelle assez épaisse, formant une ligne brisée et légèrement anguleuse; sinus peu allongé; impressions musculaires assez profondes; surface de la nacre mate, non brillante, couleur de chair pâle (Farines la compare à de la pâte de porcelaine sans vernis; on peut dire aussi qu'elle est

comme revêtue d'une couche de stuc); cet état de la nacre à sa surface interne paraît caractéristique, s'il est normal et constant. Nous avons vu des individus chez lesquels il n'existe pas. D'un autre côté nous possédons un *Unio littoralis* très âgé provenant de la Seine, reproduisant la même particularité. Mais ce caractère ferait-il défaut, que l'*Unio Pianensis* en possède assez d'autres pour être séparé de l'*Unio littoralis*. Chez les jeunes, cette apparence mate de la surface interne se manifeste comme chez les adultes.

Il est inutile, croyons-nous, d'insister sur les rapports et les différences de cette espèce. Pour quelques-uns, c'est une variété de l'*Unio littoralis* : nous lui assignons ici le rang d'espèce distincte. Nous en avons reçu des séries nombreuses de Farines, de M. Debeaux et de M. Bucquoy : tous les exemplaires sont identiques et bien caractérisés.

La figure donnée par Dupuy dans son grand ouvrage est excellente.

5. **Unio pictorum** Linné, Syst. nat. ed. X, 1, p. 671 (Mya) ; Rossm. Icon. f. 71, 196, 197, 409, 587, 589, 762 ; Küst. Gatt. Unio, t. 23, f. 1 ; t. 24, f. 1-7 ; Dup. Hist. Moll. t. 26, f. 20 ; Drouët, Nayad. II, t. 6 ; Kickx, Syn. moll.Brab. f. 17, 18 ; *Unio rostratus* Lam.! *Unio limosus* Nilss. ; *Unio præposterus* Held ! *Unio retusus* Held ! *Unio Gestroianus* Bourg. ; *Unio graniger* Ziegl.

Hab. la Saône, de Gray à Lyon ; le Rhône, de Lyon à Arles.

L'*Unio pictorum* existe-t-il dans le Rhône, de Genève à Lyon? Nous l'ignorons. Les plus grands et les plus beaux exemplaires proviennent de la Saône à Auxonne (115 millimètres), des marécages de Saint-Laurent-les-Mâcon (*Lacroix*) (110 millimètres), et de la losne Béchevelin, à Lyon (*Redon*) (100 millimètres). A Arles, localité qui paraît être son point terminus, il est moins développé et plus épais (75 à 80 millimètres).

L'*Unio rostratus*, de Lamarck, est l'*Unio pictorum!* Les deux exemplaires faisant partie de la collection de ce savant (muséum de Genève) proviennent du Rhône.

Dans la Saône, nous avons réuni une série de jeunes *Unio pictorum*, comprenant 20 individus de tous les âges, depuis 7 millimètres de long jusqu'à 60 millimètres et au-dessus. En les divisant en trois tailles ou catégories, on constate ce qui suit :

1° De 7 à 14 millimètres. Ces jeunes sujets sont d'un gris verdâtre pâle; bord supérieur horizontal, bord inférieur légèrement convexe, bord antérieur largement arrondi, en éperon ; rostre court, faiblement atténué. Les sommets sont ornés de cinq ou six tubercules assez gros, saillants, irréguliers, et descendant jusqu'au milieu de chaque valve. Les dents cardinales, très minces, sont horizontales. Ils vivent dans la vase molle des bords de la rivière.

2° De 16 à 35 millimètres. Test allongé, lisse, luisant, d'un jaune pâle, teinté de verdâtre pâle; les tubercules des sommets se sont allongés et sont plus espacés.

3° De 35 à 60 millimètres. La teinte jaune de l'épiderme prend plus de consistance ; les sommets sont enflés et proéminents ; le rostre s'allonge. Chez certains sujets, les tubercules des sommets persistent, tout en demeurant espacés ; chez d'autres, ils s'allongent, se relient, et forment des plis anguleux et saillants. Ce dernier état est celui des sommets chez les individus mesurant 75 millimètres : à partir de cette taille, ils sont le plus souvent érodés ; plis et tubercules ont disparu.

L'observation des jeunes individus, chez les *Unio*, nous a paru très utile en plusieurs cas pour la distinction spécifique. Lorsqu'on est embarrassé pour savoir si certains sujets doivent appartenir à l'une ou à l'autre de deux espèces affines, l'examen des jeunes aide beaucoup à sortir d'incertitude.

6. **Unio Rousi** Dupuy, Cat. Gall. test. 340 ; Dup. Hist. moll. p. 653, t. 28, f. 18.

Hab. Chamousset : Savoie (*Dufour ; de Mortillet*) ; le Doubs, à Longepierre (*de Suzoni*) ; la Saône, à Auxonne ; la Mosson, près le pont de Villeneuve (*Dubrueil*).

Tout en conservant cette espèce, qu'il a parfaitement figurée, Dupuy se demande si elle ne doit pas être rattachée, comme variété, à l'*Unio Requieni*. Pour nous, qui avons sous les yeux les types originaux des deux formes, ce sont deux espèces distinctes. La taille, l'épaisseur, la coloration sont différentes ; la dent cardinale et la sculp-

ture des sommets présentent aussi des divergences. L'*Unio Rousi* mesure 100 mill. de longueur, pendant que l'*Unio Requieni* ne dépasse pas 70 mill.

L'examen comparatif des jeunes chez l'*Unio Rousi* et chez l'*Unio pictorum* démontre également la nécessité de la séparation des deux espèces : dans la première, le test est ovale-élevé avec tendance à devenir arqué ; dans la seconde, la forme est toujours allongée-lancéolée. Ces différences sont nettement tranchées dans nos spécimens du Doubs et de la Saône.

Les échantillons de Chamousset ont un peu l'aspect extérieur de l'*Unio Maltzani* Küst. ; ceux du Doubs concordent bien avec les types du Gers.

7. **Unio occidaneus** Drouet, Journ. conch. 1888, p. 104; *Unio pictorum* Drap. Hist. moll. t. 11, f. 4; *Unio Requieni* Gassies, Moll. Agen. t. 1, f. 5, 6; Joannis, Nayad. t. 11, f. 8; t. 12, f. 1.

C. oblonga, ventricosa, supra rectiuscula demum arcuata, infra subretusa, postice in rostrum attenuatum producta, crassula, nitidula, olivacea vel lutea fusco-zonata ; nates prominulæ, undato-plicatæ; area impressa ; ligamentum validum; dens compressus, elongatus, obsolete triangularis ; callus convexus ; margarita albida vel pallide cærulescens. — Long. 75-85 ; alt. 36-40 ; diam. 25-27 mill.

Hab. les environs de Belfort, à Froideval (*Morlet*) ; la Saône, la Brizotte, à Auxonne ; le Doubs, à Longepierre (*de Suzoni*) ; le Menthon (*de Fréminville*) ; la losne de Neyron, les délaissés du Rhône à Pierre-Bénite (*Redon*) ; le lac de Saint-Jean-le-Chevelu (*Blanc*) ; la Braille, à Vézéronce (*Chaper*) ; le Roudeau, près Grenoble (*A. Gras*); le Rhône, à

Beaucaire (*Clément*), à Arles (*Fréou*) ; la Mosson : pont de Villeneuve (*Dubrueil*) ; Perpignan (*Dupuy* ; *Bucquoy*) ; l'Argens (*muséum de Marseille*).

Coquille allongée, convexe-ventrue, plus ou moins épaisse, solide, irrégulièrement sillonnée, luisante, olivâtre ou jaunâtre avec des zones brunes bien apparentes ; bord supérieur droit jusqu'à la terminaison du ligament, puis déclive, tantôt anguleux à la brisure, tantôt doucement arqué ; bord inférieur plus ou moins horizontal, souvent subrétus vers son milieu ; bord antérieur largement semicirculaire, souvent faiblement anguleux à sa jonction avec le bord supérieur ; côté postérieur assez allongé, terminé par un rostre brusquement atténué ; sommets renflés, proéminents, rubigineux, plus ou moins plissés-ondulés (plis prenant quelquefois la forme de tubercules allongés) ; écusson bien marqué, creusé en gouttière à sa partie antérieure ; ligament assez fort ; dent comprimée, allongée, obscurément triangulaire ; lamelle assez forte ; impressions antérieures assez profondes ; callus marginal assez épais, formant comme une saillie convexe à sa terminaison ; nacre blanchâtre, souvent teintée de bleu pâle ou d'orangé.

Les jeunes ont le test court, le côté antérieur largement arrondi, l'épiderme très luisant.

Souvent confondue avec d'autres espèces, cette forme a été figurée par Draparnaud et de Joannis comme *Unio pictorum*, et par Gassies comme *Unio Requieni*. Or elle est plus haute et beaucoup moins allongée que le premier ; plus grande, plus solide, et d'un autre profil que le second.

Cette espèce paraît essentiellement austro-occidentale. En dehors du bassin du Rhône, où elle est commune, on la retrouve fréquemment dans ceux de la Garonne, de la Loire, de la Seine, et du Pô supérieur, c'est-à-dire, dans les fleuves qui se déversent dans l'Océan Atlantique et la Méditerranée. On ne la voit plus dans les cours d'eau qui se jettent dans les mers du Nord, ni dans le bassin du Danube.

8. **Unio plebeius** Drouët, Journ. conch. ann. 1888, p. 105; *Unio Turtoni* Drouët, Nayad. 2, t. 6, f. 1.

C. elongata, valde inæquilatera, convexa, supra vix arcuata, infra rectiuscula, postice in rostrum longum linguæforme producta, tenuis, olivacea, fusco-zonata ; nates tumidulæ, apice plicato-tuberculosæ ; dens compressus ; lamella cultellata, elongata ; margarita albido-cærulescens. — Long. 60-75; alt. 30-33 ; diam. 17-20 mill.

Hab. l'Amance ; une mare, à Ounans (*Wattebled*) ; la Brizotte, à Auxonne (*Wattebled*) ; la Tille ; le lac du Bourget (*de Mortillet*) ; l'Hérault, à Saint-Martin (*Dubrueil*) ; la Provence (*Dupuy*).

Coquille allongée ou très allongée, très inéquilatérale, convexe, mince, quelquefois assez solide ; bord supérieur le plus souvent rectiligne, quelquefois faiblement arqué ; bord inférieur rectiligne ; côté antérieur très court ; côté postérieur très allongé, terminé par un rostre long, linguiforme, obtus ; épiderme olivâtre ou marron clair, avec des zonules brunâtres, rubigineux vers les sommets ; sommets assez proéminents, plissés-ondulés, tuberculés ; écusson bien marqué, allongé, concave

antérieurement ; dent comprimée ; lamelle allongée, cultelliforme, quelquefois faiblement arquée ; impressions antérieures assez profondes ; nacre d'un blanc bleuâtre.

Cette espèce est commune dans les petites rivières et dans les cours d'eau de peu d'importance : on la retrouve, dans les mêmes conditions, dans le bassin de la Seine. La forme droite est normale ; mais, dans une même localité, il y a toujours des individus plus ou moins arqués. C'est un spécimen arqué de cette espèce que nous avons figuré dans notre monographie des *Unio* de la France, planche 6, figure 1, sous le nom inexact d'*Unio Turtoni*, qui ne peut lui être appliqué.

Dans certaines parties du lac du Bourget, on rencontre des individus à test plus solide ; dans les rivières de la Provence, le test, au contraire, est très mince.

9. **Unio Charpyi** Drouët, Journ. conch. 1888, p. 105.

C. oblongo-lanceolata, ventricosula, valde inæquilatera, supra arcuata, infra sæpius subretusa, antice brevissima, postice elongata, demum in rostrum attenuato-truncatum producta, solidula, nitidula, pallide castaneo-lutea ; nates tumidulæ, pulchre plicato-undulatæ, pallide cinereæ ; area impressa, plicata ; crista sæpe subdilatata ; dens minor, compressus, triangularis ; lamella cultellata ; margarita albido-cærulescens ; callus marginalis convexus. — Long. 65-70 ; alt. 30-33 ; diam. 20-22 mill.

Hab. les marais de Chamousset, au confluent de l'Arc et de l'Isère (*Charpy*).

Coquille oblongue-lancéolée, convexe-ventrue,

sensiblement inéquilatérale, solide sans être bien épaisse, finement striée-squameuse sur les bords, lisse et luisante sur le surplus, d'un marron pâle ou jaunâtre ; bord supérieur arqué ; bord inférieur le plus souvent subrétus vers le milieu ; côté antérieur très court ; côté postérieur allongé, terminé par un rostre plus ou moins long, atténué, tronqué ; sommets proéminents, enflés, à crochets recourbés, régulièrement plissés-ondulés, d'un cendré clair ou d'un gris pâle ; écusson concave antérieurement ; crête dorsale le plus souvent assez haute et dilatée ; espace compris entre les arêtes dorsale et latérale traversé horizontalement par des plis variqueux, ramifiés ; dent comprimée, petite, triangulaire ; lamelle cultelliforme ; sinus long ; nacre peu épaisse, d'un blanc teinté de bleuâtre ; callus marginal convexe.

Chez les jeunes, l'épiderme est d'un gris clair ou jaunâtre, luisant, avec reflets métalliques ; chez eux la tendance de la crête à se dilater est très sensible ; les plis variqueux de la région postéro-dorsale sont bien accentués ; le test est mince, translucide.

Espèce fort élégante, caractérisée principalement par la dilatation de sa crête dorsale, et les plis variqueux ou nervures placés entre les arêtes. Sa forme est tantôt droite, et tantôt arquée : celle-ci presque aussi commune que la première. En ce dernier état, l'*Unio Charpyi* peut être comparé, pour la forme, à l'*Unio Bandinii* Küst. de la Flumendosa (Sardaigne). Mais il est plus petit, ses sommets sont plus renflés, et d'ailleurs, sa coloration, la forme de sa dent cardinale et ses nervures

latérales l'en séparent évidemment. La forme droite peut être comparée à l'*Unio plebeius*, sans qu'il y ait assimilation complète, surtout si l'on examine les jeunes des deux espèces.

10. **Unio elongatulus** Mühlfeld, in sched.; C. Pfeiffer, Naturg. deutsch. Moll. 2, p. 35, t. 8, f. 5, 6; Rossm. Icon. f. 132, 751; Dup. Hist. moll. t. 26, f. 17; Drouët, Etud. Nayad. 2, t. 6, f. 2; Journ. conch. 1879, p. 331; Unionid. Ital. p. 59.

Hab. le ruisseau de Cramans (*Wattebled*); la Vingeanne (*Miot*); le Surand (*coll. Terver*).

Un peu moins développés que les types provenant de la Laibach (Carniole), nos exemplaires sont absolument conformes pour les caractères essentiels. L'espèce est d'ailleurs peu répandue dans la région que nous étudions; nous la connaissons de trois provenances seulement : elle peut donc être considérée comme rare.

On la retrouve dans le bassin de la haute Seine.

Un bon type, venant de Ziegler, existe au musée de Mâcon (collection Michaud).

Les jeunes ont les sommets grossement plissés-ondulés et rugueux, tuberculés sur deux lignes rayonnant en arrière, disposition qui persiste fréquemment chez les adultes.

11. **Unio Requieni** Michaud, Compl. p. 106, t. 16, f. 24; Rossm. Icon. 3, p. 24, f. 198; Küster, Gatt. Unio, p. 126, t. 21, f. 7; Stabile, Conch. Lug. f. 76; Drouët, Nayad. 2, t. 7, f. 1; Union. Ital. p. 58; Dup. Hist. moll. t. 27, f. 18.

Hab. la Brenne, à Vers (*Michaud*); Bavillers,

aux environs de Belfort (*Morlet*) ; la Vingeanne, la Tille, l'Ouche, l'Oucherotte ; la Saône, à Auxonne, à Charrey, à Mâcon, à Lyon ; le Drac, à Sassenage (*Repellin*) ; l'Aigues, à Orange (*Michaud*) ; le Rhône, à Arles (*Michaud*; *Terver*; *Fréou*) ; le Vistre, à Nîmes (*Clément*) ; le Gard, à son embouchure dans le Rhône (*Clément*) ; la rivière de Lamalou : Hérault (*Dubrueil*); Perpignan (*Bucquoy*) ; le Tech, à Banyuls des Aspres (*Massot*) ; la pièce d'eau du Moulin-Blanc, à Saint-Zacharie (*de Saporta*) ; etc.

Coquille oblongue, souvent d'apparence vaguement subrhomboïde par suite du parallélisme des bords supérieur et inférieur, et de l'obliquité parallèle du bord supérieur du rostre et du bord antéro-inférieur, convexe, mince et cependant assez solide, irrégulièrement sillonnée, luisante, olivâtre ou jaunâtre avec des zones brunes dont deux ou trois bien apparentes ; bord supérieur rectiligne, puis obliquement déclive, formant un angle à la brisure ; bord inférieur parallèle au précédent, le plus souvent subrétus vers le milieu ; bord antérieur arrondi-décurrent ; côté postérieur peu allongé, terminé par un rostre subitement atténué, émoussé ; sommets un peu proéminents, fortement plissés-ondulés (plis postérieurement anguleux et prenant parfois l'aspect de tubercules allongés) ; dent comprimée, triangulaire-aiguë, striée-denticulée ; lamelle cultelliforme ; impressions antérieures bien marquées, la fosse assez profonde ; nacre d'un blanc bleuâtre.

Chez les jeunes, les plis anguleux des sommets

sont très accentués. Les jeunes *Unio pictorum*, plus allongés, moins hauts, n'ont pas de plis, mais des tubercules.

La description ci-dessus est rédigée d'après les types qui nous ont été remis par Michaud. L'espèce est abondamment répandue dans la majeure partie du bassin du Rhône, qui paraît être son centre principal de diffusion. Cependant on ne la rencontre pas dans toute l'extension du bassin : elle existe depuis la haute Saône jusqu'au delta du Rhône, et même dans les cours d'eau côtiers de la Méditerranée; mais on ne l'a pas encore observée dans le Rhône supérieur et peut-être n'apparaît-elle dans ce fleuve que lorsqu'il a reçu les eaux de la Saône.

A Arles, soit dans le Rhône, soit dans les étangs, le test de l'*Unio Requieni* prend une épaisseur plus grande, et certains sujets, plus allongés et plus épais que le type, se rapprochent tellement de quelques variétés de l'*Unio pictorum* qu'il est quelquefois embarrassant de les rapporter à l'une plutôt qu'à l'autre espèce.

12. **Unio Turtoni** Payraudeau, Cat. moll. Corse, p. 65, t. 2, f. 2-3; Drouët, Union. Ital. p. 52.

Hab. la Tet, à Perpignan (*Bucquoy*).

Après avoir longuement hésité pour déterminer ce type dont nous possédons une belle série aux différents âges, nous avons incliné à le rattacher à l'*U. Turtoni*. C'est du moins celui dont il se rapproche le plus, surtout en le comparant aux spécimens venant du Stabiaccio, à Porto-Vecchio

(Corse). Le jeune âge, en particulier, est identique dans les deux provenances, c'est-à-dire, muni d'un test assez résistant, un peu renflé, et d'un épiderme olivâtre foncé, plus sombre et rougeâtre aux sommets, luisant ou finement strié. En se développant, les individus corses s'allongent un peu plus que ceux de la Tet; mais c'est là toute la différence.

13. **Unio falsus** Bourguignat, in sched.; Locard, Prodr. mal. p. 373; Küster, Gatt. Unio, t. 29, f. 3.

Hab. la Brizotte, à Auxonne (*Wattebled*); le Solvan, à Lons-le-Saunier (*Berlier*) ; les marais de Dampierre : Ain (*Morlet*); le ruisseau des Quatre-Casals, à Perpignan (*Debeaux*), etc.

Cette forme qui, à la rigueur, peut être maintenue, est très disséminée dans notre champ d'études. Elle se différencie de l'*Unio Requieni*, dont elle procède, par son test moins allongé, mais surtout par la courbe régulière et tombante du bord supérieur du rostre. Son épaisseur est assez variable; elle est mince en général; en tout cas, elle n'atteint jamais celle de l'*Unio crassulus*, auquel elle peut aussi être comparée, pour le profil seulement.

Les exemplaires pêchés dans les marais de Dampierre présentent le phénomène de l'érosion le plus complet qu'il soit possible d'observer. Les deux valves sont entièrement dénudées et dépouillées de leur épiderme et de leur cortex : c'est à peine si, à la base, il en reste encore quelques millimètres carrés. Dans ces conditions, la nacre

est transparente, semblable à de la corne livide intérieurement, et revêtue extérieurement de dessins bizarres d'aspect métallique. Pour ne pas être à jour, les impressions musculaires avaient été consolidées, par l'animal, au moyen de concrétions granuleuses et anormales.

14. **Unio Aleroni** Companyo et Massot, Bull. soc. Pyr.Or. 1845, p. 234, f. 2; Bourg. Rev. Zol. 1865, t. 19, f. 1-3; Id., 1866, p. 6; Kobelt, Icon. IV, p. 64, f. 1150.

C. ovali-oblonga, compressula, supra arcuata, infra rectiuscula vel vix subretusa, postice in rostrum truncatulum desinens, tenuis, subtiliter striata, nitidula, viridis fusco-zonata; nates depressulæ, plicato-tuberculosæ; ligamentum tenue; dens minor, compressus, triangularis; margarita vel pallide cærulescens vel roseo-lutescens. — Long. 60; alt. 30; diam. 17 mill.

Hab. le ruisseau de Thuir (*Companyo*; *Bucquoy*; *Michaud*); la Basse, à Perpignan (*Massot*).

Coquille ovale-oblongue, comprimée, mince, finement striée, luisante, d'un vert clair avec plusieurs zones brunes; bord supérieur doucement arqué; bord inférieur rectiligne ou faiblement subrétus; côté postérieur terminé par un rostre très comprimé, légèrement tronqué; sommets à peine prominules, fortement plissés-tuberculés; ligament mince, assez court; dent petite, comprimée, triangulaire; sinus allongé; nacre d'un blanc teinté de bleu ou de rosâtre-jaune.

Les jeunes ont l'épiderme d'un brun pâle et la nacre blanche; leurs sommets sont tuberculés.

Michaud semblait considérer les *Unio Requieni*

et *Aleroni* comme identiques, car, sur la fin de sa carrière, il nous adressa un *Unio Aleroni,* du ruisseau des prairies de Thuir, sous le nom d'*Unio Requieni*. Il est certain que ces deux formes ont de l'analogie et des affinités ; mais en les comparant avec attention on ne tarde pas à reconnaître que l'*Unio Aleroni* est constamment plus mince, plus comprimé ; sa coloration est moins variable que celle de l'*Unio Requieni*, et son appareil cardinal est plus ténu. Nous pensons qu'il y a lieu de les séparer.

Au-delà des Pyrénées orientales, en Espagne, l'*Unio Aleroni* est assez commun, dans les petits bassins du Llobregat et de la Fluvia.

15. **Unio subtilis** Drouët, Journ. conch. 1879, p. 142; Kob. Icon. N. F. II, p. 42, f. 287 ; *Unio Requieni* Rossm. Icon. f. 760, 761.

Hab. le Breuchin, à Breuze (*d'Hamonville*); la Vingeanne (*Miot*); l'Albane, à Belleneuve (*Chevreul*) ; Saint-Amour (*Charpy*) ; l'affluent de l'Ognon, à Montrambert (*Wattebled*) ; Ounans (*Wattebled*) ; le Sevron, à Marboz (*Charpy*) ; la Veyle (*coll. Terver*).

L'*Unio subtilis*, qui mesure rarement plus de 40 mill. de longueur et qui est le plus souvent arqué, a l'aspect extérieur de l'*Unio amnicus* ; mais sa charnière l'en différencie absolument, et le place dans le voisinage de l'*Unio Requieni*, dont il est d'ailleurs distinct par l'ensemble de ses caractères. Très commun dans les affluents de la haute Saône, il se retrouve dans les bassins de la Seine, de la Loire, et en Angleterre.

Les figures 760 et 761 de l'*Iconographie* doivent s'y rapporter, surtout la figure 761, qui le représente exactement. La figure donnée par M. Kobelt, dans la nouvelle série de l'*Iconographie* (figure 287) est excellente.

Les jeunes, à rostre court et tronqué, dilatés sous les sommets, à lamelles arquées, ont les sommets grossement plissés-ondulés, tuberculés en arrière.

16. **Unio cristulatus.**

C. ellipsoidea, convexa, supra arcuata, infra rectiuscula medio subretusa, antice attenuata, postice dilatata, in rostrum subdecurvatum desinens, tenuis, ad oras striato-squamosula, castaneo-olivacea ; nates prominulæ, plicato-undatæ ; crista subelata; dens minimus, humilis; margarita albido-cærulescens vel rosea. — Long. 55-70 ; alt. 27-35 ; diam. 18-21 mill.

Hab. la rivière de Lamalou, près Saint-Martin-de-Londres (*Viguier*) ; l'Agly (*Bucquoy*).

Coquille ellipsoïde, faiblement arquée, convexe ou même un peu renflée obliquement à partir des sommets, mince, striée-squameuse vers les bords, finement striée et luisante au surplus, olivâtre, nuancée de brun clair antérieurement et vers les sommets; bord supérieur fortement arqué; bord inférieur droit ou faiblement subrétus; côté antérieur atténué; côté postérieur assez allongé, terminé par un rostre de forme légèrement courbée, conséquence de la dilatation de la crête; sommets prominules, plissés-ondulés, le plus souvent dénudés; crête dilatée postérieurement, non anguleuse: ligament mince ; dent très petite, un peu épaisse, peu saillante ; dents de la valve gauche

minimes; lamelle peu saillante ; nacre d'un blanc teinté de bleu pâle ou de rosâtre pâle.

Les jeunes ont déjà, bien qu'à un degré moindre, cette dilatation de la crête postéro-dorsale, si caractéristique chez les adultes.

Les dimensions sont fort variables. Chez les individus provenant de l'affluent de l'Hérault, la longueur est de 55 millimètres seulement; tandis que ceux venant de l'Agly mesurent 70 millimètres. Du reste l'aspect général est le même : c'est une espèce qui doit se placer près des *Unio siliquatus* et *Dubisianus*, et qui sera toujours aisément reconnaissable à la forme particulière de sa partie postérieure.

17. **Unio Dubisianus** Coutagne, in sched. ; Locard, Prodr. mal. p. 370.

C. inter parvas, oblongo-arcuata, compressula, supra arcuata, infra subretusa, antice stricta, postice dilatata, in rostrum recurvum producta, tenuis, olivacea vel castanea fusco-zonatula ; nates prominulæ, grosse plicato-undatæ ; crista dilatata; dens compressus, obsolete triangularis ; lamella humilis ; margarita pallide cærulescens. — Long. 40-43 ; alt. 21 ; diam. 13 mill.

Hab. la Loue, affluent du Doubs, à Arc-Senans (*Coutagne*), à Renne (*Wattebled*) ; le Surand, affluent de l'Ain (*Terver*) ; le Cornin, à Aix en Savoie (*Millet*).

Coquille petite, allongée-arquée, comprimée ou simplement convexe, mince, striée-lamelleuse sur les bords, très finement striée sur le surplus, olivâtre ou d'un marron olivâtre avec des zonules brunes marquant les phases d'accroissement; bord

supérieur fortement arqué ; bord inférieur droit ou faiblement subrétus ; côté antérieur court, atténué ; côté postérieur dilaté à la terminaison du ligament, terminé par un rostre incliné, obtus ou à peine tronqué ; sommets faiblement prominules, grossement plissés-ondulés, rugueux, rougeâtres ; crête dorsale bien développée, assez élevée pour une espèce de ce groupe, à bord supérieur bien arqué ; ligament tenu, corné ; dent comprimée, assez développée, confusément triangulaire, denticulée ; lamelle assez longue, peu saillante ; sinus allongé ; impressions antérieures bien marquées ; nacre d'un bleu pâle.

Jolie espèce, parfaitement caractérisée, dès lors aisément reconnaissable, et l'une des meilleures qui ait été découverte en ces dernières années. Elle paraît abondante dans la Loue. Nous tenons les types de M. Coutagne même.

18. **Unio Moquinianus** Dupuy, Moll. Gers, p. 80, t. 1, f. 1-3 ; Rossm. Icon. 12, p. 31, f. 769-771 ; Dup. Hist. moll. p. 644, t. 26, f. 18 ; Moquin, Hist. moll. II, p. 573, t. 50, f. 1-2 ; Küster, Gatt. Unio, t. 27, f. 3-5 ; Drouet, Nayad. 2, p. 88, t. 6, f. 3 ; *Unio destructilis* Villa in sched.

Hab. le Breuchin, à Breuge (*d'Hamonville*) ; la Lanterne, à Cyteau (*d'Hamonville*); Saint-Amour (*Charpy*) ; la Saône, à Mâcon (*Mollerat*) ; le Rhône, à Arles (*muséum de Marseille*).

Bien que le centre principal de cette espèce soit plutôt le bassin de l'Adour, on la retrouve dans ceux de la Garonne, de la Loire et du Rhône

A vrai dire, dans ce dernier elle est à l'état exceptionnel.

Chez le type béarnais, la dent cardinale est plus épaisse, souvent déprimée. Ici elle est plus comprimée, plus saillante. A part cette légère différence, tous les autres caractères de nos spécimens, reconnus par feu Dupuy, concordent parfaitement avec ceux du type.

19. **Unio crassulus** Drouët, Journ. conch. p. 106.

C. ovali-elongata, convexa, supra arcuata, infra rectiuscula, postice in rostrum attenuato-decurvatum producta, crassula vel crassa, ad oras striato-squamosa, castanea vel lutescens; nates plicato-undulatæ, sæpius erosæ; areola distincta; dens crassulus vel crassus; lamella subarcuata; impressiones sæpe glareolæ; margarita lividula. — Long. 60-70; alt. 30-35; diam. 20-25 mill.

Hab. la Saône, à Auxonne, Charrey, Seurre, etc.

Coquille ovale-allongée, convexe, épaisse et solide, striée-squameuse sur les bords, assez luisante sous les sommets et vers le centre, jaunâtre ou marron clair, souvent recouverte d'un enduit plus sombre produit par des conferves; bord supérieur arqué, non anguleux bien que déclive à partir du ligament; bord inférieur droit ou très faiblement subrétus; côté postérieur assez allongé, terminé par un rostre atténué, incurvé par la déclivité prononcée du bord supérieur; sommets légèrement proéminents, plissés-ondulés, le plus souvent largement excoriés; lunule distinctement élargie; dent assez épaisse; lamelle doucement arquée; sinus peu allongé; impressions antérieu-

res profondes, postérieures et palléale bien apparentes, les deux premières souvent obstruées par des excroissances irrégulières, granuleuses ; nacre épaisse, presque toujours maculée par de larges taches livides.

Les jeunes ont le test élevé, court, le bord supérieur déjà arqué et la lunule fusiforme. Leur épiderme est d'un jaunâtre clair. Les sommets sont rugueux, grossement plissés-ondulés, et même tuberculés.

En somme, cette espèce est caractérisée par l'épaisseur de son cortex et de sa nacre, ainsi que de sa dent cardinale, et par la courbure du bord supérieur du rostre. Peu commune dans la vallée de la Saône, elle est plus abondante dans les bassins de la Seine et de la Garonne. Ici, l'élargissement de la lunule ne semble pas une déformation accidentelle : des séries de trente exemplaires provenant de la même rivière portaient ce caractère, sensible même chez les jeunes.

L'*Unio crassulus* peut être comparé à l'*Unio Larius*, près duquel on le rangera, mais il ne peut lui être complètement assimilé. Si on le confronte avec le précédent, on constate que notre espèce est plus grande, plus épaisse, plus convexe et surtout plus arquée.

20. **Unio lacustris** Drouët, Journ. conch. ann. 1888, p. 106.

C. ovalis, tumidula, postice in rostrum breve, attenuatum producta, ad umbones læviuscula, nitida, ad oras crebrisulcata, crassula, pallide olivacea vel castanea, fusco-zonulata ; nates prominulæ, undato-plicatæ ; dens crassulus, brevis,

truncatus, denticulatus; margarita albida, pallide cærulescens. — Long. 50-55; alt. 26-29; diam. 17-20 mill.

Habit. le lac du Bourget, près du bourg de ce nom (*de Mortillet*).

Coquille assez petite, convexe ou même assez renflée, assez épaisse, solide, lisse et luisante sous les sommets, fortement striée et lamelleuse sur le surplus, olivâtre ou marron pâle avec des zonules brunâtres; bords supérieur et inférieur souvent parallèles, quelquefois faiblement convexes; bord antérieur très court; côté postérieur peu allongé, terminé par un rostre court, atténué, un peu obtus; sommets prominules, plissés-ondulés, rubigineux; dent un peu épaissie, assez courte, tronquée supérieurement, souvent denticulée; lamelle assez forte, cultelliforme; impressions antérieures assez profondes; callus marginal assez épais, convexe; nacre blanchâtre, teintée de bleuâtre pâle, assez brillante et irisée postérieurement.

Comme forme générale et comme aspect extérieur, l'*Unio lacustris* se rapproche de l'*Unio vulgaris* Stab., de la Tresa, du lac de Lugano, et autres cours d'eau de la haute Italie (voyez Kobelt, *Iconographie* N. F., figures 244 et 250); mais un examen plus attentif fait reconnaître que notre espèce est plus épaisse, plus rugueuse, que ses sommets sont plissés plus fortement, et que tout son appareil cardinal est plus épais et plus robuste.

Certains individus ont aussi quelque ressemblance avec l'*Unio Jacquemini*; mais les sommets sont différents, les dents cardinales sont moins

volumineuses, et l'on s'aperçoit que la ressemblance est purement apparente.

21. **Unio Jacquemini** Dupuy, Cat. Gall. test. n° 318; Hist. moll. p. 643, t. 25, f. 17; Kobelt, Icon. 6, p. 42, f. 1641; *Unio arcuatus* Jacq. Guid. voy. Arl. p. 123 ; *Unio Requieni var. minima* Drouët, Nayad. 2, t. 7, f. 2 (junior).

C. ovato-oblonga, ventricosa, supra arcuata, infra sinuata medio retusa, postice in rostrum obtusum desinens, crassula, nitidula, olivacea fusco-zonata; nates tumidæ, prominentes, uncinatæ, parce tuberculosæ; dens validus, compressulus, truncatus; sinistrorum dens anticus validus; impressiones anticæ profundæ; callus convexus; margarita albido-cærulescens, nitida. — Long. 53-60; alt. 26; diam. 20 mill.

Hab. l'étang de Meyranne, près Arles (*Jacquemin*; *Dupuy*; *Fréou*).

Coquille ovale-oblongue, ventrue, assez épaisse, solide, luisante, olivâtre clair ou marron clair, avec quatre ou cinq zones brunes assez larges; bord supérieur arqué ; bord inférieur rétus vers le milieu, sinué ; côté postérieur terminé par un rostre assez court, atténué-obtus; sommets tuméfiés, proéminents, à peine faiblement tuberculés; crochets recourbés; écusson bien marqué; lunule fusiforme; dent assez forte, plus ou moins comprimée, oblique, tronquée; dent antérieure de la valve gauche grande, striée-denticulée; impressions antérieures profondes, la palléale souvent peu apparente; callus marginal convexe, assez épais vers la sinuosité; nacre d'un blanc bleuâtre, brillante, irisée à la région postérieure.

Certains individus, sans doute entravés dans

leur développement, n'ont que 37 millimètres de longueur ; d'autres au contraire, selon Dupuy, atteindraient 70 millimètres. Jacquemin attribue à son type 2 pouces (ou 53 millimètres), ce qui doit être sa taille ordinaire.

C'est un spécimen non adulte de cette espèce que nous avons fait figurer autrefois dans nos *Etudes sur les Nayades de la France* (2e partie, planche 7, figure 2), sous le nom d'*Unio Requieni* var. *minima*.

Espèce essentiellement propre à la région méditerranéenne ; on ne l'a jusqu'ici rencontrée que dans les étangs des environs d'Arles.

22. **Unio Batavus** Maton et Rackett, Trans. Linn. 8, 1807, p. 37 (*mya*) ; Lam. Anim. s. vert. 6, 1, p. 78; Kickx, Moll. Brab., t. 1, f. 19; Rossm. Icon. f. 205 ; Dupuy, Hist. moll. t. 25, f. 14-15; Drouët, Nayad. 2, t. 5, f. 1 ; Kobelt, Moll. nass. t. 5, f. 4, t. 6, f. 4-5 ; *Unio rugatus* Menke, Syn. p. 147 ; Rossm. Icon. f. 415.

Hab. la Saône ; le Doubs ; la Brizotte, à Auxonne; la Braille, à Vézéronce (Isère) ; le Rhône à Tarascon (*muséum de Marseille*) ; la Vidourle (*Clément*).

L'*Unio Batavus* est très abondant dans la Saône, de Gray à Lyon ; il est plus rare dans les affluents. Il n'existe pas dans le Rhône supérieur, où il est remplacé par les *Unio squamosus*, *pruinosus*, *striolatus*, etc. Dans le Rhône inférieur, il n'a été rencontré qu'à Tarascon, et dans un petit affluent de la rive gauche, la Braille, à Vézéronce

(Isère), où il vit en compagnie de l'*Unio occidaneus*.

Les individus pêchés à Tarascon, et qui figurent au muséum de Marseille, constituent une variété plus petite, plus courte que les spécimens de la Saône que nous considérons comme typiques. Leur rostre est tronqué et très raccourci ; ils rappellent l'*Unio brevirostris*.

Selon une communication de M. Clément, directeur du musée de Nîmes, l'*Unio Batavus* existe dans la Vidourle. Si la provenance est exacte (et nous n'avons aucun motif d'en douter), ce serait la limite extrême de cette espèce dans notre champ d'études.

Certains exemplaires pêchés dans la Saône et dans le Doubs, très épais et très ventrus, présentent l'aspect de l'*Unio Heldi* (Küster, *Genre Unio*, planche 30, fig. 5-7 ; pl. 32, fig. 4 ; *Unio phaseolus* Held : Kobelt, *Iconographie*, fig. 1649). Comme ils n'ont été rencontrés qu'au nombre de deux ou trois seulement, au milieu de centaines d'*Unio Batavus*, nous estimons que nos spécimens ne sont, dans ces conditions, qu'une forme accidentelle de cette dernière espèce.

23. **Unio Moulinsianus** Dupuy, Hist. moll. p. 640, t. 24, f. 10.

Hab. le ruisseau de Borne : Jura (*Wattebled*) ; Lausanne (*Blanchet*).

Nous possédons le type même qui a servi à Dupuy pour l'établissement de son *Unio Moulinsianus*, et qui a été figuré dans son ouvrage.

Nos spécimens, à peine différenciés par quelques nuances légères, doivent y être rattachés. L'espèce originairement découverte à Vierzon, dans le Cher, paraît rare dans notre bassin.

24. **Unio squamosus** Charpentier, Cat. moll. Suisse, p. 25, t. 2, f. 22; Brot, Nayad. Lém. p. 51, t. 9, f. 1; Drouët, Journ. conch. 1881, p. 27; *Unio sinuatus* Stud.; Charp. loc. cit. p. 24; *Unio diagonalis* Held in sched.

C. ellipsoidea, ventricosa, supra oblique rectiuscula, infra rectiuscula, antice rotundo-attenuata, postice dilatata late rotundata, crassula vel crassa, lamelloso-striata, castanea vel fusca; nates prominulæ, pallidæ, plicatæ, parce tuberculosæ; ligamentum tenue; dens tenuis, strictus, acutus, denticulatus; lamella longa; sinus vix incisus, sat longus; margarita lacteo-cærulescens. — Long. 60-75; alt. 30-35; diam. 25-28 mill.

Hab. un fossé aboutissant au lac Léman, près de Noville *(de Charpentier)*; la Toile près du lac Léman (*de Charpentier*); les marais entre Yvonne et Villeneuve, canton de Vaud (*de Mortillet*); le lac de Bret, au-dessus de Vevey (*de Gautard*).

Coquille ellipsoïde, ventrue, solide et assez épaisse, quelquefois très épaisse, brunâtre ou olivâtre, sensiblement striée-squameuse sur la périphérie, moins rugueuse et un peu luisante sur la région ombonale; bord supérieur rectiligne, faiblement ascendant ou légèrement arqué; bord inférieur rectiligne; côté antérieur légèrement atténué; côté postérieur un peu dilaté, terminé par un rostre obtus ou même arrondi; sommets assez proéminents, grisâtres, plissés-ondulés, faiblement tuber-

culés; ligament assez mince; dent comprimée, mince, étroite, relevée en crête plus ou moins aiguë, faiblement denticulée; lamelle mince, cultelliforme; sinus très allongé, à troncature peu accentuée; impressions antérieures assez profondes; nacre assez épaisse antérieurement, d'un blanc faiblement teinté de bleuâtre.

Ainsi qu'il est aisé de s'en rendre compte, il existe chez cette espèce, d'une validité incontestable, trois caractères constants, qui en facilitent la détermination : ses stries lamelleuses et rugueuses ; la dilatation spatuliforme du rostre, souvent très accentuée ; l'exiguité de la dent cardinale, relevée en crête aiguë. Le sinus du ligament, très allongé, est remarquable aussi par son peu de profondeur.

Le dessin du mémoire de J. de Charpentier n'est pas irréprochable ; la figure donnée par M. Brot vaut mieux.

En vieillissant, quelques exemplaires pêchés dans la rivière la Toile ont pris le faciès de l'*Unio reniformis* (*Iconographie*, fig. 213 ; Küster, pl. 30, fig. 3). Il existe cependant quelques différences légères entre les deux espèces, et jusqu'à plus ample information nous pensons que ces spécimens très âgés se rapportent à l'*Unio squamosus*. J. de Charpentier nous les a adressés comme étant l'*Unio sinuatus* de Studer, ce qui semble tout à fait plausible.

L'*Unio diagonalis* (Held in sched.) pêché dans la Naab, à Ratisbonne, paraît aussi se rattacher à cette espèce.

25. **Unio pruinosus** Schmidt, Bull. nat. Mosc. ann. 1840, p. 445, t. 9, f. 3; Drouët, Journ. conch. 1881, p. 248; Unionid. Serb. p. 21; *Unio mancus* Millet, Mag. Zool. 1843, p. 4, t. 64, f. 2; Drouet, Moll. Côte-d'Or, p. 103.

Hab. Bonneville (*de Mortillet*); le Foron, à Villagrand (*de Mortillet*); la Seime, à Chêne, canton de Genève (*de Mortillet*); petits ruisseaux autour de Genève (*Brot*); le Tillet, près d'Aix-les-Bains (*Millet*); l'Ozins, à Pontcharra (*Repellin*); la Vingeanne, à Piépape (*Miot*); l'Albane, à Belleneuve (*Chevreul*); Saint-Amour (*Charpy*); le Solvan, à Lons-le-Saunier (*Berlier*).

Espèce très répandue, comme on voit, dans les tributaires du Rhône supérieur et dans ceux de la Saône. Elle est surtout caractérisée par son test un peu comprimé, souvent dilaté sous l'angle postéro-dorsal, son rostre assez court et obtus, la position médiane de la troncature du sinus; les plis des sommets, bien en relief, forment des angles aigus très accentués. On en trouve une bonne figure dans le mémoire de Schmidt sur les *Unio* de la Carniole, inséré au *Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou*; année 1840 (1).

(1) Ferd. J. Schmidt, Einige Beobachtungen über die verschiedenen in Krain und den angrænzenden Provinzen verkommenden Arten der Flussperlen-Muschel (*Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou*, année 1840, pp. 430-453, planche 9).

Ce mémoire intéressant comprend les descriptions des *Unio amnicus*, *atrovirens*, *badius*, *Carynthiacus*, *consentaneus*, *gangrœnosus*, *graniger*, *Labacensis*, *longirostris*, *pictorum*, *platyrhynchus*, *pruinosus*, *reniformis*. La planche donne les figures des *Unio atrovirens*, *reniformis*, et *pruinosus*.

Les types nous ont été communiqués par le muséum de Vienne qui les tenait de Schmidt lui-même; la collection de Küster nous a également fourni des types authentiques, envoyés par l'auteur et provenant d'un ruisseau qui, sorti du lac Veldeser, se jette dans la Save. Les spécimens du bassin du Rhône ne diffèrent pas sensiblement de ceux du bassin du Danube : les uns et les autres sont en général revêtus d'un fort encroûtement arénacé à la partie supéro-postérieure.

Selon toute vraisemblance, cette espèce a été décrite et figurée par Millet sous le nom d'*Unio mancus* (non Lamarck); et c'est elle que nous avons signalée sous ce nom dans les *Mollusques de la Côte-d'Or*. Les jeunes (15 à 20 millim.) ont le test légèrement comprimé, très finement strié, luisant, olivâtre, atténué antérieurement, dilaté postérieurement; leurs sommets, fort rugueux, portent des plis saillants et des tubercules allongés formant des rayons en arrière.

26. **Unio striolatus** Drouët, Suppl. Unionid. Serb. p. 9, t. 2, f. 2; *Unio striatulus* Drouët, Unionid. Serb. p. 19; Kobelt, Icon. N. F. 2, f. 272.

Hab. les fossés et les mares, à Ferney (*de Mortillet*).

Après avoir minutieusement confronté nos spécimens avec l'*Unio Batavus* et l'*Unio striolatus*, nous pensons que l'on doit les rattacher à cette dernière espèce. C'est bien le même type que celui qui a été pêché dans le bassin du Danube,

notamment dans la Nischava, par M. le docteur Dokic. M. G. de Mortillet, de qui nous les tenons, en a autrefois recueilli de nombreux exemplaires à Ferney, pendant son séjour à Genève.

Ils sont plus minces, plus allongés que l'*Unio Batavus*, et leurs sommets sont placés moins en avant. La dent cardinale, plus petite et plus comprimée, est placée différemment. Le bord antérieur est plus largement semi-circulaire.

Nous avons décrit cette espèce dans les *Unionidæ de la Serbie* et nous l'avons figurée dans le *Supplément aux Unionidæ de la Serbie*. M. Kobelt, dans l'*Iconographie*, en a donné aussi une description soignée et une excellente figure.

Il existe quelques affinités entre le bassin du Rhône et celui du Danube : les *Unio striolatus*, *pruinosus*, *amnicus*, etc., le démontrent.

27. **Unio badiellus** Drouët, Journ. conch. 1888, p. 107.

C. ovalis, compressula, supra arcuatula, postice in rostrum breve truncatum producta, tenuis, nitidula, castanea, obsolete viridi-radiata ; nates depressulæ, plicato-undulatæ ; dens compressus, brevis, cristato-denticulatus ; lamella brevis, cultellata ; margarita albido-cærulescens. — Long. 50-55; alt. 28-30 ; diam. 18-20 mill.

Hab. le canal du lac d'Annecy, entre Annecy et Crans (*de Mortillet*) ; la Saône, à Lyon (*Redon*) ; le Thiou, à Annecy (*Charpy*).

Coquille ovale, un peu comprimée, mince, très finement striée et luisante sur la partie ombonale, plus grossement striée et même lamelleuse vers la périphérie, d'un marron clair teinté de rougeâtre

vers les sommets, obscurément ornée de rayons verts ; bord supérieur doucement convexe ; bord inférieur rectiligne ; côté postérieur peu allongé, terminé par un rostre assez court, tronqué ; côtés antérieur et postérieur à peu près isopérimètres ou de même hauteur ; sommets déprimés, plissés-ondulés ; ligament court ; dent courte, comprimée, en crête denticulée ; lamelle courte, cultelliforme ; nacre d'un blanc bleuâtre, brillante.

Cette espèce devra être placée dans le groupe de l'*Unio Batavus*, dont elle diffère, d'ailleurs, par sa forme plus comprimée, son test plus mince, sa taille plus petite, ses sommets moins bombés et proéminents. Elle est aussi plus courte, plus comprimée, et surtout moins dilatée en arrière que l'*Unio pruinosus*.

Sous certains rapports, elle confine à l'*Unio badius* Kokeil et à l'*Unio fusculus* Ziegler, du bassin du Danube, sans pouvoir cependant être assimilée complètement à l'un ou à l'autre.

Nos plus beaux exemplaires ont été pêchés dans le Thiou, à Annecy.

28. **Unio suborbicularis** Drouët, Journ. conch. 1888, p. 107.

C. ovali-suborbicularis, compressula, supra infraque arcuata, antice brevissima, postice in rostrum brevissimum, obtusum desinens, tenuis, olivacea, fusco-zonulata, sæpe obsolete viridi-radiata ; nates prominulæ, rugosæ, angulatim undato-plicatæ; ligamentum breve ; dens compressus, triangularis ; lamella abbreviata ; margarita albo-cærulescens. — Long. 35-40 ; alt. 25 ; diam. 13-15 mill.

Hab. la Brizotte, à Auxonne.

Coquille petite, ovale-suborbiculaire, comprimée, mince, olivâtre, avec des zonules brunes, souvent diagonalement traversée par des rayons verts peu apparents ; bord supérieur régulièrement arqué ; bord inférieur convexe ; côté antérieur très court ; côté postérieur peu allongé, terminé par un rostre très court, obtus-arrondi ; sommets prominules, rugueux, rubigineux, portant des plis anguleux et interrompus, assez semblables à des tubercules allongés ; ligament très court ; dent comprimée, triangulaire, quelquefois tronquée ; lamelle courte, cultelliforme ; sinus relativement long ; impressions postérieures à peine apparentes ; nacre d'un blanc bleuâtre.

La forme suborbiculaire-comprimée, caractéristique dans cette espèce, est plus ou moins prononcée, mais elle existe toujours à un certain degré. Chez quelques exemplaires, le rostre, tronqué supérieurement, se prolonge un peu inférieurement, ayant ainsi une dépression vers le milieu : nous pensons que c'est une anomalie accidentelle.

Dans la *Malacologie d'Aix-les-Bains*, les figures 1 à 8 de la planche 3 se rapprochent beaucoup de notre espèce.

Cette forme se trouve plus abondamment et nettement caractérisée dans le bassin de la Seine, notamment à Troyes, dans plusieurs bras du fleuve. Elle y prend, comme dans l'affluent de la Saône, la place de l'*Unio Batavus*.

29. **Unio amnicus** Ziegler, in sched. ; Rossm. Icon. 3, p. 31, f. 212 ; Schmidt, Bull. nat. Mosc.

1840, p. 431; Küster, Gatt. Unio, p. 99, t. 27, f. 2; Drouët, Nayad. 2, t. 5, f. 2; Bourg., Mal. Aix, t. 3, f. 10, 11, 12; *Unio Labacensis* C. Pfeiffer, in sched.; Schmidt, loc. cit. p. 440.

Hab. Aix-les-Bains, ruisseau au-dessous de la ville (*Blanc*); Froideval, près Belfort (*Morlet*); la Valouse (*Charpy*).

Des types nombreux et authentiques nous ont été envoyés par Rossmæssler, Parreyss, Brusina, et par le muséum de Vienne; tous proviennent du bassin du Danube, où l'espèce est abondamment répandue, notamment dans les ruisseaux de Rosenbach (Carniole) : ces derniers étiquetés de la main même de Ziegler. Nous trouvons une grande conformité entre nos spécimens et ceux de la Laibach.

L'*Unio Labacensis* C. Pfeiff., dont nous avons des échantillons que nous croyons certains (Parreyss), est évidemment synonyme.

·30. **Unio redactus.**

C. minima, ovalis, ventricosula, supra arcuata, infra sæpe subretusa, postice in rostrum breve obtusum desinens, solida, olivacea vel pallide castanea; nates tumidulæ, prominulæ, undato-plicatæ; ligamentum breve, corneum; dens brevis, truncatus, denticulatus; lamella breviuscula, cultellata. — Long. 35-40; alt. 20; diam. 16 mill.

Hab. le Sevron, à Marboz (*Charpy*); le ruisseau de Borne : Jura (*Wattebled*); l'Albane, à Belleneuve, près Dijon; Vieux-Bois, près Saint-Amour (*Charpy*).

Coquille très petite, ovale, assez ventrue, solide,

olivâtre ou d'un brun pâle ; bord supérieur faiblement arqué ; bord inférieur rectiligne ou subrétus vers son milieu; côté antérieur très court; côté postérieur peu allongé, terminé par un rostre court, obtus, de même hauteur que le bord antérieur ; sommets renflés, prominules, plissés-ondulés, teintés de rougeâtre ; ligament court, couleur de corne claire ; dent courte, en crête élevée, tronquée au sommet, finement denticulée ; lamelle assez courte, mince, cultelliforme ; callus marginal un peu épaissi ; nacre d'un blanc bleuâtre.

Cette espèce, qui semble assez répandue dans les ruisseaux du Jura, est bien caractérisée par sa petite taille, son test un peu épais, ventru, son rostre court et arrondi, de même hauteur que le bord antérieur, en sorte que les deux bords antérieur et postérieur forment deux courbes équipollentes. Il y a de l'analogie entre notre espèce et l'*Unio gangrenosus*, dont elle tient ici la place, mais nous inclinons à considérer ce dernier comme particulier au bassin du Danube. On ne peut pas l'assimiler davantage, et encore moins, à l'*Unio amnicus* qui s'en distingue aisément par sa forme plus arquée, moins ventrue, par son rostre atténué-courbé, et sa taille plus forte.

Férussac a-t-il établi son *Unio nanus* sur de jeunes individus de cette espèce, ou sur des spécimens d'une taille exceptionnellement réduite?... Les types de Férussac n'ayant pas été retrouvés, ni dans sa collection ni dans celle de Lamarck, et personne ne possédant sur cette forme hypothétique des notions certaines, nous ne saurions rien

ajouter qui puisse éclairer la question. Lamarck lui attribue 15 à 16 millimètres de longueur et dit qu'elle habite la Franche-Comté. Notre espèce ne mesure pas moins de 35 millimètres, et nous déclarons qu'en France nous n'avons jamais vu un *Unio* adulte de 16 millimètres de longueur !

31. **Anodonta cygnea** Linné, Syst. nat. ed. 10, 1, p. 706 (*Mytilus*); Drap. Hist. moll., t. 11, f. 6, t. 12, f. 1 ; Gras, Moll. Isère, t. 6, f. 7 ; C. Pfeiffer, Naturg. Moll., 1, t. 6, f. 4 ; *Anod. Cellensis* Rossm. Icon. f. 280 (!) ; Küster, Gatt. Anod. t. 1, f. 1-2, t. 5. f. 2 ; Dupuy, Hist. moll. t. 16, f. 14 ; Brot, Nayad. Lém. t. 3, f. 1 ; *Anod. sulcata* Lam. ; *Anod. macrostena* Serv. ; *Anod. Locardi* Bourg.

Var. **arenaria**. Coquille plus allongée, à bords à peu près parallèles, l'inférieur plus ou moins droit (*Mya arenaria* Schrœt. Flussconch., t. 2, f. 1 ; *Anod. Cellensis* C. Pfeiff. l. c. 1, t. 6, f. 1 ; Drouët, l. c. t. 2).

Var. **rostrata**. Coquille plus allongée, moins haute, fragile, à rostre long, obtusément tronqué (Brot, Nayad. Lém. t. 4, f. 1).

Var. **dilatata**. Coquille plus petite, plus comprimée, à crête dorsale dilatée (Brot, l. c. t. 6, f. 4).

Var. **intermedia**. Coquille plus petite, plus comprimée, faiblement arquée inférieurement (*Anod. intermedia* Lam. ; *Anod. oblonga* Millet, Mém. soc. Angers, 1833, t. 12, f. 1 ; Dup. l. c. t. 18, f. 13).

Var. **Charpyi**. Coquille moyenne ou assez petite,

finement sillonnée, à rostre aigu, courbé (*Anod. Charpyi* Dup. in. sched.).

Var. **ventricosa**. Coquille grande, allongée, ventrue, à bord inférieur souvent sinué (Dup. l. c. t. 16, f. 13; *Anod. cygnea* var. *cordata* Rossm. f. 970-971).

Hab. tout le bassin du Rhône, depuis Sion jusqu'aux bouches du delta, et les petits fleuves côtiers, des Pyrénées aux Alpes-Maritimes.

Localités principales : l'étang du Petit-Rhône, entre Sion et Martigny (*de Charpentier*); le lac de Bret, près Vevey (*de Charpentier*); fossés des fortifications, à Genève (*Brot; de Mortillet*) ; l'étang Rieu, à Malagnou (*Brot*) ; la losne de Neyron (*Redon*) ; le lac de la Rochette (*de Mortillet*); le lac d'Hières (*Redon*) ; le lac de Paladru (*musée de Grenoble*) ; les marais de Sassenage (*idem*).

La Saône et ses affluents, le Doubs, l'Ouche, l'Albane, l'Oucherotte, la Lauve, le Menthon ; les lacs de Chambly ; le canal de Bourgogne.

Les losnes et les eaux tranquilles du Rhône, au-dessous de Lyon (*Redon*) ; le Rhône, à Beaucaire (*Clément*), à Tarascon (*muséum de Marseille*), à Arles (*Terver*).

Le Vistre, à Nimes (*Clément*) ; l'Hérault, à Saint-Martin (*Dubrueil*) ; la Mosson, à Montpellier (*Viguier*); l'Aude, à Carcassonne; la Tet, à Perpignan (*Bucquoy*) ; le vieux Tech, à Argelès-sur-mer (*Bucquoy*); l'Argens, à Lestel (*muséum de Marseille*).

La variété *rostrata* se trouve dans l'étang de Céligny, près Genève (*Brot*); la var. *dilatata*, dans

les marais du haut Rhône : Vernayaz! (*Brot*) ; la var. *Charpyi*, dans le Drugeon (*Charpy*) et les lacs de Chambly (*Berlier*) ; les var. *arenaria*, *intermedia*, et *ventricosa*, sont disséminées çà et là.

L'*Anodonta cygnea* conserve, dans toute l'étendue du bassin, ses caractères spécifiques et ne subit, en résumé, que des modifications peu profondes, bien qu'assez variées. Toutefois, dans la zone méditerranéenne, le test se raccourcit et tend à se dilater dans le sens de la hauteur : il est facile de le constater sur les sujets pêchés depuis Tarascon jusqu'à l'embouchure du Rhône, et dans l'Argens. Dans le surplus du bassin, surtout vers le nord, la forme est plus allongée. Les deux extrêmes, sous ce rapport, sont dans l'étang de Céligny, près Genève (forme très allongée, rostrée), et dans le canal Saint-Louis (forme raccourcie, élevée).

Il est reconnu et admis que les *Anod. cygnea* de Linné et *Anod. Cellensis* de Gmelin sont synonymes. Le type de Linné est à Londres, dans la collection de la Société Linnéenne, et Hanley affirme qu'il est convenablement reproduit par la figure 280 de l'*Iconographie*, à laquelle on peut ajouter les dessins donnés par Draparnaud, C. Pfeiffer, Küster, Brot et plusieurs autres.

Nous avons eu l'occasion, sur les bords de la Saône, d'observer les premières phases de la vie de cette espèce. Après avoir quitté la forme larvaire (*glochidium*) et la vie parasitaire sur les poissons, aux écailles et aux nageoires desquels ils restent fixés pendant quelque temps, les jeunes *Anodonta* abandonnent leur substratum, descendent au fond

de l'eau et rampent sur la vase. Les plus petites coquilles rencontrées par nous à l'état libre mesurent 10 millimètres de longueur sur 5 à 6 de hauteur. Leur test est mince, fragile, translucide, uniformément grisâtre, très comprimé. Un peu plus tard, lorsqu'elles atteignent de 25 à 30 millimètres, le test est toujours très comprimé, mais il s'est accru dans le sens de la hauteur; la crête dorsale a pris un développement sensible : sous l'angle postéro-dorsal, le test mesure 20 millimètres de haut ; l'angle antéro-dorsal est aussi bien accusé. Ces jeunes individus habitent la vase molle des bords des rivières, où ils se maintiennent tant que les circonstances favorables à leur croissance le permettent.

32. **Anodonta maxima** Schrœter, Gesch. Flussconch. p. 159, t. 1, f. 1 (*Musculus*); *Anod. cygnea* Rossm. t. 342; Küst. t. 15; Drouët, Nayad. I, t. 1; Brot, Nayad. Lém. t. 1; *Anod. pammegala* Bourg.

Var. **rostrata** Brot, Nayad. Lém. t. 2, f. 1-2; *Anod. gallica* Bourg.

Hab. le littoral du lac Léman, devant les marais de Villeneuve (*de Charpentier; Brot*); l'embouchure du Rhône dans le lac (*de Mortillet*); les étangs des bords de la Saône.

Bien que cette espèce paraisse assez commune dans le lac Léman, sur les points indiqués, il est assez rare de l'y rencontrer bien adulte et dans son complet développement. Souvent aussi elle s'allonge, sans prendre beaucoup de hauteur : tel est le cas de la variété *rostrata* (Brot). Mais tous les

exemplaires ont les sommets, et même la région ombonale, largement teintés d'un rouge intense, comme l'*Anod. Pictetiana*. Quelques beaux spécimens ont été pêchés dans plusieurs étangs de la vallée de la Saône.

Cette espèce, la plus grande d'Europe et qui affectionne les étangs d'une certaine étendue, est caractérisée, entre autres, par la dilatation et la convexité du bord palléal, et par la coloration rubigineuse des sommets. On lui a donné, le plus souvent, le nom d'*Anod. cygnea*, que l'on s'accorde à considérer comme espèce distincte. Quoi qu'il en soit de cette question, cette forme est anciennement connue, puisque Schrœter, dès 1779, en a fait mention et en a donné une bonne figure.

Les plus beaux individus que nous connaissions vivent dans les grands étangs des environs de Troyes et près de Leipzig.

33. **Anodonta Arelatensis** Jacquemin, Guide du voyageur à Arles, p. 125; *Anod. ovalis* Requien, in sched.; Potiez et Michaud, Gal. mus. Douai, II, p. 145.

C. regulariter ovali-elliptica, compressula, postice in rostrum æquilatum rotundatum producta, tenuis, pallide viridi-luteola, irregulariter plicato-sulcata, rugosa; nates retusæ, plicatulæ; area convexula, vix conspicua; crista humilis, fere nulla; ligamentum tenue, lineare; lamina tenuis, linearis; sinus elongatus; impressiones superficiales; margarita tenuis, plicata, candido-cærulea, supra lividula. — Long. 83; alt. 49; diam. 25 mill.

Hab. l'étang de Meyranne, près Arles (*Jacque-*

min) ; les rivières des environs d'Arles (*Requien ; Terver*).

Coquille dont le profil représente un ovale d'une parfaite régularité, que l'on peut reproduire exactement avec les mesures de longueur et hauteur, en traçant géométriquement la figure elliptique indiquée par elles. Le test est mince et rendu très rugueux par les plis et les sillons nombreux qui traversent irrégulièrement la surface et qui sont également visibles à l'intérieur. L'épiderme est vert-jaunâtre ou gris-jaunâtre ; écusson faiblement indiqué par les arêtes dorsales qui sont à peine apparentes; crête dorsale presque nulle, de même que l'angle postéro-dorsal à peine indiqué ; sommets très déprimés.

Nous pensons qu'il y a lieu de conserver cette espèce, caractérisée par sa forme régulièrement elliptique. Jacquemin en a donné, dans le *Guide du voyageur à Arles*, une diagnose à laquelle il faut recourir : il lui attribue trois ou quatre pouces de longueur, dimension qui correspond bien à notre description. Un bon type figure au muséum de Douai, sous le nom d'*A. ovalis* (Requien, *in sched.*), nom sous lequel Potiez et Michaud l'ont inscrit dans leur catalogue, et nous en possédons deux spécimens adultes et bien caractérisés, venant de Terver et de Requien.

Nous croyons que Dupuy n'a pas connu le type de Jacquemin. Il décrit et figure, sous le nom d'*A. Arelatensis*, une espèce qui nous semble appartenir à un autre groupe, et que Requien (*in sched.*) avait appelée *A. abbreviata*. Par suite l'*A.*

Arelatensis est une des rares espèces du bassin qui n'ait point encore été figurée.

34. **Anodonta tenella** Held, in sched.; Küster, p. 63, t. 9, f. 5; Drouët, Union. Ital. p. 90.

Hab. les marais de Chamousset, au confluent de l'Arc et de l'Isère (*Charpy*).

Les spécimens qui nous ont été envoyés par M. Charpy peuvent être rapportés à l'*A. tenella* : en tous cas c'est la forme dont ils se rapprochent le plus. Nous possédons des types authentiques de cette espèce, découverte par Held, en Bavière, près de Wasserbourg, et qui a été bien décrite et figurée par Küster.

Avec elle se termine la nomenclature des formes de ce bassin se rattachant au groupe de l'*Anodonta cygnea*.

35. **Anodonta Pictetiana** Mortillet, in sched.; Brot, Nayad. Lém. p. 45, t. 8, f. 1, 2.

C. ovali-subtrigona, compressiuscula, supra arcuato-angulosa, antice attenuata, postice dilatata, in rostrum breve truncato-surrectum producta, solidula, striatula, nitidula, olivaceo-rufescens ad nates rubra; nates depressæ, undato-plicatæ; crista dilatata, late triangularis, supra angulosa; ligamentum fere obtectum; laminula linearis; margarita albo-cærulescens, antice incrassata. — Long. 100-110; alt. 64-67; diam. 30-33 mill.

Hab. les bords du lac Léman, devant Villeneuve, et l'embouchure du Rhône dans le lac (*de Mortillet; Brot*), avec l'*Anod. maxima*.

Coquille ovalaire-ailée, assez comprimée ou faiblement convexe vers le centre, mince et cepen-

dant assez solide, luisante vers le centre, bien que finement et régulièrement striée ; sur les bords inférieur et postérieur les stries d'accroissement prennent l'aspect de sillons lamelleux ; d'un olivâtre mêlé de brun pâle, rougeâtre aux sommets et même sur la région ombonale ; bord supérieur très arqué-anguleux par suite de l'élévation de la crête dorsale ; côté postérieur terminé par un rostre relevé, tronqué ; sommets déprimés, largement plissés-ondulés, rougeâtres ; crête dorsale élevée, formant un triangle isocèle dont le côté gauche est rectiligne, et dont le côté droit est légèrement concave, inégalement sillonnée, plissée, comprimée ; ligament mince, entièrement couvert à sa partie postérieure ; laminule subrectiligne, linéaire, faiblement épaissie en arrière ; sinus lancéolé, peu accusé ; impressions très superficielles ; nacre mince, d'un bleuâtre-pâle, un peu épaissie et blanchâtre antérieurement.

Chez les jeunes, la crête dorsale, encore plus développée que chez les adultes, forme un triangle dont le sommet est saillant ; le ligament est entièrement recouvert ; la coloration est plus pâle.

Ainsi limitée, l'*Anod. Pictetiana* est une bonne espèce, pourvue de caractères assez tranchés, parmi lesquels on peut signaler la dilatation de la crête dorsale, la sculpture de la région ombonale, enfin la direction ascendante du rostre. Ces caractères se retrouvent sur tous les sujets observés, depuis le jeune âge jusqu'aux adultes de grande dimension. Elle ne peut être confondue avec aucune autre forme de la région : ni avec l'*Anod.*

lacuum, qui est plus allongé, plus ventru, moins élevé; ni avec l'*Anod. tumida*, moins allongé, dépourvu de crête acuminée, et dont le rostre n'est pas tronqué ni relevé. Elle aurait plutôt quelques points de contact avec l'*Anod. glabra* (Ziegler), du bassin du Danube, dont elle se différencie d'ailleurs aisément.

Il est assez singulier de voir cette espèce cantonnée à l'extrémité orientale du lac Léman, aux abords de l'embouchure du Rhône et devant Villeneuve : en dehors de cette station, on ne la rencontre plus. — On la retrouve dans le lac de Morat, près de Sallavaux (*de Charpentier*), avec une coloration un peu différente.

36. **Anodonta lacuum** Bourguignat, in sched.; Locard, Prodr. p. 282; *Anod. anatina* var. *elongata* Brot, Nayad. Lém. t. 6, f. 1; *A. Pictetiana* var. *elongata* Brot, l. c. t. 8, f. 3.

C. oblongo-elongata, ventricosa, supra arcuato-angulosa, infra demum arcuata, antice brevis, attenuata, postice in rostrum attenuato-truncatum prolongata, solidula, ad oras striato-squamosa, cæterum læviuscula, nitidula, pallide castanea vel lutescens ad nates rubiginosa; nates tumidulæ, parce plicatulæ (sæpius erosæ); crista elongata, prominula, angulosa; laminula linearis, rectiuscula, postice evanescens; impressiones superficiales; margarita albo-cærulescens. — Long. 100-110; alt. 55; diam. 30-35 mill.

Hab. l'étang de Saint-Paul, au-dessus d'Evian (*de Mortillet; Blanchet*); le lac Léman, aux Pierrettes près Ouchy (*Brot*).

Coquille oblongue-allongée, maximum de convexité central et un peu oblique, solide bien que

peu épaisse, presque lisse et luisante vers le centre, striée-squameuse sur les bords, d'un brun pâle mêlé de tons jaunâtres, rubigineuse à la partie supéro-postérieure ; bord supérieur arqué-anguleux, bord inférieur convexe à sa terminaison ; côté antérieur court, atténué ; côté postérieur allongé, un peu dilaté sous l'angle postéro-dorsal, terminé par un rostre atténué, tronqué, faiblement relevé ; sommets très en avant, à peine proéminents, plissés-ondulés, le plus souvent excoriés ; crête plus ou moins accentuée, allongée, striée, anguleuse, limitée inférieurement par une arête obsolète, concave ; ligament allongé ; laminule un peu sinueuse antérieurement, puis rectiligne, oblique, presque effacée à sa terminaison ; impressions superficielles ; nacre d'un blanc bleuâtre, un peu épaissie à la partie inféro-antérieure, irisée postérieurement.

Les jeunes sont d'un cendré-jaunâtre pâle ; l'angle de la crête et la dilatation du bord inférieur à l'origine du rostre font ressortir par leur accentuation, encore mieux que chez les adultes, la forme dilatée du test sous l'angle postéro-dorsal.

En somme, espèce bien caractérisée par sa forme allongée, obliquement ventrue, son rostre faiblement ascendant, tronqué, et par la dilatation du bord inférieur dans l'axe de l'angle dorsal.

Elle a été bien figurée par Brot, dans les *Nayades du bassin du Léman*, planche 8, figure 3, et planche 6, figure 1. Nos correspondants nous l'ont adressée comme variété de l'*Anod. Pictetiana* ou

de l'*Anod. anatina* : c'est une espèce parfaitement distincte. Elle aurait plutôt quelques rapports avec les *A. latissima* et *A. platyrhyncha* Kokeil.

37. **Anodonta tumida** Küster, Gatt. Anod. p. 48, t. 11, f. 1-2.

C. ovata, tumida, supra arcuata, infra rectiuscula, postice in rostrum breviusculum obtusatum producta, solidula, sulcato-rugosa, præsertim ad rostrum squamoso-imbricata, cinereo-luteola, brunneo-zonatula; nates depressulæ, plicatulæ (sæpius erosæ), albidæ; crista humilis; ligamentum breviusculum; laminula breviuscula; sinus parce incisus, lanceolatus; margarita pallide cærulescens. — Long. 80-90; alt. 50-55; diam. 28-30 mill.

Hab. le lac Léman, aux Pierrettes près Ouchy (*de Charpentier; Küster*); le lac de Bret (*de Charpentier*); la losne Bêchevelin, à Lyon (*Redon*).

Coquille ovalaire, souvent vaguement subrhomboïde, plus ou moins convexe, quelquefois un peu ventrue, assez solide, striée-sillonnée avec des stries d'accroissement assez espacées, comme imbriquées, assez rugueuse, largement décortiquée mais peu profondément, d'un cendré mêlé de jaunâtre, avec des zonules brunâtres formées par les stries d'accroissement; bord supérieur arqué; bord inférieur presque rectiligne; côté postérieur peu allongé, terminé par un rostre assez court, obtus; sommets à peine prominules, faiblement plissés, presque toujours érodés (érosion qui s'étend souvent sur la région dorsale), blanchâtres; crête peu développée, non anguleuse; ligament assez court; laminule assez courte; sinus peu marqué, lancéolé; facettes petites; impressions superficielles; nacre

d'un bleu pâle, teintée de rosâtre et de blanchâtre.

Les jeunes sont minces, d'un jaune pâle teinté de vert sur les arêtes dorsales formant comme des rayons ; les sommets sont déjà dépouillés de l'épiderme et du cortex ; la région ombonale, de l'épiderme. La crête dorsale est très haute, acuminée-anguleuse ; elle s'émousse en avançant en âge, et chez les adultes elle s'abaisse et n'est plus acuminée, le bord supérieur devenant simplement convexe.

Nous avons sous les yeux deux individus-types de la collection Küster, pêchés dans le lac Léman entre Lausanne et Morges, et sur lesquels notre description est prise.

Ainsi qu'il est aisé de s'en rendre compte, l'un des caractères principaux consiste en ce que le test est faiblement tuméfié à la région postéro-dorsale, depuis les sommets jusqu'à l'extrémité du rostre, à la hauteur des arêtes dorsales. Mais cet aspect varie beaucoup, et quelquefois la coquille est simplement convexe. Un caractère plus stable est fourni par les stries d'accroissement de la même partie, lesquelles sont profondes, en sorte que chaque période d'accroissement est indiquée par une lame imbriquée et détachée de la suivante. Toute la région postéro-dorsale et la crête sont, par suite, très rugueuses. Le bord inférieur est faiblement dilaté à sa terminaison, au point où il se relève vers l'extrémité du rostre, un peu en arrière de la base d'une perpendiculaire abaissée sous l'angle postéro-dorsal, ce qui donne au test un aspect confusément rhomboïdal ou en losange.

Chez l'un des types de Küster, la nacre est peu brillante, et en l'examinant sous la loupe on s'aperçoit qu'elle est très finement granuleuse.

D'après les communications de M. Redon, quelques spécimens ont été pêchés à Lyon, dans la losne Bêchevelin, au milieu de nombreux exemplaires d'*Anod. cygnea*. — La même espèce se retrouve dans le lac de Neuchatel, baie d'Auvernier (*Godet*).

Les spécimens provenant de l'ancien *Fossé-Vert*, à son débouché dans le lac, constituent une variété plus ventrue que le type, plus lisse et plus luisante; leur coloration, mélée de vert et de jaune, avec quelques rayons verts, est aussi un peu distincte. Quelques exemplaires présentent même un phénomène assez particulier: on croirait voir deux variétés différentes emboîtées l'une dans l'autre. Mais si l'on examine le jeune âge du type et celui de cette variété, on s'aperçoit qu'ils sont identiques et qu'ils appartiennent à une même espèce. Nous partageons donc la manière de voir de M. Brot, et nous admettons que les uns sont des *A. tumida* qui ont pris leur entier développement dans des conditions très favorables, — les autres, des Anodontes ayant passé la première partie de leur existence dans un milieu moins favorable, et l'ayant continuée dans des conditions meilleures. (Voyez: Brot, loc. cit., p. 42, pl. 7, fig. 1, 2).

38. **Anodonta ventricosa** C. Pfeiffer, Naturg. deutsch. Moll. 2, p. 30, t. 3, f. 1-6; *Anod. pisci-*

nalis var. *major* Brot, Nayad. Lém., p. 47, t. 5, f. 1.

Hab. un étang, près de la tuilerie Grobet, à Ferney (*Brot*) ; les dérivations de l'Ouche, à Varanges (*Berlier*).

Les types de l'*Anod. ventricosa*, de C. Pfeiffer, nous ont été adressés par Rossmæssler : ce sont des spécimens provenant d'un étang de Klein-Tauschwitz, près d'Altenbourg (bassin de l'Elbe), en tout conformes au type original de l'auteur, venant de Cassel, et aux figures qu'il en a données. On sait d'ailleurs que cette espèce n'appartient pas au groupe de l'*Anod. cygnea*, mais bien à celui de l'*Anod. piscinalis*, qui n'en est, pour ainsi dire, que le diminutif.

Or la seule divergence qui existe entre les spécimens du bassin du Rhône et ceux du bassin de l'Elbe ou du Rhin, consiste dans la coloration de l'épiderme qui se trouve être un peu plus clair à Ferney, un peu plus brun à Varanges. Pour le surplus des caractères, tirés de la forme, de l'épaisseur, de la nacre, il y a concordance : les sujets de l'Ouche s'adaptent à la figure 3 (planche 3) de C. Pfeiffer, et ceux de Ferney à la figure 4 (planche 3) du même auteur.

39. **Anodonta piscinalis** Nilsson, Moll. Suec. p. 116 ; Rossm. Icon. 1, f. 261 ; Küster, Gatt. Anod. t. 3, f. 4, 5 ; Drouët, Etud. Nayad. t. 5, f. 1.

Hab. la Saône, à Auxonne (*Wattebled*) ; le Vistre à Nîmes (*Clément*) ; le Lez, à Montpellier (*Dubrueil*).

Cette espèce paraît rare dans notre champ d'é-

tudes; dans les nombreux envois qui nous ont été adressés et dans les collections que nous avons examinées, nous n'avons jamais rencontré que quelques exemplaires disséminés, mais bien caractérisés. Nous avons reçu de M. Westerlund des types authentiques venant d'Œrtofla, en Scanie, auxquels nos échantillons de la Saône et du Vistre se réfèrent exactement. Rossmæssler nous a aussi fourni de bons types provenant des dérivations de l'Elbe, près de Dresde.

L'*Anod. piscinalis* est plutôt une espèce des fleuves qui se déversent dans la mer du Nord: c'est sans doute par les canaux qui relient la Saône au Rhin et à la Marne qu'elle a pénétré dans le bassin du Rhône.

40. **Anodonta littoralis.**

C. magna, ovato-elongata, ventricosa, supra infraque rectiuscula, antice late semicircularis, postice in rostrum attenuato-truncatum producta, tenuis, nitida, brunneo-olivacea, ad nates rubiginosa; nates tumidæ; crista humilis; laminula rectiuscula; impressiones superficiales; margarita albida pallide cærulescens. — Long. 110-120; alt. 60-70; diam. 40-45 mill.

Hab. les graus d'Argelès-sur-mer, aux embouchures du Tech et de la Massane (*Bucquoy; Debeaux*).

Coquille grande, ovale-allongée, très ventrue, mince; épiderme luisant vers le centre et les sommets, finement strié-squameux sur les bords, d'un brun mêlé de tons olivâtres, quelquefois obscurément rayonné de verdâtre, rubigineux aux sommets; bords supérieur et inférieur à peu près

droits et parallèles ; bord antérieur assez développé, largement semicirculaire ; côté postérieur terminé par un rostre atténué, nettement tronqué ; sommets largement renflés, prominules ; crête dorsale peu développée, déprimée ; écusson allongé ; ligament peu saillant ; laminule rectiligne, allongée ; impressions superficielles, celles des muscles d'attache du sac viscéral visibles ; nacre mince, d'un blanc teinté de bleuâtre pâle, assez brillante.

Massot et la plupart des conchyliologistes des Pyrénées-Orientales ont désigné cette espèce sous le nom d'*Anod. ventricosa* qui ne peut lui convenir. On ne peut non plus la confondre avec l'*Anod. piscinalis*, dont elle semble tenir la place. M. Debeaux et M. Pépratx pensent que cette coquille, très répandue dans les étangs saumâtres du littoral du Roussillon (*graus*), est caractéristique pour la région. Le fait est qu'elle est pourvue d'un faciès particulier et de caractères suffisamment distincts pour l'élever au rang que nous lui assignons.

41. **Anodonta formosa** Drouët, Journ. conch. ann. 1888, p. 109.

C. intermedia, late ovalis, plus minusve convexa vel ventricosula, aliquando compressula, supra arcuato-angulata, infra arcuata, antice late semicircularis, postice in rostrum breve truncatulum producta, ad oras parce sulcatula, cæterum læviuscula, nitidula, cinereo-fuscula vel olivacea obsolete radiata, ad limbum luteola, ad nates rubiginosa, tenuis ; nates depressulæ, vix plicatulæ ; crista prominula, late triangularis, fusca ; laminula linearis ; impressiones superficiales; margarita lactea, pallide cærulescens. — Long. 105 ; alt 65-70 ; diam. 28-38 mill.

Hab. les losnes du Rhône, à Arles (*Fréou ;*

Terver) ; les délaissés du Rhône, près de Saint-Vallier (*Chaper*) ; le Gard ou Gardon (*Clément*).

Coquille de moyenne grandeur, largement ovalaire, fort variable comme convexité, tantôt subcomprimée, le plus souvent légèrement renflée ou même ventrue au centre, mince, légèrement sillonnée sur les bords antérieur et inférieur, lisse et luisante sur le surplus ; épiderme d'un cendré brunâtre ou olivâtre, jaunâtre vers la périphérie, faiblement rayonné, plus sombre sur la crête, largement teinté de rubigineux sur les sommets ; bord supérieur fortement arqué-anguleux, l'inférieur doucement arqué, formant une courbe régulière ; bord antérieur largement semicirculaire ; côté postérieur peu allongé, dilaté sous l'angle postéro-dorsal, terminé par un rostre court, faiblement tronqué ou obtus ; sommets au tiers de la longueur totale, tantôt déprimés, tantôt légèrement tuméfiés, à peine plissés-ondulés vers les crochets qui sont très petits ; crête assez prominule-anguleuse, formant un triangle isocèle à large base ; écusson bien délimité par des arêtes de teinte sombre, presque noire ; ligament court ; laminule formant un très mince bourrelet linéaire, terminé par une faible troncature ; facettes minimes ; impressions très superficielles, les antérieures allongées ; nacre blanchâtre, teintée de bleuâtre pâle, irisée, brillante.

Les jeunes ont la crête dorsale élevée, très acuminée, les sommets déprimés et déjà largement teintés de rubigineux.

En somme, l'*Anod. formosa*, agréablement co-

loré, très brillant, est l'un des types les plus élégants du bassin du Rhône et de la zone circaméditerranéenne. La convexité des valves est fort variable, comme le démontrent les mesures diamétrales données ci-dessus ; la longueur et la hauteur sont plus constantes. Ainsi que nous l'avons dit, le rostre est court, la crête dorsale développée, le bord inférieur arqué, en sorte que certains exemplaires, légèrement comprimés, avec les sommets au tiers de la longueur, tendent à la forme subcirculaire. L'espèce semble tenir ici la place de l'*Anod. piscinalis*.

42. **Anodonta subponderosa** Dupuy, Cat. Gall. test. n° 29 ; Hist. moll. p. 607, t. 17, f. 14.

Hab. la Mosson, au pont de Villeneuve, près Montpellier (*Dubrueil*).

De très beaux exemplaires ont été pêchés dans la Mosson. Ils figurent, dans la collection de Dubrueil, actuellement à la faculté des sciences de Montpellier, sous le vocable d'*Anod. incrassata*, reproduit par ses derniers catalogues. Confrontés avec les types mêmes de Dupuy, ces spécimens ne laissent aucun doute sur l'espèce à laquelle ils appartiennent.

43. **Anodonta Rossmaessleriana** Dupuy, Ess. moll. Gers, p. 74; Dup. Hist. moll. p. 608, t. 18, f. 14; Drouët, Nayad. I, 7, p. 6.

Hab. la Loue, près de Chay (*Wattebled*) ; la Tille, affluent de la Saône, à Champdôtre et à Pons (*Wattebled*) ; la Saône (*Marchant*) ; le Menthon (*de Fréminville*) ; le canal, près d'Arles (*Terver ;*

Fréou); le Rhône, à Tarascon (*muséum de Marseille*).

Les exemplaires les plus conformes aux types du sud-ouest, que nous tenons de Dupuy, sont ceux provenant de la Loue (affluent du Doubs), du Rhône, et du canal d'Arles à Bouc. Les autres présentent de légères divergences de forme, mais si peu importantes qu'elles ne touchent pas à la structure générale de l'espèce. Chez tous la taille varie peu, de 90 à 110 millimètres de longueur, avec un diamètre de 30 à 35 millimètres. Ceux du Menthon (Ain) ont les arêtes teintées de vert.

44. **Anodonta tremula** Drouët, Journ. conch. ann. 1888, p. 109.

C. mediocris, ovalis, convexa, supra plus minusve arcuata, antice late semicircularis, postice in rostrum breve attenuato-truncatum producta, crassiuscula, solida, læviuscula, olivacea sæpe obsolete viridi-radiata; nates depressæ, plicatulæ; crista plus minusve elata; laminula breviuscula; margarita polychroa. — Long. 90-100; alt. 50-55, diam. 25-30 mill.

Hab. la Saône, à Auxonne (*Wattebled*), à Charrey (*de Charrey*), à Seurre (*Miot*); la Brizotte à Auxonne (*Wattebled*); la Lauve, à Ruffey-sous-Beaune (*Miot*).

Coquille de moyenne grandeur, ovale ou ovalaire, convexe, quelquefois faiblement comprimée, d'une épaisseur variable, le plus souvent solide et assez épaisse pour sa taille, faiblement sillonnée vers la périphérie, assez lisse et luisante sur le surplus; épiderme olivâtre teinté de brun clair, souvent traversé par des rayons verts peu apparents;

bord supérieur plus ou moins arqué, quelquefois doucement infléchi, quelquefois arqué-anguleux ; bord inférieur faiblement arqué ; bord antérieur largement arrondi ; côté postérieur se terminant par un rostre peu allongé, atténué, plus ou moins tronqué ; sommets déprimés, à peine plissés ; crête variable, quelquefois un peu élevée, le plus souvent assez déprimée ; laminule assez courte, faiblement arquée, formant un bourrelet assez fort, terminé par un sinus bien accentué ; impressions antérieures bien visibles ; nacre d'un blanc bleuâtre ou jaunâtre, souvent parsemée de taches livides, assez épaisse antérieurement.

Les jeunes sont très minces, d'un vert pâle ou jaunâtre, lisses, très luisants, avec la crête très comprimée et formant un angle saillant.

Cette espèce, abondante dans la partie moyenne du cours de la Saône, est extrêmement variable ; avec sa crête dorsale plus ou moins développée, son test d'une épaisseur moyenne, il est assez difficile de lui assigner un caractère saillant. Sa taille moyenne, sa coloration sans fixité, ne la signalent pas davantage à l'attention. C'est une de ces formes vulgaires et inconstantes qui sont très embarrassantes pour le naturaliste. Elle semble tenir ici la place occupée, dans le bassin de la Garonne, par l'*Anod. Rossmæssleriana*.

45. **Anodonta Gougetana** Ogérien, Rev. zool. 1861, p. 115, t. 3 et 4; Hist. nat. Jura, 3, p. 550, f. 206-208.

Hab. les canaux de la saline de Montmorot :

Jura (*Ogérien*); le Solvan, petite rivière qui passe derrière l'hôpital de Lons-le-Saulnier, vers le bureau d'octroi et jusqu'au-dessous du cimetière (*Charpy*); les mares de la Loue, à Montbarrey: Jura (*Wattebled*); les environs de Genève (*Brot*).

Il existe une bonne description de cette espèce dans la *Revue de zoologie,* année 1861, et dans l'*Histoire naturelle du Jura* du F. Ogérien. Les figures sont également bonnes.

Animal petit, proportionnellement à sa coquille, ovale allongé, d'un gris clair un peu jaunâtre; manteau mince, d'un jaune d'ambre sur les bords, d'un gris clair près des branchies; papilles postérieures brunes; branchies extérieures d'un brun clair, présentant à la surface une sorte de tissage formé de fines lignes perpendiculairement croisées; pied petit, d'un jaune orangé fortement coloré (*Ogérien*).

Espèce très variable dans ses contours, comparable à une réduction de l'*A. Dupuyi* ou de l'*A. subponderosa*. Les exemplaires des environs de Genève concordent assez bien avec les types du Solvan; ceux des mares de la Loue, affluent du Doubs, sont plus minces. On a pêché dans le lac de Bret entre Lausanne et Vevey (*de Charpentier*) des sujets qui peuvent s'y rapporter pour la forme, mais dont la coloration est d'un cendré jaunâtre, tandis que dans les eaux du Jura l'espèce a un épiderme d'un brun sombre ou noirâtre.

Nous tenons les types, provenant des localités d'origine, du Fr. Ogérien et de M. Charpy.

46. **Anodonta anatinella** Stabile, Moll. Lug.

p. 61 ; Drouët, Union. Ital. p. 112 ; *Anod. Idrina* Kobelt, Icon. f. 1157 (?).

Hab. le lac d'Annecy, à Annecy (*de Mortillet*) ; le lac de Genève, de Coppet à Genève (*de Mortillet*).

Les échantillons du lac d'Annecy sont plus épais que les types provenant des lacs italiens ; mais pour les autres caractères, ils cadrent suffisamment avec eux. Certains exemplaires sont assez comprimés, avec le rostre largement tronqué. L'espèce doit être très abondante aux abords d'Annecy, d'où M. de Mortillet nous en a adressé de nombreux exemplaires.

47. **Anodonta subluxata** Küster, Gatt. Anod. p. 52, t. 13, f. 1, 2, 3.

Hab. la Basse, aux environs de Perpignan (*Bucquoy* ; *Debeaux*) ; la Mouge, à Laizé (*musée de Mâcon*).

Après avoir longtemps hésité, nous avons fini par penser que cette Anodonte des environs de Perpignan doit être rattachée à l'*Anod. subluxata*. A la vérité, le test est un peu plus épais que celui des types provenant de l'Altmühl, en Bavière ; mais le profil est exactement le même, c'est-à-dire que nos spécimens (comme ceux de Küster), pourvus d'une partie antérieure courte et bien arrondie, atteignent leur maximum de hauteur un peu en arrière des sommets, pendant que le rostre, assez allongé, s'atténue sensiblement. En résumé, nos échantillons sont assez fidèlement rendus par la figure 3 de la planche 13 de la monographie de Küster.

Même remarque pour ceux de la Mouge.

48. **Anodonta convexa** Drouët, Journ. conch. ann. 1888, p. 110.

C. minor, ovalis, convexa, supra arcuata, antice late semicircularis, postice in rostrum breve attenuato-truncatulum producta, tenuis, sulcatula, olivacea; nates depressæ, plicatulæ; umbones tumidi; crista subelata; laminula breviuscula; truncatura minor; sinus exiguus; impressiones superficiales; margarita pallide cærulescens, irina, nitida. — Long. 63-73; alt. 40-44; diam. 20-26 mill.

Hab. la Saône, à Charrey (Côte-d'Or).

Coquille petite, ovalaire, plus ou moins convexe, mince, faiblement et irrégulièrement sillonnée, olivâtre ou d'un brun verdâtre pâle; bord supérieur arqué, souvent à peine anguleux chez les adultes; bord inférieur subrectiligne ou faiblement convexe; bord antérieur semicirculaire; côté postérieur peu allongé, terminé par un rostre court, atténué, à peine tronqué; sommets déprimés, faiblement ridés, grisâtres, le plus souvent dénudés; région ombonale bien convexe; crête plus ou moins développée, s'abaissant sensiblement avec l'âge; laminule assez courte, linéaire, terminée par une troncature petite et un sinus raccourci; impressions très superficielles; nacre d'un bleuâtre pâle, irisée, brillante.

Les jeunes, très lisses, très luisants, d'un jaunâtre pâle, avec la crête verdâtre et bien développée, ont les valves plus convexes que ne les ont, en général, les jeunes des autres espèces. Dans l'âge moyen, la base de la crête et les arêtes laté-

rales sont indiquées par trois larges rayons verts.

Des séries assez nombreuses, de tous les âges, ont été pêchées dans la Saône : tous les individus sont de taille relativement petite, les plus grands ne dépassant pas 73 millimètres de longueur ; la convexité des valves est variable ; la crête est plus ou moins développée : chez les adultes, elle s'abaisse sensiblement et le bord supérieur est à peine anguleux.

La seule espèce à laquelle celle-ci pourrait être comparée est l'*Anod. tumida.* Mais la taille de l'*Anod. convexa* est moindre, son test est plus mince ; en outre, il y a chez la première une forme confusément rhomboïdale que l'on ne rencontre jamais chez la seconde, qui est purement ovalaire.

49. **Anodonta nycterina** Bourguignat, in sched. ; *Anod. anatina* Drouët, Etud. Nayad. 1, t. 4, f. 1.

Hab. les environs d'Arles (*Requien*).

Espèce qui semble peu répandue dans ce bassin. Deux spécimens recueillis près d'Arles et faisant partie, l'un de notre collection, l'autre du musée de Mâcon, paraissent devoir s'y rapporter. Il est vraisemblable que l'on rencontrera cette forme dans la vallée de la Saône.

50. **Anodonta abbreviata** ; *Anod. anatina* var. *abbreviata* Brot, Nayad. Lém. t. 6, f. 2 ; *Anod. anatina* Küst. Gatt. Anod. t. 14, f. 3, 4 ; Brot, Nayad. Lém. t. 5, f. 2 ; *Anod. Frayssii* Requien in sched.

C. ovato-subtriangularis, tumidula, supra arcuato-angulata, antice attenuata, postice in rostrum breve attenuato-obtusum producta, solidula, striato-rugosa, sæpe squamoso-imbricata, cinereo-luteola; nates depressæ; crista elata, late triangularis; laminula brevis, ascendens; margarita pallide cærulescens. — Long. 55-65; alt. 35-40; diam. 21-24 mill.

Hab. le lac Léman, de Coppet à Genève (*de Mortillet*); les bords du lac Léman dans les ports et endroits un peu abrités (*Brot*); le lac d'Annecy, à Albigny (*de Mortillet*); le lac d'Annecy, près d'Annecy (*Charpy*); le Rhône, à Arles (*Repellin; Requien*).

Coquille de taille réduite, ovale, confusément triangulaire, convexe ou un peu renflée obliquement à la partie supéro-postérieure, mince, assez solide, irrégulièrement sillonnée-plissée, très rugueuse à la partie postéro-dorsale par suite des lames imbriquées formées par les stries d'accroissement; épiderme d'un cendré mêlé de jaunâtre, ou d'un brun pâle, avec une large teinte rubigineuse à la région postéro-dorsale; stries d'accroissement formant des zonules plus foncées; bord supérieur fortement arqué, anguleux; bord inférieur à peu près droit; côté antérieur atténué, court; côté postérieur peu allongé, terminé par un rostre assez court, atténué-obtus; sommets déprimés ou à peine prominules, finement plissés, le plus souvent largement excoriés; crête assez élevée, formant un triangle isocèle à large base; écusson et arêtes peu marqués, à peine distincts; ligament mince, assez court; laminule courte, sous forme d'un mince filet obliquement rectiligne; tronca-

ture minime; sinus lancéolé ; impressions superficielles ; nacre d'un bleuâtre pâle, reproduisant en partie les inégalités de la face externe.

Les jeunes, d'un cendré teinté de jaune pâle, ont la crête dorsale très développée, le rostre très court ; bien que translucide, le test est déjà assez résistant, et les stries d'accroissement, mal soudées, forment des lames imbriquées bien accusées.

Cette espèce est très abondante dans le lac Léman ; nous en avons reçu des séries nombreuses tant de M. Brot que de M. de Mortillet, dont les annotations précises nous permettent de résumer ainsi leurs observations.

Sur les bords du lac à fond vaseux, aux endroits abrités, les sujets se développant librement et normalement atteignent leur taille maximum (Brot, op. cit., pl. 5, fig. 2).

Dans les localités exposées aux vagues, et dans une eau légèrement courante, les spécimens sont moins développés, plutôt allongés, rugueux.

Dans les ports et endroits un peu abrités, sur un fond de galets avec très peu de vase, le rostre se raccourcit sensiblement et prend même un aspect tronqué (Brot, op. cit., pl. 6, fig. 2; Küster, op. cit., pl. 14, fig. 3,4) ; l'animal a été gêné dans son développement et dans cet état, certains spécimens rappellent l'*Anod. truncata* (Kutschig) de la Kerka (Dalmatie).

Dans le lac d'Annecy, sur un fond sablonneux, les spécimens se développent normalement, ils sont moins rugueux et ont l'épiderme luisant. Non

loin d'Annecy, ils deviennent raccourcis-triangulaires.

En somme, l'*Anod. abbreviata* semble être une réduction de l'*Anod. tumida* ; c'est une espèce valable, qui ne peut être confondue avec l'*Anod. anatina*, moins grand et de forme plus allongée, lancéolée.

51. **Anodonta anatina** Linné (*Mytilus*) Syst. nat. ed. x, I, p. 706; Rossm. Icon. f. 417 ; Stabile, Conch. Lug. t. 2, f. 69; Hanley, Linn. conch. p. 144, t. 2, f. 1.

Hab. la Loue (*Wattebled*); les ruisseaux à Saint-Amour (*Charpy*) ; la Brizotte, à Auxonne (*Wattebled*).

S'il est vrai, comme le veut Mœrch (*Synopsis molluscorum Daniæ*, p. 89), que le type linnéen soit représenté par la figure 417 de l'*Iconographie*, c'est bien cette espèce que l'on rencontre communément dans les localités indiquées ci-dessus. Toutefois Hanley, qui a étudié la collection même de Linné (*Ipsa Linnei conchylia*), est moins affirmatif : il incline à penser que l'exemplaire original de la collection de l'auteur du *Systema naturæ* est un jeune *Anodonta complanata* Ziegler, et la figure qu'il en donne dans son livre (planche 2, figure 1) peut, en effet, se rapporter à cette dernière espèce qui est très commune en Suède. Provisoirement, et sans rien préjuger sur le fond même de la question qui ne peut être résolue que *de visu*, nous adoptons l'opinion de Mœrch qui est celle de la généralité des malacologistes, et nous prenons pour

type de l'*Anodonta anatina* la figure citée de l'*Iconographie*, tout en constatant qu'il n'existe pas, au sujet de cette espèce de Linné, une complète certitude.

52. **Anodonta fallax** Colbeau, Ann. soc. mal. Belg. vol. 1, 1865, p. 35, et vol. 3, ann. 1868, t. 3, f. 3; *Anod. oviformis* Clessin, Gatt. Anod. p. 88, t. 26, f. 5.

C. ovali-oblonga, subcompressa, supra arcuata, infra rectiuscula, antice brevissima, postice in rostrum attenuato-obtusum producta, tenuis, sulcato-striata, rugosula, pallide brunnea ; nates depressæ, late erosæ ; crista vix prominula ; area indistincta ; laminula tenuis, linearis ; impressiones sæpe glareolæ ; margarita dilute cærulescens, sæpe carneo-tincta. — Long. 70; alt. 40 ; diam. 20 mill.

Hab. le lac Léman, de Coppet à Genève (*de Mortillet*).

Coquille ovalaire - oblongue, subcomprimée, mince, assez solide, fortement sillonnée par les stries d'accroissement, avec des stries plus fines dans les intervalles, assez rugueuse ; épiderme d'un bleuâtre pâle antérieurement et inférieurement, plus pâle sur le rostre ; bord supérieur doucement arqué, l'inférieur subrectiligne ; côté antérieur très court ; côté postérieur terminé par un rostre légèrement atténué, à peine tronqué ou obtus ; sommets déprimés, largement excoriés ; crête allongée, peu élevée, non anguleuse, rugueuse ; écusson et arêtes oblitérés ; ligament mince ; laminule très tenue, réduite à un mince filet faiblement arqué ; sinus plus ou moins allongé ; troncature petite ; impressions bien marquées, souvent granuleuses et ru-

gueuses par suite d'excroissances; nacre d'un blanc teinté de bleuâtre pâle et de couleur de chair, souvent parsemée de taches livides.

On voit, par la description qui précède, combien cette espèce se rapproche de l'*A. exulcerata* Villa. Elle en diffère cependant en ce que son bord supérieur est doucement arqué, tandis que son bord antérieur, plus atténué, est extrêmement court. Mais chez l'une comme chez l'autre, le phénomène de l'érosion est très intense et s'exerce sur toute la partie supérieure des valves.

L'*A. psammita* Bourg. (*Mal. du lac des Quatre-Cantons*, p. 58, pl. 4, fig. 1, 2, 3), bien que plus petit, paraît aussi s'en rapprocher.

Quant à l'*A. oviformis* Cless., il est évidemment synonyme. M. Clessin nous a adressé ses types provenant du lac de Constance qui ne laissent aucun doute à cet égard.

Les figures citées de Colbeau et de M. Clessin sont également satisfaisantes. Jusqu'ici, cette espèce n'a été rencontrée que rarement dans le lac Léman : quelques individus isolés, disséminés çà et là, ont été recueillis au milieu des *A. abbreviata* qui y pullulent.

53. **Anodonta amnica** Drouët, Journ. conch. ann. 1888, p. 110.

C. minor, oblongo-subrhombea, tumida, supra infraque arcuata, postice in rostrum attenuato-truncatum producta, tenuis, nitidula, griseo-lutescens vel pallide castanea ; nates vix prominulæ, parce plicatulæ, pallide cinereæ ; crista elongata, angulosa ; laminula linearis ; sinus elongatus ; marga-

rita albo-cærulescens. — Long. 63-70 ; alt. 35-38 ; diam. 23-25 mill.

Hab. l'Amance, la Vingeanne, la Tille, affluents de la Saône.

Coquille petite, oblongue-subrhomboïde, renflée, mince, faiblement sillonnée vers les bords, lisse et luisante sur le surplus, d'un gris-jaunâtre teinté de vert sur le rostre ou d'un brunâtre pâle ; bord supérieur arqué-anguleux ; bord inférieur en partie rectiligne, faiblement dilaté à la terminaison ; côté antérieur faiblement atténué ; côté postérieur assez long, terminé par un rostre atténué, tronqué ; sommets arrondis, légèrement prominules, faiblement plissés, d'un gris clair ; crête allongée, anguleuse ; écusson peu marqué ; laminule rectiligne-linéaire, terminée par un sinus allongé ; impressions antérieures bien marquées ; nacre d'un bleuâtre pâle, blanchâtre antérieurement.

Les jeunes ont la crête dorsale bien anguleuse, la nacre très brillante, et les plis des sommets mieux marqués que chez les adultes.

Très remarquable par la convexité médiane et prolongée des valves qui lui donne un aspect ventru, par son épiderme luisant, d'un gris mêlé de jaune et de vert, et par sa forme subrhomboïde, l'*Anod. amnica* est l'une des espèces les plus élégantes et les mieux caractérisées de la région. Elle ne peut être confondue avec l'*Anod. anatina* (tel que nous l'adoptons), qui est plus comprimé, moins lisse, et d'une coloration différente.

Semble propre aux petits affluents de la rive droite de la Saône supérieure.

54. **Anodonta parvula** Drouët, Etud. Nayad. I, 2, p. 9, t. 4, f. 2; *Anodonta coarctata* Potiez et Michaud, Gal. mus. Douai, II, p. 142, t. 55, f. 2; Dupuy, Hist. moll. t. 20, f. 21; Kobelt, Icon. f. 1659; *Anod. Potiezi*, Bourg.

C. ovali-coarctata, convexo-compressula, supra arcuato-angulosa, infra subretusa, antice rotundata, postice late truncata, tenuis, fragilis, rugoso-striata, postice squamoso-lamellosa, nitidula, brunneo-virescens; nates depressulæ, parce plicatulæ, rubiginosæ; ligamentum convexum; crista tectiformis, subelevata, angulata; laminula simplicissima, vix conspicua; impressiones exiguæ; margarita tenuis, cærulea, nitida. — Long. 55; alt. 35; diam. 18 mill.

Hab. les eaux courantes de la Franche-Comté (*Potiez* et *Michaud*); ruisseaux, à Saint-Julien (*Charpy*); ruisseaux du Jura (*Marchant*); l'Albane, petit affluent de la Saône, près Pontailler.

Nous avons examiné le type même de Potiez et Michaud, conservé au musée de Douai, et c'est sur cet exemplaire que nous avons rédigé la diagnose qui précède. C'est une coquille à crête dorsale élevée, à rostre largement tronqué, à bord inférieur légèrement rétus. Mais ses dimensions sont supérieures à celles assignées par ces auteurs, qui ne lui donnent que 25 à 30 millimètres de longueur, sur 15 à 20 de hauteur, et 10 à 12 de diamètre. Le type du musée de Douai mesure 55 millimètres de longueur, et nous n'avons pas vu cette espèce descendre au-dessous de 45 millimètres.

Ces auteurs disent que cette coquille leur paraît une variété de l'*Anodonta anatina*. Nous trouvons qu'elle en est distincte, par sa forme arquée,

par sa crête plus élevée, par la sinuosité du bord inférieur, et surtout par la forme du rostre qui n'est pas atténué, mais largement tronqué ou obtus, caractères qui n'existent pas chez l'*Anodonta anatina*.

55. **Anodonta dorsuosa** Drouët, Journ. conch. 1881, p. 30; *Pseudanodonta Locardi* Coutagne in sched.; Locard, Prodr. p. 357; *Pseudanodonta Ararisana* Cout. in sched.; Loc. Prodr. p. 359.

C. oblongo-elongata, oblique convexo-dorsuosa, supra arcuato-declivis, infra rectiuscula, late hians, postice in rostrum breviusculum obtusatum producta, tenuis, nitidissima sub lente subtilissime striato-radiatula, olivacea vel virescens; nates tumidulæ obsolete subtuberculosæ; crista humilis; ligamentum longum, obtectum; cardo sub natibus flexuoso-subdenticulatus; margarita cærulea, pallide carneo-zonata, sæpe lividula. — Long. 75-85; alt. 38-45; diam. 23-26 mill.

Hab. la Saône, à Auxonne, Charrey, Saint-Jean-de-Losne, Seurre, etc.

Coquille oblongue-allongée, convexe-voûtée surtout à la partie supérieure et dorsale, depuis les sommets jusqu'à l'extrémité du rostre, de manière à donner au test un aspect obliquement gibbeux et à former vers le centre une légère dépression oblique; épiderme olivâtre ou verdâtre, plus ou moins lisse, très luisant, inégalement sillonné, offrant, lorsqu'il est examiné sous la loupe, des petites stries très fines, très serrées, alignées en rayons obliques (particularité qui se retrouve chez la plupart des espèces de ce groupe); valves très baillantes inférieurement dans leur moitié antérieure; ligament allongé, le plus souvent recou-

vert; crête peu élevée, quelquefois obtusément anguleuse, souvent à bord arqué non anguleux; charnière présentant sous les sommets des traces de denticulation rudimentaire (analogue à celle des *Microcondylus*, quoique moins prononcée), sous la forme d'une légère denticule adnée qui donne à cette partie de la charnière un aspect flexueux; impression palléale à peine visible; mais sous les crochets, près de la dent rudimentaire, on découvre plusieurs petites impressions sous-ombonales, de forme arrondie; nacre peu brillante, d'un bleuâtre pâle avec des zones couleur de chair, souvent livide vers les sommets; sa surface présente des inégalités correspondant à celles de la surface externe.

Les jeunes sont moins comprimés que ceux des autres espèces; ils ont les sommets ornés de tubercules (particularité que l'on observe également sur les jeunes de l'*Anodonta Normandi*); avec l'âge, ces tubercules s'atrophient en partie, et il faut une certaine attention pour en retrouver les traces chez les adultes où l'on ne découvre le plus souvent que des plis irréguliers, assez grossiers ou obsolètes.

Cette espèce, qui fait partie d'un groupe pour lequel quelques naturalistes ont adopté le sous-genre *Pseudanodonta* Bourg., ne peut être comparée qu'à l'*Anodonta elongata* ou à l'*Anodonta Normandi*; mais on l'en distinguera facilement à sa taille plus grande, surtout à sa forme plus convexe et à sa voussure caractéristique.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I

Fig. 1. *Unio cristulatus ;* rivière de Lamalou (Hérault).
Fig. 2. *Unio redactus ;* ruisseau de Borne (Jura).
Fig. 3. *Anodonta littoralis;* grau d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). — (Coquille de taille moyenne).
Fig. 4. *Unio badiellus ;* canal du lac d'Annecy, entre Annecy et Crans.
Fig. 5. *Unio suborbicularis ;* la Brizotte, à Auxonne.

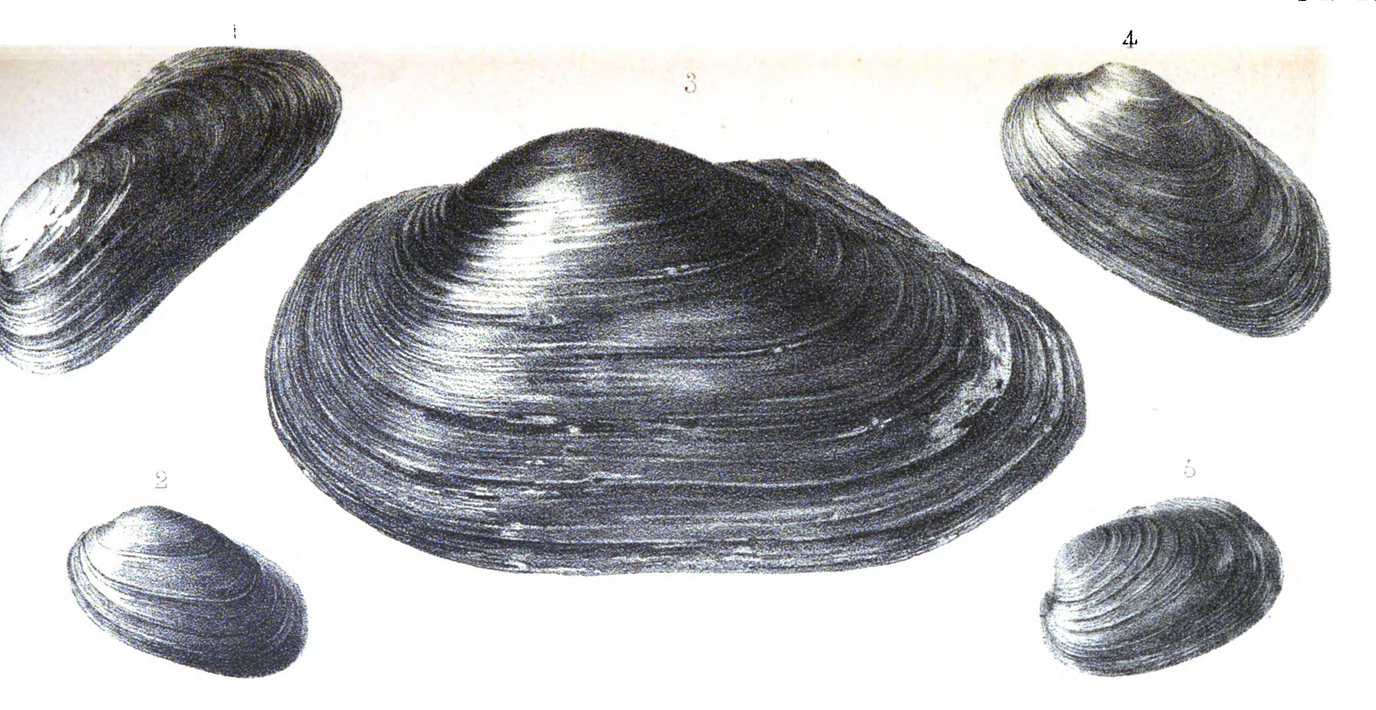
Planche II

Fig. 1. *Unio Charpyi ;* marais de Chamousset.
Fig. 2. *Unio lacustris ;* lac du Bourget.
Fig. 3. *Anodonta formosa ;* losnes du Rhône, à Arles.
Fig. 4. *Anodonta amnica ;* la Tille (Côte-d'Or).
Fig. 5. *Unio crassulus ;* la Saône.

Planche III

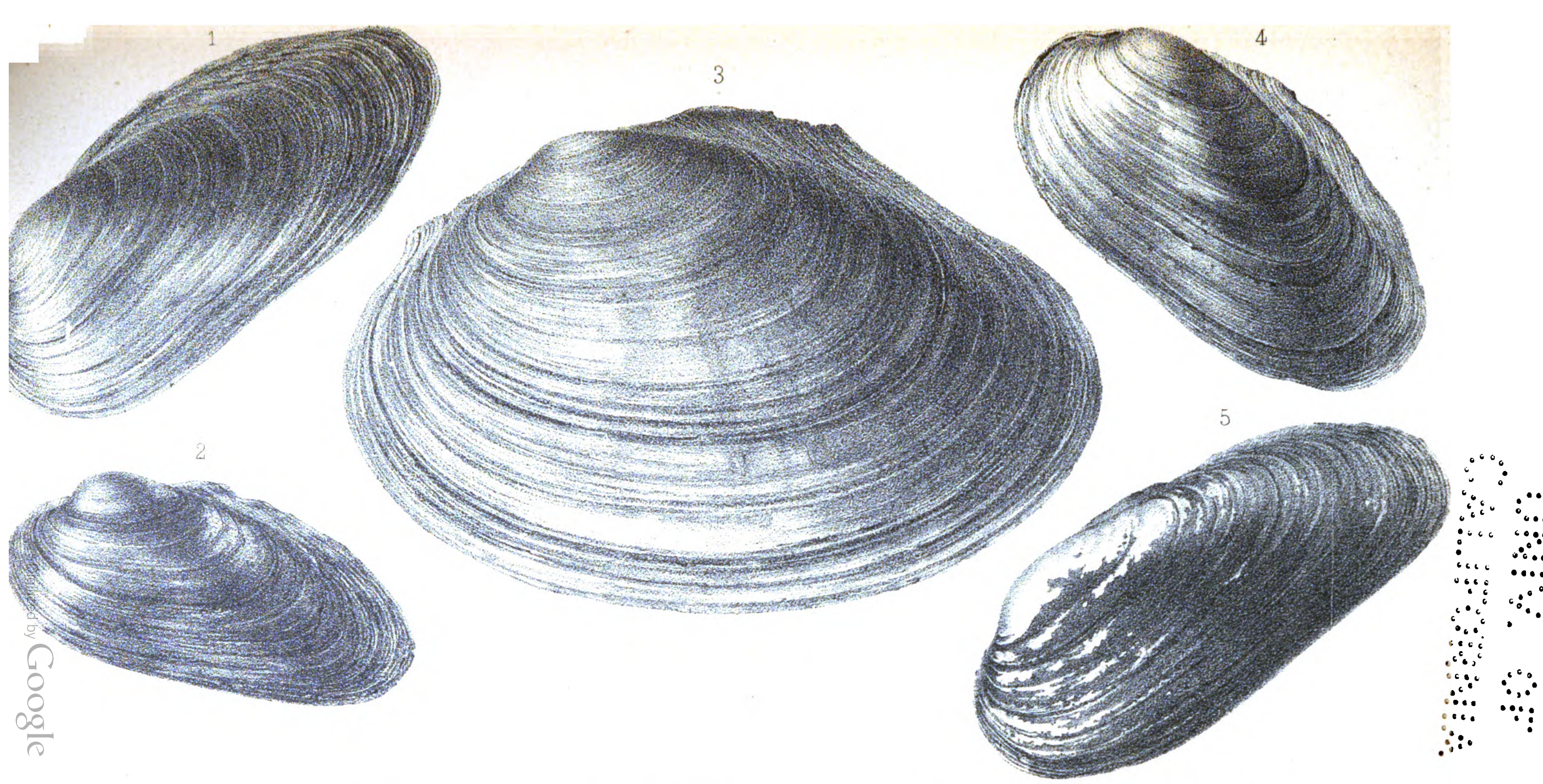
Fig. 1. *Anodonta convexa ;* la Saône.
Fig. 2. *Anodonta dorsuosa ;* la Saône.
Fig. 3. *Anodonta tremula ;* la Saône.
Fig. 4, 5, 6, 7. *Anodonta cygnea* (jeunes).

Pl. 1.

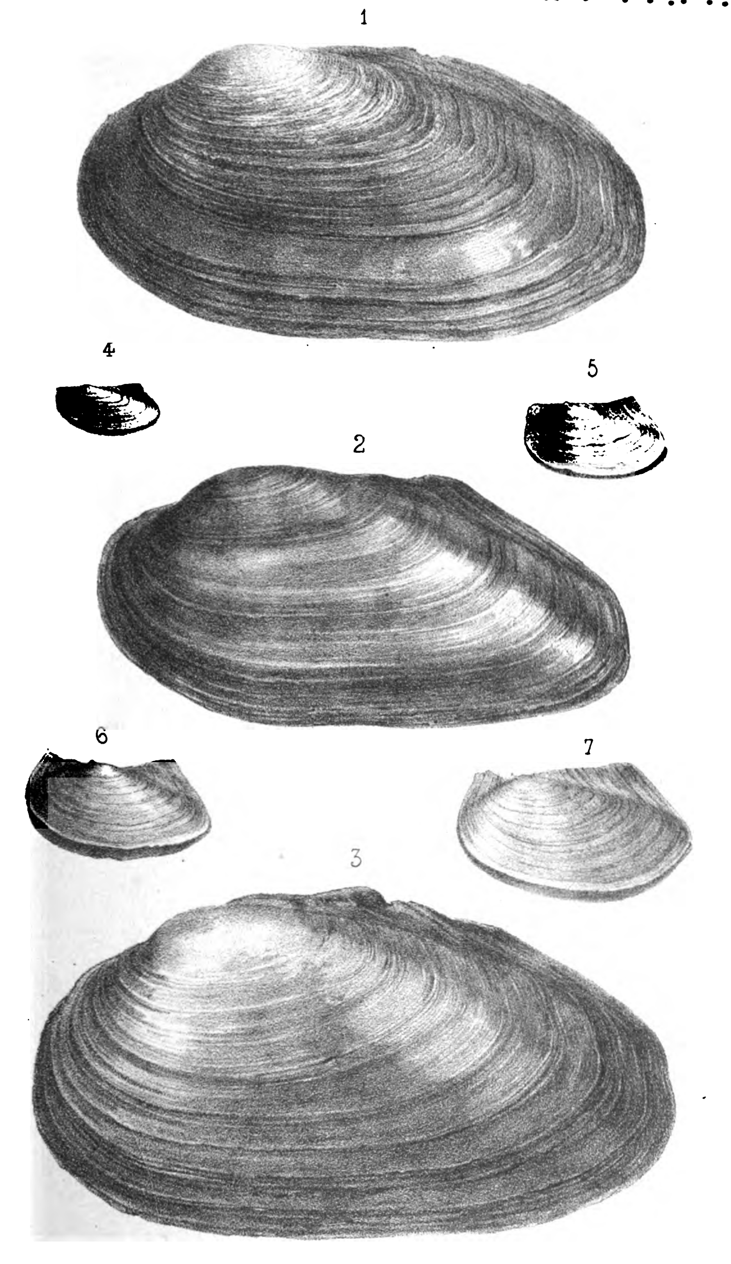


1. Unio cristulatus, 2. Unio redactus. 3. Anodonta littoralis. 4. Unio badiellus, 5. Unio suborbicularis.

Pl. 2.



" o Charpyi, 2. Unio lacustris, 3. Anodonta formosa. 4. Anodonta amnica. 5. Unio crassulus.



1. Anodonta convexa. 2, Anodonta dorsuosa. 3. Anodonta tremula.

4, 5, 6, 7. Anodonta cygnea, *(très jeunes individus.)*

LOUIS BERTRAND

ET

LE ROMANTISME

A DIJON

PAR HENRI CHABEUF

LOUIS BERTRAND
ET LE ROMANTISME
A DIJON

INTRODUCTION

Il pourra sembler que c'est beaucoup d'un livre entier pour une figure littéraire aussi effacée que Louis Bertrand, peut-être aussi nous reprochera-t-on d'être entré dans des détails bien minutieux, d'avoir étudié au microscope un épisode secondaire du mouvement romantique en province. Notre réponse sera d'abord, qu'écrivant pour les *Mémoires de l'Académie de Dijon*, nous avons voulu avant tout faire une œuvre d'histoire locale, ensuite que l'on se plaît aujourd'hui à ces détails intimes de famille, d'éducation et de fortune, à ces faits minuscules, à ces citations de noms et de dates qui font revivre un homme dans son vrai milieu. Est-ce simple curiosité des petites choses ? Il y a sans doute de cela, mais ce goût du détail prend naissance dans une idée juste en soi. « Chacun sait combien le mouvement « de la pensée est capricieux, combien les asso-

« ciations d'idées sont puissantes ; chacun sait « que la circonstance la plus frivole, l'objet le « plus insignifiant peuvent réveiller soudaine- « ment dans l'intelligence toute une série d'idées, « éclairer tout à coup une série de tableaux qui « seraient restés peut-être à jamais dans l'ombre « sans ce signal dont nous n'avons pas le secret. « C'est la connaissance de ce fait qui nous rend « si attentifs à toutes les circonstances de la vie « des grandes intelligences, qui nous fait tour- « ner et retourner d'un œil curieux tous les objets « qui leur ont appartenu. »

Ainsi écrivait Doudan, il y a bien des années (1), et sa sagacité devinait tout ce que, pour attein-dre par les dehors à l'homme intérieur, on peut demander au détail et à l'anecdote; il faut *se documenter*, dirait-on d'un seul mot dans le langage du jour. Mais le détail ne s'élève à la dignité de document pour la littérature et l'histoire, qu'à la condition d'une certitude rigoureuse. « Il n'y a pas pour un biographe deux manières « d'être exact, » écrivait Sainte-Beuve à Darimon, en lui demandant un renseignement précis sur l'hôtel où logeait Proudhon à ses premiers voyages à Paris (2).

Sans doute cet esprit ténu que fut Louis Bertrand n'est pas une de *ces grandes Intelli-*

gences dont parle Doudan et nous sommes moins encore un Sainte-Beuve, mais les lois de l'exactitude sont les mêmes pour tous. D'ailleurs sans trop vouloir grandir l'auteur du *Gaspard de la Nuit*, il nous a semblé rencontrer en lui quelque chose qui passe l'ordinaire. En faire un précurseur paraîtrait excessif, et cependant notre époque éprise de la justesse impeccable de l'expression ne doit-elle pas un souvenir au jeune écrivain à peine entrevu par ses contemporains, mais que sut distinguer une élite et dont les pages légères offrent précisément cette forme condensée, cette netteté, ce rythme du langage qu'une école contemporaine a érigés en dogmes? Aussi Stéphane Mallarmé a-t-il pu saluer en lui un frère aîné des Parnassiens d'aujourd'hui (3).

Que si enfin nous avons étudié l'homme dans son œuvre comme dans sa vie, ce n'a point été dans la pensée de dire mieux et plus que Sainte-Beuve, mais pour être complet; et en effet le portrait littéraire nous semble avoir été tracé d'un trait définitif dès 1842, par l'auteur des Lundis.

Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or), Mai 1888.

I

Jacques-Napoléon-Louis Bertrand naquit le 20 avril 1807 (4), à Ceva, alors sous-préfecture du département français de Montenotte, aujourd'hui de la province italienne de Coni. Par sa famille paternelle il était lorrain d'origine, car son aïeul Denis-Claude Bertrand, marchand à Sorcy (Meuse), y avait épousé, le 14 février 1763, Charlotte-Elisabeth Noël, et le père de Louis, Georges, né à Sorcy (5), le 22 juillet 1768, fut le quatrième de neuf enfants dont deux moururent en bas âge. Ses fils ont fait quelque peu de légende en racontant de leur père que, destiné à l'état ecclésiastique, il s'était échappé du séminaire, en 1792, pour se faire soldat (6); sans nous demander s'il y avait encore des séminaires ouverts en 1792, nous constaterons seulement qu'à cette date Georges Bertrand servait comme engagé volontaire du 7 mai 1785, dans le régiment des dragons d'Orléans, devenu le 16e de l'arme. Sa première campagne fut le camp réuni sous les murs de Rennes, en 1788, à l'occasion des troubles de Bretagne, et le 1er novembre 1791, il était fait brigadier-fourrier.

Ainsi au début des guerres de la Révolution, Georges Bertrand était déjà un vétéran et un meilleur soldat sans doute qu'un volontaire de la veille. De 1792 à 1798, il fit constamment campagne aux armées du Rhin, de Rhin et Moselle, du Nord, de Sambre et Meuse, et parvint au grade d'adjudant le 21 juin 1796 — 3 messidor an V. On a raconté dans la famille que Georges Bertrand fut longtemps prisonnier en Allemagne et même sur les pontons anglais où il aurait pris le germe des infirmités dont il souffrit cruellement dans les dernières années de sa vie, légende encore! Mais si les états de services, communiqués par M. le ministre de la guerre, ne laissent aucune place à cette prétendue captivité, nous y trouvons, ce qui est plus honorable assurément, trois blessures graves reçues à l'ennemi (7), auxquelles il dut d'être incorporé, le 3 mai 1798 — 14 floréal an VI — comme maréchal-des-logis dans la compagnie de gendarmerie de la Côte-d'Or avec résidence à Montbard (8). C'est là que le 16 septembre suivant — 30 fructidor an VI — il épousa Marie-Jeanne Rémond, née à Montbard le 23 février 1779, de Nicolas Rémond et de Marie-Claude Drouhin. A cette date, Denis-Claude Bertrand était lui-même maréchal-des-logis de gendarmerie à Saulieu (9), où vivaient aussi un de ses parents, Jean-Louis Bertrand et une sœur mariée à Claude Seguin, aubergiste. Le 9 mars 1800 — 18 ventôse an VIII — naissait à Montbard Denise-Claudine-Marie, dite Georgette Bertrand, et sa mère mourait trois mois après, le 16 juin — 27 prairial.

Le 17 juin 1805 — 28 prairial an XIII — Georges Bertrand était envoyé comme lieutenant de gendarmerie à Ceva ; l'ancienne Ceba qui s'élève sur la rive droite du Tanaro, à 109 kilomètres de Turin, au seuil des Alpes Liguriennes, était et est encore une simple sous-préfecture de six mille habitants, mais comme la plupart des villes même secondaires d'Italie, bien pourvue d'établissements publics importants. Ce fut autrefois la capitale d'un marquisat puissant et la voie ferrée de Turin à Gênes passe en tunnel sous l'ancien château des seigneurs, dont la ville a pris délibérément les armes — *fascé d'or et de sable de six pièces sommé d'une couronne de marquis.* — C'est à Ceva que le 3 juin 1806, le lieutenant Georges épousa Claire-Laure ou Laurine-Marie Davico, née le 2 août 1782, de Jacques ou Giacomo Davico, veuf depuis le 6 décembre 1798. Les Davico comptent parmi les familles les plus anciennes et les plus considérées du lieu ; Bartholomeo Davico signait aux statuts de Ceva en 1357 et Giacomo, d'abord *syndaco*, ce qui correspond au maire français, était demeuré en fonction sous la domination impériale. Il avait trois frères (10), des parents honorablement situés dans le monde, en hommes utiles et deux fils, Jean-Baptiste, directeur des postes à Turin, et un autre procureur général. Mais à tout prendre Laure Davico n'était guère plus riche que le lieutenant et leur mariage fut un mariage d'inclination ; peut-être même la famille Davico ne le vit-elle pas de bon œil, car Giacomo figure seul du nom dans l'acte célébré par Joseph Marazzani, adjoint, en présence

de Pierre Thedenat, sous-préfet de l'arrondissement, Antoine Moresti, président du tribunal civil, Louis Nicolas, capitaine commandant la gendarmerie du département, et Antoine Lefebvre, trésorier de gendarmerie à Savone. Comme son père était mort à Saulieu le 24 mars précédent, à l'âge de 74 ans, le marié n'eut à justifier que du consentement de sa mère et de l'autorisation du ministre de la guerre.

Nous avons dit que Louis Bertrand naquit le 20 avril 1807; un second fils, Jacques-Georges-Laure-Balthazard, naissait le 17 juillet 1808, et quatre ans plus tard, le 23 décembre 1812, une fille, Elisabeth ou Isabelle-Caroline, venait au monde à Spolète, chef-lieu du département de Trasimène, où le lieutenant, promu capitaine, avait été envoyé le 15 mars précédent. Ainsi le père de Louis n'a jamais tenu garnison à Rome, et les traditions de la famille nous semblent erronées une fois de plus, quand elles lui font jouer un rôle actif dans l'enlèvement du Pape, le 6 juillet 1809, puis dans sa translation en France. Mais s'il ne prit aucune part à l'assaut du Quirinal, il fit, et cela vaut mieux, la campagne de 1814 en Italie et en Savoie.

Le 3 septembre de cette même année 1814, le capitaine Bertrand était nommé commandant de la compagnie des Landes; ses fils auraient bien voulu faire de lui un de ces fidèles quand même, qui préférèrent la pauvreté au service des Bourbons; il n'en fut rien, et Georges Bertrand servit la Restauration, sinon avec enthousiasme, du moins cor-

rectement jusqu'à sa mise à la retraite par limite d'âge, le 15 décembre 1815. Il appartenait d'ailleurs à l'ancienne armée dont les rares survivants, qui avaient connu le drapeau blanc, se montrèrent moins intraitables à l'égard des Bourbons, que les hommes des levées révolutionnaires et impériales.

Georges Bertrand vint alors retrouver à Dijon sa fille Denise, que, peu après son mariage, il avait confiée à l'une de ses sœurs, Catherine, née le 15 février 1767, et veuve d'un parent de sa première femme, Narcisse Rémond ; elle habitait avec un fils et une fille rue des Godrans, n° 7. Trois autres sœurs vivaient ensemble à Dijon avec leur mère, Françoise-Marguerite, — la tante Lolotte — l'aînée de la famille, née le 30 juillet 1765, Jeanne, — la tante Tonton, d'un diminutif usité en Bourgogne et ailleurs — née le 19 juin 1772, et Françoise-Elisabeth, dite Pierrette, née le 21 août 1779, veuve sans enfants de M. Benoit Bonnard. La maison qui appartenait à celle-ci existe encore, mais modifiée, derrière le lycée, rue de Richelieu, 4, et rempart de la Miséricorde, 14 ; c'est la dernière d'une rangée de constructions élevée sur la pente intérieure de l'ancienne enceinte fortifiée (11) et un pan du talus s'est même conservé libre à la suite. La maison reçut pour un temps la famille du capitaine et on vécut petitement en commun ; tout ce monde-là, en effet, à l'exception de la veuve Bonnard qui avait quelque fortune, n'était pas riche, la vieille mère apportait sa maigre pension de veuve d'un maréchal-des-logis, et Georges sa retraite de capitaine à laquelle venait s'a-

jouter une rente servie par ses beaux-frères d'Italie. Peut-être Napoléon l'avait-il fait chevalier de la Légion d'honneur en 1815, mais on sait que le gouvernement royal ne reconnut pas les croix prodiguées pendant les Cent-Jours.

C'est dans ce milieu de gêne que le 19 mars 1816 naquit un dernier enfant, Charles-Frédéric, baptisé le lendemain en l'église cathédrale et paroissiale Saint-Bénigne ; il eut pour parrain et marraine son frère Balthazard et sa sœur Elisabeth. Deux ans après, le 11 janvier 1818, Denise Bertrand épousait M. Abel Bonnet, négociant à Dijon, né le 28 vendémiaire an V — 19 octobre 1796 — Ils habitèrent le vieux logis Royer, dont la façade sur la rue Condé, aujourd'hui de la Liberté, n° 87, est de 1721 à 1725, époque du percement de la rue nouvelle, mais qui conserve encore, sur la petite rue Porte-aux-Lions quelque chose de son aspect primitif et aussi cette jolie niche trilobée où s'abrite une vierge exquise du XIVe siècle venue intacte jusqu'à nous. Elle a seulement perdu sa parure polychrôme, dont quelques traces, d'azur semé de fleurons d'or, se devinent encore au revers du manteau (12) ; une lucarne de pierre porte la date de 1649.

La veuve Bonnard mourut le 24 septembre 1820, ayant institué ses légataires universels par son testament olographe du 31 juillet précédent, les enfants de son frère Georges, et de sa sœur, Mme Rémond, mais en nue-propriété seulement, l'usufruit demeurant à l'aînée de la famille, Françoise-Marguerite ; il fallut faire aussi la part de la mère, la

veuve Bertrand, héritière à réserve pour un quart. Elle continua à habiter la maison du rempart avec la tante Jeanne qui mourut le 6 novembre suivant. Françoise-Marguerite se chargea encore de son neveu Frédéric, qui promettait d'être — et il tint parole — une nature tout en dehors, énergique et gaie, possédée d'un perpétuel besoin de mouvement, indisciplinable, mais pleine en même temps d'affectuosité et de franchise, un de ces diables à quatre enfin nés pour être gâtés et adorés par les mères et les vieilles tantes.

Quant au ménage Bertrand, la gêne le suivit dans ses divers logements, rue Guillaume — aujourd'hui partie de la rue de la Liberté, nº 51, dans une vieille maison du xvᵉ siècle — puis rue du Champ-de-Mars, enfin rue Crébillon, nº 6, où devait mourir le capitaine, dans un logis sans profondeur, à cinq fenêtres de façade et à un seul étage surmonté de mansardes à lucarnes de pierre ; serré entre la porte ionique de l'ancien couvent des Carmes devenu la Visitation et l'hôtel de l'Académie universitaire ; c'est une maison de rapport construite au siècle dernier par les religieux. De beaux panneaux en fer et tôle forgés de style Louis XIV sont encastrés dans la ferronnerie assez vulgaire des balcons (13).

Louis et Balthazard furent envoyés comme externes au collège royal aux frais de la tante Lolotte, « la providence de la famille, » nous écrivait Frédéric, rappelant ainsi quelques mois avant sa mort ces lointains souvenirs de jeunesse. Mais Balthazard, l'esprit positif de la famille, n'acheva

pas ses études, il se destina au commerce, fit son tour de France et finit par se fixer à Versailles. Louis, au contraire, suivit le cours régulier de ses classes; le collège royal, établi rue Saint-Philibert dans les amples bâtiments élevés à la fin du XVIIe siècle pour l'hospice Sainte-Anne, avait alors pour proviseur, depuis 1813, le bibliophile Gabriel Peignot (14), en même temps inspecteur de l'imprimerie et de la librairie — c'est-à-dire censeur — dans le département. Peut-être l'excellent homme s'occupait-il moins d'administration, facile d'ailleurs, à cette époque où les circulaires ministérielles étaient rares, que de ses ouvrages de curiosité philologique ; mais si à Dijon, comme partout, l'enseignement secondaire avait sous la Restauration des allures paisibles, la sève de la jeunesse fermentait abondante et riche dans cette génération née au lendemain de la Révolution, dans le grand silence de l'Empire. Entré au collège en 1818, Louis dut entrevoir à peine ce brillant Henri Lacordaire, qui l'allait quitter en 1819 chargé de couronnes ; tous les yeux, toutes les espérances se fixaient sur cet ardent jeune homme, le disciple du vicaire Savoyard, sinon de Voltaire, dont les regards sondaient déjà les chemins divers de la vie, excepté celui qui devait être le sien. Louis put aussi rencontrer Elie-Frédéric Forey, le futur maréchal de France ; d'autres qu'attendent des destinées moins éclatantes mais distinguées encore, nous apparaissent parmi ses anciens au collège: Henri Darcy, l'ingénieur, qui dans la création des fontaines publiques de Dijon réalisera le modèle théorique et pratique du

genre, son frère Hugues, le futur sous-secrétaire d'Etat, Edmond Boissard, mort président de chambre à la cour de Dijon, Victor Ladey, doyen de la faculté de Droit, Etienne Legouz de Saint-Seine et Jules d'Andelarre que nous retrouverons plus tard, le sculpteur François Jouffroy; puis parmi ceux qui le suivent de près et parfois le dépassent, Arthur Morelet qui écrira d'une plume élégante la relation d'un voyage dans des contrées à peu près inconnues de l'Amérique septentrionale, Antoine Tenant de Latour, un poète plein de promesses et un lettré délicat, mais tout aux commencements et destiné à ne jamais sortir de la pénombre des réputations moyennes : il précédera Louis d'une année, mais ils se rencontreron en rhétorique, lui au banc des vétérans et Bertrand parmi les nouveaux. Citons encore, parmi les élèves de cette génération, les frères Rabou, Léon Viardot, Adolphe Joanne, William Belime, un brillant professeur de Droit mort jeune, Auguste Petit, président de chambre à la cour de Grenoble, sans compter beaucoup d'autres qui, dans les rangs effacés de la vie provinciale, fourniront des carrières honorables et utiles (15).

Au collège, Louis Bertrand se montra ce qu'il sera toute sa vie, silencieux, sauvage et fier; rien ne se retrouvera jamais en lui de son origine à demi italienne et aucune impression de ses premières années réchauffées au soleil de l'Apennin n'a laissé de trace dans son être moral. Qui sait pourtant si le mal dont souffrira jusqu'à la fin son âme tourmentée n'était pas comme un

regret inconscient, reflexe, de cette patrie d'enfance à peine entrevue et si bien oubliée ? N'y avait-il pas en effet quelque chose de l'exilé dans cette nature à l'excès nerveuse, dans ce caractère ombrageux, irrité de tout, et cette humeur insociable qui lui faisait fuir les jeux et la gaieté de ses camarades ne semble-t-elle pas d'un étranger condamné à vivre mêlé à une autre race d'hommes ? Peut-être aussi la nature physique est-elle déjà inquiète et l'enfant porte-t-il en lui le germe du mal qui le tuera à trente-quatre ans. Enfin comme tous les délicats et les nerveux, ne souffre-t-il pas de cette pauvreté qui sera la compagne de sa vie ? Il a du reste, les taciturnes sont souvent les mieux armés, l'esprit prompt, la riposte redoutable et dans les luttes à coups de langue entre écoliers, les rieurs sont le plus souvent de son côté ; on ne l'en aime pas moins, parce que son cœur d'enfant bien né sait racheter par d'aimables retours ses accès d'humeur noire et ses mots à l'emporte-pièce et M. Auguste Petit, qui a conservé toute sa vie le souvenir ému de son camarade, s'est porté garant de la bonté vraie de Louis Bertrand. On verra, en effet, qu'il eut le don rare de l'attrait sympathique et ne perdit jamais un ami.

Il semble avoir été dans ses classes le type de ces élèves résignés et corrects, auxquels, à défaut d'une valeur générale et moyenne, qui ne prouve pas grand'chose pour l'avenir, professeurs et camarades reconnaissent certaines facultés complètes et rares. Mais en définitive, de 1820 à 1824, de la sixième à la seconde, il n'eut pas même un ac-

cessit : qu'étaient, à vrai dire, les devoirs réguliers du collège pour ce jeune rêveur que possède déjà la passion de la pure littérature? Aussi lit-il beaucoup, et s'essaye même à de petites compositions en prose et en vers ; ce ne sera pas du temps perdu. Enfin à la rentrée de 1824 il commence sa rhétorique sous un maître hors ligne, Daveluy (16), qui, en 1822, l'année même où J.-Ph. Clairin succédait comme proviseur à Peignot devenu inspecteur d'académie, avait été nommé professeur chargé du cours, à 23 ans. On venait d'essayer en 1823, mais pour les classes supérieures seulement, la division, en usage à Paris, entre les vétérans et les nouveaux ; elle ne devait être maintenue à Dijon que pendant peu d'années, mais Louis Bertrand lui dut son plus grand succès de collège. Si en effet à la distribution du 30 août 1825 où Antoine de Latour eut le prix d'honneur des vétérans, Louis n'obtint que le second prix de discours français — le premier fut donné à Jean-Marie Tiroche d'Auxonne — l'année suivante, le 30 août 1826, il recevait le premier prix de discours français des vétérans, des mains du recteur, Nicolas Berthot (17). Pas le moindre accessit d'ailleurs, et nous reconnaissons bien là le lettré exclusif que sera Louis Bertrand. Puis nous perdons sa trace et ne savons même pas s'il fit sa philosophie, en tous cas son nom ne figure pas dans la liste des prix de 1827 ; à la vérité, la faiblesse des compositions fut telle cette année-là qu'il n'y eut pas de prix pour la dissertation française, et sans doute Bertrand n'y perdit guère, car on se le figure mal aux prises

avec un de ces lieux communs de morale si chers alors à l'Université.

II

Il sortit du collège, sans but, sans idées sur la vie et soit qu'il ait échoué, soit qu'il ait dédaigné un titre inutile à un poète, il ne fut même pas bachelier :

> Un gagne-pain quelconque, un métier de valet,
> Soulevait sur sa lèvre un rire inextinguible.

Et de fait, n'y eut-il pas du Rolla dans Louis Bertrand, moins les trois bourses d'or et la mort dans un bouge ?

Au physique, il apparaît déjà le jeune homme trop grand, maigre, brun, dont Sainte-Beuve et Victor Pavie nous feront bientôt le portrait ; il a le visage long, le nez aquilin et d'une courbe fière, la bouche railleuse et fine, les yeux vifs nettement encadrés dans l'arcade sourcilière, les cheveux noirs, la physionomie spirituelle, l'ensemble rappelle la race sculpturale à laquelle il appartient par sa mère. Sainte-Beuve, il est vrai, lui trouvera cet air un peu chafouin que Louis se donne à lui-même dans la préface du *Gaspard de la Nuit*, mais le beau profil que David d'Angers a laissé du jeune mourant ne nous montre rien qui ne soit pur comme un camée antique ; plus tard Louis laissera une barbe courte, « nazaréenne » estomper le contour aigu de son menton ; enfin, détail trop ca-

ractéristique, ses doigts décharnés, « semblables à des ossuaires (18) » se terminent en spatules recourbées d'où les ongles semblent se détacher, c'est *la main hippocratique*, un des signes du mal caché qui s'éveillera bientôt en lui. Déjà il tousse et se drape frileusement en hiver dans le grand manteau romantique.

Ses goûts sont délicats, raffinés, et sans besoin personnel de luxe, il aime les belles choses, les monuments, les tableaux, les vieux livres et le peu d'argent dont la bonne tante Lolotte lui garnit la poche passe en menus achats. Dijon était alors pour les curieux une terre bénie, d'ailleurs Louis se contente de peu et son imagination fait presque tous les frais de ses modestes trésors. Le soir venu, il se glisse chez son beau-frère Bonnet, dans cette vieille maison dont l'ombre lui plaît, pour parler ensemble de ce bric-à-brac dont ils raffolent tous les deux et madame Lacour-Bonnet se rappelle très bien ce jeune oncle aux allures un peu mystérieuses, à l'ample manteau d'hidalgo dont il s'amusait à l'envelopper ; mais sa sauvagerie ne supporte pas la présence d'étrangers. Il se plaît surtout aux livres bizarres, sur les sciences occultes, car en bon romantique qui prend au sérieux lord Byron et ses crânes humains montés en coupes, il a l'imagination macabre ; ainsi un de ses plaisirs est de crayonner dans les greniers des pendus de grandeur naturelle au charbon et à la sanguine, et il rit de son long rire silencieux aux cris d'effroi des servantes. Son beau-frère et lui colorient des images pour une lanterne magique ;

il leur est tombé sous la main une vue du Pont du Diable et Louis s'évertue à imaginer un fond et un ciel tout fantastiques « en harmonie avec le nom et le lieu. » Une autre fois c'est un enlèvement de Psyché qui se transforme en un groupe de squelettes, encore une invention de Louis bien entendu, et qui le réjouit fort (19).

Il passe la plus grande partie de son temps, libre dans sa petite mansarde de la rue Crébillon, où la fenêtre porte un plant de cette giroflée « au parfum d'amande, » sa fleur de prédilection, qu'il n'oubliera pas de placer plus tard dans « Ma chaumière. » Il vit là, replié sur lui-même, « hanté de « visions troubles, mécontent de lui-même, in- « juste envers les autres... prêtant l'oreille aux « voix inconnues qui l'entretiennent dans le silence « de la nuit ; les gémissements du vent, le cri « d'une orfraie, le hurlement d'un chien égaré « dont la voix faisait écho dans le lointain, agi- « taient en lui les touches d'un clavier inconnu... « Nerveux à l'excès, doué d'une imagination ar- « dente, d'un caractère bizarre et inégal, le cer- « veau sans cesse en ébullition, Louis n'avait pas « l'esprit méthodique de la classification ; il saisis- « sait au vol l'une des idées dont il était assailli, « la jetait sur un morceau de papier et vite se re- « plongeait dans la fournaise pour en saisir une « autre. Tout lui était bon pour fixer ses pensées ; « vieilles enveloppes de lettres, marges de journal, « débris de papier, dernière page jaunie arrachée « à un bouquin, tout y passait. Sa petite table « était jonchée de brouillons raturés, déchiquetés

« et couverts d'une écriture fine et illisible : on y « voyait des strophes entières, des vers épars, dix « fois effacés, dix fois replaqués comme avec co- « lère et qui témoignaient de l'obstination de l'ar- « tiste à mettre son œuvre au point. » Tout Louis Bertrand n'est-il pas dans ce portrait tracé par son frère Frédéric (20) ? très romantique déjà, mais pas autant qu'il croit l'être, car s'il épuise ainsi les formes multiples de chaque idée, c'est pour arriver, par des éliminations successives, à trouver la bonne, et une fois trouvée il sait s'y tenir. Il écrit donc et se contente difficilement, parce que, pour peindre les tableaux dont son imagination est remplie, il rêve d'une langue concise où chaque image sera exprimée dans sa forme substantielle par un trait unique, mais le trait absolu qui renferme tous les autres. C'est ainsi qu'il prélude à cette lutte contre la langue rebelle à recevoir l'empreinte voulue, qui sera toute sa vie et il mourra sans croire achevée son œuvre unique.

Là est le secret de son originalité ; mais combien la France ne comptait-elle pas alors de ces jeunes gens précoces, affolés comme lui de poésie et d'art, rêvant tous, suivant une parole légendaire — vraie comme un mot historique — d'être eux aussi des *enfants sublimes*, de vivre pour écrire et non d'écrire pour vivre et n'imaginant pas d'autre but raisonnable à la vie que de faire des vers ; pauvres pour la plupart comme Louis Bertrand, mais bien nés, bien élevés et fiers, ils répudieraient toute parenté avec les bohêmes carotteurs et gourmands dont Murger nous fera plus tard les portraits peu

sympathiques. Tel est Bertrand au sortir du collège, il marche dans la vie, comme il y marchera toujours, heurté par les réalités sans les voir ; plus tard le poète aura, lui aussi, son accès de fièvre politique, pur romantisme encore ! En fait, il est de la race de Flaubert, de Gautier, de ceux en qui le cœur ne bat vraiment que pour l'art pur ; le reste, s'il ne le dédaigne pas, il ne l'ignore jamais plus que quand il le croit comprendre.

III

Puis c'étaient de longues promenades solitaires, les mains dans les poches de sa redingote râpée. « Je sortais le matin de ma demeure et je n'y « rentrais que le soir, » dit-il, non sans quelque grossissement, sans doute, dans l'introduction du *Gaspard de la Nuit*, mais ces interminables promenades silencieuses de jour et de nuit sont attestées par les contemporains. Il s'était pris pour le Moyen Age d'une passion qui sembla toujours incompréhensible à son frère Frédéric, un autre rêveur, celui-là, du genre utopiste, un de ces agités qui courent à travers la vie, ignorant le passé, irrités du présent et les yeux fixés sur l'avenir dont ils croient porter le secret dans leur tête. Même sous forme de dilettantisme, l'attachement au passé leur est suspect, et très sérieusement Frédéric se demandait, avec beaucoup d'autres, si aimer l'art féodal et rêver le retour de la féoda-

lité ce n'était pas tout un. L'amour de Louis pour le Moyen Age ne nous paraît ni incompréhensible ni suspect; tout le monde l'aimait alors ou l'allait aimer, mais dans ce milieu provincial où l'on percevait à peine quelques vibrations du mouvement parisien, il fut l'un des premiers et des plus sincères. Sans doute il eut des initiateurs, Châteaubriand, Walter Scott surtout, dont il se montre très préoccupé dans ses œuvres de début, plus que de Victor Hugo lui-même, il n'en fallait pas moins que l'avènement du romantisme fût bien nécessaire pour qu'un pareil cas, à peu près spontané, se produisît à une telle distance du foyer central. Et si l'on considère que Louis Bertrand a certainement conçu, ébauché peut-être la préface du *Gaspard de la Nuit* à une époque où les archéologues dijonnais avaient à peine mis l'outil dans le sol historique de la Bourgogne, on sent grandir la sympathie pour ce jeune rêveur qui a eu des premiers parmi nous cette vertu d'aimer les choses d'autrefois et le don de les faire aimer.

Mais s'il aime le Moyen Age, ne lui demandons pas de le comprendre, à cette date ce serait tout simplement du génie, et les plus grands eux-mêmes n'y arrivent guère. L'homme est demeuré inconnu au romantique, le paysan maigre, résigné et craintif, attaché à la terre dure, l'artisan, on pourrait dire l'artiste, et le marchand, ces autres laborieux qui posent les premières assises de la fortune des classes moyennes en France, c'est-à-dire de la richesse nationale, comme le chevalier demeuré l'homme de proie, à demi barbare

encore, mais contenu tant bien que mal par la peur du diable et de la vengeance des saints. Le romantique ne sait rien de ces cloîtres où s'abrite tout ce qui subsiste en ces temps troublés, de liberté et de culture morale ; pour lui, le moine sera un être satanique, un damné comme l'archidiacre Claude Frollo, ou le robuste frocard, haut en couleur, au large rire, buveur intarissable et trop joyeux compagnon, mais qui saura défendre au besoin le bien de l'Eglise autrement que par des orémus, frère Jean des Entomeures, pour l'appeler de son nom. Il n'a vu du Moyen Age que la fin et encore un xve siècle enluminé par Rabelais, sonnant des tintamarres, s'esclaffant de rire sur les tables chaudes, dans la chair vive des ribaudes dépoitraillées; un mélange de la cour des miracles et de cette cour pantagruélique de Philippe le Bon, vrai royaume de féerie où les châteaux flamands sont machinés pour des farces énormes, jeux de prince en humeur grasse qui ravissent d'aise le bon duc. La guerre elle-même, cette guerre sans merci ni trêve du Moyen Age, devient dans le romantisme comme une fête plus tapageuse qu'une autre, un tableau où le sang et la flamme mettent des tons plus éclatants (21).

Tel est le Moyen Age du romantisme, une sorte de fabliau colossal, quelque chose comme les *Contes Drolatiques* de Balzac démesurément agrandis, mais assaisonnés du byronisme le plus inattendu. Pour le peindre on créera une langue toute rabelaisienne, truculente et sonore que le crayon traduira en un style conforme, dont les illustrations

extravagantes de Gustave Doré et de Robida nous donneront plus tard une spirituelle parodie (22).

A vrai dire le romantisme s'est peu mis en peine des êtres vivants et dans le tableau que remplissent la pierre, le métal et l'étoffe, l'homme devient un accessoire des choses, un gnôme de plus accroché au flanc des cathédrales. Mais cet art partout répandu dans les manifestations extérieures de la vie, l'a-t-il mieux compris que la vie elle-même ? Hélas non et l'œuvre comme l'homme lui est demeurée inconnue ; pour lui l'art ogival n'a été qu'une fantaisie et un luxe, il n'a vu que les clochetons, les guivres, le grotesque — c'est-à-dire l'accident — les hérissements fantastiques et fantasques sur des ciels de cauchemar ; le château féodal, ce ne sera pas le grave Coucy, puissant et simple comme une ruine romaine, mais on ne sait quel tohu-bohu baroque de tourelles aiguës, de poivrières, de galeries, dont le plus subtil des architectes s'évertuerait en vain à débrouiller le plan. L'austère roman dont le berceau est à Cluny ne dit rien à la nouvelle école, à peine, tant est grande sa hâte d'en arriver à la décadence, s'arrête-t-elle aux œuvres sereines du XIII[e] siècle, mais une fois en plein XV[e], elle s'installe et se croit au cœur même de la place. Ne cherchant que des fonds de tableaux pour ses drames rabelaisiens ou démoniaques, amoureuse du rare plutôt que du beau, elle n'a pas soupçonné la logique, la science raffinée — mais toujours rectifiée aux belles époques par le sentiment délicat de l'artiste — l'ordre enfin et le rythme que même dans les

œuvres les plus vertigineuses de la décadence, les théorèmes de Pugin, de Lassus et de Viollet-le-Duc ramèneront à ce terme unique, la sincérité.

L'erreur des romantiques en architecture s'est naturellement étendue aux autres arts, on dédaigne les incomparables manuscrits des XIIe et XIIIe siècles, pour les œuvres plus fines, mais d'une valeur décorative moindre du XVe; les costumes baroques des premiers Valois et de la cour de Bourgogne, les orfèvreries contournées, les joyaux tarasbiscotés, tout ce luxe amusant, si dégénéré pourtant du goût mesuré et pur du XIIIe siècle, voilà ce qui ravit. N'est-ce pas, en effet, sous Louis XI, c'est-à-dire à une époque qui n'est déjà plus le Moyen Age sans être encore la Renaissance, que Victor Hugo, le seul génie littéraire du romantisme (23), placera son tableau du vieux Paris? Vision magnifique, mais vision de poète, si grandiose de couleur et de forme que les figurines humaines se perdent dans l'éblouissant décor. Et comment, par quelle méconnaissance de l'esprit des choses, a-t-il pu faire d'une main difforme, rudiment à peine ébauché d'un corps et d'une âme d'homme, l'âme de la grande cathédrale parisienne? Cependant le caractère de l'art ogival — il n'appartient à aucune autre, pas même à l'art grec — est précisément de porter en soi plus de beauté morale encore que de beauté plastique, et David d'Angers l'a mieux compris, mieux exprimé que Victor Hugo lui-même. Aussi, comme il les aimait « ces bons gothiques, » et quelques lignes jetées au vol du crayon, en sortant d'une de ces

églises espagnoles assombries et silencieuses « où l'on n'oserait parler tout haut, » sur « la châsse du divin Memling » à Bruges, ou une de ces œuvres « échappées à un ciseau croyant » qui n'ont ni histoire ni nom, en disent-elles plus que toutes les descriptions dont *le Rhin* est rempli (24).

Le romantisme n'apparaît aujourd'hui que comme épisode de l'histoire littéraire du siècle, et on peut se demander s'il a produit autre chose qu'un grand mouvement d'idées, car Chateaubriand, David (d'Angers), Delacroix (25) et Victor Hugo, ont bien pu emprunter à une école ses formes transitoires sans être ses prisonniers et ils appartiennent à la classe des hommes de génie tout court. Mais stérile en œuvres durables, le romantisme a été fécond en action sur les esprits, c'est par lui en effet que sont entrés définitivement dans les lettres et les arts le sentiment, le goût de notre passé national. Si son Moyen Age est aussi faux et moins vrai humainement que la tragédie gréco-latine du XVIIe siècle, si au lieu du sentiment compréhensif d'une civilisation exprimée dans un art achevé, le romantisme n'a pas dépassé la notion d'un pittoresque tout d'écorce, remercions-le pourtant d'avoir aimé et surtout d'avoir rendu populaires les œuvres des générations lointaines dont nous sortons. Enfin, ne l'oublions pas, car c'est là leur excuse et leur mérite, les romantiques ont été les premiers; d'autres sont venus pour dégager l'esprit de cet art dont ils ont eu seulement l'impression confuse, le plus logique, le plus vrai que le monde ait connu depuis les jours d'Athènes; mais sans les roman-

tiques, sans ces insurgés contre la tradition et la routine, qui ont cru voir la révolte là où il y avait au contraire la cadence et l'ordre, aurions-nous eu les deux grands dictionnaires de Viollet-le-Duc ? et que sont-ils en réalité, sinon le romantisme démontré et justifié (26) ?

IV

De ces promenades, de ces songeries pleines de tressaillements et de vibrations, naîtra la préface du *Gaspard de la Nuit*, déjà méditée au collège, sans cesse remaniée depuis et qui recevra à Paris de 1832 à 1834, sinon sa forme définitive — il n'y eut jamais rien de définitif avec Louis Bertrand — du moins sa forme actuelle. C'est à la fois un tableau du vieux Dijon au Moyen Age, un manifeste et un portrait physique et moral de l'auteur ; portrait à demi fantastique, il est vrai, mais où se retrouve encore le trait vivant, de même que pour être chimériques et sans modèles dans l'animalité, les monstres dont le caprice des imagiers du XIII[e] siècle a hérissé les graves cathédrales, n'en sont pas moins construits selon toutes les lois de la vie.

« J'aime Dijon comme l'enfant sa nourrice dont « il a sucé le lait (27), » c'est par ce cri du cœur que s'ouvre la préface, et comme il l'aime vraiment ce Dijon d'autrefois ! « Cette ville n'est plus que l'om- « bre d'elle-même, Louis XI l'a découronnée de sa « puissance, la Révolution l'a décapitée de ses « clochers. »

« Et en effet elle ne dresse plus à l'horizon « dans un ciel de bleu d'outremer comme en pei- « gnait le vieil Albert Durer » cette dentelures de flèches perçant les airs qui lui donnait l'aspect de ces cités flamandes bleuâtres entrevues dans les fonds de Van der Meulen, mais Dijon n'avait-il pas été au XVe siècle une simple dépendance de l'empire tout flamand de ses ducs? Aussi la période parlementaire et royale est-elle la plus insigne de son histoire ; siège du premier gouvernement de France, apanage héréditaire de la maison de Condé, des Etats-Généraux de la Province qui s'y réunissaient fastueusement tous les trois ans, d'un Parlement, d'une Chambre des Comptes, d'un Hôtel des Monnaies, etc., peuplée d'une société polie et riche, aimant tous les luxes, surtout celui de l'esprit, Dijon apparut alors comme une des capitales secondaires les plus brillantes de l'ancienne France.

La Révolution la dépouilla de ses dignités presque souveraines, abattit ou mutila ses églises épargnées par le vandalisme des guerres religieuses et légua au XIXe siècle une ville de province tranquille, morne, irrégulièrement et mal bâtie, mais qui conservait encore comme une ombre de son passé de capitale déchue. Elle le doit aux nombreux hôtels parlementaires des XVIIe et XVIIIe siècles qui font cortège au moderne palais des Etats greffé sur les restes du palais ducal ; rien de disproportionné, du reste, dans ces logis aristocratiques qui dominent, sans les écraser, les modestes habitations voisines, et comme la maison à trois et quatre étages, la

vulgaire bâtisse d'entrepreneur n'a sévi à Dijon que depuis peu d'années, il en résultait un ensemble bien équilibré où monuments, hôtels et simples maisons étaient dans ce juste rapport, qui bien des années plus tard, et malgré de trop nombreuses atteintes, frappera encore M. Emile Montégut (28).

Comme au lendemain d'une bataille on compte ses morts, ainsi au lendemain de la crise révolutionnaire on se mit à compter ses ruines et ces blessures de la pierre qui ne se cicatrisent jamais. Alors on se reprit à aimer ce passé, naguère dédaigné quand il était intact et vivant. « Et moi, « dit Bertrand, j'errais parmi les ruines comme « l'antiquaire qui cherche des médailles romaines « dans les ruines d'un castrum, après une pluie « d'orage. Dijon expiré conserve encore quelque « chose de ce qu'il fut, semblable à ces riches « Gaulois que l'on ensevelissait une pièce d'or « dans la bouche et une autre dans la main droite. » C'est ainsi que sous la couche moderne, Louis cherche les traces à demi ensevelies d'un passé plus lointain et dans une énumération imagée, à la Victor Hugo, il évoque le Dijon ducal « avec ses « églises, sa Sainte-Chapelle, ses abbayes, ses « monastères qui faisaient des processions de « clochers, de flèches, d'aiguilles, déployant pour « bannières leurs vitraux d'or et d'azur, s'agenouil- « lant aux cryptes sombres de leurs martyrs ou « aux reposoirs fleuris de leurs jardins. » Qu'ont fait les hommes de ces vénérables pierres respectées par le temps ? Saint-Bénigne, l'église de la vieille abbaye mérovingienne contemporaine des

fils de Clovis, est encore debout, mais le marteau révolutionnaire a exterminé l'imagerie grandiose du portail et la crypte où l'on vénérait le tombeau de l'apôtre de la Bourgogne a été comblée des débris de la rotonde à triple étage, monument unique dû à l'abbé Guillaume, le Pierre le Vénérable du XIe siècle (29). De la Sainte-Chapelle (30), vrai reliquaire d'art et de souvenirs, le chef-lieu primitif de la Toison-d'Or, où les boiseries du chœur étaient comme un armorial des premiers chevaliers, où le 29 avril 1505 Louis XII fit couronner de la couronne de son sacre l'ostensoir de l'hostie miraculeuse, où le 24 juin 1643 les drapeaux pris à Rocroy furent portés en cérémonie, à demi traînants, où avait lieu tous les trois ans l'ouverture des États-Généraux de la Province, Bertrand put voir encore quelques pierres et la courbe d'une ogive oubliées au pignon du palais voisin ; elles ont disparu depuis et la nomenclature des rues n'a pas même conservé le nom de la Sainte-Chapelle. Saint-Jean, dont les racines s'enfoncent dans le vieux sol mérovingien, où Chramm consulta le sort des saints, où reposaient trois saints évêques de Langres, où le 27 septembre 1627, fut baptisé Jacques-Bénigne Bossuet, avait perdu ses trois flèches, son abside rectangulaire fenestrée de vitraux historiques donnés par Philippe le Bon en 1459 et sa voûte en bois toute blasonnée abritait un marché et un bureau de pesage pour les porcs ; l'église des Jacobins dont la voûte menuisée rivalisait avec celle de Saint-Jean, avait eu le même sort (31) ; Saint-Philibert décapité de

ses trois absidioles romanes était transformé en magasin à fourrages, mais l'administration militaire a respecté jusqu'à ce jour les débris de la porte latérale, chef-d'œuvre du grave roman presque romain de la Bourgogne, et cette aiguille de pierre fleurie aux arêtes de choux fouillés comme des madrépores, élevée en 1513, l'année même du siège de Dijon par les Suisses.

Du moins Notre-Dame, le Parthénon de l'école bourguignonne au XIIIe siècle, conserve-t-elle toujours cette horloge mécanique où Jacquemart, Jacqueline et leur enfant martellent les heures... « L'exactitude, la pesanteur, le flegme de Jacque- « mart seraient un certificat de son origine fla- « mande, quand même on ignorerait qu'il dispen- « sait les heures aux bons bourgeois de Courtray « en 1385 » et en vrai Dijonnais Louis aime le populaire Jacquemart « à l'air important sous sa « caule de fer rapiécée et Jacqueline la pluie ocu- « lant sur sa jupe de plomb attournée à la mode « brabançonne, de sa gorgerette de tôle tuyautée « comme une dentelle de Bruges, de son visage « de bois verni comme les joues d'une poupée « de Nuremberg. » Il aime aussi tous ces êtres fantastiques que le Moyen Age se plaisait « à atta- « cher par les épaules aux gouttières des cathé- « drales » et dont Notre-Dame possède tout une ménagerie ; à l'intérieur il a longuement rêvé devant « la Vierge Noire, la Vierge des temps « barbares, haute d'une coudée, à la tremblante « couronne de fils d'or, à la robe raide d'empois et « de perles. » On peut croire que Louis ne dut

pas épargner les imprécations romantiques aux sans-culottes imbéciles qui se sont appliqués en conscience à anéantir l'imagerie sculptée et peinte du porche ; hauts-reliefs des tympans, files de statues debout aux ébrasements, voussures peuplées d'anges chantants, tout y a passé, c'est en vérité le comble de la barbarie et de la stupidité (32).

Saint-Michel appartient à la dernière période de l'art ogival, déjà les formes décoratives de la Renaissance se mêlent aux précédentes dans les baies profondes du portail, mais aux étages supérieurs les ordres prétendus romains règnent seuls superposés en placages comme à Saint-Eustache de Paris ; toutefois la structure ogivale persiste victorieuse sous cette parure toute postiche dont l'a revêtue, suivant la tradition dijonnaise l'architecte Hugues Sambin. Mais ici encore la Révolution a fait son œuvre, grattant les armoiries qui racontaient l'histoire de l'église renouvelée en 1497, vidant les niches remplies de statues, brisant les verrières blasonnées, parmi lesquelles on admirait le chef-d'œuvre de maîtrise d'Edouard Bredin, le compère de Sambin, un de ces artistes multiples qui fouillaient le bois des meubles de luxe comme ils émaillaient les vitraux des églises (33).

Les graves hôtels parlementaires avec leurs files de fenêtres aux frontons alternativement aigus et courbes, ne disaient rien à Louis Bertrand ; il aimait mieux ces maisons de torchis « à pignons « pointus comme le bonnet d'un fou, aux façades « bardées de croix de Saint-André » dont les étages se penchent sur la rue portés par de robustes

corbeaux de pierre, et « ces hôtels embastillés à « étroites barbacanes, à doubles guichets, à préaux « pavés de hallebardes. » Il y a de la fantaisie et du poncif romantique dans ce dernier trait, car Dijon n'a jamais ressemblé à une de ces villes d'Italie où chaque logis se crénelait contre son voisin, mais les vieilles et plus pacifiques demeures seigneuriales n'y manquent pas; voici d'abord l'hôtel des abbés de Cîteaux, où rien à vrai dire ne répond aux idées de magnificence attachées au nom de la plus puissante abbaye française, et celui de Clairvaux qui conserve encore son cellier cistercien à deux étages divisés en double nef par des files de robustes colonnes, soutenu à l'extérieur, non par des contre-forts comme celui de Pontigny, mais par des arcs puissants qui en font une réduction de la construction similaire encore debout à Clairvaux même. Au n° 32 de la rue des Forges, la devanture vulgaire d'une maison moderne cache les restes de l'hôtel Chambellan, dit, on ne sait trop pourquoi, des ambassadeurs d'Angleterre à la cour de Bourgogne ; qu'importe après tout, une tradition pour le moins douteuse, puisque là s'épanouit conservée à miracle une fleur exquise de l'architecture familière du Moyen Age à son déclin, cette cour minuscule et, complète avec sa galerie de bois menuisée comme un bahut, sa haute baie armoriée, moitié fenêtre, moitié lucarne, sa tourelle d'angle où tourne en partie libre l'escalier que termine une figure d'homme debout portant une corbeille d'où jaillissent en ogives dentelées les nervures de la voûte ; en arrière est l'oratoire

chapelle avec de hardies clés pendantes aux armes des Chambellan (34).

Appuyé à cet hôtel de Cluny dijonnais, la maison Milsand bâtie en 1561, se présente sur la rue plus sculptée, plus en relief que le château d'Heidelberg (35) ; à quelques pas se dresse la haute muraille mutilée d'un logis gothique, dont un monogramme mystérieux n'a pas encore révélé le secret. Là, au fond d'une cour sans soleil, Louis Boulanger et Sainte-Beuve retrouveront un jour, sur une indication de Victor Hugo, cette façade de quelques mètres de large où, par la main d'un artiste provincial inconnu, l'école de Chambord a prodigué toutes ses grâces en demeurant monumentale et sérieuse (36) ; plus loin, dans l'enchevêtrement d'un vieux quartier, en passant devant le logis des Jacqueron, Louis savait certainement découvrir l'hôtel seigneurial qui passe pour avoir été celui des Rochefort de Bourgogne, les ancêtres du lanternier d'aujourd'hui, et voyez la prédestination, l'escalier de la tourelle est coiffé d'une lanterne semblable à celle que nous avons vue figurer, il y a vingt ans, sur la couverture rouge de *la Lanterne* (37) !

Puis ce sont les tourelles en saillie accrochées çà et là aux murailles et aux angles ; les quatre poivrières de la rue de la Conciergerie, dont les trois plus anciennes ont été élevées, en 1538, par les Chissey-Varanges, l'échauguette carrée de la rue Vannerie, du plus beau style orné de Henri III, où nous nous plaisons à deviner la main d'Hugues Sambin, la tourelle de l'ancien hô-

tel de Berbis, au coin de la place aux fruits, aujourd'hui des ducs de Bourgogne, enfin celle que les Millière ont suspendue à l'angle des rues Bossuet et Guillaume, et qui est contemporaine, de cet hôtel Bouhier ou de Vogüé, le chef-d'œuvre de l'art le plus fleuri des premières années de Louis XIII, monument type qui a fait école à Dijon, mais auquel Louis préférait sans doute la vieille maison de bois, qui repose fraternellement ses poutres sculptées sur les pierres de taille du président Jean Bouhier de Chevigny (38).

L'ancien palais du Parlement devenu le Palais de justice dressait son haut pignon d'église, veuf des statues dont l'avait orné l'architecte Hugues Brouhée sous Henri III (39), et on venait de sacrifier l'élégant portail élevé pour la Chambre des Comptes à la fin du XVIIe siècle par le sculpteur-architecte dijonnais Jean Dubois (40). Malgré l'escalier extérieur où le duc de Bellegarde, gouverneur de la province sous Louis XIII, a mis l'épée de grand-écuyer de France, et cet autre plus magnifique construit par Gabriel, en 1733, malgré ses cheminées de style Lepautre et ses belles boiseries intérieures, le moderne palais des États laissait Louis indifférent (41), mais il aimait à dégager de la maçonnerie assez vulgaire de MM. les Élus Généraux les restes de la résidence ducale échappés à l'incendie du 17 février 1502; l'ample cuisine dont le puits porte les briquets de Philippe le Bon et de la Toison d'Or, la tour de Bar et sa belle salle voûtée qui servait à MM. de la Sainte-Chapelle pour tenir chapitre (42), les arcs robustes qui supportent la

salle des Gardes avec ses hautes fenêtres à double croisillon, sa balustrade extérieure ébréchée par les boulets ligueurs dont le château cribla la ville, le 7 avril 1595, sa colossale cheminée flamboyante construite par le maçon Jean Dangers en 1504, enfin la maîtresse tour dite de la Terrasse élevée par Philippe le Bon, en 1443, pour surveiller le pays ravagé par les Ecorcheurs. La voûte de la grande vis porte encore les briquets dont le plus illustre et le plus populaire de nos ducs a fait sa signature monumentale.

Montons avec Louis sur la plate-forme et regardons le Dijon de 1830, la vue ample et variée en vaut la peine ; c'est d'abord à nos pieds la ville, brillant fouillis de toits aigus et rougeâtres où les tuiles émaillées plaquent des lambeaux de peau de serpent (43), puis une zone épaisse de verdure, au delà, des horizons tranquilles, élargis au sud dans la plaine infinie de la Saône, plus rapprochés au couchant où le regard se heurte aux longues banquettes aplaties des montagnes de la Côte-d'Or ; peut-être les lignes traînent-elles trop et Stendhal, qui croyait ou affectait de croire à l'influence toute puissante de la nature extérieure sur l'esprit de l'homme, souhaiterait ici quelque beau lac ou une de ces montagnes aux formes hardies et bien rythmées sans lesquelles il n'y a pas selon lui de salut pour la littérature d'invention et la poésie. Mais Louis aime ces horizons modérés, un peu insignifiants, que son imagination sait agrandir en les peuplant de souvenirs ; il a même le sentiment de la poésie du soleil mêlant

ses flèches d'or aux brumes et aux nuages, ne nous donne-t-il pas, en vérité, comme un croquis de Ruysdaël quand il montre « les corbeaux s'abattre « de tous les points de l'horizon en bandes fati- « guées..... le paysage tranquille s'accidenter d'un « coup de vent, d'un rayon de soleil ou d'une on- « dée de pluie. » Puis les formes disparues renaissent à ses yeux de toutes parts. « Le temps est « pluvieux et une brume grisâtre dérobe au loin « l'abbaye de Cîteaux qui baigne ses bois dans « les marécages, mais un rayon de soleil montre « plus rapprochés et plus distincts le château de « Talant dont les terrasses et les plates-formes se « crénellent dans la nue, les manoirs des sires de « Vantoux et du seigneur de Fontaine dont les « girouettes percent des massifs de verdure, le « monastère de Saint-Maur dont les colombiers « s'aiguisent au milieu d'une volée de pigeons, la « léproserie de Saint-Apollinaire qui n'a qu'une « porte et point de fenêtre, la chapelle de Saint- « Jacques de Trimolois qu'on dirait un pèlerin « cousu de coquilles et sous les murs de Dijon, « au-delà des meix de l'abbaye de Saint-Bénigne, « le cloître de la Chartreuse blanc comme le « froc des disciples de saint Bruno. »

Certes entre l'esquisse de Louis Bertrand et la vision du vieux Paris apparue à Victor Hugo, il y a plus de différence encore qu'entre le Paris de Louis XI et le Dijon des ducs de Bourgogne, mais l'inspiration est de la même famille et le procédé le même, l'énumération, dont chaque terme est accompagné d'un trait descriptif choisi pour

frapper l'imagination. Pourtant n'y regardons pas de trop près ; il aurait fallu de bons yeux, en effet, pour distinguer à 25 kilomètres, perdue dans la brume éternelle de ses étangs, la flèche de cette abbaye de Cîteaux de qui relevaient autrefois deux mille monastères blancs d'hommes et de filles répandus dans la chrétienté entière et jusqu'en Asie. A Saint-Apollinaire ou le joyeux Bourguignon Tabourot des Accords (44) retrouverait encore debout sa tour seigneuriale, il n'y eut jamais de léproserie, avec ou sans fenêtre, c'est là un de ces traits purement romantiques dont Victor Hugo lui-même ne se fait pas faute : enfin les archéologues perdraient leurs peines à chercher, dans les documents et sur le sol, les traces du prétendu monastère de Saint-Maur.

Du moins, si le château de Talant, la forteresse ducale qui commandait Dijon et tout le pays, n'existe plus, il a existé et vit toujours dans l'histoire, car son arrêt de mort fut prononcé seulement quand le 13 juin 1595 il tira à boulets sur la Chartreuse où dînait Henri IV ; de plus la forme générale en est inscrite dans le talus régulier de la colline nivelée à main d'homme. En face, vers le nord, plus humble mais plus grand par le souvenir, le monticule de Fontaine porte toujours les restes du château où est né ce fils de Técelin le Roux et d'Aleth de Montbard, que la postérité connaît sous le nom de saint Bernard ; là-bas, enfin, où l'œil le peut à peine deviner, le château de Vantoux, autrefois forteresse des Saulx-Tavanes, transformée au XVIIIe siècle en une pacifique habi-

tation de gens de robe (45), se devine dans les arbres, sur les bords de ce torrent de Suzon qui traversait la ville et dont « le cours étroit tout chargé « de poncels et de moulins à farine séparait le « territoire de l'abbé de Saint-Bénigne du terri- « toire de l'abbé de Saint-Etienne, comme un « huissier du Parlement jetait sa verge et son holà « entre deux plaideurs bouffis de colère. » Quant à la chapelle de Trimolois, plus vieille que Notre-Dame elle-même, le souvenir n'en est plus conservé que par quelques archéologues (46).

Louis aimait aussi à se promener sur les remparts du vieux Dijon « autour duquel courait un « branle de dix-huit tours, de huit portes et de « quatre poternes ou portelles » nous ne le chicanerons pas sur son effectif; refaits pièce à pièce, mais toujours sur les racines de l'enceinte ducale (47), les remparts n'étaient plus, depuis la conquête de la Franche-Comté, qu'une promenade. Louis a parlé des portes Saint-Nicolas et Saint-Pierre pratiquées dans des bastions devenus des jardins en terrasses; au bastion Saint-Pierre ou Basire, on voyait du dehors une de ces statues de plâtre peint qui faisaient la joie de nos pères; celle-ci, « chef-d'œuvre du figuriste Sevallée et du peintre Guillot, » représentait un abbé assis et lisant (48). Depuis longtemps les anciennes tours étaient chargées de maisons, enfin de la verdure des fossés transformés en jardins, émergeaient les demi-lunes dépouillées de leurs revêtements à bossages et toutes plantées d'arbres fruitiers qui au printemps faisaient fête à la ville d'une couronne

embaumée et blanche ; au delà les chemins couverts étendaient en zigzag leurs doubles files d'arbres.

« Accoudé sur le parapet d'un bastion en ruine, « j'aimais pendant de longues heures à respirer le « parfum sauvage et pénétrant du violier, qui « mouchette de ses bouquets d'or la robe de lierre « de la féodale et caduque cité de Louis XI. » Il s'agit du château qui, commencé en 1478 sur les plans de Moussy de Saint-Martin, continué lentement sous Charles VIII, achevé par Louis XII qui le signa du porc-épic dont il avait fait son emblème, se dressait diapré de plaques de lierre sombre, fleuri çà et là de giroflées et de marguerites, ébréché à point pour former un décor romantique. Mais ce n'était plus la forteresse redoutable et ennemie de la ville qui le lui rendait bien, ni même la prison d'Etat qu'ont connue la duchesse du Maine, Éon de Beaumont, Mirabeau et les suspects de la Terreur ; aujourd'hui son pont « tremble sous le pas éreinté de la jument du « gendarme regagnant la caserne. » Telle est en effet la destination pacifique de l'ancienne forteresse royale, demeurée par tradition impopulaire à Dijon et qui, malgré son délabrement, n'en continue pas moins à figurer, sur le papier bien entendu, au nombre des défenses de la France, si bien que le commandant de place porte sous la Restauration le titre un peu suranné de « commandant de la place et du château de Dijon » (49).

En un demi-siècle l'aspect des lieux a bien changé ; le bastion Basire est tombé le premier

pour faire à la ville une entrée moderne, les remparts ombreux ont disparu, là où se creusaient les fossés se nivellent aujourd'hui des espaces vides et nus où des maisons neuves jalonnent le tracé des quartiers futurs, et quand du haut de la tour ducale on embrasse le panorama qui charmait Louis Bertrand, la ville n'apparaît plus ceinte de verdure mais serrée de près par une zone sans cesse élargie de bâtisses neuves où le rouge cru de la tuile neuve se mêle au gris froid de l'ardoise. Cependant Louis retrouverait encore et à peine changé, ce coin du rempart de la Miséricorde où il vécut les premières années de son séjour à Dijon, et la grosse tour du Rasoir est toujours debout, écrasant de sa masse et de son ombre la maison de famille. Seulement la voie ferrée de Paris à Lyon côtoie de niveau l'ancien terrassement et remplit du vacarme de l'industrie moderne ce coin de ville si paisible autrefois.

Ainsi de l'Arquebuse où Louis a placé sa rencontre imaginaire avec cet inconnu aux allures falottes

. . . qui lui ressemblait comme un frère.

Gaspard de la Nuit reconnaîtrait-il son jardin favori, alors obscur à force d'être ombreux, toujours solitaire, demeuré tel enfin, avec l'abandon en plus que l'avait fait à la mode anglaise de 1782 le dernier capitaine de la compagnie dijonnaise Chartraire de Montigny (50). Les belles avenues d'accès ont disparu coupées par le talus du chemin de fer, l'épais taillis est éclairci et dominé par les énormes constructions de la gare, rempli du grondement

continu et des acres fumées des trains en marche, menacé par les travaux d'approche d'un quartier industriel, l'Arquebuse n'est plus qu'un ilot de verdure en péril. Cependant Louis pourrait s'asseoir encore, mais moins seul, à l'ombre du grand peuplier historique planté peut-être sous Charles le Téméraire et sur lequel Henri IV tira à l'oiseau en 1595; il a perdu des branches égales à des arbres séculaires et des cables de fer raidissent son écorce creuse, ce n'est plus qu'une ruine, mais il verdit toujours et domine de haut tout le quartier, tel encore de loin que Louis le put voir de sa fenêtre au rempart de la Miséricorde.

V

Plus loin, sur le seuil de la vallée qui mène à Plombières, l'enclos de la Chartreuse de Champmol, le Saint-Denis des ducs de Bourgogne de la seconde race, attirait aussi Louis Bertrand, la grande porte n'avait pas perdu son ancienne menuiserie remplacée depuis quelques années seulement, et fort mal à propos, par une grille moderne, mais le seuil franchi ce n'était plus que cultures semées de ruines. « Ah, pourquoi faut-il « que les enfants soient jaloux des chefs-d'œuvre « de leurs pères! Allez maintenant où fut la Char- « treuse, vos pas y heurteront sous l'herbe des « pierres qui ont été des clés de voûte, des taber- « nacles d'autel, des chevets de tombeaux, des « dalles d'oratoire, des pierres où l'encens a fumé,

« où la cire a brûlé, où l'orgue a murmuré, où « les ducs vivants ont fléchi le genou, où les « ducs morts ont posé le front. O néant des « grandeurs et de la gloire ! On plante des cale- « basses dans la cendre de Philippe le Bon ! » C'est presque le mot d'Hamlet, avec les cale- basses en plus ou en trop. Et en effet des exca- vations béantes dans le terrain vague qui avait été le chœur de l'église, marquaient seules la place où sous des tombeaux de marbre, d'albâtre et de bronze doré, ouvrages merveilleux que l'admira- tion universelle ne sauva pas en 1793, reposaient depuis quatre siècles les ducs Philippe le Hardi et Jean sans Peur. Mais pendant que Louis erre ainsi parmi les débris, une restauration patiente s'élabore lentement et nous pensons bien que le dimanche 14 janvier 1828, il dut être un des premiers à se précipiter au musée dans la salle des Gardes enfin ouverte au public avec les tombeaux res- taurés (51).

Du moins le portail de la chapelle était-il de- bout « joyau à pendre au cou d'une cathédrale » avec les statues des donateurs agenouillés, puis tout auprès, cette tourelle d'escalier « élancée et « légère, une touffe de giroflée sur l'oreille res- « semble à un jouvenceau qui mène en laisse un « lévrier. » Le réfectoire détruit lors de la trans- formation de la Chartreuse en asile d'aliénés a légué sa chaire de pierre sculptée à la nouvelle église. « Il y a encore dans le préau du cloître un « piédestal gigantesqne dont la croix est absente « et autour duquel sont nichées six statues de

« prophètes admirables de désolation. Et que pleu-« rent-ils? Ils pleurent la croix que les anges ont « reportée au ciel.» Ce piédestal tronqué qui surgit toujours d'un profond bassin d'eau vive,

« Chef-d'œuvre à faire mettre en terre le genou, »

dira plus tard Louis empruntant à Sainte-Beuve un vers des *Consolations* (52), c'est le Puits de Moïse. Unissant par un trait de génie la Synagogue à l'Eglise, l'ancienne Loi à la nouvelle, non plus par des abstractions figurées, comme aux cathédrales du XIIIe siècle, mais par des types personnels, le Hollandais Claux Sluter, l'imagier de Philippe le Hardi a revêtu le piédestal de son crucifix, de ces six prophètes dont les phylactères annoncent et commentent par des paroles de l'Ancien Testament le mystère de la Rédemption qui s'accomplit au-dessus de leurs têtes. Quels penseurs, que ces artistes du Moyen Age, et quels poètes! sans doute l'exécution si précieuse et si fine révèle dans les dessous certaines maigreurs ; le beau canon des proportions humaines que par une transmission mystérieuse, le XIIIe siècle français semble avoir reçu de l'Antiquité grecque (53), est perdu, mais les têtes ont un caractère saisissant d'individualité et d'expression, déjà avant les Van Eyck, est né le grand art moderne, celui de la vérité humaine. La Renaissance pourra bien donner au corps cette plénitude fière qui manque ici, elle ne dépassera pas, hors de l'Italie du moins, même par la main de Dürer et d'Holbein, les figures créées par Sluter. Peut-être Louis visitait-il la Chartreuse avec son camarade François Jouffroy, destiné à

restaurer un jour le Puits de Moïse avec quelques morceaux de pierre et beaucoup de goût (54).

Louis poussait aussi jusqu'à ces rochers de Chèvremorte, les premiers de cette longue falaise ondulée qui suspend sur la route de Plombières ses franges de rochers ; vingt ans plus tard le chemin de fer de Paris à Lyon les entaillera sans pitié. Là, grimpant à travers les pierres et les maigres broussailles, il s'asseyait sur une roche avancée, et de l'air d'un Manfred contemplant les choses humaines du haut de la Yungfrau, regardait la diligence se traînant à 150 pieds au-dessous de lui. Parfois « il étoile d'une bougie les grottes sou« terraines d'Asnières, où la stalactite distille avec « lenteur l'éternelle goutte d'eau du clepsydre « des siècles. » Ainsi d'assez insignifiantes carrières prennent l'aspect de catacombes mystérieuses. Même transformation romantique des « halliers mal hantés de la fontaine de Jouvence et « de l'ermitage de Notre-Dame d'Étang, » inoffensifs lieux d'excursions aimés des Dijonnais et où son imagination voit des déserts redoutables. Il lui arrive aussi de se lancer dans la montagne et le moindre incident, un orage qui le force à passer la nuit dans une ferme, va prendre avec lui des airs d'aventure (55).

Voilà les tableaux et les images qui le ravissent, voilà le vrai Louis Bertrand, exalté, vibrant, tout à l'art et à la poésie des choses, naïf surtout et bien différent du polémiste violent qu'il essayera d'être un jour et pour un jour; combien en vérité nous l'aimons mieux en contemplation devant le

Puits de Moïse et dans ses élans sincères, passionnés vers ce passé auquel il reviendra sans cesse, car là est sa véritable patrie dans le temps! Enfin voici un dernier passage où par la voix de son interlocuteur mystérieux, le poète va nous livrer, dans un style, assez rocailleux d'ailleurs, le secret de son idéal poétique : « Ce manuscrit vous dira « combien d'instruments ont essayés mes lèvres, « avant d'arriver à celui qui rend la note juste et « expressive, combien de pinceaux j'ai usés sur la « toile avant d'y voir naître la vague aurore du clair-« obscur. Là sont consignés divers procédés, nou-« veaux peut-être, d'harmonie et de couleur, seul « résultat et seule récompense qu'aient obtenus « mes élucubrations. » Tout l'art de Louis n'est-il pas dans ces quelques lignes? Comme moyen un travail sans fin de ciselure, comme but « l'harmonie et les couleurs. » Quand et où ces lignes ont-elles été écrites? A Dijon ou à Paris, en 1828 ou après 1832 ? Il importe peu, elles reflètent la pensée unique, constante de Louis, elles expriment cette conception de l'art qui fut la sienne dès le collège, pour dominer et absorber cette courte vie où l'on ne distingue ni époques ni dates.

VI

La société dijonnaise où Bertrand allait pénétrer au sortir du collège a présenté sous la Restauration comme une image réduite de la société française tout entière. Une génération nouvelle n'avait

12

fait qu'entrevoir les spectacles grandioses et décevants de la gloire militaire et c'est parmi les maux des invasions, suivies d'une longue occupation étrangère, qu'elle était arrivée à la virilité. Alors, mais avec moins d'illusions qu'au siècle précédent, elle se reprit à croire à l'influence des idées sur les choses humaines, à l'action bienfaisante du vrai, du beau et du bien, surtout de la liberté à laquelle, non sans quelques tâtonnements, s'essayait alors la France. Toutefois, par une conséquence d'un état politique où seul le petit nombre était légalement quelque chose, la notion de la culture intellectuelle destinée à agrandir l'homme moral demeurait encore tout aristocratique. A la vérité, on se maintenait par là dans les hautes régions de la pensée, on prétendait s'adresser à la raison et au goût, plutôt qu'à des mobiles moins purs, mais plus puissants sur l'âme humaine, seulement on croyait, non sans naïveté, agir sur l'opinion du pays quand on n'avait recueilli après tout que les suffrages d'un très petit nombre. Qu'il y eut donc de l'ingénuité et beaucoup, dans ces efforts, cela est manifeste, mais aussi que de générosité, de désintéressement, au cœur de cette jeunesse éprise de justice, qui, ne doutant de rien, voulait remuer tout pour résoudre tout, et prenait possession du monde avec le plus ferme espoir de le rendre meilleur et plus beau !

Dijon fut alors un des centres les plus vivants de cette renaissance, on y croyait encore à la vie provinciale, sans vouloir comprendre que la Révolution l'avait tuée en « désossant la France, »

suivant l'énergique expression de Napoléon. Et en effet, les éléments d'une société polie et lettrée semblaient tout prêts pour rendre à la vieille ville parlementaire une image de ce Dijon du XVIII[e] siècle dont les survivants entretenaient et faisaient aimer le souvenir. C'est dans ces conditions que se fonda la Société d'Études, à laquelle Bertrand fut agrégé au sortir du collège.

Cependant l'idée première fut apportée du dehors, Dijon n'a jamais été une ville d'initiative et l'esprit local ne se prête pas de lui-même aux groupements volontaires. Au commencement de l'année 1821, un jeune Franc-Comtois, Joseph Hugon d'Augicourt (56), vint à Dijon dans un but assez franchement avoué de propagande politique et religieuse, et se fit inscrire à l'école de droit comme étudiant. Il y rencontra plusieurs de ses compatriotes, entre autres Amédée Varin d'Ainvelle et Edouard Clerc qui appartenaient à des familles de l'ancienne et de la nouvelle magistrature, l'un et l'autre fort liés avec un autre étudiant d'origine bourguignonne, Théophile Foisset (57), qui avait été, très jeune encore, l'un des secrétaires du procureur général Riambourg. C'était un catholique pratiquant mais lié intimement avec des jeunes gens appartenant aux opinions plus libérales. Il demeurait alors rue d'Apchon, fondue plus tard dans la rue Buffon, et son logement servait de lieu de réunion à une sorte de conférence limitée à huit membres, dont les principaux étaient Henri Lacordaire et Prosper Lorain (58). Nous n'avons pas à parler ici du premier, si ce n'est

pour rappeler qu'à cette date le futur rénovateur de l'ordre des Dominicains en France passait pour un libéral avancé, un peu révolutionnaire même et plus qu'à demi républicain; on peut dire que jamais il ne dépouillera tout à fait le jeune homme. Prosper Lorain, qui appartenait à une ancienne et honorable famille bourgeoise du Mâconnais, était un esprit brillant et non sans solidité, il l'a prouvé comme professeur et comme écrivain, mais une âme sans fermeté, un indécis cependant plutôt qu'un sceptique et qui, dans l'ordre des convictions, a dit de lui Paul Foisset recueillant sans doute une parole de son père (59), ne sut jamais poser deux pierres l'une sur l'autre. Aussi malgré beaucoup de dons heureux et faute d'un seul il ne dépassera jamais le niveau moyen des hommes bien doués.

Ces jeunes gens, assez dissemblables en définitive de caractère et d'esprit, vivaient dans une intimité qui fait honneur à tous les trois ; la petite société dont ils étaient le centre ressemblait peu à ces conférences d'étudiants qui préparent leurs examens en commun, ni même à ces basoches de stagiaires où l'on s'exerce à la casuistique du mur mitoyen; l'ambition y était moins professionnelle et plus haute et on y rêvait d'éloquence plutôt que de plaidoiries. Se bien préparer par une culture générale à servir son pays, contribuer à son action par les idées au dedans et au dehors, tel était l'objectif de ces jeunes enthousiastes qui prolongeaient encore leurs conférences dans de longues promenades à travers la campagne. Foisset faisait

à ses amis un cours de droit public, H. d'Augicourt y fut admis ou s'y introduisit lui-même et fit bientôt des ouvertures catégoriques à Foisset. La société des Bonnes Études établie à Paris sous le patronage de saint Basile le Grand et de saint Grégoire de Nazianze, cherchait à fonder des colonies en province; H. d'Augicourt en avait déjà créé à Bordeaux et à Besançon et il lui semblait que le terrain était tout préparé à Dijon pour y constituer sur le même modèle une Société correspondante de jeunes gens *bien pensants*, c'était et c'est encore, l'expression en usage.

Ces avances furent assez froidement accueillies par Foisset; créer à Dijon une Société d'études lui agréait fort et l'affiliation à la Société orthodoxe de Paris n'avait rien qui pût lui déplaire, mais sa conception était autre. Il entrevoyait plutôt une Société largement ouverte à tous les hommes de bonne volonté et de bonne foi, ne relevant que d'elle-même et ne recevant du dehors ni impulsion ni mot d'ordre, respectueuse enfin pour la religion et les pouvoirs publics, sans être prisonnière d'aucune secte. D'ailleurs il connaissait son terrain et cet esprit dijonnais, frondeur mais libéral et fier que H. d'Augicourt ignorait ou voulait ignorer, car il était de ces hommes à idées très arrêtées, calculant tout, marchant à leur but sans rien entendre ni voir des réalités morales de la vie, et par-dessus le marché un pur Comtois. Le dissentiment entre les deux esprits se manifesta absolu au premier choc, quand Foisset eut déclaré nettement que Lorain et Lacordaire, qui

n'étaient pas des pratiquants, devaient entrer des premiers dans la Société dont Lorain serait même un des présidents. C'est dans ces conditions que Foisset entra en campagne, Lorain accéda de grand cœur à la proposition de son ami mieux accueilli encore, et avec enthousiasme, par Henri Lacordaire. « Bataille, mon cher Foisset, bataille, c'est ce que j'aime. » Foisset, lui, ne rêvait pas de bataille, il voulait au contraire que la Société en formation se maintînt dans les *templa serena sapientiæ* et ne devînt pas une arène ; il s'adressa ensuite à deux amis éprouvés, qui, malgré certaines dissidences d'opinion, demeureront les siens jusqu'à la fin, Victor Ladey et Edmond Boissard que nous avons déjà rencontrés avec Louis Bertrand sur les bancs du collège; l'un et l'autre acceptèrent.

Ainsi fut formé facilement le noyau de la Société future, mais ce premier cercle intime une fois franchi, les difficultés commencèrent. C'était manifestement dans le personnel de l'Ecole de Droit et du jeune barreau qu'il fallait se recruter, il n'y avait pas alors d'étudiants en dehors de la Faculté de Droit et les bonnes Facultés des Sciences et des Lettres ne comptaient guère. Mais la place semblait déjà prise par une Société de jurisprudence dont l'esprit très nettement libéral était quelque peu exclusif ; ainsi elle avait eu le tort de ne pas admettre Foisset et devait l'aggraver encore en l'écartant plus tard pour la seconde fois (60). La nouvelle Société pouvait donc être prise pour une rivale dont les fondateurs voulaient opposer une chapelle orthodoxe et monarchique à l'église

libérale, et il fallut à Foisset beaucoup de zèle, de diplomatie même, -- à prendre bien entendu le mot dans le meilleur sens — pour vaincre les préventions des uns, l'indifférence des autres, sans compter l'opposition plus ou moins déclarée de personnages importants. Ainsi l'évêque semblait favorable (61), mais le clergé demeurait froid, sinon hostile; le recteur ne se montrait pas favorable, il n'aimait pas les groupements, les associations entre étudiants, or M. Berthot n'était pas homme à cacher sa manière de voir et l'ayant manifestée à n'y pas conformer son action. Foisset, par bonheur, avait deux qualités maîtresses pour conduire les hommes; l'esprit de décision et l'esprit de conciliation. « Il n'en est pas deux, écrit-il le 8 juin 1821 « à son ami Charles Brugnot alors professeur de « quatrième au collège de Cluny (62), à qui j'ai « pu parler de la Société exactement de la même « manière. Enfin j'ai tâché d'entrer dans toutes « les différences de chaque situation particulière, « de vaincre toutes les répugnances individuelles « et depuis d'éviter une foule d'occasions où les « nuances dont je t'ai parlé auraient pu se trahir, « en un mot d'épargner à chacun des chocs et même « des froissements. « A beaucoup d'égards je crois « avoir à peu près réussi. »

Tant de bon vouloir, en effet, avait eu sa récompense et la Société d'Etudes, créée le 21 mai 1821, constituée le 29, tint sa première séance générale le 13 juin; le règlement rédigé par Foisset avait été adopté sans discussion sur la proposition de Lacordaire, et le président fut celui que, pour

affirmer les tendances de la Société, Foisset avait proposé et souhaité, Prosper Lorain ; l'abbé Gattrez, aumônier du collège (63), fut vice-président, et Foisset se contenta du rôle plus modeste, mais non pas moins utile, de secrétaire. La Société avait pris cette devise : Etude et amitié (64), qui caractérisait nettement son but, l'union désintéressée des intelligences et des cœurs. Aucun programme politique ou religieux ne fut formulé, mais il est impossible qu'une réunion d'hommes, même animés de sentiments divers, n'ait pas un esprit particulier et celui de la Société nouvelle devait être le libéralisme modéré, mais constitutionnel, à la fois monarchique et chrétien. C'est ainsi que, dans la troisième année de son existence, elle fut amenée à s'affilier à la Société de Paris, mais en conservant toute son indépendance et en devenant simple Société correspondante ; cette affiliation fut fondée « sur le respect commun pour la Religion, la Monarchie et les libertés publiques (65). »

La société dijonnaise se divisait en quatre sections — Philosophie, — Histoire, — Littérature, — Législation ; rien pour les sciences, on s'en étonnerait aujourd'hui, mais ces lettrés n'y pensèrent même pas, la science pure demeurait alors un domaine réservé ou plutôt délaissé, non sans quelque dédain, à ses adeptes professionnels, et cette curiosité plus ample, honneur de notre génération qui ne veut rien ignorer du génie humain, n'était pas encore née. La Société comprenait des membres actifs, reçus sur preuves faites

et après une lecture, des auditeurs et des correspondants ; le bureau était formé d'un président élu pour un an, d'un vice-président et de deux secrétaires, l'un pour l'extérieur, l'autre pour l'intérieur ; il y avait en outre un archiviste général (66), enfin pour chaque section un président et un secrétaire. On se réunissait chaque semaine en séance particulière et en assemblée générale tous les mois, le soir, dans une salle du Palais de justice, l'ancienne Tournelle devenue la chambre correctionnelle de la Cour royale, mise à la disposition de la Société par le premier président Ranfer de Bretenières (67), l'un des membres honoraires. Les autres étaient le procureur général Nault, le président de chambre Riambourg, MM. Gueneau de Mussy, professeur de littérature grecque à la Faculté des Lettres ; Gueneau d'Aumont, son cousin, professeur de physique à la Faculté des Sciences, Morelot, à la fois professeur à la Faculté de Droit et conseiller de préfecture (68). La Société n'admettait pas les fonctionnaires au nombre des membres titulaires, et ne faisait d'exception que pour les membres des clergés, mais les membres honoraires avaient le droit d'assister aux séances et MM. Nault et Riambourg y paraissaient volontiers. La présence de ces magistrats, d'un royalisme éprouvé, l'influence même d'un milieu officiel, étaient une garantie que les choses se passeraient correctement au sein de la Société d'Etudes ; jamais en effet, elle ne fut suspecte au pouvoir qui ne devait pas épargner sa sœur aînée, la Société de jurisprudence dont le libéralisme, à peine plus ac-

centué pourtant, parut bientôt un danger public.

Il faut reconnaître que les liens communs — et quels liens communs, ceux de 1822 ! — fleurissaient à la Société d'Etudes, on y faisait des lectures, trop assurément mais c'était le goût général du temps, des rapports sur les ouvrages nouveaux et on politiquait fort dans les couloirs pour obtenir les fonctions de rapporteur ; on discutait des questions de morale, de droit constitutionnel, surtout de pure littérature. Le vers de salon, la poésie d'amateur sévissaient aux séances ; mais qui ne faisait pas de vers à cette époque? Par malheur si on lisait beaucoup, on lisait mal, Foisset comme les autres, et dans des notes intimes, dont nous avons eu communication, un des membres les plus affinés, un des esprits les plus libres de la Société, Denizot (69), se demandait s'il ne serait pas opportun de créer une section de lecture.

Il y avait donc de l'Académie dans la Société d'Etudes, un peu de la conférence Molé, beaucoup de la conférence Labruyère, car en vrais dilettantes des choses de l'esprit, ces jeunes gens, pour la plupart du moins, cherchaient plutôt à orner leur intelligence et à se conserver en harmonie avec le mouvement général des idées qu'à s'armer pour la vie militante. Là était manifestement l'écueil pour la jeune société, et il semblait difficile de la maintenir longtemps dans des voies aussi désintéressées ; ses fondateurs n'en réussirent pas moins à faire prospérer pendant plusieurs années et vivre pendant onze, cette agrégation de purs lettrés et la génération distinguée qui la traversa

lui dut cette culture générale, ces goûts littéraires et délicats dont l'empreinte, une fois reçue, ne s'effaça jamais. En définitive, l'œuvre et l'action furent bonnes et de 1821 à 1832, la Société a accueilli l'élite de la jeunesse studieuse et lettrée de la ville ; beaucoup sans doute, dispersés bientôt par les nécessités de leurs carrières, n'ont fait qu'y passer, mais ils lui demeuraient unis par le souvenir, souvent par le titre de correspondants, surtout par les amitiés solides, nées de ces contacts passagers.

Le ton mesuré et courtois y fut toujours celui de la bonne compagnie, avec cela singulièrement libre, rien ne rappelle ici ces confréries d'admiration mutuelle qui s'épanouissent volontiers en province et ailleurs. Ainsi nous avons eu entre les mains des rapports de 1822 — l'âge d'or de la Société — où les œuvres de quelques membres sont analysées, discutées et jugées, avec autant d'indépendance que de finesse ; il est vrai qu'ils sont de Lacordaire (70), alors secrétaire, Foisset étant président ; ils s'étaient fait inscrire l'un et l'autre dans les quatre sections à la fois. Cette même année 1822, Lacordaire partit pour Paris ; il ne passa donc qu'une année environ à la Société d'Etudes, mais celle-ci lui dut sa date la plus mémorable, cette séance historique du 5 mars 1822, qui eut lieu, nous ne savons pourquoi, au palais de Monsieur, dans une des salles de l'appartement du comte de Damas (71), gouverneur de la XVIIIe division militaire ; ce jour-là Henri Lacordaire abjura solennellement le déisme de Rous-

« seau comme menant à un suicide moral. » Si le coup de théâtre n'a pas été un peu dramatisé dans les souvenirs de Foisset, ce fut le premier signe de l'orientation nouvelle et définitive que Lacordaire allait donner à sa vie. Plus tard l'abbé Lacordaire se fera restituer toutes ses œuvres, prose ou vers, déposées aux archives.

Il a été la personnalité la plus brillante de la Société, mais Foisset en fut vraiment l'âme. « Une « telle société ne peut être qu'une démocratie, » disait-il dès le premier jour ; on peut croire qu'il eût préféré autre chose, en tous cas il put se rassurer bien vite, car la Société d'Etudes ne fut pas autant que cela une démocratie. En définitive on ne peut refuser à Foisset le mérite de s'être résigné aux conditions nécessaires de son existence et de les avoir maintenues avec tact, persévérance et mesure. Il ne commit pas la faute de se perpétuer dans les fonctions de président, ni même de secrétaire, mais s'il sut n'être pas encombrant, son action discrète se fit toujours sentir et d'autant plus facilement accepter qu'elle ne s'imposa jamais. C'est un rôle difficile, en effet, que d'être officiellement ou non l'autorité directrice dans une société de ce genre ; il ne faut ni l'absorber en soi ni l'abandonner à elle-même, la diriger dans des voies sérieuses et cependant faire la part des illusions propres à tous les débutants dont l'ingénuité croit volontiers digne d'être écrit, lu, voire même imprimé, tout ce qui leur passe par la tête, esquiver à propos, sans avoir l'air de briser là, les discussions irritantes (72), et éviter en même temps le

languissant et l'ennuyeux. Foisset y réussit dans une certaine mesure et pour un temps, il fallut bien sacrifier aux petits vers, aux lectures trop hâtivement préparées, surtout aux pastiches provinciaux du romantisme, mais le contact des idées produisit son effet ordinaire et le niveau général s'éleva peu à peu. Ce qui sauva longtemps la Société, ce fut, comme on l'avait espéré, l'afflux incessant de membres nouveaux venus de cette école de Droit sur laquelle rayonnait la haute renommée de Proudhon (73); ainsi, tandis que les anciens membres y maintenaient l'esprit de tradition, le personnel sans cesse renouvelé empêchait la Société de tourner à la coterie et à la petite église fermée. Si bien qu'un jour elle accueillit deux Wurtembergeois: les barons de Marshall et Charles de Hügel, gentilshommes protestants et libéraux, voyageant à la façon, non des Français qui passent une journée dans une ville, vont voir la cathédrale, parfois même le musée et s'ennuient au bout de deux heures, mais des Anglais et des Allemands qui veulent connaître à fond les choses et surtout les hommes. Le bon renom littéraire de Dijon les attira — *e longinquo reverentior* — la Société d'Etudes avait fait quelque bruit au dehors, ils vinrent, s'informèrent, se firent présenter et furent admis; la Société compta alors parmi ses membres des prêtres catholiques et quatre protestants dont un pasteur et le fils d'un pasteur.

Mais la décadence commencée au départ de Foisset en 1828, se précipita en 1830, parce qu'en accentuant les rivalités politiques et en dé-

tournant irrévocablement les esprits du dilettantisme littéraire vers des réalités moins abstraites, la Révolution porta à la société d'Etudes une atteinte irrémédiable ; ajoutez que plusieurs de ses membres y perdirent volontairement ou non leurs carrières, tandis que d'autres y commençaient les leurs ; or il n'a jamais été facile de faire vivre ensemble les vaincus et les vainqueurs de la politique. La Société survivra cependant à la Révolution, mais devenue l'ombre d'elle-même et pour finir obscurément en 1832 ; comme elle n'a pas publié de mémoires, il ne subsiste d'elle que des registres enfouis dans une bibliothèque privée (74) et le souvenir trop oublié aujourd'hui d'une tentative honorable. Aujourd'hui que Dijon a passé de 24,000 à 60,000 habitants, une société littéraire formée sur le modèle de celle de 1821, y fournirait-elle une carrière égale en éclat et en durée ?

Après plus de soixante ans écoulés il y a encore un vif intérêt à parcourir les listes de la Société ; si peu de noms, sans doute, sont acquis à l'histoire générale du temps, beaucoup évoquent le souvenir d'hommes utiles qui ont fait honneur à la vie provinciale d'alors ; comptons en effet, voici Lacordaire, Foisset, son frère Sylvestre et son neveu François, les deux frères Daveluy, Antoine de Latour, qui se prépare à l'école Normale sous Daveluy, Lorain, Ladey, E. Boissard, Denizot, Madon, William Belime, Etienne de Saint-Seine et Jules d'Andelarre qui vont bientôt devenir cousins par alliance, Louis Bertrand, Gouget, Fleury,

Guichon de Grandpont, le seul survivant peut-être de la Société, Rabou, Carrelet de Loisy, les abbés Gattrez et Marechal, Charles Ponsot, neveu de Foisset, Clerc, A. Varin d'Ainvelle, Koch, Guillemin, Gautrelet, A. Petit, quatre avocats dont les deux derniers sont devenus des magistrats du degré supérieur, Capel, Charles Petit, Beaurepaire, Lhomme de Mercey, A. de Frontin, Victor Moussier, le dernier représentant d'une vieille et honorable famille dijonnaise, Th. Delamarche, Chevillard, E. Masson, Hugues Abord, Toussaint, Maréchal, Vaillant de Meixmoron, S. de Lachadenède, B. d'Hotelans, Bounder, Regnier, Cuenot, Ch. Poncet, Charles Brugnot, François Bordet, Philibert Beaune, Maillard de Chambure, M. d'Eaubonne, Th. Carey, Jobard-Dumesnil, Ph. d'Esterno, Rossignol, etc. (75). Louis Bertrand retrouva donc à la Société bon nombre de ses amis de collège, mais en dehors de cet attrait tout personnel, elle était bien faite pour séduire un esprit enthousiaste de toutes ces choses « de grâce et d'ornement, » qu'il considérait comme le but suprême de la vie.

Dès lors commença entre quelques-uns de ses nouveaux collègues et lui — nous ne dirons pas une intimité, il n'était pas facile de se lier à fond avec Bertrand — mais une amitié intellectuelle dont la preuve nous est donnée par la première page d'un album daté de 1829, écrit par Ladey et demeuré entre les mains de madame Ladey. On y voit les noms d'un certain nombre de membres présents ou absents, anciens ou nouveaux de la Société réunis là dans une intention amicale, ce

sont ceux de Gouget, Rabou, Foisset, Daveluy, Lacordaire, Bertrand, Boissard, Varin, Ladey, Brugnot, Lorain, Hugues Darcy et Maillard de Chambure; une place vide semble attendre un dernier nom.

Quels furent le rôle et la part de Louis à la Société d'Etudes ? N'ayant pu compulser les registres il nous est impossible de le dire, nous savons seulement d'une manière certaine qu'il en était membre en 1828, car il figure à cette date parmi les membres présents à une séance de la section de Droit (76), nous nous demandons même ce qu'il y allait faire. Son frère Frédéric assure qu'il fut un des secrétaires, sans aucun doute le secrétaire particulier de la section de littérature ; quoi qu'il en soit il se trouvait en ligne dans le groupe dont Foisset, Jules d'Andelarre, Et. de Saint-Seine, Ladey, etc. étaient les personnalités les plus en vue, lors de la création du *Provincial* qui au milieu de cette même année 1828 va être l'organe, le verbe de la Société d'Etudes.

VII

A cette date un grand changement venait de se produire dans la vie de Louis, la mort de son père l'avait fait chef de famille. Le 27 février 1828, après trois années de souffrance, le capitaine Bertrand mourait dans la maison de la rue Crébillon ; la paralysie progressive et générale s'était ajoutée à une cruelle maladie d'estomac, les sens s'étei-

gnirent l'un après l'autre, aussi la mort fut-elle une délivrance pour le pauvre aveugle, sourd et muet; déjà dans l'acte de décès de sa mère, morte à 84 ans le 26 mars 1826, la signature si nette d'ordinaire a été tracée avec effort. Le service de Georges Bertrand eut lieu le 28 en l'église cathédrale et paroissiale Saint-Bénigne mais il se produisit un incident au cimetière ; le n° du *Journal politique et littéraire de la Côte-d'Or* du dimanche 9 mars publia en effet une lettre datée du 1er dans laquelle *un ancien militaire* se plaignait de ce que l'escorte n'eût pas fait les décharges réglementaires pour un *capitaine décoré ;* le commandant de place répondit dans le n° suivant — 12 mars — que l'on n'avait pas tiré de coups de fusil par *l'excellente raison* que les cartouches affectées à cet usage étaient épuisées pour l'année 1828 — et on était à la fin de février ! — explication qui rappelait la réponse légendaire d'un maire de Beaune, s'excusant de n'avoir pas fait tirer le canon au passage d'un prince. Mais, quoique, ou parce que Beaunois, Jean-Baptiste-Marie-Joseph Brunet de Monthelie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, ancien capitaine, commandant de la place et du château de Dijon, n'était pas un naïf, et ce très galant homme d'esprit avait la réputation on ne peut mieux méritée d'être un original marqué. L'*ancien militaire* eût pu répondre dans sa langue au persifleur qu'on aurait certainement trouvé des cartouches pour faire du bruit sur la fosse de M. le commandant de place, il se contenta, dans le n° du 16, de déclarer fort mauvaise l'excel-

lente raison donnée par M. de Monthelie, ce qui n'apprit rien à celui-ci et l'incident fut clos (77).

Peu de semaines après, au moment même où Th. Foisset commençait sa carrière de magistrat en qualité de juge auditeur à Louhans, le *Provincial* était fondé par lui et MM. de Saint-Seine et d'Andelarre. Ils groupèrent autour d'eux comme rédacteurs Sylvestre et François Foisset, Maillard de Chambure, Joseph Bard, Forneron, professeur de rhétorique au collège de Troyes, Louis Bertrand destiné aux fonctions de directeur-gérant et Charles Brugnot, qui va être pour Bertrand un ami sage et pas assez écouté. Le procureur général Nault et le président Riambourg n'avaient pas dédaigné de promettre le concours de leurs plumes. Enfin d'autres collaborateurs du dehors furent sollicités ou s'offrirent d'eux-mêmes ; Louis-Eugène-Marie Bautain, alors professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Strasbourg et dont cette même année le n° 49 du nouveau journal annoncera l'entrée dans les ordres, Antoine de Latour qui enverra de l'Ecole normale des poésies et des articles en prose, Charles Rabou, le baron d'Eckstein, un publiciste voyageur de quelque réputation en ce temps-là, toujours en quête d'instruments de publicité pour une plume à laquelle ne suffisaient ni le *Drapeau blanc*, ni la *Quotidienne*, ni la *Revue indépendante* fondée par lui en 1826, ni la *Gazette d'Augsbourg* dont il sera longtemps le correspondant, sans compter l'*Avenir* où il trouvera encore moyen de s'introduire plus tard. Enfin d'après une tradi-

tion constante à Dijon, Edgar Quinet, J.-G. Guignault, alors débutants, auraient collaboré au *Provincial*, mais en l'absence de signature, ou d'initiales déterminées par un document certain, nous nous abstiendrons de toute affirmation (78). Lacordaire ordonné prêtre en septembre 1827 et devenu chapelain d'une maison de la Visitation à Paris, fut sollicité par Foisset de donner son concours à l'œuvre et répondit par un refus péremptoire. « Un journal me paraît une affaire inique, « écrivit-il le 27 mai 1828... je veux discuter ce « point avec vous et vous exposer les raisons qui « m'empêchent d'accepter vos offres et qui m'em- « pêcheront de jamais écrire une ligne dans quel- « que journal que ce soit. » Deux ans plus tard, il sera avec son ami Montalembert, qui lui du moins n'avait pas fait de serment, le collaborateur de Lamennais à l'*Avenir*. Quelle conclusion en tirerons-nous, si ce n'est que Lacordaire était jeune et que, dans cette âme si haute d'ailleurs, il demeura toujours quelque chose d'indiscipliné, de prime-sautier, de romantique enfin pour tout dire. « Ce n'était pas un jugement bien sûr, dira « plus tard Foisset de son ami qui venait de mou- « rir, mais c'était une âme admirable, sans parler « de son éloquence (79). »

Le prospectus du *Provincial* fut rédigé, non comme l'a dit Sainte-Beuve par Bertrand, mais par Foisset et le premier numéro parut le jeudi 1er mai 1828 ; un avis signé Louis Bertrand, *gérant responsable provisoire*, indiquait à la quatrième page les conditions de l'abonnement ; les bureaux étaient

établis rue Saint-Pierre, n° 22, dans une maison du commencement du XVIIIe siècle à deux étages et à deux fenêtres de façade, les balcons d'une ferronnerie assez élégante présentent — le type s'en rencontre fréquemment à Dijon — un chiffre double s'entrelaçant dans des enroulements forgés au-dessus d'un lambrequin figuré (80). C'était une bien lourde charge pour cette tête d'oiseau que la gérance, même provisoire, d'un journal, aussi le nom de Bertrand disparaît-il du n° 13 — 8 juin — pour être remplacé par celui de Brugnot, rédacteur en chef et gérant, demeurant rue Charrue, 30. Dans le numéro suivant, — 12 juin — une note très courtoise qui sauvait la dignité de Bertrand expliqua la substitution et le maintint officiellement comme rédacteur ordinaire.

« En voyant disparaître le nom de M. Ludovic Bertrand du titre de notre dernière feuille, plusieurs de nos abonnés nous ont témoigné la crainte qu'il ne devînt étranger au *Provincial*. Nous nous empressons de les rassurer à cet égard. M. Bertrand n'a fait que renoncer à la direction matérielle du journal. Notre jeune et ingénieux collaborateur continuera de contribuer plus activement que jamais à l'ornement et au succès du *Provincial*, auquel il s'est dévoué sans réserve et qui se félicite d'avoir pu se l'attacher. »

Le *Provincial* imprimé chez Frantin (81), vieille maison d'imprimeurs royalistes, dont les premiers avaient porté avant la révolution le titre d'imprimeurs du Roi, devait paraître trois fois par semaine, les dimanche, mercredi et vendredi; mais il y eut des numéros supplémentaires sans compter les numéros avec supplément. Il est

paginé car on avait la prétention de créer une revue à conserver dans les bibliothèques, non un journal à feuilles perdues, et ses fondateurs, qui rêvaient de le faire rayonner dans toute la France, lui avaient choisi des représentants extérieurs, à Paris le libraire Ladvocat — le type du Dauriat de Balzac — et Bussand à Lyon. Mais il fallait, en vérité, bien de la vaillance juvénile pour oser prendre ce titre de *Provincial,* qui prêtait à de si faciles plaisanteries et un peu plus que de la vaillance pour écrire au-dessous du titre, *Journal dédié aux* 85 *départements,* aussi les journaux de la région ne manquèrent pas de mettre quelque ironie dans leurs souhaits de bienvenue à leur présomptueux confrère. Au *Provincial* on eut le bon goût de comprendre et le trop ambitieux sous-titre disparut dès le second numéro. D'ailleurs ces jeunes gens ne doutaient de rien et avec plus d'entrain et de bonne volonté que de force accumulée, surtout de capitaux, se proposaient d'aborder les questions publiques, la littérature, l'art, d'envahir enfin tout le domaine entier de l'esprit humain. Le journal s'annonçait ainsi comme une réduction du *Globe*, fondé en 1824 par Dubois (de la Loire-Inférieure) et P. Leroux; peut-être y avait-il aussi quelque chose de l'*Avenir* que créera Lamennais deux ans plus tard, car le *Provincial* est catholique, mais sincèrement libéral, monarchique et en même temps constitutionnel; ne vient-il pas, en effet, d'éclore en plein ministère Martignac, ce beau soleil couchant de la Restauration? Aussi quand le 29 juillet — au numéro 28 — il deviendra politique, sa

devise sera *le Roi et la Charte* et il dira du ministère Villèle : — « Ce système qu'après tant d'autres « nous devons encore nommer déplorable. »

A le lire maintenant il paraît sans doute un peu banal, les idées y sont faiblement appuyées et rien ne porte à fond ; il convient cependant de mettre les choses au point perspectif et de ne pas oublier que les meilleurs journaux parisiens du temps succombent, eux aussi, à l'épreuve de la lecture à distance ; c'est que le banal d'aujourd'hui est fait du nouveau, du hardi de 1828 et qu'entre le *Provincial* et nous, il y a plus d'un demi-siècle de révolutions littéraires, sans compter les révolutions politiques. On jugera dès lors avec sympathie, peut-être même avec quelque chose de plus, cet effort tenté par la province pour vivre de sa vie propre, et pour le *Provincial*, comme pour la Société d'Etudes, nous nous demanderons si le Dijon de 60,000 habitants pourrait donner aujourd'hui l'équivalent du journal de 1828. Il est permis d'en douter ; le rôle littéraire de la province se réduit de plus en plus aux études purement locales, dont le champ est exploré, fouillé jusque dans ses profondeurs ; mais l'aptitude à l'expression personnelle, à la réception même des idées générales, dépasse-t-elle, égale-t-elle seulement ce que nous trouvons dans le *Provincial ?* Nous craignons que la comparaison ne soit pas tout à l'avantage du temps présent; quoi qu'il en soit, la génération d'alors voulait secouer le joug intellectuel de Paris, penser et juger par elle-même ; la tentative échoua, comme nous l'allons voir, mais il était honorable de former un

semblable dessein, plus honorable encore de l'exécuter sans demeurer trop au-dessous. Asselineau, en effet, a rendu hommage aux articles de Th. Foisset, un écrivain de race, et nous mentionnerons aussi tels essais littéraires de Brugnot, notamment sur le *Tableau de la Poésie française au* XVI[e] *siècle* par Sainte-Beuve ; nous ne répondons pas du style, et en parlant de Lamartine, Brugnot ne devrait pas employer le terme ambigu de *molles inspirations*, cela sent un peu son rimeur de province que la gloire d'un vrai grand poète incommode; mais à tout prendre il fait preuve d'une intelligence singulièrement nette des libres poètes de la Renaissance, et c'est dépasser le niveau des comptes-rendus ordinaires de l'époque que de s'assimiler ainsi.

La publication dijonnaise eut quelque retentissement au dehors et la *Quotidienne* lui fit l'honneur de la prendre à partie en la traitant de *journal obscur;* mais des adhésions et des encouragements lui vinrent de meilleur lieu. Dans le n° 4 — 6 mai, — on trouve une longue lettre, un peu filandreuse et comtoise de Charles Nodier ; celle de Victor Hugo à Brugnot insérée dans le n° 25 — 30 juillet, — a plus d'intérêt ; le poète y loue fort les fondateurs d'essayer de se soustraire au despotisme de Paris. « La France est un pays défaillant et appauvri, « Paris est une ville pléthorique. » Sans doute Victor Hugo parlera plus tard d'un autre ton de la Ville Lumière, mais en définitive sa lettre est purement littéraire, et M. Henri Beaune ne l'avait certes ni sous les yeux ni dans la mémoire quand

il en a écrit, dans une note de son livre sur Th. Foisset : « Inutile de dire qu'elle est d'une ortho-« doxie et d'un royalisme effréné. » Le même numéro renferme, à la page suivante, une lettre très bienveillante et complimenteuse du Dijonnais Charles Brifaut, de l'Académie française (82) ; enfin le 35e — vendredi 15 août — publiait, en tête de la première page, une belle lettre de Châteaubriand (83) dans laquelle on lit ce passage qui est vraiment le programme du *Provincial* : « Il ne dédaigne pas le passé, ne calomnie pas le « présent et met son espérance dans l'avenir. » Ce sont là de nobles paroles ; oui il faut aimer le passé, aimer le présent, mais croire en l'avenir. « L'amour du passé est une piété, une vertu, li-« sait-on récemment dans une revue non suspecte « de sentiments rétrogrades, c'est le passé qui « nous a faits, malheur à qui ne s'y intéresse pas « et honte à qui le méprise (84). »

Mais la pièce la plus curieuse qui se rencontre dans la série du *Provincial*, ce sont les vers signés A. de M., insérés dans le n° 42 — 31 août — avec quelques lignes de présentation par Brugnot : *Poésie*, *Un rêve*, *Ballade*, 21 strophes en vers de 6-6-2-6-6 et 2 syllabes ; or cet A. de M. qui s'offre ainsi au public de province sous le patronage d'un rimeur de province, c'est Alfred de Musset et le *Rêve*, avouons-le, n'annonce guère les futurs *Contes d'Espagne et d'Italie*. Il s'y rencontre pourtant, en cherchant bien, quelques-uns de ces traits à donner en cent à tous les Brugnot du monde, ceci par exemple :

. . . .
Courir comme une abeille,
Qui va cherchant les pleurs
Des fleurs (85).

Pour la nomenclature des articles, prose ou vers, donnés par Bertrand au *Provincial*, nous renvoyons à la bibliographie qui termine cette étude et arrivons de suite à la fin de la carrière météorique du journal. Au bas de la quatrième page du n° 54 et dernier — mercredi 30 septembre — on lit la note suivante :

Des motifs graves nécessitant la suspension indéfinie du *Provincial*, le Directeur a l'honneur de prévenir Messieurs les abonnés qu'il leur fera passer le montant de leur abonnement à dater du 10 octobre.

Charles Brugnot.

Quels étaient ces motifs? Il n'est pas difficile d'en deviner un tout d'abord, l'épuisement accompli ou prochain du capital et celui-là pourrait dispenser de chercher plus loin, mais il y en avait d'autres et d'un ordre tout moral. « L'impression ne pouvait se soute-« nir, porte une note manuscrite jointe à l'exem-« plaire de la bibliothèque publique de Dijon, parce « qu'il n'y avait pas de matériaux en réserve, que « l'enthousiasme des jeunes rédacteurs n'était pas « dirigé par la prudence et ne pouvait longtemps « produire d'effet, la jeunesse ayant plus de cou-« rage que de force (86). » Cela veut dire sans doute que les jeunes rédacteurs s'étaient dépensés tout entiers du premier élan et que l'huile baissa rapidement dans la lampe en même temps que

l'argent dans la caisse mal alimentée par des abonnements peu nombreux et des annonces plus rares encore. Du moins eut-on le bon sens de s'arrêter avant la prochaine et inévitable chute d'une entreprise commencée cinq mois auparavant avec tant d'espérance et d'entrain.

Un article de Foisset dans le *Correspondant* du 29 septembre 1829 soulève pour nous quelques voiles de plus ; il faut connaître en effet les préventions des petites villes contre ceux qui ne veulent pas faire comme les autres, pour comprendre quelles colères put soulever ce sage, nous dirions volontiers, cet innocent journal. Quoi il se rencontrait des hommes décidés à ne porter les couleurs d'aucun parti, à être à la fois monarchiques, catholiques et libéraux ! mais du premier jour ce fut contre eux un tolle général, et c'est le sort de tout temps réservé à ceux qui cherchent à avoir tranquillement raison. Puis le *Provincial* ne s'adressait qu'au public éclairé, modéré et sage et cette élite-là, toujours peu nombreuse, ne sait que soutenir discrètement les causes politiques et littéraires sans les empêcher de succomber, ni même les faire vivre. Enfin, avouons-le, le *Provincial* n'affirmait pas dans son ensemble une telle supériorité littéraire qu'il pût s'imposer en dehors de Dijon et vaincre les jalousies des petites villes voisines ; celles-ci supportent toujours mal, en effet, que l'une d'elles semble s'arroger des droits de capitale. Comme il ne pouvait ni supplanter les journaux parisiens ni réaliser cet idéal cher de tout temps aux lecteurs de province d'un journal

bien au fait de la chronique régionale, l'essai de décentralisation, comme on dirait aujourd'hui, tenté par Foisset et ses amis, était donc condamné à un avortement inévitable ; il mérite cependant mieux qu'une simple mention bibliographique et demeure avec la Société d'Etudes un souvenir honorable de la vie littéraire en Bourgogne, il y a un demi-siècle.

Ce sont là des causes générales ; mais il y en eut de particulières et le mal vint en partie de Brugnot, en qui un excellent cœur s'alliait à un esprit né aigri et au plus détestable caractère. Son ambition était d'être le maître au *Provincial*, pour en faire ce journal d'opposition violente, agressive, dont il réalisera le type rêvé dans le *Spectateur* qui sera pour lui la source de tant de déceptions et de chagrins. Mais ses vues dépassaient de beaucoup l'horizon volontairement limité du *Provincial*, et il ne pouvait convenir au groupe des fondateurs de se subordonner à ce petit professeur venu d'un petit collège. Brugnot entré au journal avec des idées toutes particulières et seulement pour prendre pied dans le milieu où il voulait tenter la fortune, fut donc pour le *Provincial* un dissolvant et eut le mauvais goût de s'en vanter plus tard, peut-être même en y exagérant après coup un rôle qui à tout prendre lui fait peu d'honneur. « Le *Provincial* a disparu, écrira-t-il dans « le *Spectateur* en 1831, parce que les doctrines « du gérant ne pouvaient faire chemin avec celles « des fondateurs (87). » Et ceci encore « les doc- « trines religieuses et politiques du *Provincial*

« n'ont jamais été les miennes; » les fondateurs lui ont « coupé l'herbe sous le pied, » ira-t-il jusqu'à dire de ces amis auxquels il dut une place honorable et utile, mais ils sont royalistes tandis qu'il se proclame seulement « un résigné et un patient. » Plus tard il se vantera encore de n'avoir jamais écrit au *Provincial* qu'un article politique signé et quelques lignes en réponse à la *Quotidienne.* Pourquoi donc y restait-il? Pauvre orgueilleux qui se croyait appelé à être le grand directeur de l'opinion publique dans la région! pour son malheur, ce rôle trop grand pour ses forces physiques et intellectuelles, il essayera un jour de le jouer et la politique le brisera.

Des froissements répétés et s'aggravant de jour en jour, devaient naître d'un semblable état de choses, et ils ne manquèrent pas; peut-être Foisset, l'ancien camarade d'enfance et de collège de Brugnot, aurait-il pu interposer utilement l'autorité des souvenirs et de sa ferme raison, malheureusement pour le journal, il n'était plus à Dijon, et nul ne le pouvait remplacer dans cette action permanente qui s'exerce sur place. Disons-le enfin, Brugnot ne fut jamais populaire à Dijon, il le sentait sans comprendre pourquoi, s'en aigrissait de plus en plus et faisait tout pour se rendre impossible. A la vérité ses amis savaient apprécier les qualités précieuses de l'esprit et du cœur dissimulées sous des dehors agaçants et un orgueil que ne réparait pas une éducation insuffisante, mais le public ne voit, ne peut voir que les écorces et l'opinion dominante enveloppa dans la

même défaveur le personnel entier du journal, une de ces défaveurs provinciales contre lesquelles rien ne prévaut. C'est ainsi que Brugnot fit l'apprentissage de cette impopularité qui sera désormais la plaie cuisante de sa courte vie.

Il est probable que Louis Bertrand trouvait le *Provincial* bien sage et bien peu romantique, mais sa disparition ne lui fut pas moins cruelle. Au reste il n'y avait fait que de la littérature et de la poésie, demeurant étranger aux tiraillements du dedans comme aux polémiques extérieures. S'était-il senti tout à fait à l'aise dans ce milieu exclusivement bourguignon? On en peut douter, car jamais il n'y eut rien en lui du Bourguignon et surtout du Dijonnais ; à Dijon, en effet, où se cristallise le tempérament moral de la Bourgogne tout entière, le caractère général de l'esprit dans ses manifestations diverses est la force et la solidité plutôt que la grâce, on y fait bon marché de la forme et on y conçoit le beau, moins comme une poésie brillante que comme une prose mâle et pleine.

Cette solidité ne va pas sans une certaine pesanteur « quelque lourdise, » disait un Dijonnais du XVIe siècle, le président Jean Agneau-Begat. Et au vrai si à Dijon on pense fortement et de sens droit, le langage écrit ou parlé a toujours quelque chose d'un peu abrupt et c'est par un travail acharné, à la Flaubert, que Buffon est parvenu, mais aux dépens de la liberté et du naturel, à cette harmonie majestueuse et cadencée qui est le triomphe du genre oratoire. Aussi son ami

Charles de Brosses s'est-il moqué de la peine qu'il se donne pour peser les syllabes et écarter un qui d'un que trop hâté; mais peut-être celui que Stendhal appelle « le charmant président, » n'en prend-il pas assez lui-même et « quelque tour de pigne, » dirait Montaigne, n'aurait pas nui, même aux *Lettres familières écrites d'Italie*, le seul de ses ouvrages qui soit entré dans la littérature française générale. Quant au président Bouhier, « qui remuait tout, » disait d'Alembert, il est à peu près illisible aujourd'hui, nous parlons bien entendu de ses grands ouvrages et non de ses lettres qui comme celles de l'abbé Nicaise présentent du moins un intérêt documentaire. Clément, celui que sans un trop grand effort d'esprit, Voltaire appelait l'*inclément Clément*, peut être considéré avec son bon sens terre à terre, comme le type de ce que deviennent les fortes qualités de la race chez les esprits du quatrième rang. Et même ne serait-il pas possible, en y regardant bien, de reconnaître dans le langage à la fois vigoureux, profond et familier de Bossuet, cette empreinte du génie grave mais toujours un peu rude de la Bourgogne?

Mais aussi quelle netteté hardie de la pensée, quel langage savoureux et franc que n'altèrent jamais le pédantisme et l'apprêt. Et ces qualités, qui tiennent au génie même de la race, sont aussi anciennes qu'elle. Lisez par exemple le *Journal des États* de 1484 rédigé par Jean Masselin, nous sommes encore et pour longtemps au temps des harangues scolastiques, ampoulées et lourdes toutes

bourrées de citations sacrées ou profanes, d'invocations et de hors-d'œuvre, mais un véritable orateur, un homme d'état va se révéler dans la séance du 9 février. Audace réfléchie, développement logique et passionné, énergie croissante de la pensée et de la parole, tout n'est-il pas réussi dans ce discours mémorable entendu ce jour-là? et c'est un Bourguignon, c'est Philippe Pot, seigneur de la Roche, député de la noblesse du duché nouvellement rentré dans l'unité nationale, qui a l'honneur d'ouvrir ainsi le livre d'or de l'éloquence politique en France, et certes il fut vraiment ce jour-là le verbe du libre génie de la Bourgogne.

Un tel terroir ne produit facilement ni romanciers, ni poètes (88), Lamartine appartient à la Bourgogne du midi, et pour lettré universel et délicat qu'il fut, Lamonnoye, un pur Dijonnais de cette populaire rue du Bourg, qui est le cœur même de la vieille ville, n'a vraiment de la grâce qu'en maniant l'idiome bourguignon, le plus souvent ses vers français sont bons à mettre au bas des estampes. Que dirons-nous de Crébillon le tragique? Pour ce qui est de Piron, il est sans doute le plus rocailleux, nous ne dirons pas des poètes, mais des écrivains en vers, et si de tout ce *bronze* que sa vanité par trop naïve opposait à la *marqueterie* de Voltaire, la *Métromanie*, le chef-d'œuvre des comédies où on ne rit pas, a mérité de survivre, ne sait-on au prix de quel labeur imposé par des amitiés éclairées, fut obtenue cette perfection du style raisonnable et clair? nous ne parlerons pas de ses intarissables bons mots, ce sont pour la

plupart de ces traits qui assomment plutôt qu'ils ne percent. Dans la préface mise en tête de l'édition posthume des poésies de Brugnot, Foisset a reconnu ce défaut propre aux plumes dijonnaises et lui-même donnera un modèle de ce style sain et fort, mais auquel manque toujours on ne sait quelle fleur de grâce aisée. On jugera de même des lettres anonymes sur Dijon publiées en 1831, connues aujourd'hui pour être l'œuvre de Frantin aîné ; il est difficile de juger mieux, et en même temps de refléter plus fidèlement dans son style le caractère, les hautes qualités et les demi-défauts d'un peuple (89).

Ces traits propres à la race se retrouvent également dans les arts, comparez Notre-Dame de Dijon, le type de l'école bourguignonne du XIII[e] siècle, aux édifices contemporains de la Champagne et de l'Ile-de-France et les différences apparaîtront aussitôt. C'est bien le même art, mais avec quelque chose de plus rassis, de plus posé, de plus attaché à la terre, si l'on veut. L'architecte bourguignon se possède toujours, il pense profondément et jusque dans ses plus grandes audaces apparentes, demeure encore maître de soi comme de son œuvre. Moins fine, moins variée, moins féminine que dans l'Ile-de-France, la sculpture ornementale est d'un caractère plus décoratif et plus mâle (90). La Renaissance bourguignonne n'est pas moins grave, sobre, et quand elle veut faire violence au génie national, dépasse volontiers le but et atteint plutôt à l'abondance qu'à la richesse. La France est un pays de sculpteurs, l'art

qui comporte le moins l'à peu près et la fantaisie a toujours fleuri chez un peuple de prosateurs à idées claires, aussi tandis que l'Italie était encore à l'état demi-barbare, les XIIe et XIIIe siècles peuplaient déjà nos cathédrales et même de modestes églises perdues au loin dans la campagne, d'œuvres achevées. Chez les nations modernes les mieux partagées, en Italie même, la statuaire a subi des éclipses, dans d'autres elle n'a brillé que d'un éclat tout passager et sans lendemain ; jamais en France, la tradition n'a été brisée et nul province n'a été plus française en cela que la Bourgogne ; elle a produit peu de peintres et aucun de grand nom, car Prudhon et Greuze appartiennent comme Lamartine, aux climats déjà attiédis du cours inférieur de la Saône, mais Dijon a apporté de tout temps un contingent d'élite à l'art national par excellence et son école des Beaux-Arts ne cesse depuis plus d'un siècle de lui fournir des recrues nouvelles (91).

Telle apparaît la race, généreuse et virile ; mais d'esprit positif, plus propre aux idées qu'aux images elle est bien la fille du climat et de la terre. Comment donc Sainte-Beuve a-t-il pu dire que Louis Bertrand s'était fait tout Dijonnais alors que son talent ténu à force d'être délicat, ses procédés minutieux, sa vision nette et courte des choses, sont précisément tout le contraire de la solidité, de la carrure franche, un peu grosse du génie bourguignon ? Il n'en a pas non plus le rire franc et sonore, la plaisanterie grasse toute imprégnée de purée septembrale et l'analyse la plus raffinée ne trouverait pas dans son œuvre en-

tière une trace quelconque du sel bourguignon. On est grand railleur à Dijon et dès le XIIIe siècle on disait de nos pères « les moqueurs de Dijon, » mais à aucun degré Louis n'a le don de la plaisanterie et on s'en convaincra en lisant cette platitude affligeante qu'il a intitulée *Le portier d'une Académie*. Il y a là manifestement des intentions satiriques dont nous n'avons pas la clé, mais à vouloir être plaisant une fois dans sa vie, Bertrand a perdu toutes ses qualités ordinaires et Asselineau a bien fait de laisser dormir cette satire mal venue dans les pages du *Provincial*. Au surplus le romantisme a eu pour le comique une passion malheureuse car aucun don ne lui a été plus refusé que celui-là, et quelques traits âpres jetés par Byron dans le *Don Juan*, pèsent plus que tout le bagage des plaisanteries romantiques.

Nulle influence extérieure de milieu n'intervient donc pour expliquer le cas psychologique de Louis Bertrand, ce délicat, ce minutieux est un isolé; son verre ne fut pas grand, mais la liqueur subtile qu'il y versa goutte à goutte n'a pas été puisée à l'ample cuve où fermente le vin généreux de la Bourgogne.

VIII

Le *Provincial* n'en avait pas moins donné à son personnel une certaine notoriété à Paris, et Louis voulut en profiter pour se pousser dans le vrai monde littéraire. Pendant l'hiver de 1828 à 1829

nous le retrouvons à Paris, où il fut présenté à Sainte-Beuve et à Louis Boulanger (92), celui-ci né comme Louis en Italie et Français seulement par sa mère, n'est son aîné que d'un an, mais il est entré d'un bond dans la renommée par son *Mazeppa*, un des plus grands succès romantiques du Salon de 1827 ; il vient de publier une ample lithographie romantique inspirée de Victor Hugo, *la Ronde du Sabbat* (93), dont le *Provincial* a parlé avec bienveillance, et peut-être l'article du 8 août 1828 fut-il le trait d'union entre les deux jeunes gens. Quoi qu'il en soit, Louis Boulanger présenta Bertrand dans le salon de Charles Nodier à l'Arsenal ; nous laissons maintenant la parole à Sainte-Beuve (94).

« Nous vîmes simplement alors un grand et « maigre jeune homme de vingt ans au teint jaune « et brun, à la physionomie narquoise et fine sans « doute, peut-être un peu chafouine, au long rire « silencieux. Il semblait timide ou plutôt sauvage. « Nous le connaissions à l'avance et nous crûmes « l'avoir apprivoisé. Il nous récita sans trop se « faire prier et d'une voix sautillante, quelques- « unes de ses petites ballades en prose, dont le « couplet ou le verset exact simulent assez bien « la cadence d'un rythme. » Victor Pavie va nous dessiner à son tour, et d'un trait plus romantique, le portrait du nouveau débarqué (95). « Ses allures « gauches, sa mise incorrecte et naïve, son défaut « d'équilibre et d'aplomb trahissaient l'échappé de « province. On devinait le poète au feu mal con- « tenu de ses regards errants et timides.......

« quant à l'expression de sa physionomie où je ne « sais quel dilettantisme exalté se combinait avec « une taciturnité un peu sauvage, il n'était que « trop facile d'y reconnaître une de ces victimes « de l'idéal et du caprice qui chassées du terroir « par des incompatibilités de race s'en vont cher- « cher fortune ou misère à Paris. On lisait ce soir- « là. Quand arriva son tour, il tira de sa poche et « lut — moins qu'il ne récita — une manière de « ballade dans le goût pittoresque de l'école, ciselée « comme une coupe, coloriée comme un vitrail « dont les rimes tintaient comme les notes du « carillon de Bruges. Ceux qui survivent n'ont pas « oublié après trente ans l'effet que produisait, « sous le chevrotement de sa voix grêle, le retour « périodique de ces deux vers :

« L'on entendait le soir sonner les cloches
« Du gothique couvent de Saint-Pierre de Loches.

« La leçon récitée, il se dissimula tout honteux « dans l'embrasure d'une fenêtre, où Sainte- « Beuve le recueillit et le détermina. Nodier ne « le revit plus, Boulanger pas davantage. »

Il y a quelques différences entre les deux récits; suivant Sainte-Beuve, Bertrand aurait récité *le Maçon*, une de ses meilleures pièces, tandis que Pavie parle d'une ballade en vers où cloches rimait un peu trop richement avec Loches ; peu importe, il a pu dire l'une et l'autre, puis ce que nous cherchons ici, c'est l'impression produite par le jeune Dijonnais dans le salon de l'Arsenal, et nous l'avons identique dans les deux récits.

Louis passa l'année 1829 tout entière à Paris, fréquentant le salon des frères Deschamps, deux demi-poètes aimables, d'une bienveillance proverbiale et qui se dédiaient l'un à l'autre des poésies fort lues alors, un peu oubliées aujourd'hui (96). Il respirait avec délices cette atmosphère de poésie et de bonne grâce, mais il s'éleva plus haut et fut admis dans le *cénacle*, ce saint des saints dont Victor Hugo était le dieu présent et visible, sans doute Louis Boulanger « l'alter Hugo, » disait Preault, put présenter le poète de province à l'homme de génie dont l'abord fut toujours bienveillant et facile pour les débutants, mais avait-il revu Louis depuis la soirée de l'Arsenal ? Victor Pavie dit non, et ces fugues, ces disparitions soudaines qui le dérobaient tout à coup à ses amis étaient bien le fait de ce jeune sauvage mal apprivoisé ; cependant il y eut certainement des rapports ultérieurs entre les deux Louis, puisque le poète dédiera au peintre une des pièces du Gaspard de la Nuit. Quoi qu'il en soit, présenté par Louis Boulanger, par un autre ou par lui-même, la présence de Louis Bertrand dans le salon de la rue Notre-Dame-des-Champs, puis de la rue Jean-Goujon, n'en est pas moins certaine. Victor Hugo d'ailleurs connaissait Louis Bertrand qui lui avait dédié dans le *Provincial* une ballade, *la Chanson du Pèlerin*, rimée en vers sautillants, comme la *Chasse du Burgrave*, sorte de requête poétique et ingénieuse qui est bien dans la manière discrète de Louis. Victor Hugo y répondit par une de ces lettres bienveillantes, déjà un peu banales, dont il devien-

dra de plus en plus prodigue; Louis Bertrand citera en 1832 cette lettre, malheureusement perdue, dans laquelle le grand poète déclare que *notre Emile Deschamps lui-même s'avouerait égalé.* Pour le temps c'était beaucoup dire, mais les grands compliments n'ont jamais fait peur à Victor Hugo non plus qu'à Lamartine.

Que Dijon est éloigné alors pour Bertrand, loin des yeux, plus loin encore du cœur, comme avec sa fugitivité d'impression, son égoïsme d'enfant et de poète, il oublie ses amis qui ne l'oublient pas, eux, nous en avons la preuve dans cette lettre si amicale et si doucement sage (97), du 2 mai 1829. Voilà le vrai Brugnot délicat, affectueux et bon, mais ces irrités ne sont-ils pas souvent tout tendresse? A la vérité, Louis écrivait parfois à ses parents de sa chambre garnie du quai Conti, 19, mais c'étaient des lettres désespérées demandant de quoi se vêtir convenablement et acheter l'habit noir sans lequel il ne pouvait se produire dans le monde. La bonne tante Lolotte ouvrait sa bourse, un peu mieux garnie que celle de la veuve demeurée à Dijon avec sa fille Isabelle, malgré tout Louis n'en connut pas moins la misère parisienne, la misère du jeune homme de lettres pauvre et fier. Il en était réduit à faire ses visites le soir, à cette heure incertaine où, avant l'arrivée des lampes, une redingote râpée fait encore l'effet d'une neuve; peut-être aussi ces apparitions dans la pénombre plaisaient-elles à cette nature inquiète, féline, qui, comme les timides et les orgueilleux — c'est tout un —

craignait en toutes choses la lumière et le bruit. Comment vécut-il ? Dans une lettre de Lorain à Ladey, en 1830, il est question de *son feuilleton* et de l'importance qu'il s'en donne, on en peut conclure qu'il écrivit dans les journaux, entendons les petits journaux d'alors et certains indices porteraient à penser qu'il y faisait des comptes-rendus de théâtre. En définitive, il vécut selon ses besoins, qui étaient modérés ; on le jugea bizarre, un peu mystérieux et farouche, ce n'était pas pour déplaire au clan romantique, mais il fut bien accueilli, à tout prendre, et il ne tint qu'à lui d'avoir des amis.

Le 4 avril 1830, il rentrait à Dijon « assez bien « portant, dit Lorain dans une lettre à Ladey, du « même jour (98), mettant en joie sa mère et sa « sœur. Avant de quitter Paris, le voyageur a « assisté au drame de Christine — succès et grands « sifflets comme pour Hernani ; de très belles « scènes mais des longueurs, des éclairs de talent, « mais des éclairs à l'usage des yeux vulgaires, « tandis que ceux d'Hugo éblouissent la masse et « veulent un œil choisi. Hugo est toujours le géant « qui a sa tête cachée dans le ciel, Dumas ne « monte pas si haut. Il paraît que Bertrand est un « admirateur béant de l'enfant sublime et je te « rends cette admiration naïve peinte encore des « couleurs de Brugnot (99).

« Dans la poche de l'arrivé s'est trouvé un « exemplaire des Consolations (100) *à mon ami Ber-* « *trand ;* le pauvre imprimeur a cru d'abord que « c'était l'exemplaire destiné *à mon ami Brugnot* « et promis par Sainte-Beuve, mais Bertrand l'a

« sur-le-champ réclamé comme sien, a montré
« l'offrande poétique et amicale et s'est borné à
« apporter au désappointé des compliments de
« Sainte-Beuve, de M. et Mme Hugo à Brugnot et
« à Foisset, c'est une affliction non encore guérie. »

«..... Bertrand raconte que l'ambassade de Grèce
« est destinée à Lamartine et que l'ambassadeur
« se propose d'emmener avec lui Sainte-Beuve
« comme secrétaire privé ; Bertrand a l'air de
« s'indigner qu'un homme qui vaut presque La-
« martine se résigne à l'emploi de secrétaire in-
« time de son confrère en poésie ; mais cela ne
« vaut-il pas mieux que 1,200 fr. par an ou qu'une
« éducation ? Et la Grèce (101) !..... »

Ainsi revient de Paris, Bertrand passé à l'état de personnage, il ne pense plus guère à la Société d'Etudes ni même au *Provincial* et se donne une importance dont sourient doucement ses amis vivant dans le monde du travail et des réalités sérieuses ; d'ailleurs ils le voient peu et de moins en moins. Que vient-il faire à Dijon ? rentre-t-il au foyer maternel en naufragé de la vie parisienne ? mais son retour ne semble pas être celui de l'enfant prodigue ; il a au contraire des allures assez triomphantes. Est-il rappelé par la prochaine publication du *Spectateur* fondé par Brugnot et dont le premier n° va précisément paraître le 15 avril (102) ? La coïncidence est frappante, toutefois les souvenirs très précis de Frédéric étaient que Louis n'a jamais été au *Spectateur ;* et, en effet, dès le second n°, Brugnot mettra au défi la presse dijonnaise de citer un seul nom du

Provincial qui appartienne au nouveau journal.

De fait, et il en est souvent ainsi après les séparations prolongées, les deux amis, Brugnot et Bertrand se retrouvaient un peu plus étrangers l'un à l'autre qu'ils ne le croyaient; ces deux hommes étaient trop de même race susceptible et orgueilleuse pour désirer de vivre ensemble; ils le comprirent vite et tout fut dit. Brugnot demeura donc seul en face de l'œuvre personnelle et violente qu'il méditait depuis deux ans. « C'est alors, « dira-t-il amèrement, dans l'article du 27 janvier « 1831, que mes anciens collaborateurs ont brisé « violemment tous rapports avec moi. » L'expression est un peu altière, car les fondateurs du *Provincial* ne furent pas les *collaborateurs* de celui qu'ils avaient convié à l'œuvre commune, mais non pour le mettre au-dessus d'eux. Puis la rupture d'amitié ne fut pas si violente que cela et s'il y eut violence, ingratitude même, Brugnot n'apparaît pas la victime sacrifiée qu'il lui plaît de se dire.

IX

Le 22 juillet 1830 une proclamation du préfet de la Côte-d'Or (103) annonçait pour le 29 le passage à Dijon de madame la Dauphine — c'était le titre officiel de la duchesse d'Angoulême — et faisait pressentir qu'elle assisterait à la représentation du théâtre; le 25, ce même dimanche où se tint à Saint-Cloud le Conseil mémorable et funeste qui décida du sort de la monarchie française, le *Spec-*

tateur annonçait à son tour le prochain voyage princier. Partie un mois auparavant de Paris pour Vichy, emportant peut-être, mais plus résignée que complice, le secret des futures ordonnances, la duchesse quitta Vichy le 26 au matin, avec la marquise de Sainte-Maure, une de ses dames *pour accompagner*, et le général marquis de Conflans, pair de France son premier écuyer, arriva le soir même à Autun et fut reçue au palais épiscopal (104). Le lendemain matin elle repartait pour Chalon-sur-Saône, accompagnée depuis Autun par le préfet de Saône-et-Loire, le comte Alexandre de Puymaigre. On ignorait encore à Chalon le coup d'état accompli l'avant-veille, mais la nouvelle était dans l'air ; l'accueil n'en fut pas moins convenable, car la duchesse passait pour être opposée à toute mesure de violence : ce qui n'était pas tout à fait exact ; en réalité, sa foi dans la prérogative royale demeurait entière, seulement elle en craignait l'exercice plus qu'elle ne le désirait, n'ayant aucune confiance dans le succès d'une aventure entreprise par Charles X et le prince de Polignac (105). Ce même jour à 4 heures du soir, elle entrait à Mâcon, tout pavoisé de drapeaux blancs et passait sous un arc de triomphe fleurdelisé élevé à la gloire des Bourbons et de leur récent triomphe en Afrique. A la préfecture l'attendait le comte de Brosses, préfet du Rhône (106) venu pour lui apprendre le coup d'État annoncé en substance par le télégraphe ; ainsi se justifiait le pressentiment qui depuis tant de semaines angoissait la duchesse. Il ne lui en fallut pas moins

accomplir tous les devoirs officiels et ne sacrifier aucune étape du voyage. « Je prévois des choses « pénibles à Dijon, dit-elle au comte de Puy-« maigre, je leur dirai que je ne suis rien dans « l'État, que je ne sais qu'obéir au Roi; je ne crains « rien pour moi, je ne crains que pour le Roi et « la France. »

Peu d'instants après, le 28, à 7 heures du matin, la princesse partait pour Bourg; la réception y fut convenable et de même à Lons-le-Saunier, où elle passa la nuit du 28 au 29. Le lendemain à trois heures et demie elle arrivait à Dijon par la route d'Auxonne (107) conduite par le comte Gaspard de Faucigny-Lucinge, et son cousin le comte Gaspard de Sassenay (108). La ville était agitée et frémissante; connues en substance dès le mardi, les ordonnances venaient d'être affichées le matin même à côté de la proclamation du maire (109) invitant les habitants à se porter au-devant de madame la Dauphine et déclarées exécutoires dans le département par un arrêté préfectoral du 28. En conséquence le chef du secrétariat de la préfecture, J.-Ch. Paul avertit Brugnot le même jour d'avoir à cesser immédiatement la publication de son journal; mais contre l'avis de plusieurs de ses amis, entre autres de Lorain, de Ladey et de Lejeas (110), soutenu au contraire dans son dessein de résistance légale par Daveluy qui préparait une protestation, Brugnot répondit qu'il ne céderait qu'à la force. Il publia l'ordonnance sur la *Presse* le 29, mais quand le commissaire de police Bulliot se présenta pour la

faire exécuter, dans son imprimerie établie dans l'ancien hôtel Fremyot, rue du Faucon, 1, — aujourd'hui rue Jeannin — Brugnot entouré de tout son personnel lui barra le passage et déchira le placard ministériel. Le commissaire de police se retira, on ne voulut pas si près de la préfecture, où la Dauphine était attendue, provoquer une scène de violence, mais l'impression causée par l'incident n'en fut pas moins vive dansla ville (111).

C'est dans ces conditions que la duchesse, arrivée à l'extrémité de la rue d'Auxonne, quittait sa berline de voyage pour monter dans une calèche découverte, au milieu d'une foule non encore menaçante mais déjà hostile et le maire parut un peu pâle. Les troupes de la garnison étaient massées dans l'espace laissé vide par la démolition du bastion Basire, et la duchesse passa devant elles calme, indifférente en apparence aux cris de vive la Charte, vivent les 221, à bas les ministres qui répondirent aux quelques cris de bienvenue, vive le Roi, vive madame la Dauphine; quelles devaient être les souffrances secrètes de cette femme qui avait vu le 5 octobre et le 10 août, elle entra en ville escortée de MM. de Romeuf, maréchal de camp, commandant la division en l'absence du lieutenant général Jan de la Hamelinaye, Sourdat, colonel d'état-major, de Bouclans, colonel de gendarmerie, de Truchis de Mole, chef d'escadron de gendarmerie, Denest, capitaine lieutenant de gendarmerie, Baymé, capitaine d'état-major, aide de camp du lieutenant-général et le préfet Blocquel de Wismes, tous à

cheval (112). Les rues étaient sablées, beaucoup de maisons pavoisées et enguirlandées de fleurs, mais les mêmes cris de plus en plus accentués se firent encore entendre, poussés surtout par des groupes de jeunes gens qui suivaient et accompagnaient le cortège; le commissaire Bulliot avait bien prodigué les menues pièces blanches aux gamins de la ville, mais après avoir consciencieusement murmuré le cri orthodoxe, ses recrues s'en donnaient à pleine gorge de glapir vive la Charte, à bas les ministres. Les mêmes scènes se reproduisirent au musée, que la princesse visita rapidement et s'aggravèrent à la sortie sur la place Royale, là on entendit pour la première fois le cri de vive la République, et, avouons-le, d'ignobles injures jetées du milieu de la foule à la princesse; c'est ainsi qu'elle arriva à la préfecture (113) dont la cavalerie maintenait les abords libres et où les réceptions officielles eurent lieu suivant les rites immuables des voyages princiers. Ni Ladey, ni Lorain, ces monarchistes, mais aussi ces libéraux, ces juristes que les ordonnances consternaient n'y parurent.

Il y eut ensuite un dîner de 30 couverts; restait alors à réaliser la dernière partie du programme, la représentation *par ordre;* mais un avis respectueux fut donné à la duchesse de s'abstenir de ce qui pouvait être considéré comme une bravade. Les rapports de police arrivaient peu rassurants, le café des Mille Colonnes, quartier général de l'opposition libérale et républicaine, était en fermentation, là avait été organisée la manifestation

de la journée et on y préparait celle du soir; les têtes se montaient de plus en plus par l'absence de journaux, les indépendants manquaient depuis le mardi, les ministériels depuis le matin et le télégraphe de la tour demeurait immobile (114), on pressentait des événements graves et les plus impatients commençaient cette révolution en ce moment même accomplie à Paris. Quelques exaltés, disait-on, méditaient de s'emparer de la princesse pour en faire un otage; propos de cabaret, sans doute, en tous cas menace irréalisable dans une ville où toute une garnison nombreuse était sur pied; il n'y en avait pas moins là de quoi effrayer le monde officiel. Mais la duchesse « le seul homme de la famille » comme trop dédaigneux pour d'autres adversaires, avait dit Napoléon après les événements de Bordeaux, en 1815, ne fut jamais de celles qui cèdent à l'apparence du danger, et décida que le programme arrêté serait exécuté jusqu'au bout. Elle se rendit donc au théâtre et entra par le grand vestibule (115); le spectacle, assez singulièrement choisi, se composait de : *le Bouffe et le Tailleur*, opéra comique de Gaveaux, d'un mauvais vaudeville de G. Duval, Carmouche et Jouslin, *les Cancans*, joué par Lepeintre aîné, alors en représentation à Dijon et un acteur déjà fort aimé du public dijonnais, Leppel (116), enfin de *Shakespeare amoureux*, ou *le Rôle à l'étude*, comédie en un acte et en prose d'Alexandre Duval, dont Talma avait fait la fortune en 1804, et demeuré au répertoire de la province. Les premières étaient peu garnies, mais le parterre plus que rempli; l'entrée de la duchesse

dans la loge de la mairie fut saluée par quelques cris de vive le Roi, vive la Dauphine, aussitôt couverts par la formidable explosion du parterre; cette fois on cria à bas le Roi et de grossières invectives furent encore jetées à la duchesse assise impassible entre mesdames de Sainte-Maur et de Wismes. Cette hauteur d'attitude parut une provocation, les clameurs, les injures redoublèrent, les poings levés vers la loge princière, les voix exaspérées s'excitant à l'envi, tout semblait réaliser les pires appréhensions de la préfecture. Au dehors la foule augmentait menaçante, on voyait M. Hernoux (117) à qui la Révolution devait rendre à quelques jours de là son écharpe tricolore de 1815 s'agiter dans sa loge, aller et venir de la salle à la place porter et recevoir des nouvelles; la situation était grave, ne pouvait-elle devenir périlleuse ? La duchesse consentit enfin à se retirer aux premières scènes de la dernière pièce, et elle sortit non par le grand vestibule mais par l'escalier particulier de la loge qui donne sur la place où s'élevait autrefois la Sainte-Chapelle; la voiture était fortement entourée, un trottoir étroit séparait seul la porte extérieure du marchepied, et cependant il fallut déployer une certaine énergie pour faire franchir ces trois pas à la princesse. Elle put enfin rentrer à la préfecture protégée par un fort détachement de cavalerie, mais au milieu des cris, des sifflets, des vociférations et des injures d'une foule énorme massée sur son passage; et comme la gaminerie provinciale ne perd jamais ses droits, aux cris politiques se mêlaient ceux de à bas Bulliot, le commissaire de po-

lice impopulaire et à bas les Droits Réunis ; il n'y eut d'ailleurs aucune violence contre les personnes et la foule n'abusa même pas de sa force contre les quelques fidèles qui suivirent la voiture au cri perdu de vive le Roi, vive la Dauphine. Celle-ci demeurait impénétrable et silencieuse ; mais à peine les lourdes portes de la préfecture se furent-elles refermées, sa fermeté de petite-fille de Marie-Thérèse l'abandonna et elle fondit en larmes.

Cependant les groupes ne se séparaient pas et semblaient vouloir bloquer l'hôtel ; le colonel de gendarmerie, chevalier de Bouclans, parlait d'employer les grands moyens de force. Mieux inspiré, le général de Romeuf montra autant de résolution et plus de prudence. De fortes patrouilles, quelques charges de gendarmes et de hussards conduites avec ménagement dégagèrent sans trop de peine les rues voisines. Les illuminations publiques et les quelques illuminations privées ne provoquèrent aucun tumulte, les danses populaires avaient lieu comme d'ordinaire aux Petits-Arbres (118), et avant minuit Dijon était redevenu une ville de province silencieuse et vide. Le lendemain, vendredi 30, à 5 heures du matin, la duchesse partit silencieusement sous l'escorte de quelques gendarmes pour Semur et l'exil, laissant 1,000 fr. pour les pauvres de la ville. Le trône des Bourbons était renversé de la veille.

Quand aujourd'hui, après plus de cinquante années et tant de révolutions nées de celle de 1830, on se reporte aux scènes bruyantes dont Dijon fut le théâtre ce jour-là, on ne se peut défendre de

quelque honte, nous ne parlons pas bien entendu des injures ignobles proférées, ces indignités ne relèvent pas de la politique, mais on voudrait que le silence, ce silence significatif et menaçant des foules eût seul accueilli la duchesse, qu'on eût respecté en elle l'hôte, la femme surtout, et quelle femme ! Mais il est dans la destinée des personnes princières, quelles qu'elles soient, d'être pour les outrages comme pour les hommages, en dehors des lois ordinaires, la Dauphine se montrait à Dijon comme une émanation directe de cette royauté qui à cette heure-là même venait d'engager la lutte avec tout un peuple, demander dès lors à une population fière, naturellement frondeuse et dévouée à des institutions libres en péril, de ne point répondre par des clameurs contraires aux cris de bienvenue, de séparer la femme de la princesse, de la reine future, alors que la pièce jetée en l'air n'était pas encore retombée, et que l'on pouvait croire au triomphe de l'absolutisme sur le droit, exiger de la foule tant de sagesse, de possession de soi, de bonne éducation, si l'on veut, de prudence peut-être, n'était-ce pas demander l'impossible? La foule ne lisait pas dans le cœur déchiré de la princesse, elle ne vit que la royauté étalant sa grandeur, sa force, sa victoire peut-être comme un défi et une menace, et la passion populaire emporta tout. Il ne faut rien exagérer d'ailleurs, si la fille de Louis XVI connut une dernière fois les colères de la foule, nous nous refusons à croire qu'elle ait vraiment couru un péril personnel, et si la dignité de la royauté, qui déjà

tombée à Paris était encore à Dijon le pouvoir de fait et de droit, commanda certaines mesures de protection, elles n'eurent point pour effet de préserver la princesse d'un attentat, dont la seule menace aurait été pour la ville un opprobre ineffaçable.

La journée du lendemain, vendredi 30, se passa anxieuse, on sentait, qu'une lutte était engagée à Paris, mais tous les yeux se levaient en vain vers la tour du télégraphe ; l'absence de nouvelles positives, le silence des autorités, leur inaction, tout enhardissait les uns et décourageait les autres. Le journal de Carion (119) publia les ordonnances comme si de rien n'était, mais dans les groupes on parlait déjà de reconstituer la garde nationale, quelques-uns murmuraient même le mot de drapeau tricolore. On laissa faire et les uniformes oubliés reparurent dans les rues ; le soir la malle manqua encore ; le lendemain 31 le *Journal de Dijon et de la Côte-d'Or* ou journal d'Amanton publia les ordonnances et un procès-verbal tout officiel du passage de la Dauphine. Mais on connaissait déjà la grande nouvelle, après dix-huit heures de retard la malle-poste de Paris, au-devant de laquelle on se portait depuis la veille, était enfin signalée et entrait en ville, toute pavoisée de drapeaux tricolores, les fleurs de lis effacées des portières, apportant la nouvelle de la chute de Charles X et de l'établissement d'un gouvernement provisoire.

Louis Bertrand salua la Révolution avec enthousiasme ; dans les rues, au théâtre, partout sur le passage de la Dauphine on avait remarqué au

premier rang un jeune homme de vingt-quatre ans, James Demontry (120), l'ami politique de fraîche date, l'ami tout court du jeune poète, et on peut croire qu'ils ne se quittèrent pas au cours de cette journée romantique. Quoi qu'il en soit Louis voulut que sa sœur lui confectionnât un drapeau tricolore, pour l'arborer aux fenêtres de sa mère, rue Berbisey, n° 16, — ce serait le premier, d'après les traditions de la famille, que l'on aurait vu dans la ville le dimanche (121) — et figura sur la première liste de souscription pour les victimes des trois journées. Le même jour le *Spectateur* publiait l'article écrit dès le mercredi par Daveluy. « Enfin le voile est déchiré.... » et prudemment différé jusqu'à plus ample informé ; il le faisait suivre d'un compte-rendu respectueux du passage de la Dauphine ; c'était la lune de miel de la victoire et Brugnot ne fera pas longtemps preuve de cette modestie dans le triomphe.

Cependant le beau temps aidant il y avait foule en permanence sur la place d'Armes, déjà le nom de place Royale semblait ancien régime, un chef de bataillon en retraite, Petit dit de Naples (122), fut acclamé commandant provisoire de la Garde Nationale ; le soir pas un spectateur ne se présenta au théâtre qui dut fermer ; d'agitée qu'elle était dans le jour, la ville devint tumultueuse le soir, et de fortes patrouilles de gardes nationaux, de soldats de ligne et de hussards à pied la parcoururent dans tous les sens ; on chanta comme on put la Marseillaise et on tira même quelques coups de fusil qui firent grand peur.

La garnison était demeurée silencieuse, très royaliste ou du moins commandée par des officiers notoirement royalistes, elle avait continué pendant toute la journée du samedi à porter la cocarde blanche, mais la couleur royale disparut peu à peu le dimanche et le contact des soldats avec la garde nationale dans les patrouilles éloignait toute appréhension d'un conflit possible. Aussi le lendemain lundi 2, dès 8 heures du matin promenait-on avec tambour le drapeau tricolore pour l'arborer à l'hôtel de ville, un peu après, à 9 heures, MM. Sylvestre, Protat et Anthony le hissaient sur la tour de l'observatoire, et on fit prendre la cocarde nationale à la garnison. M. de Monthélie qui s'était montré sur la place en grand uniforme, cocarde blanche au chapeau, trouva sans peine l'algarade qu'il cherchait; des amis MM. Morel de Duesme et Anthony l'empêchèrent d'être par trop houspillé et le reconduisirent chez lui. Mais l'entêté Beaunois, qui entendait avoir le dernier, voulut se justifier par une lettre publiée dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 2 août, protestant « qu'aucun ordre « obligatoire pour un militaire ne lui avait prescrit « encore de déposer la cocarde blanche. » Le lendemain il envoya 100 fr. à la municipalité pour la souscription en faveur des blessés; c'était finir l'incident en galant homme (123).

Toute la journée se passa en promenades du drapeau tricolore, aux cris de vive Napoléon II, à bas les rats, vive la République, mais silence complet sur le duc d'Orléans, bien qu'on parlât déjà de lui pour être lieutenant-général du royaume. La nou-

velle officielle en arriva le soir même et la proclamation solennelle eut lieu aux torches ; on remarquait dans le cortège le maréchal de camp comte de Castellane (124), alors en tournée d'inspection à Dijon, l'état major de la division, les officiers de la garde nationale, le conseil de préfecture, etc.; une invitation d'illuminer adressée aux habitants fut prise, on ne s'y trompait pas de beaucoup, pour une injonction impérative, à laquelle les généraux, MM. de Courtivron, Nault, Riambourg, Saunac, de Berbis, de Broissia (125), etc., s'empressèrent de déférer.

Le 3 août le préfet cessa ses fonctions et M. Berthot, recteur, fit prendre les couleurs nationales aux élèves du collège royal qui du reste n'avaient pas attendu sa permission ; le drapeau tricolore fut arboré à la préfecture que M. de Wismes quitta dans la nuit et hissé à la flèche de la cathédrale ; le beau temps continuait et la foule remplissait toujours les rues, mais moins bruyante, on en était à la période d'attendrissement et de fraternisation générale, les promenades au tambour reprirent le soir et se continuèrent les jours suivants. Le 7 il y eut grande revue dans l'avenue du parc passée par le général Dubois nommé commandant provisoire de la XVIII[e] division militaire, arrivé la veille, et le jeudi 12 la proclamation solennelle du duc d'Orléans comme roi des Français en présence des généraux Castellane et Dubois, de l'état-major des régiments, du receveur-général Achard, du payeur Colomb, du président du tribunal civil Lorenchet, etc. (126). Le soir il y eut illumination à

peu près générale, mais peu d'enthousiasme; si les salons de la bourgeoisie libérale exultaient, la rue était sinon hostile du moins indifférente et il n'y a que la joie de la rue qui fasse du bruit.

Le vendredi 13 la cour royale présidée, en l'absence de M. Ranfer de Bretenières, 1er président, par le président Barbier de Reulle, procéda à l'installation de MM. Colin, procureur général, et Varembey, avocat général, présentés par M. Bellost-Jolimont, avocat général (127). On remarqua que le nouveau chef du parquet ne parla dans son discours, ni de la cour, ni de son prédécesseur. Le même jour, le général de Castellane passa la garnison en revue dans l'avenue du Parc, et parut aux spectateurs « vif et exalté. »

Le dimanche 15, la nomination de M. Hernoux comme maire avec MM. Bourée et Détourbet (128) pour adjoints fut annoncée par affiches; on apprit en même temps les changements apportés par la révolution dans le personnel administratif et militaire; le commissaire de police Bulliot était destitué avec tous ses agents sauf un seul, Grape, épargné parce qu'il était tambour-major de la garde nationale; Petit fut officiellement maintenu en qualité de commandant de celle-ci. Le 16, le recteur présida comme d'usage la distribution des prix du collège royal, il n'y eut cette fois qu'un discours, le sien, prononcé « du ton sec qui lui est habituel, » dit le *Spectateur* du 17, car Brugnot commençait à avoir le triomphe aigre; ainsi il note soigneusement que M. Berthot n'a fait qu'une rapide allusion, non aux événements de ces derniers jours, mais à ses

émotions personnelles et a terminé par une énergique affirmation de la nécessité du monopole universitaire. Dès lors M. Berthot, qui ne cachait ni n'étalait ses opinions légitimistes, eut l'honneur d'être en butte aux attaques incessantes de Brugnot; l'article du *Spectateur* du 26, grossier de forme et de fond, est une dénonciation civique en règle ; on y sent la rancune du raté de la vie, la revanche du petit professeur aplati naguère devant son chef hiérarchique, du cuistre enfiellé et envieux. Brugnot aggrava encore son cas par l'article du 31 août, dans lequel il met en cause ses anciens amis Lorain et Ladey, « ces deux chantres avocats, » dit-il peu spirituellement, qui avaient pris la défense de leur chef attaqué sans justice ni mesure, et il alla même jusqu'à se refuser à publier leur réponse (129). Le 30 novembre, c'est une sommation au ministre Merilhou d'avoir à destituer « ce Mahomet qui passe tout au tranchant de son sabre. » Le nouveau gouvernement savait très bien que le recteur de Dijon n'était pas un ami de la veille, mais il s'honora en méprisant ces bassesses provinciales, et pendant les dix-huit ans du règne M. Berthot demeurera à la tête de l'Académie de Dijon.

Que voulait donc Brugnot? Qu'attendait-il de cette Révolution « qui avait comblé ses vœux les plus chers ? » écrira-t-il plus tard. Une place peut-être, de l'importance officielle à coup sûr, et il rêvait, croyons-nous, d'être dans le département le verbe du nouvel ordre de choses, pour appeler les choses par leur nom, de faire du *Spectateur* le jour-

nal de la préfecture. Son espoir ne se devait pas réaliser, et quand le sentiment d'une politique de résistance se fut peu à peu imposé à lui, quand aigri, découragé, exacerbé par les colères du parti libéral qui se croit trahi, il verra la foule prête à briser les presses que les agents de M. de Polignac menaçaient quelques mois plus tôt, alors il se jettera à plein corps dans les voies de la violence, et la maladie, la souffrance physique et morale aidant, mettra l'injure, l'invective au service de ce qu'il considère comme la cause de la raison, de la modération et de la vérité (130).

Pour avoir voulu jouer ce rôle de sagesse indépendante, avec la modération du langage en plus, le *Provincial* était devenu vite impopulaire, mais on était en 1828 dans des temps relativement calmes, et c'est en pleine révolution que Brugnot prétendait prendre position à égale distance de tous les extrêmes ; il lui arriva donc ce qui arrive, ce qui arrivera toujours aux modérés, seulement les vrais modérés estimant que la première de toutes les modérations est celle du langage, reçoivent les injures sans les rendre. Brugnot n'était pas de ceux-là, et la polémique du *Spectateur* avec le *Journal de la Côte-d'Or* devint un échange régulier d'invectives, dans lequel Brugnot semble même avoir dépassé et de beaucoup son adversaire ; celui-ci, en effet, se contentait le plus ordinairement de gouailleries qui mettaient hors de sens le pauvre poète fourvoyé. Et un nouveau rival allait encore lui être suscité, avec la participation d'un ancien ami, de Louis Bertand lui-même !

X

Au commencement de 1831 le journal *le Patriote de la Côte-d'Or* était fondé par MM. Hernoux, député et maire de Dijon, Louis-Bazile, Mauguin, aussi députés de la Côte-d'Or, et le général comte de Thiard, député de Saône-et-Loire (131) ayant derrière eux tout un groupe de ces libéraux de 1830, dont beaucoup, sans doute, selon l'étrange formule du temps, étaient plus qu'à demi bonapartistes. Le premier gérant fut Jean Goussard et Louis Bertrand eut le titre de rédacteur en chef, mais de fait l'autorité et la direction appartinrent à James Demontry auquel fut adjoint plus tard un Beaunois avisé, Jules Pautet (132). Le choix de Louis Bertrand peut surprendre à bon droit, car en politique il ne savait parler, et il le fit bien voir, que le plus pur jargon romantique ; à la vérité les journaux, provinciaux et même parisiens, de cette époque à tout prendre assez naïve, étaient voués au genre oratoire, mais il n'en fallait pas moins à un rédacteur en chef des qualités de souplesse d'esprit, de rapidité délibérée, de compréhension vive et nette des choses parfaitement étrangères à un lettré incapable de produire autre chose que de courtes pièces littéraires lentement minutées à petits coups de plume. Le premier numéro parut le 15 février 1831 sous ce titre : *Le Patriote de la Côte-d'Or, journal politique, littéraire, industriel, commercial paraissant les mercredis, ven-*

dredis et dimanches, avec cette devise : *Un trône populaire entouré d'institutions républicaines* et les noms des quatre principaux fondateurs. Au n° 16 du 23 mars on ajouta une vignette parfaitement ridicule, vrai couplet de *la Parisienne* en image, représentant le roi Louis-Philippe un drapeau à la main et couronné par Minerve ; devise et vignette devaient figurer pour la dernière fois dans le n° 33 de la 3e année, samedi 16 mars 1833. Les bureaux situés d'abord rue des Godrans, n° 72, furent transportés plus tard au n° 41, où était établie l'imprimerie Douiller.

Louis Bertrand a écrit et signé au *Patriote* quelques pages littéraires agréables et délicates, comme au bon temps du *Provincial* ; quant aux articles politiques ils sont peu nombreux ; Asselineau a recueilli celui du n° 9, mercredi 9 mars, *Sur la guerre*, qui se termine ainsi : « Guerre donc « à la Sainte-Alliance afin que nous n'ayons plus « qu'à combattre de nos plumes pour des institu- « tions républicaines. L. B. » Voilà bien du chemin parcouru depuis le grave et pacifique *Provincial*, mais il ne faut pas prendre tout à fait au sérieux ces appels enfiévrés à la guerre, échos romantiques des discours à effet que Mauguin, l'un des patrons de la maison, laissait tomber de la tribune. Au fond l'article de Bertrand est un discours de rhétorique arrivé en retard et on serait tenté d'en sourire, s'il ne revenait pas aussitôt à l'esprit ce que nous a coûté depuis des siècles cette politique de *magnificence*, comme on disait autrefois. Le règne des phrases toutes faites est éternel en

France et au lendemain de la révolution nouvelle, beaucoup admettaient comme une des nécessités oratoires de la situation, que la France ne pouvait pas se dispenser de parler le langage de 1792, c'est-à-dire de jeter le gant à l'Europe ; phrases, sans doute, mais que l'opinion résignée et routinière répétait machinalement, patriotisme dangereux et faux dont quarante ans plus tard une explosion irréfléchie et qu'on eut le tort de croire irrésistible, conduisit en peu de jours le pays aux derniers abîmes. Faut-il ajouter encore une dernière réflexion ? Louis — ou Ludovic comme il romantisait son nom — était exempt du service militaire comme fils aîné de veuve; nous voulons bien croire que le poète n'y pensait pas, mais on a toujours mauvaise grâce à crier si fort aux armes quand on n'a pas à les prendre soi-même.

Enfin au n° 11 du vendredi 11 mars nous trouvons en tête du *Patriote* un dernier et court article politique de Louis Bertrand, *Fin de la Pologne*, qui commence ainsi : « Notre avant-garde est massacrée ; « en avant donc, ô France, arrière-garde de la « Liberté. » .Nous ne savons si, malgré l'engouement universel pour la Pologne, les lecteurs du *Patriote* goûtèrent fort ce langage, les Français ont payé assez cher le droit de n'être pas pris pour une arrière-garde. On devine que Louis sera un des membres les plus convaincus du comité polonais créé à Dijon en février 1831 et réorganisé le 21 août 1832.

Brugnot vécut trop peu pour voir s'exaspérer les irritantes, les âcres polémiques entre son journal

et le nouveau venu ; le dimanche 11 septembre 1831 il s'éteignait consumé par la phtisie. « Ses « jours avaient été courts et mauvais, » a dit de lui Th. Foisset (133), et en effet il mourait abreuvé de dégoûts, en vaincu de la vie, blessé au cœur par l'impopularité qui s'attachait à son œuvre et à sa personne, mais continuant jusqu'au dernier jour à tout faire pour la mériter. Pourtant l'homme était né bon, il aimait sincèrement la liberté et la justice, avait le cœur tendre et délicat, mais son orgueil de jeune homme pauvre ne sut pas s'élever au-dessus des misérables querelles de petite ville ; en vérité ce terre à terre dans l'animosité, ces dissentiments politiques dont les contacts trop immédiats font des haines personnelles, sont un des pires fléaux de la vie de province et décidément le scepticisme parisien a du bon. Le n° 91 du *Patriote* — mardi 13 — annonça dans un simple entrefilet la mort du poète-journaliste, dont on citait seulement — était-ce une ironie ? — « l'excellente tra- « duction de *l'Éloge de la Folie d'Erasme.* » C'était sec, et on aimerait à voir Bertrand donner dès le premier jour un souvenir cordial à son ancien ami; il le fit sans doute, mais plus qu'un peu tard, et c'est seulement dans le n° 62 de la deuxième année du *Patriote* — 7 juillet 1832 — qu'il consacre à Brugnot un article d'une certaine étendue, motivé par la publication annoncée du recueil posthume de ses œuvres poétiques. Encore ne le fait-il pas sans des réserves où l'on sent percer une rancune non éteinte par la mort, ainsi à quoi bon rappeler que Brugnot fut un journaliste « amer » ?

Il est vrai que le rédacteur du *Patriote* les rachète à demi en faisant suivre son article d'une pièce de vers portant cette dédicace bien classique pour un si déterminé romantique : « Aux mânes de Charles Brugnot ; » — un peu plus de spontanéité et d'émotion nous toucherait davantage (134).

Le *Spectateur* survécut à son fondateur et devint la propriété de MM. Ladey, Lorain, Belime et docteur Salgues (135), sous lesquels il continua, en l'accentuant, la politique de résistance, tandis que le *Patriote* demeurait fidèle à celle de Lafayette et de Laffitte. Aussi les deux journaux en vinrent-ils à vivre en ennemis enfermés dans une petite ville comme dans une même cage. Il n'est pas de notre sujet de raconter ici tous les épisodes de cette guerre qui ne fut pas toujours une guerre de plume, nous retiendrons seulement ceux auxquels a été mêlé Louis Bertrand ; ce sont des incidents caractéristiques de la vie politique en province après 1830. Le vendredi 3 août 1832, M. de Cormenin, député de l'Aisne, de passage à Dijon, fut visité et harangué à l'hôtel du Chapeau-Rouge par une députation composée de Mathieu, avocat, et de Louis Bertrand (136); dans son n° du 4 le *Patriote* reproduisit les deux allocutions, mais non la réponse qu'y dut faire le député écrivain, il est vrai que l'improvisation n'était pas son fort. Le *Spectateur* raconta à son tour « le passage triomphal de « M. de Cormenin » et qualifia dédaigneusement Louis de commis au *Patriote*. « .....Il paraît toutefois que le premier seul (Mathieu) avait un « discours écrit et que le second n'avait préparé

« qu'une improvisation. On en juge par la brièveté « de cette allocution, autant que par sa tournure « exclamatoire et par son exorde ex abrupto « Et « moi aussi, etc.» ..... L'improvisateur est le même « jeune homme qui a signé dans le temps au *Pro-* « *vincial* et que dans ses guerres politiques ou « religieuses, le journal libéral de l'époque traitait « galamment d'homme de paille. Si M. le vicomte « et conseiller d'Etat de Cormenin eût passé à « Dijon à cette époque, le même jeune homme eût « déjà pu le haranguer dans un autre style..... le « public et ceux-là même qui salarient le travail « de l'orateur aux bureaux du *Patriote* auraient dû, « ce nous semble, y trouver plutôt sujet de rire que « de s'enthousiasmer (137). »

On voit qu'on n'avait pas précisément le sarcasme léger au *Spectateur*, mais Bertrand, qui ne supportait rien et s'exaspérait du plus léger chatouillement, détestait par-dessus tout qu'on lui parlât du *Provincial* il répondit par la lettre enragée du n° 75 — 7 août 1832 — signée *Ludovic Bertrand, un des rédacteurs du Patriote*, et on est attristé vraiment de voir ce délicat forcer ainsi son talent pour parler le langage de l'invective, et qui plus est le parler mal, car la lettre du 7 août est la plus mauvaise page de son œuvre. Certes on lui passe bien volontiers d'étaler tout au long les louanges distraitement données autrefois par Victor Hugo au poète de province; on ne peut non plus lui reprocher d'être de son temps et de ne pas deviner dans le pamphlétaire de 1832, aux petites œuvres laborieusement spirituelles et perfides, le conseiller d'Etat

du second empire, nous sommes nous dans les secrets de l'avenir, et savons que ce fier justicier, trop à l'étroit dans la charte de 1830, respirera à l'aise dans l'atmosphère vivifiante de la constitution de 1852, mais Bertrand ne se contente pas d'admirer Cormenin de tout cœur, il renie le *Provincial*, il renie ses amis, ce qui est vilain. Puis on comprend mal que dans l'entraînement de la polémique il oublie certaines dates encore récentes, au point de faire mourir en 1827 son père mort en 1828, non de ses blessures mais de paralysie générale, et de se donner à peine 19 ans au moment où il devint chef de famille, tandis qu'il en avait 21, différence de deux années fort appréciable autour de la vingtième année. Après tout, y eut-il jamais rien de sérieux, de vécu chez Louis Bertrand et ne prenons-nous pas sur le fait cette nature légère pour qui la vie fut comme un de ces poèmes où l'imagination règle tout pour l'effet aux dépens même de la vérité ?

L'incident eut pour épisode un duel avec le docteur Salgues, qui demeura sans résultat, les témoins ayant arrêté l'affaire après le premier feu, malgré les protestations énergiques de Bertrand. Vraiment le gentil poète perdait de plus en plus pied dans cette vie de politicien de province et tournait au *bousingot*, ainsi nommait-on alors ces libéraux tapageurs, à allures de capitaines Fracasse, braves gens pour la plupart et au fond assez inoffensifs, mais qui croyaient absolument néces-

saire au triomphe de la bonne cause de faire peur aux bourgeois ; c'était encore du romantisme.

Le 22 mai 1832, quarante et un députés de l'opposition avaient rédigé le fameux compte-rendu aux électeurs qui fut publié le 28 et reçut l'adhésion de la gauche presque entière. Il fut inséré le 2 juin dans le *Patriote* qui émit en même temps l'idée d'un banquet *fédératif* à offrir par souscription à MM. Hernoux, Cabet (138) et Mauguin, signataires ; toutefois l'affaire traîna, ne fut définitivement lancée que le 25 octobre et le banquet à 3 fr. par tête indiqué pour le 4 novembre. On battit le rappel dans tout le département et même dans les départements limitrophes, il vint des souscripteurs de Chagny et de Chalon, mais en général les étrangers donnèrent peu et les députés de la Haute-Saône et du Doubs s'excusèrent formellement. On ne fut pas prêt pour le 4 et on renvoya la fête au dimanche 11 ; elle eut lieu dans la salle historique des Etats de Bourgogne, où prirent place environ 800 convives sous la présidence de M. Belot (139), adjoint au maire assis entre MM. Hernoux et Cabet, Mauguin était absent. Le compte-rendu se trouve dans le *Patriote* du 13, avec l'interminable série des toasts — il y en eut 31 ! — inaugurés par celui du président : « A nos députés, à l'abolition « du monopole universitaire solennellement pro- « mis par la charte de 1830. » Louis Bertrand parla le cinquième et but « à la moralisation des peuples par la Presse. » — Nous citerons le texte entier de l'oracle.

« Citoyens, la Presse a pour mission d'élaborer

« le dogme de notre foi politique jusqu'à ce qu'il « soit formulé par le Peuple. Alors seront résolus « les problèmes du genre humain, Dieu et la Li- « berté. Ces jours cependant, ces jours où le Peu- « ple sera roi, où sera proclamée la religion « universelle, nos pères qui les ont préparés n'en « ont salué que l'aurore. L'ère des monarchies « n'est point achevée, et la révolution de juillet « n'est qu'un pas de plus dans l'ère des révolu- « tions. Les sociétés ne s'arrêteront qu'au gouver- « nement démocratique qui est à la monarchie ce « que le peuple est à un homme.

« Oui, tout pour le Peuple et par le Peuple, car « malheur à la personnification d'un principe ! Le « principe aristocratique exprimé matériellement « et immuablement par la royauté, porte en soi le « germe de destruction, tandis que le principe dé- « mocratique, par ses éléments mêmes, échappera « toujours au temps, la souveraineté du peuple « étant abstraite dans son essence et progressive « dans ses aspirations. C'est pourquoi le principe « monarchique est transitoire et le principe démo- « cratique immortel.

« Citoyens, les soleils de juillet ne suffisent pas « pour mûrir un peuple, et s'il ne s'émancipait par « la raison en même temps que par le courage, il « n'accomplirait qu'un fait sans constater un pro- « grès; un sublime apostolat est dévolu aux écri- « vains patriotes. A la moralisation du peuple par « la Presse ! »

Les derniers toasts furent de moins en moins littéraires. Aussi fallut-il les édulcorer pour l'im-

pression afin de ne pas trop effaroucher les lecteurs bourgeois du *Patriote*.

Mais dans son article du 10 novembre le *Spectateur* avait parlé à l'avance du banquet dans des termes qui déplurent aux organisateurs. « On cite « notamment les ouvriers d'une certaine imprime- « rie, qui tous auront, sans bourse délier, l'in- « signe honneur d'assister au banquet fédératif. » Certes il eût été bien simple de couper court à l'incident en produisant le certificat suivant dont l'original nous a été communiqué par Mme Ladey : « Nous déclarons avoir reçu le 3 novembre la « somme de 27 francs pour neuf cartes délivrées à « un nombre égal d'ouvriers de l'imprimerie Douil- « ler. Les commissaires du banquet, Chambraut, « Monnet, L. Damyot, Ludovic Bertrand » (140), mais c'était bien trop simple pour ces jeunes têtes et on organisa pour le soir une manifestation tumultueuse des ouvriers imprimeurs contre les bureaux du journal situés alors rue de Lamonnoye, n° 6 ; le gérant, J. B. I. Vincent (141) fut hué au théâtre le dimanche, et il s'ensuivit un tumulte indescriptible. Cabet, qui se trouvait dans la loge de la mairie en grande compagnie officielle, et venait d'être acclamé à son entrée, descendit au parterre en pacificateur, mais il fut mal reçu et traité de chouan. On ne voulut pas entendre le *Comte Ory* et, aux cris de vive la République, on réclama le Chant du Départ ; un garçon tailleur de 15 ans nommé Leguinder sauta sur le théâtre et essaya de chanter la Marseillaise, mais la voix lui manqua, ce qui le fit naturellement huer à

son tour par le parterre impartial. Ces scènes plus ou moins bruyantes se renouvelaient à toute occasion et firent déserter le théâtre *surtout par ce sexe qui fait l'ornement de nos réunions*, disait agréablement le journal de Carion. Déjà la société légitimiste l'avait complètement abandonné après la Révolution (142).

Le lundi 12, le *Spectateur* raconta la manifestation dirigée contre ses bureaux l'avant-veille et désigna comme en ayant été les organisateurs MM. James Demontry, Garnier et « l'un des ré-« dacteurs salariés du *Patriote*, le même qui prêta « son nom au *Provincial*, le même qui fut contraint « de quitter la rédaction de notre feuille, M. Ber-« trand, puisqu'il faut par son nom l'appeler. » Quant au banquet, le journal déclarait ne pas être assez libre pour en parler et renvoyait les curieux au *Patriote*.

L'article exaspéra Demontry et Bertrand qui accoururent aussitôt pour demander satisfaction à Vincent; celui-ci la refusa et fut frappé d'un soufflet, prétendit-on au camp du *Patriote*, d'un de ces coups de poing qui n'intéressent pas l'honneur, riposta le *Spectateur*. « Je ne sais à qui il « appartient de décider, dirait Pascal, mais je croi-« rais cependant que c'est au moins un soufflet « probable. » Mit-on les plaignants à la porte, se retirèrent-ils fièrement d'eux-mêmes ? C'est encore un point de casuistique sur lequel on ne fut pas d'accord. Ils revinrent encore, menaçant le gérant de duels nombreux et sortirent, d'après le récit du journal, sur cette parole à effet : *Mal-*

heur si on osait encore parler des républicains. Ces jeunes gens, plus affolés d'orgueil que de liberté, ne supportaient rien. Toutefois Demontry et Bertrand, qui après tout étaient des hommes bien élevés, semblent avoir été un peu honteux de leur équipée, car le 20 ils firent signifier au gérant du *Spectateur* un acte extra-judiciaire dans lequel ils déclaraient avoir pris part à la manifestation du 10, non pour diriger ou exciter les violences mais pour aider moralement les ouvriers imprimeurs à obtenir réparation, équivoque assez misérable en somme, car leur présence ne pouvait être prise par les manifestants que pour un encouragement et une garantie. Nous tiendrons donc Demontry et Bertrand pour les vrais coupables si ce n'était en vérité un bien gros mot pour un de ces incidents courants de la vie politique en province, et même ailleurs, dans les temps d'agitation lentement décroissante qui suivent les révolutions.

La péripétie finale se produisit en police correctionnelle; à l'audience du 1er décembre 1832, deux ouvriers de l'imprimerie Douiller, « les as« sassins du gérant du *Spectateur,* » comme on disait ironiquement au *Patriote*, furent condamnés à trois francs d'amende et en trois jours de prison pour « violences légères, » mais on infligea en même temps à la victime 25 francs d'amende pour avoir faussement désigné un Garnier quelconque comme un des meneurs de la manifestation du 10; MM Louis et Bernard Garnier, officiers de la garde nationale, demandaient 2,000 francs de dommages-intérêts par l'organe de leur avocat, Me Koch. Il

ne fut question ni de James Demontry, ni de Bertrand, et c'est ainsi que finit une échauffourée où personne, à vrai dire, n'eut le beau rôle.

. Bertrand ne l'avait pas eu non plus, quand la veille, vendredi 30 novembre, il livrait aux sifflets de l'intraitable parterre dijonnais un vaudeville en un acte — *le Sous-Lieutenant de hussards* — dont le *Patriote* du 1er décembre ne sut dire que ceci : « L'auteur du *Sous-Lieutenant de hussards*, vau-« deville en un acte, représenté hier soir sur notre « théâtre, nous prie de publier la note suivante :

« De l'aveu même des acteurs, *le Sous-Lieute-« nant de hussards* n'était pas su. Il a été joué « d'une manière incomplète, ou plutôt il n'a pas « été joué du tout. L'auteur désavoue ici toutes « les belles choses que les acteurs ont mises sur « son compte et prie le public, dont l'indulgence « d'ailleurs est extrême, d'ajourner son opinion sur « la pièce jusqu'à la seconde représentation qui « aura lieu jeudi prochain.

« Il faut tout dire, l'auteur n'a pas été appelé « aux répétitions et le manuscrit de la pièce était « perdu depuis huit jours. Les acteurs n'ont donc « pu être soufflés. » On voit que si le don scénique était refusé à Louis Bertrand, il avait tout à fait l'esprit de l'homme de théâtre et restituait délibérément les coups de sifflets aux acteurs, comme ceux-ci s'en prennent à l'auteur en cas de sifflets personnels.

Quant au *Journal de Carion* il se contenta de dire, le 1er décembre : « Nous sommes forcé de « retirer l'article par lequel nous avions constaté le

« décès du *Sous-Lieutenant de hussards*, vaude-
« ville mort hier sous les sifflets du parterre. » — Louis se ravisa-t-il, ou le directeur, peu soucieux d'en appeler du parterre en tumulte au parterre plus rassis, se ravisa-t-il pour lui ? Peu importe, mais la seconde représentation est encore à venir, et dans son n° du 7 décembre, le *Journal politique et littéraire de la Côte-d'Or*, revenant sur son parti-pris de silence, appréciait le malchanceux vaudeville : « C'en est fait cette fois du *Sous-Lieu-
« tenant de hussards*, il ne reparaîtra plus, au
« grand regret de l'auteur, la troupe n'a pas voulu
« risquer une seconde représentation qui sûre-
« ment n'eût pas été plus heureuse. Mais le public
« ne perd pas à la disparition de cette production
« éphémère ; vaudeville sans intrigue, couplets sans
« verve et sans traits, excepté cependant un ou
« deux, ainsi que le couplet de facture obligé, un
« langage qui est loin de se ressentir de la fréquen-
« tation de la bonne compagnie, des plaisanteries
« usées sur le compte des maris, un sous-lieutenant
« aux manières soldatesques, un père qui croit aux
« sortilèges, une domestique de maison bourgeoise
« qui a le ton plus que grivois d'une servante de ca-
« baret, voilà ce dont on voulait nous fatiguer en-
« core une seconde fois.... Avant de se lancer dans
« cette carrière, il faut étudier les mœurs de la
« société et apprendre à respecter les convenan-
« ces théâtrales. » — Il est évident qu'en voulant forcer son tempérament pour être comique, Louis Bertrand avait dépassé le but et était tombé en pleine grossièreté.

Quant au *Spectateur* il formula son jugement dans le n° du 8 décembre : « On nous avait mena- « cés de la résurrection d'une autre nouveauté « sifflée et tombée à notre théâtre il y a quelques « jours. Mais cet autre auteur s'est ravisé, il fait « décidément le mort et il fait bien. Nous avons « gardé le silence sur cette chute et nous n'en di- « sons pas davantage, car des idées de générosité, « et quelques regrets sur un jeune homme qui « s'est perdu, nous font un devoir de notre discré- « tion (143). »

Mais à cette date Louis avait cessé depuis plusieurs semaines d'être rédacteur du *Patriote* et déjà il n'en prenait plus le titre dans son toast du 11 ; dès le 6 novembre, en effet, il était remplacé par Jules Pautet. Peu importait sans doute au comité directeur et aux abonnés que les articles obtenus à grand peine de Louis fussent écrits avec élégance et pureté, on demandait autre chose que des vocalises. « Ce poète a toujours le nez dans les « nuages et ne voit pas ce qui se passe à ses « pieds, » dit de lui, dans une réunion d'actionnaires, M. Mollerat (144), chimiste industriel et personnage considérable dans tous les sens du terme, que Louis et son frère Frédéric appelaient dédaigneusement « l'homme au vinaigre, » car l'irascible rédacteur ne se gênait pas pour s'égayer et égayer les autres aux dépens de ses seigneurs et maîtres, les actionnaires. Naturellement le propos fut rapporté à Bertrand et il n'en fallait pas tant pour jeter hors d'elle-même cette nature de sensitive ; il offrit aussitôt sa démission, on l'accepta

sans se le faire dire deux fois, et vers le milieu de décembre, secouant la poussière de la ville ingrate, Louis Bertrand partit pour Paris ; sa mère et sa sœur l'y rejoignirent dans le cours de l'année suivante. Sa carrière de journaliste et d'homme politique est désormais finie, et ce qu'il y a de meilleur en lui, le pur lettré, le fantaisiste délicat, va seul demeurer.

XI

Ici commence une période de neuf années, les dernières, les plus obscures, les plus cruelles sans doute, de Louis Bertrand. Comment vécut-il matériellement et moralement? On le devine à peine; on sait seulement qu'il écrivit dans les petits journaux littéraires ou autres du temps ; peut-être comme le Finot de Balzac fit-il des prospectus de parfumerie et comme le Marius des *Misérables*, connut-il la faim et le froid, car à peine le pain quotidien était-il assuré dans le pauvre intérieur où il végétait avec sa mère et sa sœur. Mais la misère le fit durement souffrir sans l'abaisser et il ne se disqualifia jamais, il conserva sinon ses amis, du moins ses amitiés littéraires, ne fut ni un mendiant, ni un parasite et eut la pauvreté silencieuse et fière. Il travaillait beaucoup dans les bibliothèques publiques un peu au hasard, il est vrai, et se concentrant sur son *Gaspard de la Nuit* dont l'introduction fut mise alors au point où nous la voyons ; sa grande affaire fut toujours la publication

de cette œuvre caressée avec amour depuis le collège et incessamment retouchée sans que cet esprit tourmenté pût satisfaire au besoin de perfection qui était en lui.

C'est alors qu'il se fit appeler volontiers Aloysius Bertrand, Louis et même Ludovic lui paraissaient trop bourgeois en pays romantique, mais il conserva Bertrand, un nom troubadour et guerrier suffisamment Moyen Age.

Un matin on frappe dans le mode connu des initiés, à la porte de la petite chambre où logeait Sainte-Beuve, rue Notre-Dame des Champs et Bertrand entre silencieux, souriant; comme la Sibylle, il porte sept cahiers, les place sur la table de travail et se retire de son pas de chat; c'était le manuscrit de *Gaspard de la Nuit*, élégamment écrit sur du beau papier, tout enjolivé de lettrines gothiques coloriées et de figures fantastiques sur les marges. A peu de jours de là, David d'Angers et Victor Pavie (145) entraient, mais d'une manière moins romantique, chez Sainte-Beuve. « Ecoutez bien, » leur dit celui-ci, et il leur lut *le Maçon*, *Harlem*, *la Viole de Gamba*, *Padre Pugnaccio*, *l'Alchimiste;* David fut charmé, il comprenait en statuaire tout le prix de ce contour si juste, si plein et voulut connaître l'auteur, « le maçon, » comme il l'appelait, mais ce n'était pas chose facile que de rencontrer cet être fugace, insaisissable dont les brusques envolées déconcertaient ses meilleurs amis. Quant à pénétrer dans le logis de Bertrand, il n'y fallait pas songer, David qui le tenta n'y rencontra que sa mère.

Un jour cependant, le hasard amena le rapprochement désiré, c'était chez Renduel (146), dans cette librairie de la rue Christine, qui fut pendant longtemps le quartier général du romantisme ; David parlait avec éloge du *Gaspard de la Nuit*, l'auteur était là, il se nomma timidement et selon son habitude se déroba aussitôt.

Bertrand d'ailleurs était de la maison, car chose invraisemblable, lui le moins intrigant des hommes, le moins propre à se faire valoir et à forcer les portes, il avait trouvé un éditeur. Renduel, en effet, venait de lui acheter et même de lui payer, à un prix modeste il est vrai, le *Gaspard de la Nuit*, qu'il prétendait publier avec tout le luxe typographique du temps, c'est-à-dire avec des vignettes et des lettres ornées. Mais les années passaient et l'auteur était moins patient que l'éditeur, ce qui valut à celui-ci, et nous a valu, le joli sonnet un peu traînant du 3 octobre 1840.

Quand le raisin est mûr. par un ciel clair et doux,
Dès l'aube, à mi coteau rit une foule étrange :
C'est qu'alors dans la vigne, et non plus dans la grange,
Maîtres et serviteurs, joyeux, s'assemblent tous.

A votre huis, clos encor, je heurte. Dormez-vous ?
Le matin vous éveille, éveillant sa voix d'ange.
Mon compère, chacun en ce temps-ci vendange :
Nous avons une vigne — eh bien vendangeons-nous ?

Mon livre est cette vigne, où, présent de l'automne,
La grappe d'or attend pour couler dans la tonne,
Que le pressoir noueux crie enfin avec bruit.

J'invite mes voisins, convoqués sans trompettes,
A s'armer promptement de paniers, de serpettes.
Qu'ils tournent le feuillet ; sous le pampre est le fruit.

L'épithète n'est pas toujours rare et telle rime est

clouée au vers à grand renfort de chevilles, ce n'en sont pas moins les plus agréables vers de Louis Bertrand.

Pour être poétique et discrète la mise en demeure n'en était pas moins pressante, mais l'éditeur à la mode, assailli de toutes parts, n'en tint aucun compte ; et le *Gaspard de la Nuit* était annoncé depuis 1834 !

Cependant la détresse augmentait, la mère et la sœur de Louis, ne comprenant rien à cette nature délicate et faible, lui reprochaient aigrement de ne pas savoir gagner sa vie. Il se produisit alors une crise que David nous laisse seulement soupçonner. « La seconde entrevue eut lieu chez moi, « il venait dans une circonstance désastreuse « faire appel à mon cœur, je ne l'ai revu que sur « son lit de mort (147). » Quelle circonstance ? David ne l'a jamais dit, plaie d'argent sans aucun doute, dette de jeu peut-être, rien à coup sûr qui pût toucher à l'honneur, car non seulement David secourut le pauvre enfant mais il demeura son ami. Or si une défaillance morale eût encore trouvé la main de David ouverte, son cœur se serait désormais fermé.

Tout du reste est obscurité dans cette vie volontairement cachée ; ainsi on a de Bertrand le manuscrit d'un sonnet à la Reine des Français, du 14 septembre 1837. Arriva-t-il à son adresse ? Mais les puritains du *Patriote* jetteraient-ils la première pierre à Louis pour avoir tiré ainsi une lettre de change sur le cœur de cette noble femme, bien qu'elle fût la Reine, et la femme de ce Louis-Phi-

lippe dont les amis de Louis faisaient alors un tyran altéré de sang et de vengeance ? Un moment il avait semblé que cet agité allait s'asseoir enfin dans la vie, le baron Rœderer (148), Lorrain comme lui, à qui il a dédié la 11e des *Sylves — Octobre*, le prit pour secrétaire, mais Louis était toujours le même esprit sautillant, incapable de se plier à un travail suivi, qui avait irrité si fort les actionnaires du *Patriote*, puis sa fierté ne voulait voir dans ses fonctions qu'une domesticité déguisée, et il la rejeta loin de lui pour reprendre sa vie de misère, de songerie et d'indépendance.

Ce fut alors qu'il présenta à Harel (149), directeur du théâtre de la Porte Saint-Martin, le grand impressario romantique, un drame fantastique, un *drame-ballade*, disait-il, dont le spirituel charlatan battu alors par tous les vents de la faillite ne voulut pas. On lui peut donner raison les yeux fermés, car personne assurément n'était moins fait pour le théâtre que Louis Bertrand ; ses qualités délicates de style et de forme sont en effet tout ce qu'il y a de plus incompatible avec le grossissement nécessaire à l'optique de la scène.

La santé n'avait jamais été bonne, dès son enfance il toussait et la surexcitation de ses nerfs n'était peut-être que l'effort constant de l'esprit pour commander à un corps épuisé. Le 15 mai 1839 il quittait le n° 10 de la rue de Beauce (150) et entrait à l'hôpital Saint-Antoine dans le service du docteur Serres. David d'Angers y vint plusieurs fois pour visiter un jeune sculpteur de son atelier, hôte de la salle Saint-Antoine où Louis occupait

le lit n° 19, mais chaque fois l'orgueilleux se cachait dans ses draps et David ne le vit jamais. Le 25 novembre seulement il sortait guéri en apparence, d'une *bronchite chronique*, porte le bulletin ; deux ans plus tard le mal devait reparaître, cette fois implacable sous la forme d'une phtisie laryngée. Il habitait alors avec sa mère et sa sœur une vieille maison encore debout, rue de Tracy, n° 14 (151), près de la rue Saint-Denis, et rêvait d'un mariage, vrai mariage de poète, c'est-à-dire n'ayant pas le sens commun, et auquel sa mère s'opposait de toutes ses forces. Ce qui valait mieux c'était l'espérance d'une sinécure de la liste civile, quelque emploi de bibliothécaire dans un château royal, Fontainebleau, croyons-nous ; enfin et nous retrouvons ici la main du bon et grand David, le 16 mars 1841, Villemain, alors ministre de l'Instruction Publique, lui accordait un secours — il faut bien appeler les choses par leur nom — de 300 fr.

Mais depuis le 11 il gisait à l'hôpital Necker et ce devait être la dernière étape de sa vie ; David averti fut assidu à ce lit d'agonie et Bertrand lui avoua alors s'être caché de lui deux ans auparavant à l'hôpital Saint-Antoine. « La veille de sa « mort, a écrit David, j'ai passé plusieurs heures « près de son lit ; ses yeux quoique brillants « encore ne distinguaient plus les objets qu'avec « difficulté ; il cherchait à exprimer des idées qu'il « exprimait par des phrases fiévreuses et inachevées. Votre nom, mon cher Sainte-Beuve, était « souvent prononcé par lui. Il disait, puisque vous « tenez tant à ce que mon *Gaspard de la Nuit* soit

« imprimé, tâchez de le retirer des mains de « Renduel, mais hélas ! j'ai bien des choses à y « retoucher. Je ferai cela quand je pourrai me « lever, ce qui ne sera pas long, j'espère, dans tous « les cas quelques mots de Sainte-Beuve en tête « de mon ouvrage auraient sur son sort une « grande influence. Il voulait dire autre chose, « mais de pénibles idées semblaient retenir ses « paroles sur ses lèvres mourantes ; ensuite il me « disait : parlez-moi car je ne vous vois plus. » C'était le 28 avril 1841 ; ainsi la veille même de sa mort, avec ces illusions bénies qui sont le privilège des phtisiques, ce délicat rêvait toujours, pour la retoucher encore, à cette œuvre si patiemment ciselée depuis le collège. Pendant ces épanchements suprêmes David crayonnait le profil aminci du mourant.

Il revint le lendemain au matin. « Il est inutile « d'aller plus loin, monsieur, lui dit le concierge, « le n° 6 vient de mourir. » L'ami alla plus loin et suivit jusqu'à la salle des morts ce jeune corps amaigri ; là il fit un second dessin de cette tête renversée, la bouche entr'ouverte, les yeux vitreux, crayon admirable qui fait penser au Christ mort d'Holbein à Bâle, une des œuvres les plus foudroyantes de la peinture (152). Puis le corps fut enveloppé par ses soins dans un linceul décent et le lendemain 30, les garçons de salle transportèrent le léger cercueil à la chapelle ; il fallut traverser la cour des convalescents, les uns regardaient d'un air hébété, le plus grand nombre avec insouciance. « Cependant, dit David, j'ai vu avec

reconnaissance une jeune fille émue à l'aspect de « ce cercueil sans drap mortuaire, nu comme les « murs inflexibles d'un cachot, et quelques vieilles « femmes faisant un signe de croix. » On déposa la bière dans la chapelle, au fond une religieuse de l'hôpital décorait un autel pour la fête du lendemain, c'était la Saint-Philippe, fête du roi, et aussi l'ouverture du mois dit de Marie, non, comme l'a dit Sainte-Beuve, l'Ascension qui tombait cette année-là le 20 mai.

Le tonnerre grondait avec violence et l'orage éclata au moment où le corps s'acheminait vers le cimetière Montparnasse ; David suivait seul, au milieu des éclairs, des roulements de la foudre et sous des torrents de pluie. Une croix au nom du mort fut plantée sur la fosse ; cependant le ciel s'était rasséréné et les oiseaux recommençaient à chanter dans les grands arbres, la nature faisait à Louis un enterrement romantique.

David avait détaché du cou du mort une médaille de cuivre donnée naguère au malade par une des sœurs infirmières, et la porta lui-même à la mère du poète. Il revint plusieurs fois au cimetière et en 1846 constatait, non sans quelque amertume, que le nom s'effaçait de la croix délaissée. Cependant la mémoire de Louis n'avait pas péri chez les siens et en racontant ce que devint sa famille, nous constaterons qu'elle lui a élevé plus tard un monument convenable.

Les journaux de Dijon ne firent même pas mention de la mort de Louis Bertrand.

XII

Ce même jour 30 avril, Victor Pavie arrivait à Paris et montait l'escalier de David (153) ; celui-ci rentra brisé, et dit à son ami les tristesses de ces derniers jours — « Que la mort toute cruelle qu'elle « soit lui soit meilleure que la vie, » se dirent-ils, et ils résolurent d'accomplir le désir suprême du mourant. David racheta de Renduel au prix coûtant le manuscrit retrouvé, non sans peine, sous un amoncellement de poèmes et de drames, la moisson romantique de ces dernières années ; il recueillit également quelques feuilles que Louis avait emportées ou écrites à l'hôpital ; sous le titre de *Pièces détachées extraites du portefeuille de l'auteur*, elles devaient grossir le futur volume. Mais le tout fut réclamé par la mère de Louis. David pouvait sans doute, en pleine sûreté de conscience, conserver un manuscrit acheté et payé par lui au possesseur légitime, d'ailleurs il croyait peu à ces sentiments de tendresse exprimés après coup par la famille ; néanmoins un scrupule d'exquise délicatesse le fit renoncer à son dessein de donner le manuscrit autographe à la bibliothèque publique d'Angers, et il restitua le tout à la mère. L'impression eut lieu sur une copie faite par madame David (154).

Pavie se chargea naturellement de l'impression ; le bénéfice de la vente, une fois les frais prélevés, devait être attribué à Mme Bertrand. Restait à ob-

tenir de Sainte-Beuve la notice souhaitée par le poète et David la demanda par cette lettre si pathétique — un peu trop romantique cependant pour nous autres lecteurs de 1888 — qui raconte l'agonie et les funérailles de Louis. Sainte-Beuve accepta le devoir légué à sa plume (155) ; sa nomination au poste de conservateur adjoint à la Bibliothèque mazarine lui faisait des loisirs; mais alors tout à sa grande œuvre de Port-Royal il revenait de Troyes et s'y était fort fatigué la vue à lire et à copier des manuscrits. Aussi la préface promise se fit-elle attendre ; elle fut écrite seulement en juillet 1842 et publiée d'abord dans la *Revue de Paris ;* enfin le *Gaspard de la Nuit* parut en septembre, imprimé avec goût mais sans les fleurons ni les vignettes promis par Renduel, ce à quoi il ne perdit probablement guère ; le libraire Labitte eut le dépôt général de l'édition à Paris, des exemplaires furent distribués à la presse et aux principaux adeptes de l'école, puis on attendit la fortune.

« Je vais visiter le tombeau du pauvre Bertrand, « écrivait David à Pavie, le 4 septembre, combien « je serais heureux si son ouvrage pouvait enfin « être connu. » Mais le succès espéré ne vint pas; ni les appels aux souvenirs faits par Bertrand lui-même, qui avait dédié la plupart de ses petites œuvres à des amis, à Sainte-Beuve, à David, à Louis Boulanger, au baron Rœderer, à Antoine de Latour, ni les articles de G. de Molènes dans la *Revue des Deux-Mondes* et d'Emile Deschamps dans la *France littéraire*, ni la notice de Sainte-

Beuve ne purent sauver la fortune du livre dont il se vendit à peine vingt exemplaires.

Il méritait mieux pourtant, et la préface de Sainte-Beuve a pris place, sans les déparer, dans le recueil de ses œuvres critiques; à part certains traits fugitifs, qui sont comme un millésime, on y retrouve déjà tout Sainte-Beuve, avec ces sous-entendus redoutables qui mettent l'éloge à la surface et la critique dans les dessous ; il y faut regarder de près, vraiment, pour distinguer, sous la bienveillance apparente, ces réserves discrètes, mais formelles, sur l'homme et l'œuvre. En fait, le goût de plus en plus affermi de Sainte-Beuve pouvait se plaire un instant à ces « drôleries romantiques, » comme il les caractérise d'un trait de plume qui est un coup de griffe, mais demeuré assez classique au fond malgré ses attaches avec la nouvelle école, et en vrai Français, ayant peu de penchant pour la fantaisie pure, il ne pouvait méconnaître le vice indéniable de ces pages légères, l'absence de naturel et de sentiment humain.

Disons-le aussi, Sainte-Beuve n'a pas encore conquis à cette date toute l'autorité qu'il prendra plus tard ; on comprend peu ou mal sa méthode plus psychologique encore que littéraire, son style surtout est fort discuté. Peut-être, il est vrai, l'éclat grandissant de son nom, et l'habitude d'écrire dans les journaux lui donnèrent-ils une manière plus aisée et plus nette, puis il est en avance sur ses contemporains qui prennent pour de la préciosité ses explications délicates des faits humains ; ainsi Lamennais l'accuse de marivaudage et se mo-

que de ses phrases femelles, mais Lamennais est brouillé alors avec Sainte-Beuve. Enfin cette même année 1841, Balzac ira jusqu'à s'égayer du *galimatias* de Sainte-Beuve et on sait si l'auteur de la *Comédie humaine* se connaissait en galimatias (156) !

Aujourd'hui Sainte-Beuve est classé à son rang, et le *Gaspard de la Nuit*, si dédaigné en 1842, compte parmi les romantiques les plus désirables. « Vers la moitié de sa course, devant l'Hôtel des « Monnaies, le bouquineur avait trouvé et acquis, « pour la somme de deux francs, un exemplaire « un peu piqué, mais très présentable encore du « *Gaspard de la Nuit*, d'Aloysius Bertrand, qui « comblait la plus importante lacune de sa collec- « tion de romantiques. » Ainsi raconte Coppée dans son agréable récit, *le Coucher du Soleil* (157). Est-ce à dire cependant que le livre unique de Louis Bertrand soit seulement une curiosité bibliographique? Non, à l'écrivain qui eut la sympathie littéraire et l'amitié de David d'Angers, que Sainte-Beuve a présenté au public et pour qui un nouvel éditeur, Charles Asselineau a écrit de sa meilleure plume une préface substantielle, on ne peut refuser une place, si petite qu'elle soit, dans l'histoire générale de la littérature de son temps. S'il a passé presque inaperçu parmi les contemporains, il a d'autant moins à craindre les rabais de l'avenir, et sans nous laisser égarer, nous l'espérons du moins, par la concentration prolongée de l'esprit sur un objet unique, nous allons essayer de placer Louis Bertrand au point perspectif.

XIII

Nous avons déjà dit ce que nous pensions du Moyen Age de l'école romantique et de Louis Bertrand, mais le jeune Dijonnais sait se préserver des extravagances que l'on prend alors pour du style, et dans la préface du *Gaspard de la Nuit* il a l'expression relativement sobre. Quant aux dessous historiques ils sont assez faibles (158), l'auteur ne connaît que des ouvrages de seconde main et c'est déjà beaucoup pour un amateur de ce temps-là. Nous ne reviendrons pas sur tout ce que nous avons dit et cité de cette préface dans un précédent chapitre, nous en ferons remarquer cependant l'accent tout spiritualiste, « l'art est au sein de Dieu, » conclut le mystérieux interlocuteur de Bertrand, c'est-à-dire Bertrand lui-même, et ces mots sont une date, car le romantisme a commencé par être religieux, d'imagination plus que de foi bien entendu, et il relèvera longtemps de cette religiosité poétique mise à l'ordre du jour par Châteaubriand. N'est-elle pas à tout prendre, une forme de ce désenchantement, réel ou affecté, des choses de la vie qui est la marque originelle des enfants du siècle ?

Louis Bertrand a placé son livre sous la double invocation de Rembrandt et de Callot, rapprochement qui fait beaucoup trop d'honneur au second, et il faut être vraiment un poète de 25 ans pour annoncer que ce sont là « les deux faces anti-

« téthiques de l'art. » Passe ici pour Callot, dont les petites compositions gravées d'une point fine, juste et sèche, illustreraient à merveille certaines fantaisies du *Gaspard de la Nuit*, *le Raffiné*, par exemple, mais dire de Rembrandt « qu'il est le « philosophe à barbe blanche qui s'encolimaçonne « dans son réduit, qui absorbe sa pensée dans la « méditation, qui ferme les yeux pour se recueillir, « qui s'entretient avec les esprits de beauté, de « science, de sagesse et d'amour et qui se consume « à pénétrer les mystérieux symboles de la na- « ture, » cela est à la fois vague, creux et passablement dur de style. Rembrandt ne fut ni un alchimiste de l'art, ni un Manfred et s'il se reflète dans son œuvre quelque chose du panthéïsme spinozien, c'est bien par hasard que Louis Bertrand semble l'y retrouver. Au reste d'où aurait pu venir à cet enfant la révélation de ce pathétique puissant, le plus humain qui fut jamais dans les arts, et de cette beauté morale souvent associée à tant de laideur physique ? On connaissait bien peu Rembrandt alors et pour le plus grand nombre, ce n'était qu'un bizarre, dont on racontait toutes sortes d'histoires drôlatiques d'avare malicieux.

Mais les préférences de Louis sont précisément pour les minutieux et les bizarres, Lucas de Leyde, Albert Dürer, les deux Breughel, d'Enfer et de Velours surtout, Gérard Dow, Peter Neff mis là en trop bonne compagnie bien qu'un peu mêlée, Fusely ce Suisse naturalisé Anglais auquel on fit au commencement de ce siècle la réputation d'un Milton et d'un Shakespeare de la peinture. Puis

il leur associe l'excellent Adrien Van-Ostade, Murillo, enfin Salvator Rosa qu'il prend bonnement pour un des grands Italiens. Singulier musée, en vérité, où les moines extatiques, les Vierges passionnées et les pouilleux fripons de Murillo coudoient les bonshommes en porcelaine de Gérard Dow, les bourgmestres sanguins d'Albert Dürer dans les églises enténébrées de Peter Neff ! Est-ce éclectisme et l'intelligence de Louis s'ouvre-t-elle donc si largement compréhensive à toutes les manifestations de l'art ? Il en faut rabattre et beaucoup car il connaissait probablement assez mal, et surtout par les gravuves et les jugements des autres — des jugements de 1840 encore — les maîtres dont il écrit les noms à la volée. Avait-il étudié du moins à Dijon les riches portefeuilles du Cabinet des Estampes qui lui auraient révélé nombre de pièces maîtresses de Dürer et de Rembrandt ? Peut-être, mais nous pensons qu'il y a là plus de littérature que d'esthétique, plus de phrases toutes faites que d'impressions directement reçues. Néanmoins, et c'est un éclair de goût dont il lui faut savoir gré, Rembrandt l'obsède visiblement, et un article du *Patriote* — 1er mars 1832 (159) — accentue déjà ces tendances de son esprit.

« Il (mon oncle) préférait un Breughel à un Wat-
« teau, un Albert Dürer à un Delacroix, une eau-
« forte de Rembrandt ou de Callot à toutes
« les pochades de Charlet à toutes les vignet-
« tes de Tony Johannot. » C'est se faire trop beau jeu, vraiment, que d'opposer ainsi Rem-

brandt à Charlet et à ce très agréable illustrateur qui fut Tony Johannot, des préférences de cette sorte ne sont pas assez compromettantes. Que Louis Bertrand prenne Watteau pour un peintre d'éventails, c'est l'erreur non seulement de l'école mais de toute l'époque et il put voir chez un marchand du Carrousel le Gilles du Louvre exposé longtemps sans trouver d'amateur, jusqu'à ce que le docteur Lacaze l'eût acheté pour un prix qu'il faudrait multiplier par mille pour en obtenir la valeur actuelle, mais, et cela nous déroute au premier abord, il semble faire peu de cas d'Eugène Delacroix. Très probablement il ne s'agit ici que d'opposer les cuivres d'Albert Dürer aux pierres de Delacroix et dans la hiérarchie des chefs-d'œuvre de l'estampe, les premiers dominent incontestablement les secondes, sans excepter les illustrations du Faust, tant admirées de Gœthe lui-même. Mais c'est prendre Delacroix par le moindre côté que de voir seulement en lui le lithographe et on s'étonne que Louis paraisse tenir en si mince estime le terrible coloriste. Nous sommes en 1832, et si Delacroix n'a pas encore produit ses œuvres souveraines, *Médée, la Liberté sur les barricades, l'Entrée des Croisés à Constantinople*, et ses grandes peintures décoratives du Luxembourg, du Palais-Bourbon, de l'ancien Hôtel de Ville et de Saint-Sulpice, il est déjà tout lui-même ; eh bien Louis Bertrand, qui a vécu dans le monde artistique et littéraire de Paris, semble ignorer ou méconnaître tant d'œuvres inégales il est vrai — Delacroix est le plus inégal des peintres — mais sinon belles,

du moins puissantes et toujours très personnelles, échelonnées de 1822 à 1831.

Disons-le d'ailleurs à la décharge du jeune écrivain, le romantisme, plus timide au fond en art qu'en littérature, n'a pas compris grand chose à ce talent heurté, brutal peut-être, encore plus créateur, débordant de vie, surtout si profondément humain, et le plus passionné, le plus shakespearien de l'école française. A l'artiste fier vivant à l'écart de tous les cénacles — il y a toujours de la coterie dans les sectes, même les plus élargies — il préféra, ô les jugements des contemporains ! Louis Boulanger, et s'écarta de l'œuvre où il aurait dû se reconnaître. Un délicat comme Louis Bertrand est donc excusable de ne pas voir plus loin que l'école et sachons-lui gré par contre d'avoir su atteindre l'un des premiers à la beauté des prophètes créés par Claux Sluter à la Chartreuse ; que le cri d'admiration jeté par lui dans ce même article du 1er mars, devant le chef-d'œuvre presque ignoré, lui soit compté plus que tout le reste.

Ces idées sur l'art, assez confuses mais dont la tendance générale peut être facilement déterminée, sont des documents pour reconstituer en Bertrand l'être moral. On pressent déjà en quoi il se séparera de l'école ; romantique, en effet, par le choix des sujets, l'amour du Moyen Age, le goût un peu puéril des épigraphes et des classifications trop amples pour le contenu, il ne l'est plus dans l'exécution. Le romantisme, cette révolte au nom de l'imagination et de l'éloquence contre la littérature trop raisonnable a naturellement prêché le dogme

de l'art facile, du droit supérieur de l'improvisation, exalté les livres écrits à la diable, tout redondants de mots sonores ou étrangers, les tableaux faits à coups de taches avec un peu de blanc, beaucoup de noir et du bitume à pleines mains, sous toutes les formes enfin, l'ébauche, où courent au hasard le pinceau et la plume. Bertrand au contraire pousse jusqu'à la minutie le respect du style et la caractéristique de ces petits tableaux à sertir dans la panse d'une onciale majuscule, est la vision très nette mais abrégée des choses et tandis que jamais le pur romantique ne croit en avoir dit assez, nous l'avons vu dès l'enfance procéder par des condensations successives et arriver ainsi à si bien identifier l'image et le signe que le style disparaît, ce qui est assurément le plus rare triomphe de l'art d'écrire. Puis son vocabulaire est très simple et sans faire fi des beaux mots, et de l'épithète rare il est certain que la poésie s'en peut passer comme la couleur des couleurs ; cette cristallisation lentement élaborée, mais parfaite d'une forme irréductible, cette transparence du langage, font à Louis Bertrand une place à part dans le clan romantique, et n'est-ce pas toujours une force que d'être soi-même au sein d'une école ?

« Chaque mot y est mesuré pour la justesse des « périodes, disait Saint-Evremond des traductions « de Perrot d'Ablancourt, sans que le style paraisse « moins naturel et cependant une syllabe de plus « ou de moins ruinerait je ne sais quelle harmo- « nie qui plaît autant à l'oreille que celle des « vers. » En tenant compte de la différence entre

le genre oratoire et le genre descriptif, quelque chose de ce jugement peut s'appliquer à Louis Bertrand. Toutefois Saint-Evremond ne va-t-il pas trop loin en affirmant que certaine harmonie dans la prose peut plaire autant à l'oreille que celle des vers? On peut se demander au contraire, et la question se pose précisément pour Louis Bertrand, si même dans le rythme et le nombre, la prose ne doit pas conserver une allure plus aisée et s'il n'y a pas péril pour elle à rechercher ce qui fait la beauté propre de la poésie; pour nous la réponse n'est guère douteuse et la prose fera d'autant plus regretter le vers qu'elle s'en rapprochera davantage. L'infériorité de Louis Bertrand serait justement de faire naître sans le satisfaire le désir de la poésie, on dirait la traduction d'un poète étranger et on rêve en le lisant de quelque original inconnu.

Mais pourquoi a-t-il cherché ainsi à être poète en prose, puisqu'aussi bien il rimait à ses heures? on le comprendra, croyons-nous, en relisant ses poésies, et en effet son vers élégamment faible ne vaut pas sa prose, c'est comme un murmure d'orchestre agréable mais languissant, qui fait espérer jusqu'à l'accord final la mélodie toujours absente, il manque à Bertrand le *trait vainqueur*, comme disait Saint-Beuve, on l'attend, on croit qu'il va venir et il ne vient jamais. Voyez, par exemple, la pièce intitulée *la Jeune fille* (160), en bonne conscience, n'a-t-on pas publié et oublié par centaines, par milliers de ces poésies-là de 1830 à 1845? Le sonnet à Renduel, où déjà se fait sentir l'affine-

ment parisien, vaut mieux, mais nous sommes trop gâtés par les rythmes impeccables de certains maîtres sonnets contemporains pour y voir autre chose qu'un agréable morceau de valeur moyenne où dans sa lutte avec l'expression l'idée n'a pas été la plus forte. Si donc Louis a écrit en prose le *Gaspard de la Nuit*, c'est d'après nous parce qu'il ne se sentait pas assez maître de l'outil poétique pour s'élever plus haut ; Châteaubriand l'ancêtre du romantisme au début de ce siècle, n'avait-il pas érigé en dogme, et il avait ses raisons, l'égalité de la prose poétique et des vers ?

Comme exemple de la manière de Louis Bertrand nous prendrons *la Messe de Minuit* qu'il a dédiée à Sainte-Beuve (161) :

LA MESSE DE MINUIT

Christus natus est nobis ; venite adoremus.
La Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous n'avons ni feu ni lieu,
Donnez-nous la part à Dieu.
(Vieille chanson).

La bonne dame et le noble sire de Châteauvieux rompaient le pain du soir, M. l'aumônier bénissait la table, quand se fit entendre un bruit de sabots à la porte. C'étaient de petits enfants qui chantaient un noël.

— « Bonne dame de Châteauvieux, hâtez-vous, la foule s'achemine à l'église ; hâtez-vous de peur que le cierge qui brûle sur votre prie-Dieu, dans la chapelle des Anges, ne s'éteigne en étoilant de ses gouttes de cire les heures de velin et le carreau de velours ! -- voici la première volée de cloches pour la messe de minuit.

— Noble sire de Châteauvieux, hâtez-vous, de peur que

le sire Grugel, qui passe là-bas avec sa lanterne de papier, n'aille s'emparer en votre absence de la place d'honneur au banc des confrères de saint Antoine ! — voici la seconde volée des cloches pour la messe de minuit.

— Monsieur l'aumônier, hâtez-vous ! les orgues grondent, les chanoines psalmodient, hâtez-vous ! les fidèles sont assemblés et vous êtes encore à table ! — voici la troisième volée des cloches pour la messe de minuit ! »

Les petits enfants soufflaient dans leurs doigts, mais ils ne se morfondirent pas longtemps à attendre ; et sur le seuil gothique blanc de neige, M. l'aumônier les régala, au nom des maîtres du logis, chacun d'une gaufre et d'une maille.

Cependant aucune cloche ne tintait plus. La bonne dame plongea dans un manchon ses mains jusqu'aux coudes, le noble sire couvrit ses oreilles d'un mortier, et l'humble prêtre encapuchonné d'une aumusse, marcha derrière, son missel sous le bras.

Le Maçon, choisi par Sainte-Beuve, est incontestablement une des meilleures pièces de Bertrand et nous croyons devoir la reproduire ici.

LE MAÇON

> Le maître-maçon, — « Regardez ces bastions, ces contre-forts ; on les dirait construits pour l'éternité. »
>
> (SCHILLER, *Guillaume-Tell*).

Le maçon Abraham Knupfer chante, la truelle à la main, dans les airs échafaudé, si haut que lisant les vers gothiques du bourdon, il nivelle de ses pieds et l'église aux trente arcs-boutants et la ville aux trente églises.

Il voit les tarasques de pierre vomir l'eau des ardoises

dans l'abîme confus des galeries, des fenêtres, des pendentifs, des clochetons, des tourelles, des toits et des charpentes, que tache d'un point gris l'aile échancrée et immobile du tiercelet.

Il voit les fortifications qui se découpent en étoile, la citadelle qui se rengorge comme une geline dans un tourteau, les cours du palais où le soleil tarit les fontaines et les cloîtres du monastère où l'ombre tourne autour des piliers.

Les troupes impériales se sont logées dans le faubourg : Voilà qu'un cavalier tambourine là-bas, Abraham Knupfer distingue son chapeau à trois cornes, ses aiguillettes de laine rouge, sa cocarde traversée d'une ganse et sa queue nouée d'un ruban.

Ce qu'il voit encore, ce sont des soudards qui, dans le parc empanaché de gigantesques ramées, sur de larges pelouses d'émeraude, criblent de coups d'arquebuse un oiseau de bois fiché à la pointe d'un mât.

Et le soir quand la nef harmonieuse de la cathédrale s'endormit les bras couchés en croix, il aperçut de l'échelle à l'horizon, un village incendié par des gens de guerre, qui flamboyait comme une comète dans l'azur.

On peut trouver que le maçon Knupfer a de bien bons yeux, Victor Hugo n'en a pas tant vu du haut du munster de Strasbourg, d'où les canonniers au polygone lui paraissaient des pucerons bleus et rouges, un troupeau de bœufs des pucerons roux et blancs, et une diligence courant sur la route de Metz un gros scarabée noir. Les puristes du vocabulaire des armes pourront remarquer aussi qu'on n'avait plus d'arquebuses au temps où les gens de guerre portaient la queue nouée d'un ruban.

Ce sont là des critiques infinitésimales et le

tableau a de l'étendue dans ses proportions de miniature, de la couleur dans un contour précis et net, l'imagination enfin y arrive à la vérité intense de la vision même ; toutefois en fait de rythme et de cadence, certains stylistes contemporains nous en ont fait voir bien d'autres. Catulle Mendès, par exemple, a placé dans le récit intitulé *le Chemin du Paradis* (162) des strophes en prose auxquelles il faut regarder de près pour s'apercevoir que ce ne sont pas des vers. Mais Catulle Mendès est un ciseleur aussi parfait en poésie qu'en prose.

Sainte-Beuve a recueilli, sans nous en dire l'origine, un fragment écrit peut-être à Paris dans une heure d'apaisement et de retour aux souvenirs de la première jeunesse, qui pourrait être intitulé *la Nuit dans une Ferme*, peut-être faisait-il partie des papiers que le pauvre poète avait emportés à l'hôpital Necker. Sait-on même s'il n'a pas été écrit dans une de ces heures rapides où ceux qui vont mourir embrassent d'un regard leur vie tout entière ? Quoi qu'il en soit nous devons le reproduire ici.

Je n'ai point oublié quel accueil je reçus dans une ferme à quelques lieues de Dijon, un soir d'octobre que l'averse m'avait assailli cheminant au hasard vers la plaine, après avoir visité les plateaux boisés et les *combes* encore vertes de Chambœuf. Je heurtai de mon bâton de houx à la porte secourable et une jeune paysanne m'introduisit dans une cuisine enfumée, toute claire, toute pétillante d'un feu de sarments et de chenevottes. Le maître du logis me souhaita une bienvenue simple et cordiale ; sa moitié me fit changer de linge et

préparer un chaudeau, et l'aïeul me força de prendre sa place au coin du feu, dans le gothique fauteuil de bois de chêne que sa culotte (milady me le pardonne) avait poli comme un miroir. De là tout en me séchant, je me mis à regarder le tableau que j'avais sous les yeux. Le lendemain était jour de marché à la ville, ce que n'annonçait que trop bien l'air affairé des habitants de la ferme qui hâtaient les préparatifs du départ. La cuisine était encombrée de paniers où les servantes rangeaient des fromages sur la paille. Ici une courge que la bonne Fée aurait choisie pour faire un carrosse à Cendrillon, là des sacs de pommes et de poires qui embaumaient la chambre d'une douce odeur de fruits mûrs, ou des poulets montrant leur rouge crête par les barreaux de leur prison d'osier. Un chasseur arriva, apportant le gibier qu'il avait tué dans la journée ; de sa carnassière qu'il vida sur la table, s'échappèrent des lièvres, des pluviers, des halbrans dont un plomb cruel avait ensanglanté la fourrure ou le plumage. Il essuya complaisamment son fusil, l'enferma dans une robe d'étamine et l'accrocha au manteau de la cheminée, entre l'épi rustique du blé de Turquie et la branche ordinaire de buis saint. Cependant rentraient d'un pas lourd les valets de charrue, secouant leurs bottes jaunes de la glèbe et leurs guêtres détrempées. Ils grondaient contre le temps qui retardait le labourage et les semailles. La pluie continuait de battre contre les vitres ; les chiens de garde pleuraient piteusement dans la basse cour. Sur le feu que soufflait l'aïeul avec ce tube de fer creux, ustensile obligé de tout foyer rustique, une chaudière se couronnait d'écume et de vapeurs au sifflement plaintif des branches *d'etoc* (163), qui se tordaient comme des serpents dans les flammes, c'était le souper qui cuisait. La nappe mise, chacun s'assit, maîtres et domestiques, le couteau et la fourchette en main, moi à la place d'honneur, devant

un énorme château embastionné de choux et de lard dont il ne resta pas une miette. Le berger raconta qu'il avait vu le loup. On rit, on gaussa, on goguenarda. Quelles honnêtes figures dans ces bonnets de laine bleue. Quelles robustes santés dans ces sayons de toile couleur de terreau ! Ah ! la paix et le bonheur ne sont qu'aux champs. Le métayer et sa femme m'offrirent un lit que j'aurais été bien fâché d'accepter ; je voulus passer la nuit dans la crèche. Rien de rembranesque comme l'aspect de ce lieu, qui servait aussi de grange et de pressoir ; des bœufs qui ruminaient leur pitance, des ânes qui secouaient l'oreille, des agneaux qui tétaient leur mère, des chèvres qui traînaient la mamelle, des pâtres qui retournaient la litière à la fourche, et quand un trait de lumière enfilait l'ombre des piliers et des voûtes, on apercevait confusément des fenils bourrés de fourrage, des chariots chargés de gerbes, des cuves regorgeant de raisins, et une lanterne éteinte pendant à une corde. Jamais je n'ai reposé plus délicieusement. Je m'endormis au premier chant du grillon, tapi dans ma couche odorante de paille d'orge, et je m'éveillai au premier chant du coq battant de l'aile sur les perchoirs lointains de la ferme.

Sans atteindre jusqu'à Rembrandt que Louis invoque encore, le tableau est vivant, coloré, et nous prononcerions volontiers le nom de Lenain. Sainte-Beuve rapproche de ce morceau *le Samedi soir dans la Chaumière* de Burns et même *les Thalysies* de Théocrite ; ce sont là des analogies ingénieusement cherchées. Mais le lecteur ordinaire sera frappé surtout d'un accent de bonne humeur, que pour la première et la dernière fois il rencontrera chez Louis Bertrand, la nature lui

eût été salutaire, à l'âme comme au corps. Par malheur le sentiment de la vérité vraie ne s'éveillera que pour un instant en ce songeur de la vie, et cette page, l'une des meilleures, la plus savoureuse à coup sûr de son œuvre, il ne semble pas l'avoir jugée digne du volume préparé.

Nous avons assez dit ce que nous pensions des articles politiques de Bertrand pour n'y plus revenir; constatons seulement que pensés par un rhétoricien ils sont écrits avec un respect de la forme auquel la presse provinciale de 1830 n'habituait guère ses lecteurs. Voici maintenant un article de critique littéraire, le plus important qu'il ait signé, sur un poème en prose, — *Pélage ou les Asturies délivrées du joug des Mahométans* — ce sont bien entendu les allures pontifiantes d'un échappé de collège — nous sommes au *Provincial*, c'est-à-dire en 1828 — que la préface de Cromwell empêche de dormir (164). Quand Louis écrit « ce « qu'Homère pouvait naturellement, Virgile ne le « pouvait plus naturellement ou ne ne le pouvait « plus de la même manière, » on peut reconnaître le bon rhétoricien à qui deux ans plus tôt Daveluy a expliqué en quoi la naïveté mythologique d'Homère diffère du merveilleux convenu de Virgile, mais Bertrand va bientôt tout gâter par des aphorismes comme celui-ci : « L'épopée de la « barbarie doit être lyrique parce qu'elle célèbre « des combats, l'épopée de la civilisation doit être « dramatique parce qu'elle peint des sociétés.... « Les temps primitifs sont pleins de faits et les « temps civilisés sont pleins de paroles.... l'épo-

« pée lyrique doit être en vers, l'épopée drama-
« tique doit être en prose. » Ce n'est plus du Daveluy cela, mais du plus pur galimatias ; où Bertrand a-t-il vu qu'Homère était lyrique et que ses héros agissaient toujours au lieu de parler? Quant à l'épopée dramatique, est-ce le théâtre qu'il veut dire? Mais en ce cas M. Lysidas lui remontrerait doucement qu'il n'y a pas de drame sans action.

Si maintenant nous cherchons dans l'œuvre quelques documents intimes sur la vie de l'auteur, la moisson sera à peu près nulle ; sans doute la préface du *Gaspard de la Nuit* nous a fourni certains traits à demi fantastiques pour un portrait physique et moral, mais si nous interrogeons le livre même, rien ou presque rien de révélateur, de vécu, l'homme est absent de l'œuvre où seul l'artiste apparaît. Ce verset du gentil morceau *Sur les rochers de Chèvre-morte*.

Je n'ai plus de soleil depuis que sont fermés les yeux charmants où se réchauffait mon génie,

pourrait faire croire à quelque amour de la vingt-cinquième année brisé par la mort, mais sait-on jamais à quoi s'en tenir avec les poètes, et un poète romantique encore? Ne lui faut-il pas l'amour qui sanglote au lit de mort, le gémissement du *Lac* ou du *Crucifix?* Seulement Lamartine jette sur des réalités très humaines le vêtement d'or de sa poésie, tandis qu'il n'y a peut-être rien sous les désespérances de Louis Bertrand, sinon un élan vers la *Sylphe idéale*, comme disait Châteaubriand. En tous cas si nous prenions au sérieux cette autre

strophe de la pièce — *Encore un printemps* — 1836 (165)

Et vous qui avez parfilé la soie de ma vie, ô femme ! s'il y a eu dans mon roman d'amour quelqu'un de trompeur, ce n'est pas moi, quelqu'un de trompé, ce n'est pas vous.

on en conclurait que le poète a oublié dans les liens de quelque amour parisien, et probablement des plus vulgaires, ses larmes plus pures de 1832.

Mort à 34 ans, obscur et pauvre, Louis Bertrand avait-il en lui plus qu'il n'a donné? Question insoluble, nous ne croyons pas cependant, et c'était aussi l'opinion de son frère Frédéric, que cet esprit fragile eût pu agrandir ou renouveler sa manière, briser le moule délicat mais étroit d'où sa pensée ne semble avoir jamais débordé, atteindre enfin à ces efforts soutenus qui créent seuls les œuvres maîtresses. Du *Provincial* de 1828 — on peut même dire du collège — au *Gaspard de la Nuit* achevé vers 1836 et aux *Pièces extraites du portefeuille de l'auteur*, qui appartiennent à ses toutes dernières années, la trace des pas est effacée, Louis apparaît toujours semblable à lui-même, et Paris semble ne lui avoir rien appris. A trente-quatre ans, d'ailleurs, l'homme est achevé et on ne saurait donner comme ayant été frappé en pleine espérance, un écrivain mort à l'âge où Lamartine, Hugo et Musset avaient déjà rempli le meilleur de leurs destinées. Une pensée toute littéraire, il est vrai, angoissait Louis dans les heures suprêmes de son agonie, mais ce n'était pas la

mais ce n'était pas la vision d'un idéal supérieur trop tard entrevu, il rêvait seulement de retoucher, de limer encore au risque d'en user le mince métal, cette œuvre unique et légère où il a mis toute sa vie. Peut-être eût-il étendu son horizon, cherché dans l'espace et le temps des sujets nouveaux, non pas modernes cependant car il est de son époque, et personne alors, même parmi les plus révoltés contre le convenu classique, n'a souci de ce qui se passe sous ses yeux ; le romantisme conduira cependant au naturalisme, mais c'est bien sans le savoir ni le vouloir.

De nos jours où le Moyen Age n'est plus à la mode, Bertrand ciselleràit de petites pièces hindoues et japonaises dans lesquelles il serait beaucoup parlé de jade et de fleur de lotus ; nous aimons autant le gothique du *Gaspard de la Nuit.*

Parfois, dans les rues banales d'une de nos villes modernisées à outrance, apparaît au fond d'une arrière-cour la courbure d'une ogive, on s'arrête, on s'engage dans le couloir obscur et on débouche dans un étroit préau silencieux et frais où rien n'est changé depuis le xve siècle. C'est peu de chose il est vrai, de hauts murs percés de quelques baies à croisillons, une lucarne menuisée et fleurie d'un épi de plomb ouvragé, dans un angle se dresse la tourelle de l'escalier avec sa porte en accolade scellée d'un écusson modestement marqué d'un monogramme roturier. Voilà tout, mais ce vestige du passé oublié au milieu de la végétation de moellons qui monte ensevelissant les uns après les autres les vieux monuments et les vieux souve-

nirs, produit une impression agréable, et plus tard la pensée, excédée de luxe vulgaire, revient avec plaisir au vieux logis un instant entrevu. Telle est l'œuvre de Louis Bertrand et si dans le grand naufrage du romantisme la légère épave a eu la fortune d'aborder au rivage, c'est qu'elle méritait vraiment d'être mise à l'abri des tempêtes.

XIV

Nous avons commencé cette étude en plaçant Louis Bertrand en pleine famille, nous la terminerons en disant quelle a été la destinée de ceux des siens qui lui ont survécu.

Quelques mois après sa mort, le 18 novembre 1841, sa sœur Isabelle épousait à Paris Laurent Coiret, né à Mâlain — Côte-d'Or — le 16 février 1804. C'était un inventeur, non de ces chercheurs à imagination nés pour la ruine des familles, mais un Bourguignon très pratique, inventeur de petites choses utiles et qui y gagna quelque fortune. La veuve Bertrand vécut avec sa fille et mourut aux Batignolles, rue Benard, 48, le 9 septembre 1854. Laurent Coiret mourut le 27 novembre 1859 et sa veuve, qui habitait alors rue du Bac, le 4 novembre 1871, laissant deux fils dont le plus jeune, Albert, mourut à 35 ans le 19 novembre 1879, l'aîné habite l'Amérique depuis plusieurs années. Tous les papiers de famille, états de services de Georges Bertrand, lettres, actes, autographes, manuscrits, etc., étaient demeurés en la possession de

Mme Coiret et on ne sait ce qu'ils sont devenus.

Le tombeau de Louis Bertrand existe encore au cimetière du sud ou de Montparnasse, 10e divison, 2e ligne nord, n° 2 par l'ouest. Le 22 mars 1847, une concession conditionnelle de deux mètres avait été acquise par la veuve Bertrand, elle fut rendue perpétuelle le 12 novembre 1854 par le versement de la somme complémentaire effectué par Mme Coiret qui voulait avoir une sépulture de famille. Le monument se compose d'un socle portant une grille en fer avec pommes de pin aux angles et une croix à la face antérieure, d'une pierre à deux pentes et à la tête d'une haute stèle arrondie dont la table a reçu les inscriptions commémoratives de Louis Bertrand, de sa mère, de Laurent Coiret, de Mme Coiret et d'Albert Coiret ; dans une corbeille ou jardinière en pierre carrée, lourde et massive posée aux pieds, se dresse parmi les orties et les mauvaises herbes un thuya décrépit ; tout porte l'empreinte du plus complet abandon. N'y aurait-il donc aucun moyen de préserver d'une ruine absolue cette tombe dont personne ne prend soin depuis bien des années, et ne serait-ce pas une œuvre digne de la Société des Gens de Lettres (167)?

Mme veuve Remond, née Bertrand, est morte à Dijon, rue des Godrans, 7, le 29 janvier 1845, laissant un fils Narcisse et une fille, Elisa, qui avait épousé M. Camus, négociant à Dijon, dont elle eut une fille Mme Héloïse-Eugénie Perronne et un fils Alphonse.

Françoise-Marguerite, la bonne tante Lolotte,

mourut à 83 ans dans sa maison de la rue Richelieu, le 17 mars 1848 (168), M[me] Bonnet le 19 décembre 1864 ; d'une nombreuse descendance deux enfants lui survécurent M[me] Lacour-Bonnet encore vivante et M. Firmin Bonnet, artiste peintre, mort le 1[er] septembre 1887. Quant à M. Abel Bonnet, le beau-frère de Louis Bertrand, il a 93 ans et est en passe d'égaler M. Chevreul; toutefois il ne sort plus de la tranquille maison de la rue Porte-aux-Lions.

Après avoir parcouru la France, Jean-Balthazard-Laure Bertrand se fixa à Versailles et y épousa M[me] Marie-Virginie Lamiot; il travailla utilement et honorablement dans le commerce, fut exilé pendant quelque temps après le coup d'état de décembre et mourut à Versailles, rue au Pain, 16, le 12 avril 1869. Son fils Georges-Louis-Victor, horloger-bijoutier à Versailles, rue Duplessis, 14, continue le nom très honorable de Bertrand.

Quant à la famille maternelle du poète elle est représentée à Ceva par plusieurs membres entre autres par M. Annibal Davico, cousin issu de germain de Louis.

Nous ferons une mention un peu moins sommaire de Frédéric Bertrand, le plus jeune frère de Louis et le chéri de la tante Lolotte; il vécut sa jeunesse la bride sur le cou, chasseur déterminé et précoce — le cor de chasse qu'il portait volontiers en bandoulière est légendaire à Dijon — avec cela énergique, bruyant et bon. Comme nous l'avons déjà indiqué, Frédéric eut aussi sa part de l'exaltation politique de son frère, mais

plus profonde et plus durable; la révolution de 1848 le trouva rédacteur-gérant du journal d'opposition républicaine, *le Courrier de la Côte-d'Or* (169), qui vécut du samedi 29 juillet 1839 au 2 décembre 1851, et il fut membre de la commission municipale mise à la place du conseil dissous. Le 4 mars le *Courrier* prenait le titre de *Courrier républicain de la Côte-d'Or*, mais Bertrand rêvait mieux encore et le mercredi 23 avril 1848, faisait paraître de concert avec son ami Langeron *le Citoyen, journal démocratique de la Côte-d'Or*, dont il fut directeur-gérant et Langeron rédacteur en chef (170).

Le premier n° portait en tête un manifeste signé Langeron, et comme on peut croire, ce n'était plus le langage de l'ancien *Courrier* « Fidèle aux principes conservateurs et progressifs à la fois de la « Révolution de juillet..., » en qui, suivant l'étrange formule d'alors, le bonapartisme s'alliait au libéralisme bourgeois de 1830, mais une feuille de polémique enragée, se proclamant hautement « l'organe des prolétaires » et à allures de croquemitaine. Le 22 septembre 1848, au grand banquet fédératif de la rue des Moulins, Bertrand parla le dernier et porta un toast enflammé *à la Révolution* dont on célébrait un des anniversaires, celui de la proclamation de la République en 1792. Quant au *Citoyen* on pressent ce que sera sa courte carrière; le jeudi 24 mai 1849 Frédéric était condamné par la cour d'assises de la Côte-d'Or en trois mois de prison et 2,000 fr. d'amende (171) pour un article *le bourreau*, publié dans le n° du 21 mars, sur l'exécution des assassins du général

de Bréa ; il parut monstrueux alors, on n'y ferait pas attention aujourd'hui. Déjà à cette date le total des condamnations cumulées par Frédéric Bertrand s'élevait à deux ans et trois mois de prison, sans compter les amendes et les dommages-intérêts, et ce n'était pas fini, car il avait encore reçu de nouvelles assignations pour le mois d'août. Frédéric n'eut pas même un instant la pensée de se soumettre à ce que Figaro aurait appelé « une « retraite économique, » et dans le n° 96 du dimanche 12 août, la signature de Langeron rédacteur en chef, gérant intérimaire, remplaçait la sienne. Mais à cette date il était déjà hors de France depuis près de deux mois ; il avait eu quelque peine à dépister la gendarmerie et la police, et pendant les trois semaines qui suivirent sa condamnation il vécut de la vie du fugitif et du proscrit ; un de ses amis, M. Welter, alors maire de Beaune, le cacha chez lui, puis il se lança à pied dans les montagnes du Jura et réussit enfin avec l'aide de contrebandiers à franchir la frontière si bien gardée qu'elle fût par la douane. Frédéric arriva ainsi à Genève, puis se fixa à Nyon, d'où il écrivit le 21 à sa sœur Isabelle Coiret une lettre dans laquelle il lui raconte les péripéties de sa fuite ; le langage en est parfois un peu romantique, mais il s'y rencontre des accents d'émotion tendre et grave, qui font aimer l'homme (172).

Cependant les choses suivaient leur cours à Dijon ; le 8 août la Cour d'Assises condamnait par défaut le gérant du *Citoyen* en 4,000 fr. d'amende et 2 ans de prison, le 9 une condamnation correc-

tionnelle frappait encore Bertrand de 6 mois de prison, 200 fr. d'amende, 1,000 fr. de dommages-intérêts et de l'interdiction des droits civiques pour six ans. Enfin le lendemain la Cour d'Assises le condamnait, toujours par contumace, en 3 ans de prison, et 6,000 fr. d'amende; ce fut le coup de grâce et le *Citoyen* disparut le 26 pour faire place au *Travail* dont l'existence ne fut qu'un éclair.

Frédéric qui vécut d'abord en errant habita l'Allemagne après la Suisse, puis la Hollande, l'Angleterre et finit par se fixer en Amérique à New-York où il gagna honorablement sa vie jusqu'à ce que la révolution du 4 septembre lui eût rouvert la France, car il ne voulut jamais profiter des amnisties impériales. Il se présenta alors à ses amis politiques demandant un modeste emploi pour s'occuper et vivre, mais la mode était aux victimes du 2 décembre, on n'avait que faire de ce revenant de 1849. On donna bien à Bertrand de l'eau bénite démocratique, ce fut tout, et comme il était de ces fiers qui comprennent surtout ce qu'on ne leur dit pas, silencieusement, dignement, il se retira à Versailles auprès de sa belle-sœur et de son neveu. C'est là qu'il vécut ses dernières années en vieillard serein et gai, désabusé peut-être de bien des hommes et de bien des choses, mais ne se plaignant jamais. Le 15 avril 1886 il répondait à un appel fait à ses souvenirs en nous écrivant une longue lettre pleine de verve, de cœur et abondante en précieux renseignements sur son frère; connaissant notre dessein il s'y prêtait de la meilleure grâce, nous demandant toutefois de ne point parler

de lui et de ne pas troubler son parti pris d'obscurité et de repos.

Sa mort survenue le 28 juillet suivant nous a délié de notre promesse et cette étude nous paraîtrait incomplète si à côté de Louis Bertrand nous n'avions placé la figure plus bruyante, mais peut-être plus sympathique du dernier de ses frères. Frédéric Bertrand ne fut jamais marié et passait dans la famille pour ressembler beaucoup à son aîné, ce que confirme la photographie d'un buste exécuté par le sculpteur Breuil de Dijon, et que nous avons vue chez M. Firmin Bonnet (173).

BIBLIOGRAPHIE

Le signe B. D. indique la bibliothèque publique de Dijon.

1° Gaspard de la nuit || Fantaisies || a la manière de Rembrandt et de Callot || par || Louis Bertrand || précédé d'une notice || par M. Sainte-Beuve. — Angers || Imprimerie de V. Pavie, rue Saint-Laud || Paris, chez Labitte, Quai Voltaire, 11, 1842.

In-8. H. 0,239$^{mm.}$ couverture grise 2 ff. pour le faux-titre et le titre, xxii pp. pour la notice de Sainte-Beuve, 1 f. blanc, 324 pp. y compris les titres de départ et la table précédée d'un f. blanc, p. 321 à 324.

Le Gaspard de la Nuit est rarissime et les héritiers de Victor Pavie n'en possèdent plus un seul exemplaire disponible. L'exemplaire que nous avons eu entre les mains appartenait à M. Firmin Bonnet ; il y manque malheureusement, au VIe livre, quelques pages arrachées par un ami à qui M. Bonnet avait prêté le volume. A la vente de la bibliothèque Noilly, en mars 1886, un exemplaire demi-rel. ébarbé, relié sur brochure, auquel était joint un dizain ms. de Sainte-Beuve (?), le billet de sortie de l'hôpital Saint-Antoine et l'autographe du sonnet de 1837 à la Reine des Français, fut vendu 125 francs à un amateur inconnu — V.

le catalogue de la bibliothèque Noilly, n° 526. Paris, Adolphe Labitte, 1886, in-8.

2° GASPARD ‖ DE LA NUIT ‖ FANTAISIES ‖ A LA MANIÈRE ‖ DE REMBRANDT ET DE CALLOT ‖ PAR ‖ LOUIS BERTRAND ‖ NOUVELLE ÉDITION, AUGMENTÉE DE PIÈCES EN PROSE ET EN VERS ‖ TIRÉES DES JOURNAUX ET RECUEILS LITTÉRAIRES DU TEMPS, ET PRÉCÉDÉE ‖ D'UNE INTRODUCTION PAR ‖ CHARLES ASSELINEAU ‖ — PARIS ‖ CHEZ RENÉ PINCEBOURG, ÉDITEUR ‖ A LA LIBRAIRIE RICHELIEU ‖ 65, RUE RICHELIEU, 65, ‖ SEUL DÉPOT POUR LA FRANCE ‖ BRUXELLES ‖ LIBRAIRIE EUROPÉENNE DE C. MUQUART ‖ 1868.

Petit in-8, 5 ff. p. titre, faux-titre, frontispice par Rops, justification du tirage à 402 exemplaires numérotés, XXVII pp. pour la notice d'Asselineau, texte p. 1 à 272, table 273 à 276, 1 p. erratum, B. D n° 13,635^{10}, sur le faux-titre, *offert à la bibliothèque de Dijon* ‖ *Ch. Asselineau* ‖ 20 *mars* 1869, dédicace autographe, l'exemplaire sur papier ordinaire porte le n° 79 (174).

L'auteur possède de cette édition, devenue rare, un exemplaire sur grand papier.

3° LE PROVINCIAL ‖ RECUEIL PÉRIODIQUE ‖ DÉDIÉ AUX 85 DÉPARTEMENTS, qualification qui disparut, comme il a été dit, dès le 2e n°, forme un volume petit in-4° de 242 pp., le 1er n° parut le jeudi 1er mai 1828, le 54e et dernier, le mercredi 30 septembre suivant.

B. D, n° 21,190^{bis}, avec notes mss anonymes, mais connues pour être de Louis-Bénigne Baudot, juge au tribunal civil de Dijon, né dans cette ville le

12 mars 1765, mort à Pagny-la-Ville, arrondissement de Beaune, le 25 décembre 1844. Les Baudot étaient une famille de lettrés et surtout de collectionneurs, bien connue en Bourgogne; le fils de Louis-Bénigne Baudot, Louis-Claude-Henri, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Commission départementale des antiquités, né à Seurre, le 21 janvier 1799, est mort à Dijon, rue Bossuet, 12, dans l'ancien hôtel de Suzenet, le 21 mars 1880.

Voici la liste des articles publiés par Louis Bertrand au *Provincial* dont la collection complète est très rare.

N° 1, 1er mai, p. 3. — *Variétés. Jacques des Andelys, chronique de l'an* 1364. *J. L. B,* — prose.

N° 4, 8 mai, p. 17. — *Variétés. La citadelle de Molgast,* sans signature, mais ce morceau de prose se retrouve avec des variantes dans le *Gaspard,* l'attribution n'en est donc pas douteuse.

N° 6, 15 mai, p. 24. — *Poésie. Pélerinage à Notre-Dame de l'Etang.* 3 *Septembre* 1827. *J. L. Bertrand.*

N° 9, 25 mai, p. 40. — *Variétés. Le portier d'une Académie de Province, J. L. B.*, dialogue en vers.

N° 11, 1er juin, p. 52. — *Poésie. Ballade écossaise. La nourrice. J. L. Bertrand.*

N° 15, 15 juin, p. 69. — *Littérature. L'étable de Saint-Jean, chronique de l'an* 1359. *J. L. Bertrand.*

N° 17, 22 juin, p. 83. — *Poésie. Regrets,* 10 *juin* 1828, *J. L. Bertrand.*

N° 21, 6 juillet, p. 101. — *Poésie. Joch d'Hazeldan. Ballade écossaise..., Walter Scott. J. L. Bertrand.* — *Variété, Le coin du feu, scène allemande,*

avec un fabliau en vers, *Le pasteur de St-Wilfrid, J. L. B.*

N° 23, 13 juillet, p. 112. — *Poésie. La chanson du pèlerin qui heurte pendant la nuit sombre et pluvieuse à l'huis d'un chastel. Au gentil et gracieux trouvère de Lutèce, Victor Hugo.* 10 *juillet* 1828. *J. L. Bertrand.*

N° 33, 10 août, p. 158. — *Poésie. Le Tombeau d'Edwin, J. L. B.*

N° 34, 17 août, p. 169. — *A la lune. J. L. B.*

N° 43, 3 septembre, p. 196. — *Variétés. Des procès intentés aux animaux en Bourgogne, J. L. B.*

N° 47, 12 septembre, p. 212. — *Variétés. Le clair de lune. A l'auteur de Trilby. — Minuit* 7 *janvier* 1827, c'est la plus ancienne pièce datée de Louis Bertrand. *Les lavandières. A M. Emile Deschamps,* 11 *avril* 1828. — *La gourde et le flageolet. A l'auteur de la ballade des deux archers.* 22 *février* 1828. *J. L. Bertrand.* Note. *Ces trois pièces font partie d'un recueil de compositions du même genre que l'auteur se propose de publier très prochainement sous le titre de Bambochades romantiques.*

N° 49, 17 septembre, p. 219. — *Littérature. Pélage ou Léon et les Asturies sauvées du joug des Musulmans, etc. J. L. B.*

N° 54 et dernier, mercredi 30 septembre, p. 241. — *Variétés. Mœurs provinciales. La foire de Beaucaire en* 1771. *J. L. B. p.* 242. — *Poésie. La jeune fille. J. L. Bertrand.*

Foisset signait au *Provincial*: Th. ; — F. ; — J. ; — un Bourguignon ; — un Franc Parleur;

Forneron, B. F.... N.;

Riambourg, R. G.;

Brugnot, Ch. B.; les articles sur Sainte-Beuve font partie des nos des 31 août, 16 et 24 septembre;

Maillard de Chambure, X.

Bautain, Joseph Bard et le baron d'Eckstein, en toutes lettres.

Sylvestre Foisset, S. F.

François Foisset, F. F.

Jules d'Andelarre, J. R.....

Voir une note ms. de M. Th. Foisset, sans date mais postérieure à 1870. — B. D.

4° Le Patriote || de la Cote-d'Or || journal politique littéraire, industriel et commercial || paraissant les mercredis, vendredis et dimanches soir. Un trone populaire, entouré d'institutions républicaines. Imprimerie Douiller, rue des Godrans, 39, puis, 41, in-f°, B. D. 21,199; 1er n° mardi 15 février 1831, dernier 12 septembre 1835.

N° 10, 9 mars 1831, p. 1 en tête. — *Nouvelles du département. Dijon, 9 mars. Sur la guerre. L. B.*

N° 11, p. 1, en tête. — Court article. *Fin de la Pologne. L. B.*

N° 113, 5 novembre, p. 2. — *Variétés. Mœurs dijonnaises. Le p. Chancenet. L. B.*

N° 127, 6 décembre, p. 3. — *Variétés. Les chasseurs Suisses, L. B.*

2e Année, n° 7, 1er mars 1832. — *Variétés. Mon oncle essuya ses lunettes...*

N° 16, 22 mars. — Article de critique. *Le trappiste d'Aiguebelle. L. B.*

N° 62, 7 juillet. — *Variétés. Littérature. Poésies*

de Charles Brugnot. — Pièce de vers; *Aux mânes de Charles Brugnot. 15 septembre 1831, L. B.*

N° 74, 4 août, p. 2. — Allocution à Cormenin.

N° 75, 7 août, p. 2. — Lettre au *Spectateur.*

N° 117, 13 novembre, p. 2. — Toast au banquet du 11.

Il est probable que Louis Bertrand a d'autres articles que ceux-là au *Patriote,* ainsi nous le retrouverions volontiers dans celui du 22 mars 1832 où il est parlé des statues du Puits de Moïse « ces « fragments admirables qu'à peine on pourrait croire du Moyen Age, » mais en définitive, dès que l'on n'est plus guidé par la signature, tout est incertitude et nous ne retrouvons nulle part la trace authentique de Louis Bertrand.

Quant à l'article sur le parjure de Barthélemy, signalé par Asselineau, dans le n° 101 du 6 octobre 1832, ce n'est qu'un entrefilet de 3 lignes.

5° LOISIRS LITTÉRAIRES || LOUIS BERTRAND || SOUVENIRS DE DIJON || LECTURE FAITE A L'ACADÉMIE DELPHINALE DANS LA || SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1845 || PAR M. AUGUSTE PETIT || PRÉSIDENT DE CHAMBRE A LA COUR IMPÉRIALE DE GRENOBLE. || EXTRAIT DU BULLETIN DE L'ACADÉMIE DELPHINALE. || GRENOBLE || IMPRIMERIE DE PRUDHOMME, RUE LAFAYETTE, 14 || 1865 || Brochure in-8° de 32 p. Il s'y trouve une variante du *Clair de Lune.*

Bibliothèque de l'auteur.

6° La notice de Sainte-Beuve sur *Aloysius Bertrand* a été réimprimée dans le tome II, nouvelle édition des *Portraits littéraires — Garnier* — de la p. 343 à la p. 364.

7° REVUE DES DEUX MONDES, 1843, 15 janvier, p. 338. *Revue littéraire* par G. de Molènes; la notice sur le *Gaspard de la Nuit* est à la p. 341, elle mérite d'être lue, mais le rapprochement avec Chatterton n'est que spécieux.

8° REVUE DE L'ANJOU ET DU MAINE, ANGERS, 1857, t. I, p. 41. Lettre de Victor Pavie, celle de David d'Angers suit.

9° DAVID D'ANGERS || SA VIE, SON ŒUVRE || SES ÉCRITS ET SES CONTEMPORAINS || PAR M. HENRY JOUIN — PLON, MDCCCLXXVIII, 2 vol., gr. in-8, B. D. n° 2195 Lettre de David, II, p. 409 à 412, l'autographe fait partie de la bibliothèque publique d'Angers, n° 1058 du catalogue de M. Albert Lemarchand; id., p. 495, col. 1, notes sur les deux dessins de David, appartenant à M. Robert David d'Angers.

10° CHAMPFLEURY, LES VIGNETTES ROMANTIQUES. PARIS, DENTU, 1883, in-4. B. D. Il y est fait mention de Louis Bertrand à la suite de Xavier Forneret, page 211. « Forneret c'est une grimace, Aloysius « Bertrand un profil doux et mélancolique... le « pauvre Bertrand mourut à l'hôpital enlevé par la « phtisie qui a dévoré tant de poètes; mais son « œuvre est restée pure d'un travail qui fait pen- « ser aux admirables coupes de Jade de Chine... « Celui-là n'eut pas besoin d'appeler un dessinateur « de vignettes à son service. Lisez cette jolie des- « cription de sa ville natale où chaque mot semble « une touche de miniaturiste !

« Dijon peut en être fier, quoique le pays n'ait « pas encouragé fortement le poète qui espérait

« grouper à ses côtés les jeunes hommes qui s'occu-
« paient de littérature. Aussi il quitta la province...
« le poète n'était pas assez Bourguignon salé pour
« le pays. »

Ce dernier trait est juste, mais il y a plusieurs erreurs dans ces quelques lignes ; d'abord c'est mal connaître Louis Bertrand que d'en faire un *doux mélancolique*, son caractère difficile et irritable nous est connu, ensuite il n'était pas né à Dijon et n'appartenait même pas à une famille dijonnaise, enfin il ne fut jamais le chef d'une société littéraire fondée par lui, mais un simple adepte qui ne vint pas au premier rang.

11° NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE ETC., PUBLIÉE PAR MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES, SOUS LA DIRECTION DE M. HŒFFER, PARIS, MDCCCLXVI, V° C., p. 767, quelques lignes sur Louis Bertrand signées B. D.

12° Dans son livre, LES EDITIONS ORIGINALES DES ROMANTIQUES, PARIS, ROUVEYRE, 1887, 1 vol. en 2 tomes, L. Derosne ne consacre que quelques mots à Louis Bertrand, pp. 110 et 111.

13° REVUE FANTAISISTE, t. IIIe, 17e livraison, 15 octobre 1851 — p. 303 à 315. — *Les oubliés du dix-neuvième siècle. — Louis Bertrand*; par Fortuné Calmels. B. D. Br. n° 5 — 3339.

On n'a fait entrer dans la présente nomenclature que ce qui est relatif directement à Louis Bertrand lui-même ; les autres mentions se sont rencontrées passim au cours du texte.

NOTES

(1) Doudan, *Pensées et fragments*, p. 114.

(2) Lettre du 14 novembre 1865, *Correspondance*, II, p. 29.

(3) Lettre sans date, mais qui doit être à peu près de 1865, — antérieure en tous cas à l'édition d'Asselineau de 1868, — écrite à Victor Pavie de Tournon où Stéphane Mallarmé était professeur au lycée. « Louis Bertrand est vraiment par sa forme condensée « un de nos frères. » Le poète aurait voulu que le groupe des Parnassiens préparât une édition définitive et complète de Louis Bertrand; chacun lui aurait consacré une pièce de vers dans la préface qui serait devenue ainsi *le monument* de Louis Bertrand.

Stéphane Mallarmé, un des poètes du clan des Parnassiens, passé depuis à la toute nouvelle école, est né à Paris le 18 mars 1842.

(4) Les dates de famille rapportées ici, et presque toutes les autres, ont été relevées dans les actes de l'état-civil, et nous avons entre mains les états de service du capitaine Bertrand, dont une copie nous a été délivrée par M. le Ministre de la Guerre.

Quant aux renseignements sur la famille Davico, nous les devons à la parfaite obligeance de M. Pallavicino, syndic de Ceva, qui nous a envoyé en outre les copies de l'acte de mariage de Georges Bertrand et de l'acte de naissance de Louis. Voici celui-ci :

« L'an mil huit cent sept, à cinq heures du jour, vingt du mois d'a- « vril, au soir, à Ceva, chef-lieu d'arrondissement, département de « Montenotte, par devant nous, Garroni Pierre, adjoint, faisant fonc- « tions d'officier public de l'État-civil de la commune de Ceva, est com- « paru monsieur Georges Bertrand, lieutenant de la gendarmerie im- « périale de l'arrondissement de cette commune, âgé de trente-six ans, « lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jour d'hui, « à midi, de lui, déclarant, et de la dame Laure Davico son épouse, au- « quel il a déclaré vouloir donner le nom de Jacques-Louis-Napoléon; « les dites présentation et déclaration faites en présence de messieurs « Joseph Garroni, greffier à cette sous-préfecture, et Laurent Musso, « propriétaire, âgé celui-ci de vingt-six ans, et le premier de trente- « trois ans, tous deux domiciliés en cette commune; et ont, le père et « les témoins, signé avec nous d'après que lecture leur a été faite de « cet acte de naissance. » G. Bertrand. J. Garroni. Laurent Musso. Pierre Garoni.

(5) Sorcy, Meuse, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Commercy, station du chemin de fer de l'Est, à 278 kilomètres de Paris.

(6) Peut-être l'a-t-on confondu dans les souvenirs de la famille avec son frère Antoine, qui, né le 14 février 1774, put s'engager à 18 ans en 1792, et dont nous n'avons pas retrouvé la trace.

On est trop porté à considérer l'ancienne armée comme un composé d'enrôlés par surprise et du rebut de la population ; c'est là une erreur, beaucoup de fils de petits bourgeois, de marchands et d'artisans se faisaient soldats de propos délibéré, et l'armée devenait pour eux, comme elle fut pour Georges Bertrand, une carrière qu'ils aimaient. Sans doute l'accès aux grades d'officiers demeurait difficile, moins cependant qu'on ne l'a dit, mais les sous-officiers recrutés parmi ces soldats de métier, étaient en général excellents, on sait en effet combien ils ont fourni de chefs à la nouvelle armée.

(7) Deux coups de sabre, le 11 octobre 1798, à la retraite de Mayence, un éclat d'obus au genou droit, le 14 octobre 1794 — 15 vendémiaire, an III — devand Oberhausen, enfin un coup de lance à l'épine dorsale pendant la campagne de 1796, en Allemagne.

(8) Montbard, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Semur (Côte-d'Or).

(9) Saulieu, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Semur (Côte-d'Or).

(10) Lorenzo, avocat, Giuseppe, prêtre, et un autre Giuseppe, architecte ; un fils de Lorenzo dirigeait à Ceva une filature importante.

(11) Ces maisons remontent au commencement du XVIIIe siècle, et sont déjà indiquées non seulement sur le plan de Mekel, 1739, mais encore sur celui de Beaurain qui est antérieur.

(12) Cachée pendant la Révolution, la vierge de la maison Bonnet a repris sa place dès les premières années du siècle ; le propriétaire s'est toujours refusé à vendre ce joli morceau qui perdrait assurément beaucoup de son prix, s'il était séparé de son encadrement architectural. Un moulage, mais de la statue seulement, existe au musée de la ville, n° 1092.

(13) Ces panneaux proviennent de l'abbaye des Bénédictines de Pralon, au bailliage d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), qui fut à peu près ruinée par une inondation le 19 juin 1743, et supprimée en 1748. Les Jacobines de Dijon, dont le couvent s'élevait place Royale, — aujourd'hui place d'Armes, — sur l'emplacement de l'ancien hôtel des évêques-ducs de Langres, achetèrent pour leur chapelle la table de communion de Pralon. Mais les Jacobines firent littéralement banqueroute, et banqueroute frauduleuse même, en 1768 et furent supprimées à leur tour. La grille finit par tomber entre les mains d'un entrepreneur, Nicolas Grandmanche, — Dijon,

18 décembre 1763-7 mai 1844, — qui la dépeça et en plaça les morceaux dans les balcons des maisons en partie construites par lui, rue Crébillon, où ils sont encore. Un fragment représentant le monogramme de la Vierge a été donné au musée de la commission départementale des Antiquités, par M. Joanne, ancien huissier.

(14) Nicolas-Étienne-Gabriel Peignot, né à Arc-en-Barrois, — alors Bourgogne, aujourd'hui département de la Haute-Marne, — le 15 mai 1767, de Charles-Pierre Peignot, ancien homme de loi, et d'Agathe Lanet, fut principal du collège de Vesoul, puis proviseur du collège royal de Dijon, et mourut inspecteur d'Académie en retraite dans sa maison de la rue de la Préfecture, n° 35, le 14 août 1849.

(15) La famille Lacordaire est originaire de la Haute-Marne, mais le père du futur dominicain, Nicolas Lacordaire, qui avait épousé la fille d'un avocat au Parlement de Dijon, Anne-Marie Dugied, s'était établi comme officier de santé à Recey-sur-Ource — arrondissement de Châtillon-sur-Seine, Côte-d'Or, — et c'est là que naquit le 22 floréal an X, 12 mai 1802, Jean-Baptiste-Henri Lacordaire ; il ajouta plus tard à ses prénoms celui de Dominique. Son père mourut en 1806 et Henri Lacordaire obtint en 1810 une bourse d'interne au lycée impérial, ce qui, suivant l'odieuse tradition d'alors, lui valut de longues brimades. En 1812, Mme Lacordaire vint se fixer à Dijon avec ses autres enfants et habita rue Berbisey, puis rue Jeannin, au n° 30, enfin au n° 36.

Henri Lacordaire fut un brillant élève, surtout dans les classes supérieures, et eut le prix d'honneur de rhétorique en 1818, mais nous ne savons pour quelle cause celui de philosophie fut supprimé en 1814 et rétabli seulement en 1821, peut-être la Restauration se méfiait-elle même de la philosophie de collège. Théodore Jouffroy, que Lacordaire put entrevoir, l'avait obtenu en 1812. La vie d'Henri Lacordaire appartient à l'histoire générale du XIXe siècle, nous en rappellerons seulement quelques traits principaux ; malgré le coup de théâtre, le coup de grâce si l'on veut, dont fut témoin la Société d'Etudes, le 5 mars 1822, il partit pour Paris au cours de cette même année, plus déiste que catholique, mais déjà incliné, vers l'Eglise romaine par le besoin de certitude. En 1827 il fut ordonné prêtre et devint chapelain d'une maison de la Visitation ; en 1830 il était aumônier-adjoint du collège Henri IV, et si nous en croyons le duc de Broglie, *Souvenirs*, IV, p. 116, y faisait preuve d'un zèle anti-universitaire qui le fit révoquer avec plusieurs de ses collègues. En 1848, il fut élu à la Constituante par les Bouches-du-Rhône.

Le Père Lacordaire élu à l'Académie française en remplacement

de Tocqueville, le lundi 2 février 1860, par 21 voix sur 35 votants, fut reçu par Guizot le 24 janvier 1861, et mourut à Sorrèze le 21 novembre suivant. Son nom est inscrit au parloir du lycée de Dijon parmi ceux des élèves les plus illustres.

Le Père Lacordaire eut trois frères : 1° Adrien-Léon, qui fut architecte, conseiller municipal de Dijon au renouvellement partiel de 1843 et construisit à Dijon le nouveau quartier Saint-Bernard où il se ruina. C'est lui qui découvrit ou inventa le ciment de Pouilly et dessina le piédestal de la statue de Saint Bernard ; le 29 septembre 1849, il fut nommé directeur de la manufacture des Gobelins en remplacement de Bredin, et demeura en fonctions jusqu'en 1860.

2° Pierre-Nicolas-Thélèphe, né en 1804, fut un brillant officier, en 1858, il était chef d'escadrons de hussards et officier de la Légion d'honneur.

3° Jean-Théodore, voyageur et naturaliste, professeur à l'Université de Liège ; il a donné une suite à Buffon : *Les Insectes*.

Les frères Lacordaire étaient tous les quatre des jeunes gens pleins de cœur, mais en leur qualité de fils de veuve parfaitement indisciplinés.

— La famille Forey, qui appartient à la bonne bourgeoisie rurale, est originaire d'Esbarres, canton de Saint-Jean-de-Losne, Côte-d'Or. Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, Charles Forey habitait Saint-Jean-de-Losne, et eut d'Anne Savolle 24 enfants qu'ils purent réunir un jour à leur table. L'aîné des fils, Charles né à Saint-Jean-de-Losne, le 4 juin 1765, devint ingénieur en chef des ponts et chaussées et du canal de Bourgogne qu'il acheva dans la section de Dijon à Saint-Jean-de-Losne en 1809 ; il fut toujours considéré comme le chef de la famille et mourut à Dijon, rue du Chaignot, 10, le 14 octobre 1825. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Son frère Frédéric entra au service militaire sous Louis XVI, émigra et épousa à l'étranger Angélique-Jeanne Roche ; sous la Restauration il fut retraité avec le grade de commandant de carabiniers. la croix d'officier de la Légion d'honneur et celle de Saint-Louis. Ce fut le père d'Elie-Frédéric Forey, le futur maréchal, né à Paris, le 10 février 1804 ; mais ayant été nommé percepteur en province il confia son fils à son frère Charles ; Elie-Frédéric fit ses classes au collège royal de Dijon comme interne et entra à Saint-Cyr en 1824 ; Charles Forey traita toujours son neveu, pour l'affection et les sacrifices, à l'égal de ses fils, et le maréchal a conservé jusqu'à la fin de sa vie le souvenir reconnaissant de cet excellent homme.

Le maréchal Forey, atteint dans ses dernières années d'une paralysie, qui laissait d'ailleurs l'intelligence intacte, est mort sans alliance à Paris, rue de Morny, nº 89, le 20 juin 1872. Son nom est inscrit au parloir du lycée avec ceux du Père Lacordaire, de Théodore Jouffroy et du maréchal Vaillant.

— La famille Darcy, alliée aux Dumay, aux Saunac, etc., est originaire de Mirebeau-sur-Bèze, où Lazare-Gaspard Darcy était homme de loi. De son mariage avec Ph liberte Dumay, naquit le 8 août 1774, Joseph-François-Jacques-Lazare-Gaspard Darcy, qui fut receveur de l'enregistrement à Chanceaux, Arcis-sur-Aube et Dijon, et mourut en cette dernière ville, rue de la Chouette ou Notre-Dame, 7, le 22 mai 1817. Il avait épousé le 12 prairial an X, 1er juin 1802, Agathe-Angélique, fille de Jacques Serdet, ancien procureur au Parlement de Bourgogne, et d'Angélique Saussay ; de ce mariage naquit à Dijon, le 21 prairial an XI, 10 juin 1803, son père étant alors en résidence à Chanceaux, Henri-Philibert-Gaspard Darcy, qui fit ses études au collège royal de Dijon et entra l'un des premiers à l'Ecole polytechnique, puis à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées en 1823 ; nommé ingénieur ordinaire à Lons le-Saunier, en 1826, il fut transféré à Dijon dans les mêmes fonctions l'année suivante, fit forer par Mulot le puits artésien aujourd'hui détruit de la place Saint-Michel, dont les eaux jaillirent d'une profondeur de 150 mètres 72 c., le 6 août 1830, conçut et exécuta, étant chargé du service d'ingénieur en chef de deuxième classe, le projet des fontaines publiques de Dijon, dont les travaux furent commencés le 21 avril 1838, un mois après la pose de la première pierre, et terminés le 6 septembre 1840 ; il était alors titulaire depuis le 7 mai précédent. Le bassin de la porte Saint-Pierre, dont la gerbe jaillissante est d'une hydraulique si parfaite, fut commencé le 1er mars 1841, et solennellement inauguré le 28 juillet suivant ; dans l'intervalle, H. Darcy avait été fait chevalier de la Légion d'honneur, le 4 mai.

La question du chemin de fer de Paris à Lyon devait fournir à H. Darcy l'occasion de rendre un nouveau et non moins signalé service à sa ville natale. Le rapport de M. Polonceau, 25 février 1841, présentait deux tracés : dans l'un le rail-way franchissait la chaîne de partage à Pouilly-en-Auxois, là où passe déjà le canal de Bourgogne et arrivait à Dijon par un grand détour, en suivant la vallée de l'Ouche, aussi le second évitait-il Dijon en franchissant sous un long tunnel le massif du Mont-Afrique, et le chef-lieu du département n'était plus desservi que par l'embranchement de Besançon et Mulhouse. Une délibération du conseil municipal du 22 janvier 1842 accorda une subvention

de 1,000,000 pour conserver la grande ligne; H. Darcy fut chargé alors par l'administration des Ponts-et-Chaussées d'étudier un nouveau tracé plus direct entre Montbard et Dijon que celui de Pouilly et conçut celui de la vallée de l'Oze et Blaisy-Bas qui fut fortement attaqué à Paris. Le projet de loi du chemin de fer de Lyon, présenté le 30 mars 1824, appuyait le tracé par Pouilly, toutefois un amendement de la commission supérieure des chemins de fer y ajouta la variante par la vallée de l'Oze; une commission municipale partit de Dijon pour le soutenir et fut reçue par le ministre des travaux publics, Dumon, le 22 avril; par un scrupule de délicatesse professionnelle, H. Darcy, nommé l'un des délégués, refusa de prendre part, au nom d'un intérêt local, dans une question d'utilité nationale; la commission parlementaire, nommée le 10 avril, nomma le 24 son rapporteur, M. de la Tournelle. La discussion s'ouvrit le 11 juin, M. Muteau appuya fortement le tracé par Dijon soutenu également à la Chambre des Pairs par M. Nau de Champlouis, préfet du département (discours du 13 juillet). La Chambre réserva la question du tracé au delà d'Aisy qui se représenta entière l'année suivante ; cette fois malgré les efforts de MM. Vatout, député de Semur, Schneider, député d'Autun et Dupin, député de Clamecy, le tracé par la vallée de l'Oze, énergiquement soutenu par la députation de Dijon, notamment par M. Guillaume Saunac, fut enfin voté le 6 juin 1845, et une proclamation du maire l'annonçait le lendemain à la population dijonnaise. H. Darcy eut l'honneur mérite de commencer les travaux dans le département et attaqua le tunnel de Blaisy, mais le 1er juillet 1846 il dut remettre le service à la compagnie concessionnaire.

Il était membre du conseil municipal de Dijon, quand éclata la révolution de 1848 ; des motifs purement politiques provoquèrent alors contre lui un injustifiable mouvement de soi-disant opinion populaire, auquel les hommes alors au pouvoir eurent le tort sans excuse de céder. Henri Darcy fut suspendu de ses fonctions et envoyé peu après à Bourges comme ingénieur en chef ; en mars 1849, il recevait la croix d'officier de la Légion d'honneur, et le 30 mai 1850 il était fait inspecteur divisionnaire, grade correspondant à celui d'inspecteur général de 3e classe ; il est mort à Paris le 2 janvier 1858, ne laissant pas d'enfants de son mariage avec Mme Henriette Carey, contracté à Dijon, le 29 septembre 1828 ; dès le 5, un arrêté du maire de Dijon, Th. Vernier, donnait le nom de place Darcy au vaste carrefour qui conduit à la Gare et que domine le réservoir des eaux amenées à Dijon par Henri Darcy. Son buste, œuvre de François Jouffroy, a été placé plus

tard sur l'édicule élevé au-dessus du réservoir. L'inscription gravée sur le tombeau d'Henri Darcy à l'ancien cimetière de Dijon proclame avec vérité qu'il fut « doublement bienfaiteur de sa ville « natale par son talent et par son désintéressement. »

Henri Darcy a publié en 1856, sur le grand travail des fontaines de Dijon, un vol. in-4° avec atlas, qui, au point de vue théorique et pratique, est une œuvre de premier ordre. Il habitait à Dijon, place Saint-Jean, n° 17, dans l'ancien hôtel de Guyton de Morveau, l'appartement entre la cour et le jardin. C'est un souvenir qui mérite d'être conservé.

— Hugues-Jean Darcy, frère du précédent, né à Arcis-sur-Aube, où son père était receveur de l'enregistrement, le 29 octobre 1807, fit ses études au collège royal et eut le prix d'honneur de rhétorique sous Daveluy, en 1822; avocat, le 2 mars 1827, conseiller de préfecture à Dijon, avec dispense d'âge, le 31 août 1830, en remplacement de Morelot démissionnaire, sous-préfet de Semur, en 1834, puis de Sens, préfet de Tarn-et-Garonne, de l'Aube, en 1839, du Gard, en mai 1843, officier de la Légion d'honneur, en mai 1847, destitué après la révolution de février, rentré dans l'administration comme préfet de la Moselle, passé à la préfecture du Rhône en 1849, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur avec Ferdinand Barrot, du 17 novembre 1849 au 14 mars 1850; candidat au Conseil d'Etat en 1851, il échoua contre Corne, rentra dans la vie privée, se consacra à la grande industrie métallurgique et fut président du Conseil d'administration de Commentry. Hugues Darcy est mort au château de Gouville, commune de Chenôve — près Dijon — le 4 juin 1880, laissant de son mariage avec Mme Eugénie Vuitry, fille du ministre présidant le Conseil d'Etat sous le second empire, un fils, M. Henri Darcy, qui fut préfet de Nice.

— La famille Boissard, qui est originaire de Franche-Comté, compte, parmi ses ancêtres, un antiquaire célèbre du XVIe siècle, Jean Boissard, 1528-1602, dont Edmond Boissard a écrit un éloge couronné par l'Académie de Besançon en 1851. Bernard-Edmond Boissard, un des membres, les plus distingués de la magistrature dijonnaise, au XIXe siècle, naquit à Dijon le 3 brumaire an XIII — 25 octobre 1804 — de César-Placide-Henry-Jean-Jacques Boissard, mort président de chambre honoraire, le 27 septembre 1857, et d'Emilie-Sophie Lejeune. Il fit son droit à Dijon, fut reçu avocat le 6 novembre 1823 et entra dans la magistrature comme juge-suppléant à Vassy, le 8 août 1827. Conseiller auditeur à Dijon le 15 novembre 1829, reçu le 10 décembre, conseiller titulaire le 31 janvier 1839, reçu le 13 février 1840, chevalier de la Lé-

gion d'honneur, le 31 octobre 1849, il refusa en 1852 un poste de procureur général et fut nommé président de chambre le 8 avril 1868 ; il est mort dans son appartement de l'hôtel de Vogüé, rue Notre-Dame, 8, le 25 février 1871. De son mariage avec Anne Léonie Grachet est né M. Henry Boissard, ancien procureur général à Dijon, aujourd'hui avocat à Aix, en Provence.

M. Edmond Boissard, qui a présidé un grand nombre de sessions d'assises dans le ressort de Dijon, fut chargé par sa compagnie de plusieurs rapports sur des projets de loi, notamment sur le régime pénitentiaire. En 1861, il avait été l'un des deux commissaires français nommés pour opérer la délimitation de la vallée des Dappes, demeurée litigieuse entre la France et la Suisse.

— Jean-Bernard-Victor Ladey, né à Dijon le 12 brumaire an XII — 4 novembre 1803 — de Claude-François-Dominique Ladey, avocat, ancien bâtonnier, professeur à la Faculté de Droit de Dijon, mort le 9 décembre 1836 et de Philiberte Frantin, fut nommé professeur suppléant avec dispense d'âge au concours de 1827, professeur titulaire de Droit pénal au concours de janvier 1834 et doyen en remplacement de Morelot, en 1866; il prit sa retraite et fut nommé doyen honoraire l'année suivante. J.-B.-V. Ladey, qui était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 1er mai 1847, est mort à Dijon, rue Buffon, 6, le 11 janvier 1879.

M. Ladey a laissé le souvenir d'un professeur accompli ; rien d'oratoire d'ailleurs dans ses leçons qui étaient plutôt des causeries claires et solides, que des cours laborieusement élaborés ; sa parole aisée, élégante mais sans apprêt, se jouait des aridités de la procédure civile ou criminelle. Homme du meilleur monde, causeur exquis, V. Ladey était un des lettrés les plus complets, les plus délicats qu'il se pût rencontrer et un de ces esprits rares de tout temps, plus rares encore aujourd'hui, à qui dans le domaine tout entier de l'art et des lettres rien n'est étranger. Il a donné de nombreux articles en prose et en vers à la *Revue des deux Bourgognes* publiée de 1836 à 1839, entre autres une relation du siège de Saint-Jean-de-Losne, d'agréables sonnets, un morceau de critique sur le Mercure de Jean de Bologne, etc.

— Bénigne-Etienne-Joseph-Jean-Philippe le Gouz, marquis de Saint Seine, est né à Dijon, rue Verrerie, alors rue Pouffier, dans l'hôtel de famille, anciennement d'Arc-sur-Tille puis de Mailly, le 3 mars 1805, de Bénigne-Alexandre-Victor-Barthélemy le Gouz, marquis de Saint-Seine, fils du dernier premier-président au Parlement de Bourgogne et conseiller lui-même du 9 mars 1784, marié le 18 juillet 1801 à Catherine-Claude Esmonin de Dampierre. Mme de Saint-Seine survécut peu à la naissance de son fils et mourut à Dijon le

26 février 1806. On n'apprendra à personne que, par l'ancienneté et l'éclat des fonctions, la famille le Gouz de Saint-Seine compte au nombre des plus illustres de la Bourgogne parlementaire, elle est en possession de la terre de Saint-Seine-sur-Vingeanne depuis Benoit-Etienne le Gouz, écuyer, conseiller au Parlement — 1645-1709 — qui ajouta à son nom celui de Maillard comme héritier testamentaire conjointement avec Claude Bernard, de Jean Maillard, aussi conseiller, dont le testament est du 24 mars 1675, et c'est par là que MM. de Saint-Seine se trouvent être les représentants des fondateurs de l'hospice Sainte-Anne, Pierre Odebert et Odette Maillard. Au siècle dernier l'aîné de la famille fut titré marquis dans les conditions suivantes :

En 1675 la seigneurie de Bantange en Bresse avait été érigée en marquisat en faveur de Philibert Potet, Maître des Requêtes. Il fut acquis en 1696 par François Guyet, Maître des Requêtes, Intendant des Finances et érigé de nouveau au mois de décembre de la même année pour lui et ses hoirs mâles ou femelles. François Guyet acquit plus tard la seigneurie de Louhans érigée en comté en 1724. Il ne laissa qu'une fille, Philiberte-Thérèse, veuve, sans enfants, de Jérôme, comte de Chamillard, maréchal de camp.

Marie Guyet, sœur de François, épousa Antoine Gagne, seigneur de Perrigny, conseiller au Parlement, grand-père d'Antoine-Jean Gagne, comte de Perrigny, maître des requêtes, marié à Paris le 26 juin 1737, à Anna-Victoire-Chrétienne de Lamoignon-Courson, et Marguerite-Philiberte Gagne de Perrigny qui épousa, le 17 juillet 1742, Bénigne le Gouz de Saint-Seine, plus tard premier président du Parlement de Dijon.

En 1773, Antoine-Jean Gagne reçut par héritage de Mme de Chamillard les marquisat de Bantange et comté de Louhans, mais gravés de substitution à défaut d'héritiers mâles, au profit des enfants mâles de Bénigne le Gouz de Saint-Seine. Antoine-Jean n'ayant eu qu'une fille, Mme de Trudaine-Montigny, morte elle-même sans enfants, l'événement de la substitution se réalisa à sa mort survenue le 3 juin 1715.

Etienne de Saint-Seine fit son droit à Dijon et fut reçu avocat le 1er décembre 1825 ; devenu marquis de Saint-Seine à la mort de son père décédé à Lyon, le 10 juin 1828, à l'âge de 65 ans, il fut nommé juge auditeur au tribunal civil de Dijon le 25 janvier 1829, reçu le 12 février, puis conseiller auditeur à la cour, le 10 janvier 1830, reçu le 20. Le 11 mai suivant, il épousait à Dijon Mme Marie-Anne-Angélique Berbis de Rancy, fille de Bénigne-Marie Berbis de Rancy, ancien officier, mort à Dijon le 11 juillet 1814 et de Adélaïde-Françoise-Jeanne de Boistet. Ne voulant pas assister à

la séance de prestation de serment le 11 septembre 1830, il donna sa démission et tint à honneur d'être réintégré au tableau de l'ordre des avocats, où il figura pendant plusieurs années.

Madame de Saint-Seine mourut à Paris le 8 mai 1851, laissant cinq fils et une fille.

Etienne de Saint-Seine fut membre du Conseil Général de la Côte-d'Or, pour le canton nord de Dijon, au renouvellement triennal de 1842 et le demeura jusqu'à la révolution de 1848 Aux élections municipales qui suivirent, il fut nommé au 1er tour de scrutin le 30 juillet par 1983 voix sur 3631 votants, mais refusa de siéger au conseil renouvelé après le 2 décembre. Rentré dans la vie privée, Etienne de Saint-Seine n'en demeura pas moins tout ce qu'il était la veille et continua à occuper dans la ville une situation exceptionnelle et méritée de considération; très lettré, comme la plupart des hommes de sa génération, il avait sur toutes choses la vue nette et calme, avec cela bienveillant et spirituel. Le Mis de Saint-Seine est mort dans l'hôtel de famille agrandi par lui de 1844 à 1845 sur les plans de Lacordaire, le 18 mai 1866; son mariage l'avait fait cousin du marquis d'Andelarre qui suit.

— Jules-François de Jacquot Rouhier, marquis d'Andelarre, naquit à Dijon rue du Faucon, aujourd'hui partie de la rue Jeannin, le 2 brumaire an XII — 25 octobre 1803 — d'Antoine-François-Angélique-Eléonore de Jacquot, marquis d'Andelarre, colonel de cavalerie décédé à Vesoul, à 92 ans, le 30 octobre 1846 et de Claudine-Bernarde-Agathe de Berbis-Longecourt, mariés à Longecourt le 25 octobre 1788. Il fit son droit à Dijon, fut reçu à la Société d'Etudes dont il devint secrétaire en 1824, prêta serment comme avocat le 11 décembre 1825 et entra dans la magistrature en qualité de juge auditeur au tribunal civil de Dijon. Il était substitut au même siège lors de la révolution de juillet qui lui fit donner sa démission et comme son cousin et ami E. de Saint-Seine, se fit réinscrire au barreau; il demeurait alors rue des Bons-Enfants.

En 1832, il épousa Mme Marie-Marguerite-Clara Briot de Monremy, et habita dès lors le château d'Andelarre, commune de ce nom, canton de Vesoul, Haute-Saône. Sous le second Empire il représenta son arrondissement au Corps Législatif et s'y montra à la fois très gouvernemental, très parlementaire et très indépendant. Membre de la Constituante de 1871, il rentra dans la vie privée en 1876 et mourut au château d'Andelarre, le 25 novembre 1886, sans laisser d'héritier de son nom. Le marquis d'Andelarre était un homme d'esprit cultivé, libéral et du plus honorable caractère, mais ses amis lui reprochaient de s'éparpiller sur trop d'objets à la fois et de perdre plus en solidité, qu'il ne gagnait en étendue.

— François Jouffroy, né à Dijon, à l'angle de la rue Monge — alors rue Saint-Jean — et de la place du Morimond, le 1er février 1806 — la plaque commémorative porte, nous ne savons pourquoi, le 1er juin — de Claude Jouffroy, boulanger, et de Marie Foulet. Elève de l'école des Beaux-Arts de Dijon, grand prix de Rome pour la sculpture en 1832 ex-æquo avec Brian, chevalier de la Légion d'honneur en 1848, officier en 1861, membre de l'Institut en 1857 en remplacement de Simart, Jouffroy est mort à Laval le 26 juin 1882.

— Pierre-Arthur Morelet, né au château de Lays — Saône-et-Loire — le 26 août 1809, de Pierre-Théodore Morelet qui fut maire de Dijon de 1818 à 1821 et d'Ursule-Guillelmine-Hortense Truchis de Lays, a été reçu membre de l'Académie de Dijon, le 27 juin 1859 — classe des sciences — et en a été plusieurs fois président ; il est chevalier de la Légion d'Honneur. Outre des ouvrages d'histoire naturelle, son *Voyage dans l'Amérique du Sud* et une étude sur les *Maures de Constantine*, M. Morelet vient de publier en 1888 un roman de mœurs étrangères — *Une Aventure en Portugal.*

— Antoine-Louis Tenant de Latour né à Saint-Yrieix (Haute-Vienne) le 31 août et non le 27 avril 1808, comme le porte Vapereau, de feu Jean-Baptiste Tenant de Latour et de Marie Lamarche-Maserieux, fit de brillantes études au Collège royal de Dijon où il remporta le prix d'honneur de rhétorique en 1825 et de philosophie en 1826, entra à l'Ecole Normale, fut agrégé des classes supérieures, devint précepteur du duc de Montpensier, en mars 1832, puis son secrétaire et le suivit en exil. Rentré plus tard en France il est mort à Sceaux le 27 avril 1881. Son principal titre littéraire, car ses œuvres originales sont un peu oubliées, a été de traduire et de populariser en France *Mes Prisons*, de Silvio Pellico. Deux autres Latour, plus jeunes, Jean-Charles-Louis, qui fut magistrat et mourut en 1886, et Mathieu encore dans les classes inférieures quand Antoine termina ses études, se trouvaient en même temps que celui-ci au collège royal, mais ce n'étaient pas ses frères, puisque Antoine était un enfant posthume.

— Louis-Marie Rabou, commissaire des guerres, réformé, était originaire d'Orléans, où il avait épousé Marguerite-Félicité Regnier ; rappelé plus tard au service actif, nommé sous-inspecteur aux revues de deuxième classe, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, il fut envoyé à Dijon comme sous-intendant militaire de 2e classe, promu à la 1re en 1830, fait officier à la Légion d'Honneur en 1832, et mis en même temps à la retraite. Il demeurait rue Saint-Philibert.

L'aîné de ses fils, Louis-Marie-René, né à Orléans, le 20 germinal an VI — 9 avril 1798, — arriva à Dijon ayant terminé ses études classiques, mais y fit son droit sous Proudhon et appartint à la Société d'Etudes. Il entra dans la magistrature le 30 octobre 1822 comme substitut à Semur; le 20 octobre 1824, il était nommé en la même qualité à Chalon-sur-Saône, le chef-lieu judiciaire du département de Saône-et-Loire. Substitut à Dijon du 7 février 1830, il donna sa démission le 12 septembre suivant et se fit inscrire au barreau de Paris. Le 4 février 1840, il était nommé procureur du Roi à Montbrison, avocat-général à Orléans en 1841, à Douai, en 1842, procureur à Versailles en 1843, enfin substitut du procureur-général à Paris, le 22 décembre 1846. Destitué après la révolution de 1848, il fut nommé au commencement de l'année suivante procureur général à la Guadeloupe et rentra en France comme procureur général à Bastia, en 1852. Nommé la même année à la cour de Bourges, il fut transféré, avant d'avoir été installé, à celle de Caen, par décret du 27 octobre 1852, prêta serment le 8 novembre et demeura en fonctions jusqu'en 1867. Il prit alors sa retraite et eut pour successeur M. Connelly, premier avocat général à la cour de Rouen nommé par décret du 23 mars 1867. M. Rabou, qui était officier de la Légion d'honneur, a laissé le souvenir d'un magistrat lettré et très dynastique; il est mort avant 1870, à une date que nous n'avons pu préciser, la famille ne nous ayant pas honoré d'une réponse.

— Charles-Félix-Simon Rabou, né à Paris, le 6 septembre 1803, commença ses études classiques à Henri IV et les termina au Collège royal de Dijon, fit son droit sous Proudhon et fut reçu avocat le 26 août 1825. Il partit peu après pour Paris et se lança dans la littérature et le journalisme; à la mort de Balzac il fut chargé de terminer plusieurs de ses romans entre autres *les Paysans* et *le député d'Arcis;* Charles Rabou, qui a produit beaucoup de romans du genre mystérieux, fut décoré en 1851 et est mort à Paris sans alliance le 4 février 1871. — Félix-Louis-Severin Rabou était en rhétorique en 1826 parmi les nouveaux tandis que Louis Bertrand faisait une seconde année comme vétéran. Il entra à Saint-Cyr puis à l'école d'Etat Major, et fut constamment employé à la carte de France; chef d'escadrons le 27 mai 1853, officier de la Légion d'honneur en 1862, il était le plus ancien de son grade en 1866, mais il disparaît de l'annuaire à cette date, soit par suite de décès, soit par une mise à la retraite, qui survenue régulièrement à 56 ans, le ferait né en 1810.

— Jean-Pierre-Bernard Viardot, peintre, né à Dijon, rue du Petit-Potet, le 10 frimaire an XII — 2 décembre 1801 — de Louis

Viardot, propriétaire, et de Marie-Anne-Joséphine Cretenet, est le frère cadet de l'écrivain Louis-Claude Viardot, né le 12 thermidor an VIII — 31 juillet 1800 et mort il y a quelques années.

— Adolphe-Laurent Joanne, l'éditeur-auteur de la collection des guides qui a conservé un nom, né à Dijon, rue de la Liberté, 85, de Bénigne Joanne, orfèvre, et de Françoise Décailly, le 15 décembre 1813, mort à Paris, le 1er mars 1881.

— William ou Guillaume Belime, né à Dijon, le 5 avril 1811, de Philippe Belime, négociant, et d'Anne Saunac, eut le prix d'honneur de rhétorique en 1827, et celui de philosophie en 1829. Quand le duc d'Orléans passa par Dijon, où il arriva le vendredi 26 novembre 1830, et descendit à l'hôtel de la Cloche, William Belime fit partie le lendemain de la députation de l'école de droit et adressa un charmant discours au prince qui répondit de point en point avec cette justesse et cette élégance dont les personnes présentes aux réceptions officielles avaient été frappées. Le duc passa en revue le samedi 27 les gardes nationales du département, assista le soir à un bal donné au théâtre, et repartit le 28 pour Avallon, Auxerre et Paris. — Nommé au concours de janvier 1835 professeur suppléant à la Faculté de Droit, William Belime obtint, après celui de mai 1837, la chaire de droit romain laissée vacante par la mort de Ladey père ; sa santé avait toujours été délicate et il est mort épuisé de travail, rue Berbisey, 7, à Dijon, le 14 septembre 1844. Adepte de l'école historique il a laissé des ouvrages de droit remarquables, sans compter de nombreux articles d'imagination en prose et en vers donnés à la *Revue des Deux Bourgognes*.

— Etienne-Auguste-Marie Petit, né à Naples, le 10 juin 1808, de Pierre-François Petit, mort en 1858, à Dijon, lieutenant-colonel en retraite — il aura son article dans ces notes — et d'Anne-Marie Carboneri, eut le prix d'honneur de rhétorique en 1824, et fut reçu avocat le 5 novembre 1827. Nommé substitut du procureur du roi à Dijon, le 12 septembre 1830, il donna sa démission en septembre 1833, et se fit réinscrire au barreau. En 1848, son père et lui furent membres de la Commission municipale ; procureur général à la cour de Dijon, le 14 mars, installé le 18, Auguste Petit fut nommé président de chambre à la cour de Grenoble, le 28 janvier 1849, installé le 15 février ; il a été mis à la retraite en 1878, étant le doyen des présidents de chambre de France et nommé président honoraire. A. Petit, qui avait été fait chevalier de la Légion d'honneur sous l'Empire, est mort à Grenoble président de l'Académie delphinale, le 7 mars 1887. Voir à la bibliographie pour l'ouvrage qu'il a laissé sur Louis Bertrand. — Son frère

aîné Charles-Joseph Petit, né à Livourne, le 21 septembre 1804, fut avoué au tribunal civil de Dijon, et est mort le 1er juin 1832. Il avait épousé la fille du général Veaux.

Parmi les condisciples de Louis Bertrand nous citerons encore un fils du général de la Hamelinaye, commandant la XVIIIe division militaire.

(16) Amédée-Gaston Daveluy, né à Paris, le 3 thermidor, an VI — 21 juillet 1798 — était fils d'un officier d'administration. Après de brillantes études au collège d'Amiens, il entra à l'Ecole Normale, fut nommé, le 31 avril 1822, suppléant de Couturier, professeur de rhétorique au collège de Dijon, prononça à la distribution des prix du 31 août suivant un discours qui fit sensation et devint titulaire en 1823. Le 25 mai 1830, il était nommé professeur de littérature française à la Faculté des Lettres, mais sans abandonner sa chaire au collège ; peu après, la révolution qu'il salua avec enthousiasme le fit membre de la Commission municipale — ordonnance du 23 août — avec Belot, Monnet, etc., chevalier de la Légion d'honneur le 1er mai 1831, nomination qui lui attira les reproches des puritains et membre du Conseil académique en remplacement de Mathieu, démissionnaire. Nommé professeur de rhétorique au collège Henri IV le 14 octobre 1833, il y eut pour élève M. le duc d'Aumale qui demeura son ami, puis fut transféré au collège Charlemagne, l'année suivante, le 18 décembre 1846, il fut nommé directeur de l'Ecole française d'Athènes, création dont il avait été le promoteur; commandeur de la Légion d'honneur du 13 août 1857, inspecteur général de l'enseignement supérieur hors cadre, il demeura en fonctions à Athènes jusqu'à sa mort, survenue le 21 avril 1867. Daveluy était non seulement un érudit, — la grande part qu'il eut au dictionnaire latin-français de Quicherat le prouve — et un esprit aussi libéral que solide et brillant, mais un organisateur et un véritable homme politique ; pendant vingt années, en effet, sans caractère diplomatique et sans bruit, par le seul ascendant d'une longue expérience des choses de l'Orient, il y sut servir utilement les intérêts généraux du pays. Nous retrouverons Daveluy quand nous en serons arrivé au temps de la Société d'Etudes.

Un frère plus jeune, Amédée-Léonce, fut membre de la Société d'Etudes au sortir du collège royal ; il entra aussi dans l'université et devint professeur de rhétorique à Rochefort.

(17) Nicolas Berthot, né à Dijon, le 23 décembre 1776, de Nicolas Berthot, commis, et d'Anne Matoiret, fit ses études au collège de Dijon où il se lia avec Charles Belot, J.-B.-Claude Riambourg et le chimiste et physicien des Ormes Du Plessis, entra à l'école

Polytechnique et fut nommé en 1804 professeur de mathématiques au lycée de Dijon. A la création des Facultés en 1809, il eut la chaire de mathématiques transcendantes ou appliquées avec le titre de doyen; le 2 septembre 1815 il était fait recteur de l'Académie tout en conservant sa chaire, et reçut la décoration le 2 mai 1821. De 1823 à 1824 il fut proviseur du collège Louis le Grand, où son royalisme lui attira quelques démêlés avec la jeunesse libérale, puis il redevint recteur à Dijon et retrouva en même temps son titre de doyen et de professeur, jusqu'en 1830 il fit partie du Conseil municipal de Dijon. Le gouvernement de juillet le fit inspecteur général honoraire, haut-titulaire de l'Université et officier de la Légion d'honneur le 1er mai 1846; démissionnaire le 15 avril 1848, il est mort à Dijon, fidèle à sa foi religieuse, monarchique et universitaire, dans sa maison de la rue de l'Ecole-de-Droit — aujourd'hui n° 4 de la rue Amiral-Roussin, — le 20 janvier 1849.

Comme professeur et comme administrateur, Nicolas Berthot était un homme du plus haut mérite et c'est à lui que la ville de Dijon doit la création et l'organisation de son Ecole Normale d'instituteurs, qu'avec l'aide de son ami Pierre-Toussaint Thevenot — Chaumont, 1er novembre 1805-Dijon, 26 novembre 1868 — il fit une des premières de France. Jamais caractère ne fut plus ferme, plus digne et plus indépendant sans bruit ni jactance; pour Nicolas Berthot connaître son devoir et s'y conformer était une même chose; très franchement royaliste et attaché aux Bourbons de la branche aînée, il ne s'abaissa jamais à rendre un service politique, c'est ainsi qu'en plein ministère Villele, on le vit refuser de présenter pour le conseil académique les candidats agréables et proposer Proudhon, Morland et Mathieu, dénoncés par toutes les voix des ultras. Cette belle et utile carrière d'homme public, ce ferme caractère d'homme privé seraient absolument sans ombre, si Nicolas Berthot n'avait poussé l'esprit d'autorité et de corps à un point qui nous semble aujourd'hui toucher à l'esprit de secte; ce fut en effet un grand universitaire, mais un universitaire exclusif, intransigeant, ses idées étaient d'ailleurs celles de son temps, et on peut même ajouter que plus ou moins affirmées elles sont encore aujourd'hui le dogme de la majorité du corps. C'est ainsi que peu de jours après la Révolution de juillet, attaquant de front la Charte qui avait promis une loi sur la liberté de l'enseignement, nous le voyons proclamer hautement et publiquement la nécessité du monopole de l'Université, qu'en 1843 sous le ministère de Villemain il interdira à Lamartine et à Lacretelle de parler à la distribution des prix du collège royal de Mâcon, que pendant de longues années il pour-

suivra âprement contre l'Académie des Sciences, Arts et belles Lettres, la revendication de la dotation immobilière et mobilière du corps dont il était membre et même président, et qu'il célébrera le triomphe de l'Université et sa victoire personnelle sur l'Académie, dans le discours de rentrée du 6 novembre 1843, qui débute par cette triple exclamation: « vive le Roi, vive l'Université, vive l'Administration municipale de Dijon. »

De son mariage avec Madeleine Dumont à laquelle il a survécu, Nicolas Berthot a laissé deux fils et deux filles.

(18) V. le début de la préface du *Gaspard de la Nuit*, le portrait du promeneur mystérieux et celui de Louis, mais accommodés à la mode romantique.

(19) Souvenirs personnels de M. Abel Bonnet, beau-frère de Louis.

(20) Extraits d'une précieuse lettre de Frédéric Bertrand, du 15 avril 1886.

(21) Flaubert, il est vrai, n'est pas un romantique, mais sa préoccupation exclusive de l'art d'écrire et de peindre rapproche de l'école, n'a-t-il pas dit?... « les querelles de peuple à peuple, « de canton à arrondissement, d'homme à homme, m'intéressent « peu et ne m'amusent que lorsque ça fait de grands tableaux « avec des fonds rouges. » — Lettre à Mme X., 11 décembre 1846. — Correspondance I, p. 185.

(22) Le XIXe siècle a eu le sentiment qu'il succédait à un siècle trop gai et il faut savoir gré aux romantiques d'avoir voulu mettre la tristesse dans la littérature à côté de la joie; par malheur ils crurent trop en lord Byron.

Les Contes drôlatiques de Balzac, illustrés par Doré, présentent la plus cocasse parodie du Moyen Age romantique; à un degré moindre certaines qualités voisines se retrouvent dans le Rabelais de Robida où il y a de si ébouriffants costumes avec de si amusantes architectures.

(23) Et encore le romantisme est-il la partie périssable de son œuvre.

(24) V. *David d'Angers, sa vie, son œuvre et ses contemporains*, par Henry Jouin. Paris, Plon, MDCCCLXXVIII. II. *Impressions et critiques*, passim.

Les pages éloquentes, les morceaux poétiques de grand souffle abondent dans *le Rhin*, mais les dessous archéologiques sont peu solides; si le goût artistique supérieur s'y affirme à chaque page, le poète se trompe parfois et confond les styles. Il ne faut pas oublier cependant que les *Lettres à un ami* portent la date de 1838 et 1839 et ont été publiées d'abord en 1842, puis d'une manière

plus complète en 1845; or la science du diagnostic en archéologie a fait de grands progrès depuis, et en définitive Victor Hugo est fort en avance sur le goût et les connaissances de son temps; à tout prendre on ne peut légitimement demander à un poète que d'agir sur l'imagination. Mais c'est là précisément le côté faible de certaines descriptions du *Rhin*, et en vérité ce n'est pas la peine d'être un poète de génie pour décrire comme il le fait la cathédrale de Strasbourg; la partie technique est insignifiante, l'impression reçue et communiquée nulle, et il s'agit d'un des édifices religieux les plus saisissants qui soient au monde? Cette lettre XXX de l'édition de 1845 a été écrite pendant un sommeil du poète.

(25) Nous comptons Delacroix parmi les romantiques et nul en vérité ne le fut plus que lui, mais jamais le clan romantique ne l'accepta ni ne le reconnut franchement pour l'un des siens, c'est un point sur lequel nous reviendrons.

(26) Viollet-le-Duc, qui le croirait? a débuté par des vignettes romantiques et à peu près aussi fausses, même en architecture, mais d'un dessin incomparablenment plus ferme, que celles dont les reproductions remplissent le volume de Champfleury, *Les Vignettes romantiques*, Paris, Dentu. 1883. Lui du moins a pris plus tard une belle revanche. V. sur les vignettes romantiques de Viollet-le-Duc, *Le Livre*, 1887, p. 65, article de Jules Asseline. Mais jusque dans ses grands dictionnaires on rencontrera chez lui une certaine pointe d'imagination alliée à la rigueur scientifique, et il est toujours resté à Viollet-le-Duc un peu de romantisme, sinon aux doigts, du moins dans la tête.

(27) Tous les passages entre guillemets sont extraits de la préface du Gaspard.

L'expression des « Philharmoniques enfants de Dijon, » employée par Bertrand dans sa préface, semble une allusion à la Société Philharmonique créée en mars 1832 et qui donna son premier concert le 19 mai; nous avons donc là un point de repère pour fixer la date du texte actuel. Une note ms., qui nous a été communiquée par M. Eusèbe Pavie, prouve en effet que la préface du Gaspard de la Nuit a été tout au moins remaniée et achevée à Paris. « Cette description de Dijon aux XIVe et XVe siècles n'est « que la première esquisse d'un tableau plus vaste et plus com- « plet pour lequel l'auteur a fait de longues études, et s'est livré « à de nombreuses recherches. La bibliothèque du Roi lui a « fourni des documents tout à fait neufs et inédits qui feront plus « tard partie d'une publication historique sur Dijon. » Peut-être Louis s'illusionne-t-il sur la valeur de ses découvertes, mais il y

a en lui une bonne volonté de remonter aux sources dont il lui faut savoir gré.

(28) La plantation générale de Dijon est très irrégulière, mais il en résulte précisément des aspects imprévus, des effets d'angles, de brusques apparitions qui ont leur prix. Il est à remarquer aussi qu'on n'y a jamais bien construit, si Notre-Dame est un chef-d'œuvre au point de vue de la conception architecturale, l'exécution laisse beaucoup à désirer ; on ne peut rien imaginer de plus pauvre comme appareil que le portail de l'église Saint-Michel, si ce n'est le Palais des Etats où le magnifique escalier de Gabriel semble avoir été exécuté par le dernier des maçons. Peu d'hôtels sont tout entiers en pierre de taille, et encore est-elle de qualité médiocre ; Dijon est donc en cela inférieur à d'autres villes, notamment à Langres qui est bâti en matériaux admirables.

V. *Souvenirs de Bourgogne*, par E. Montegut, p. 77. Nous avons recueilli la même observation de la bouche de notre illustre compatriote, M. Eugène Guillaume.

(29) L'abbaye a été fondée peut-être dès 506, toutefois l'édifice actuel ne remonte qu'aux dernières années du XIIIe siècle ; on y avait conservé de l'église élevée au XIe, par le B. Guillaume, XXXIXe abbé, la grande porte avec son imagerie barbare, mais puissante et du plus grand effet décoratif qui a péri entièrement à la Révolution, et dont il subsiste seulement quelques bases dans les ébrasements. La crypte a été déblayée il y a une trentaine d'années pour subir aussitôt une restauration désastreuse, quelques parcelles du tombeau de Saint Bénigne, l'apôtre martyr de la Bourgogne ont été retrouvées alors, mais comme le saint appartient plus à la légende qu'à l'histoire, le monument n'a jamais rien eu d'irrécusablement authentique. La flèche qui écrasait la croisée a dû être démolie en 1885 et une restauration générale de l'église est commencée ; il s'agit aussi de réparer le mal causé par celle qui a eu lieu il y a une cinquantaine d'années. Au cours des travaux actuels, en septembre 1888, on a retrouvé une souche ensevelie de l'église du XIe siècle.

(30) La Sainte-Chapelle a été fondée par le duc Hugues III en 1172, et l'édifice était achevé à la fin du siècle. Mais au milieu du XIIIe, les chanoines entreprirent de la reconstruire sur un plan plus vaste ; les travaux marchèrent du reste fort lentement et comme la plupart des édifices du Moyen Age, la Sainte-Chapelle était l'œuvre de plusieurs siècles. Les pierres en arrachement et l'arceau dont il est question dans le texte ont disparu en mars 1852, quand ont commencé les travaux de construction de l'aile orientale.

(31) L'église Saint-Jean, l'ancien baptistère de la chrétienté

dijonnaise et la plus ancienne paroisse de la ville, aurait été fondée d'après les traditions par Saint Bénigne lui-même au IIIe siècle — le martyre de l'apôtre est placé sous Marc-Aurèle en 178 et par d'autres en 250, — mais l'édifice actuel remonte seulement au XVe siècle. Il a été construit en vertu d'une délibération des paroissiens en date du jour de Pâques 1445 et dédié par Guy Bernard, évêque de Langres, en 1478. Les vitraux du sanctuaire, qui avaient conservé tout leur éclat, représentaient les trois ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, le comte de Charollais, plus tard Charles le Téméraire, et leurs femmes avec leurs patrons, ils coûtèrent à Philippe le Bon 360 livres. L'abside de Saint-Jean fut démolie, malgré les protestations chaleureuses de François Robert, sous l'administration de M. Durande, maire, de 1806 à 1815, et il la sacrifia pour élargir la place devant sa maison, l'ancien hôtel Perrenost de Baleure; au surplus il eut des complices et les idées générales du temps suffisent pour expliquer cet acte de vandalisme, l'église elle-même fut alors en grand danger d'être démolie. Ce qui subsistait encore des anciens vitraux fut cédé au département pour la nouvelle chapelle de l'asile des aliénés par délibération du conseil municipal du 10 octobre 1042. L'église Saint-Jean fut rendue au culte par délibération du 20 février 1862 et consacrée le 13 novembre 1866, mais non sans avoir subi une restauration fâcheuse ; ainsi la vieille voûte de bois bruni par les siècles a reçu un badigeon déplorable, les écussons ont été peinturlurés un peu au hasard, enfin la haute muraille qui remplace l'ancien pignon aux verrières historiques a été enduite par M. Bénédict Masson d'une immense peinture qui fait beaucoup plus mauvais effet que rien du tout.

L'église des Dominicains ou des Jacobins a disparu il y a une quinzaine d'années pour faire place aux Halles actuelles. C'était un grand édifice de la fin du XIIIe siècle sans grand intérêt architectural.

(32) L'horloge de Notre-Dame est en effet un trophée rapporté du sac de Courtray en décembre 1482 et non en 1485 comme le dit Louis Bertrand ; elle passait alors pour une pièce insigne, car on ne connaissait en France que deux horloges mécaniques, à Paris et à Sens. Du reste celle-ci a été refaite pièce à pièce à travers les âges, sans compter les restaurations à peu près générales de 1650 et de 1808 ; toutefois les formes primitives ont été religieusement conservées, mais les deux enfants nus, qui semblent sortir des rayons des bébés incassables des grands Magasins du Louvre, sont très postérieurs aux figures principales ; le second même n'est en place que depuis quatre ou cinq ans.

Caule — chapeau en bourguignon.

« Toute la sculpture de Notre-Dame de Dijon mériterait d'être « moulée et mise dans un musée, dit Viollet-le-Duc, au t. IV, « p. 506, de son grand dictionnaire, c'est le chef-d'œuvre de l'école « bourguignonne du XIII° siècle » — Qu'en reste-t-il aujourd'hui? des fragments d'ornementation dérivant d'une flore conventionnelle; quelques pièces de ce bestiaire que la fantaisie des imagiers avait fait jaillir de la pierre — les fausses gargouilles du grand portail sont toutes modernes — les beaux culs-de-lampe des tourelles d'angle, les couronnements des contreforts et les détails intérieurs. L'imagerie à jamais regrettable du porche, représentait au tympan du centre la mise de la Vierge au tombeau, audessus, son couronnement, selon la formule hiératique du Moyen Age; au tympan de gauche, l'Annonciation et la Visitation dans la zone inférieure; au-dessus, l'Adoration des Rois, à droite, la Cène et le Christ en Croix; des files de statues, parmi lesquelles on croyait reconnaître un duc de Bourgogne, sans doute Eudes IV, mort en 1249, et la duchesse Jeanne de France, sa femme, garnissaient les ébrasements, adossées aux colonnes et pénétrant de dos dans le fut, de manière à ne pas produire de trop fortes saillies, disposition qui se rencontre dans plusieurs édifices contemporains, entre autres au porche méridional de la belle église Notre-Dame à Chalons-sur-Marne, à Chartres, etc. Toute cette ornementation était peinte et dorée, mais peut-être la polychromie avait-elle été ajoutée postérieurement, car une inscription qui couvre l'archivolte extérieure du grand tympan présente des caractères du XV° siècle. Les couleurs sont encore très visibles.

La destruction irréparable de l'imagerie du portail fut un accès de folie furieuse, mais il n'en faudrait pas conclure que les Dijonnais ne tenaient pas à leur vieille paroisse municipale. Tout au contraire, dès l'an II, François Robert, qui applaudissait à la destruction de « ces amas absurdes et gothiques de figures entassées sans choix et sans mesure, » proclamait Notre-Dame « le chef-d'œuvre de l'architecture gothique » et déclarait que « Rome exceptée, inutile« ment chercherait-on dans toute l'Europe un portail qui l'éga« lât » ce qui est peut-être beaucoup dire. Enfin il résulte d'un dossier existant aux Archives départementales — Q, domaines nationaux — 2 l. 30 que même dans ce temps où régnait l'école néoromaine de David, on comprenait la haute valeur artistique de Notre-Dame; ainsi un arrêté de la Commission des Sciences et Arts du 1er pluviose an III interdit au négociant locataire de l'église de faire manœuvrer des voitures sous le porche, « chef-d'œuvre du genre gothique..... superbe architecture..... » tels sont les termes du

rapport. Quand un décret de la Convention du 2 prairial an III eut accordé 5 églises à Dijon, on retrouve les mêmes témoignages d'admiration dans un rapport des experts Antoine Barbe et Claude Renon, du 7 frimaire an IV.

« Cet édifice placé au centre de la ville est un chef-d'œuvre « d'architecture gothique... ce beau monument est formé d'un su- « perbe portail... frise et corniche d'un beau gothique... le tout « (l'intérieur) d'une superbe architecture gothique décorée de « galleries, collonnes, bases et chapiteaux de la plus belle exécu- « tion gothique et de la plus grande hardiesse... beaux bas-reliefs « du chœur en partie brisés... superbe figure de la Vierge... le « tout a été enlevé ou mutilé. » Il s'agit de l'Assomption de Dubois dont les débris ont été dispersés de nos jours on ne sait où.

(33) — La reconstruction de la très ancienne église Saint-Michel a été commencée en 1497 et le nouvel édifice consacré le 8 décembre 1529 par Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem. Les armoiries des Carmone? — *d'(azur) à trois coquilles d'(or)* — et des Loysie — *de (gueules) à l'entrelac d'(or)* — nous apprennent quels furent les premiers bienfaiteurs de la nouvelle église. La partie inférieure du portail, le plus beau de la province, a-t-on dit de tout temps en Bourgogne, où se mêlent les éléments architectoniques du Moyen Age finissant et ceux de la Renaissance, mais avec une prédominance marquée de ceux-ci, date de 1537.

Quant aux tours elles passent, mais la tradition ne repose sur aucune preuve, pour être l'œuvre de l'architecte Hugues Sambin; l'œuvre ne fut terminée qu'au XVIIe siècle, on eut le bon et rare esprit de suivre scrupuleusement les plans primitifs.

Comme la plupart de nos artistes provinciaux du XVIe siècle — la France n'a pas eu de Vascarri — Hugues Sambin n'est guère qu'un nom, mais on le rencontre souvent dans la seconde moitié du siècle. Ainsi il a travaillé authentiquement aux décorations en menuiserie ornée du Palais de Justice, achevées en 1582, ce fut donc plutôt un sculpteur en bois qu'un architecte et un statuaire, il semble difficile dès lors de lui maintenir l'attribution du bas-relief, le Jugement dernier, qui remplit à Saint-Michel le tympan de la voussure centrale du portail; à la vérité il est signé Hugues Sanbin (*sic*), mais l'authenticité de cette inscription n'est pas soutenable. C'est d'ailleurs un fort beau morceau plein de tumulte et de vie, toutefois plus florentin que français et la beauté de l'œuvre qui appartient au plus grand art est précisément une raison pour l'ôter au simple décorateur que semble avoir été Sambin.

Les traditions le font élève et ami de Michel-Ange; il en faut assurément rabattre et beaucoup. Si Sambin a pu faire le voyage

de Rome, Michel-Ange vieilli et morose ne prodiguait alors ni sa personne ni ses conseils ; d'ailleurs aucune influence michelangesque n'est sensible dans le portail de St-Michel où domine la tradition française des petits ordres superposés et non l'ordre colossal.

En 1572 Sambin publiait à Lyon son livre *De la diversité des termes dont on use en architecture*, qui est en réalité, comme l'a fort bien reconnu M. Bonnaffé, un simple recueil de modèles pour les sculpteurs en meubles ; il le dédiait au comte de Chabot-Charny, gouverneur de Bourgogne, qui l'appela peu après pour travailler aux décorations de son château de Pagny, aujourd'hui détruit à l'exception de la chapelle. Mais celle-ci est antérieure à Hugues Sambin et une fille de la première Renaissance que l'on peut rapprocher du portail inférieur de Saint-Michel tandis que *l'architecteur* dijonnais appartient à la seconde. De même il nous est impossible de retrouver sa main dans la clôture du chœur, si déplorablement aliénée par les richissimes propriétaires, car autant que le bas-relief de Saint-Michel, elle atteste la main d'un sculpteur rompu à la pratique du plus grand art. De plus elle est datée de 1537 et 1538, millésimes qu'il est au moins difficile de faire concorder avec les points de repère certains de la vie de Sambin ; nous y verrions plutôt avec M. Foulc, le propriétaire actuel une œuvre de Jean Cousin ou de son école. Si Sambin a laissé des œuvres d'architecture proprement dites, il faut donc les chercher dans des morceaux très ornés de la fin du XVIe siècle, qui se rencontrent çà et là à Dijon, et rappellent de près l'ornementation des meubles du temps ; ainsi la belle lucarne de la rue de la Manutention qui est datée de 1570, et l'échauguette de la rue Vannerie dont il est déjà parlé dans le texte.

Le lieu d'origine de Sambin n'est pas connu d'une manière certaine, cependant il paraît être né non à Dijon mais à Vienne, entre les années 1515 et 1520 : la date de sa mort, qui n'est pas connue non plus, doit être un peu antérieure à 1590.

Il existe aux Archives départementales, Domaines nationaux, Q-2, l. 30, n° 9, un rapport du 1er frimaire an IV — 22 novembre 1795 — dressé par les experts Antoine Barbe et Claude Renon, qui fait connaître l'état de dévastation dans lequel se trouvait l'église Saint-Michel, les admirables verrières étaient exterminées en partie, les retables brisés, aux parvis des portails le pavé était tout rompu par la chute des statues précipitées de leurs niches, le grand bas-relief du Jugement dernier enlevé. Les experts trouvent çà et là des accents énergiques pour flétrir ces destructions imbéciles ; l'appropriation de l'église au culte acheva l'œuvre et les restes de tant de monuments précieux disparurent, le clergé n'a ja-

mais eu le goût de ce qui est vieux, surtout du vieux mutilé ou caduc ; en France d'ailleurs, quand a-t-on su restaurer sans détruire ?

La destruction des *signes de la féodalité* à Saint-Michel fut exécutée par le sieur Gauthier, charpentier, en vertu d'une délibération du Conseil général de la commune, et d'un devis estimatif du 26 décembre 1792. — Le 31 mai suivant la dépense fixée à 80 livres fut mise à la charge de la fabrique ; quelques écussons échappèrent, notamment un de ceux à trois coquilles dans la nef de gauche, celui à trois chevrons de la statue de Saint-Michel, celui des Loysié dans le grillage extérieur de leur chapelle, etc. L'église Saint-Michel servit de temple de la Raison par délibération du 24 pluviose an II, et c'est alors qu'eut lieu l'extermination générale des *monuments du fanatisme.*

(34) — L'histoire locale n'a conservé aucune trace du séjour à Dijon d'une ambassade anglaise à une date qui peut coïncider avec celle de l'hôtel dont il s'agit, construit dans les dernières années du xv[e] siècle. Les Chambellan portaient *d'azur à deux pattes de griffon d'or en chef et en pointe d'une tête de léopard arrachée de même et lampassée de gueules, supports deux sauvages nus.*

(35) — On pourrait attribuer cette façade à Sambin ou à son école, mais nous pensons plutôt à Hugues Brouhée, l'architecte de la salle des procureurs au Palais de Justice, sous Henri III, les éléments décoratifs du portail présentent des analogies frappantes avec ceux de la maison Milsand.

(36) — Cette maison, dite sans aucun motif des ambassadeurs d'Espagne, ne remonte pas au delà des dernières années du xv[e] siècle ; la haute toiture dont témoignent les pignons aigus a été abaissée, la balustrade flamboyante qui régnait à la base du comble a également disparu, si ce n'est aux extrémités où elle se renfle en deux échanguettes dont les trompes portent des monogrammes encore inexpliqués. Quant à la façade de la Renaissance perdue dans l'ombre de la cour, elle est décrite dans *les Consolations* de Sainte-Beuve, XIX, *A mon ami Louis Boulanger.*

....Et les vieilles maisons dans les arrière-cours.
....Mais entrait-on par une étroite allée
Alors apparaissait la beauté révélée,
Une façade au fond travaillée en bijou,
Merveille à faire mettre en terre le genou,
Fleur de la Renaissance . . . .
. . . . . . Surtout ces quatre enfants

Deux à deux, face à face ailés et triomphants,
Un écusson en main, et plus bas ces mêlées
De cavaliers sortant des pierres ciselées.
. . . .

C'est Victor Hugo, nous a raconté autrefois Louis Boulanger, qui, passant par Dijon, découvrit cette perle ignorée même des Dijonnais, et en fit un croquis aujourd'hui perdu, et la signala à ses amis qui surent bien la retrouver. Ce joli morceau est fort gâté aujourd'hui, mais les anges portant deux à deux des écussons, dont la Révolution a malheureusement gratté les armoiries, et les deux bas-reliefs représentant des combats de cavaliers presque en ronde-bosse, sont encore en place.

(37) — Le vieux logis des Jacqueron, rue François-Rude, est occupé aujourd'hui par les Bureaux du journal *le Petit Bourguignon*, c'est une maison du commencement du XVIe siècle, retouchée au XVIIe. — Il n'est pas certain, le moins du monde, que l'hôtel dont il est question dans le texte ait été construit par les Rochefort ou leur ait appartenu ; on n'y retrouve nulle part trace de leurs armes, mais en plusieurs endroits des monogrammes très certainement d'origine plébéienne, semblables à ceux que l'on voit rue des Forges, à la tapisserie du siège de Dijon, dans un grand nombre de marques d'imprimeurs des XVIe et XVIIe siècles, etc.

(38) La maison Millière, construite sous la régence de Marie de Médicis, porte encore un écusson aux armes parlantes des Millière, *d'(azur) à trois tiges de millet d'(or)*. Le caractère héraldique de cet écusson est assez peu prononcé, ce qui l'a sauvé des destructions révolutionnaires. Dijon, comme toutes les villes d'aristocratie, était rempli autrefois d'armoiries sculptées, les écussons de France et de Bourgogne se voyaient au Palais des Etats et au Logis du Roi, celui de Henri III à la façade de la grande salle du Parlement, enfin, la plupart des hôtels parlementaires portaient au-dessus de la porte principale d'amples décorations héraldiques dont quelques-unes étaient dues aux sculpteurs Dubois père et fils ; elles ont disparu en vertu d'arrêtés réitérés du conseil général de la Commune dont le dernier est du 16 ventôse an II, le 4 germinal, la Société populaire demanda même que les signes extérieurs de la féodalité fussent si bien détruits et remplacés par ceux de la Liberté, qu'on ne pût même pas s'apercevoir qu'ils eussent existé. L'auteur de ce livre a entendu raconter à un contemporain, qu'il avait vu un attroupement briser les armes

des Moussier, placées au-dessus de la porte de leur hôtel, place Saint-Jean.

Dès le 18 juillet 1791, le Conseil général de la Commune ordonnait l'enlèvement des supports de hallebarde placés à la porte des maisons de ceux qui avaient rempli des fonctions municipales avant 1789.

L'hôtel Bouhier de Chevigny, achevé en 1614, est devenu l'hôtel Vogué, quand César-François-Melchior de Vogué, né à Vogué, Ardèche, le 2 décembre 1732, mort à Chevigny-en-Valière près Beaune, le 16 décembre 1812, frère de Jacques-Joseph-François-Melchior de Vogué, quatrième évêque de Dijon, eut épousé en secondes noces, le 29 novembre 1766, Catherine, fille unique de Philippe-Bénigne Bouhier de Chevigny, marquis de Versalieu, ancien président au Parlement et de Marie-Bonaventure Boquinet. Il appartient aujourd'hui à son arrière petit-fils, le comte Arthur de Vogué. — La maison de bois voisine porte un écusson avec deux G réunis par un cordon.

(39) La statue de Henri III, ce roi qui avait l'air d'un dieu, disaient les contemporains, les figures allégoriques des niches, celles qui couronnaient les colonnes accouplées du porche, les liens emblêmes de la justice, placés en avant des degrés et toutes les décorations héraldiques ont disparu à la Révolution. Il faut noter que les cannelures à droite et à gauche du porche sont de simples évidements et n'ont jamais été destinées à abriter des statues ; seulement on les a égalisées en remplissant la partie inférieure, sans doute pour les préserver de ces souillures familières contre lesquelles les Romains peignaient des serpents sur les murs de leurs édifices — *Pinge duos angues.*

(40) Jean Dubois, sculpteur, né à Dijon en 1626, mort le 30 novembre 1694, fut le grand-père de Piron. Son fils Guillaume fut aussi un artiste de quelque mérite.

(41) Roger de Saint-Lary et de Termes, nommé Grand-Ecuyer de France, pair et duc de Bellegarde, par Henri III, gouverneur de Bourgogne de 1619 à 1631, mort à 83 ans, le 13 juillet 1646.

L'escalier de la salle des Etats commencé en 1727 est l'œuvre et l'une des plus remarquables assurément pour la grandeur du plan et le beau style de l'ornementation, de Jacques-Jules-Gabriel Paris, 6 avril 1667-1er avril 1742; il fut le père de Jacques-Ange-Gabriel, l'auteur de la place Louis XV et du théâtre du château de Versailles..

Les cheminées sont de Dubois, les boiseries de la salle dite de Rocroy, aujourd'hui escalier de l'Hôtel de Ville, sont du commencement du XVIIIe siècle et l'œuvre de Mairet ; celles de la

salle dite du Grand-Condé au Musée et de la salle des statues qui suit, sont de Jérôme Marlet, Dijon 1729-14 novembre 1812, qui les exécuta peu après 1782 dans le style Louis XVI le plus pur.

(42) Les cuisines ducales, dont Viollet-le-Duc a signalé l'intérêt dans son grand dictionnaire, ont été restaurées il y a une vingtaine d'années, mais on n'a pu restituer le bâtiment annexe démoli en 1853, qui les reliait à la Tour de Bar. Quant à la Tour de Bar, qui servit de prison au duc René de Bar, dont elle a pris le nom, on lui a infligé peu après cette dernière date l'outrage d'une inqualifiable restauration perpétrée par un architecte dijonnais mort en 1884. La belle salle capitulaire du xive siècle est affectée aujourd'hui à la Commission départementale des Antiquités.

(43) Les toits en tuiles émaillées étaient fort nombreux à Dijon dès le xv[e] siècle, mais ceux qui existent encore remontent seulement au xviie. Ils présentaient à peu près tous les mêmes entrelacs géométriques de tuiles rouges, jaunes, vertes et noires, ou des dentelures de scie ; nous citerons surtout parmi les premières ceux de la nef de Saint-Etienne, des hôtels de Vogué, de Frasans, rue Jeannin, Quarré d'Aligny, place des Cordeliers ; parmi les seconds ceux de l'hôtel des Barres, rue Chabot-Charny, 43, et de la maison Piffond, rue de la Préfecture, 23, mais il en existe à l'état fragmentaire dans toute la ville. Celui de l'abside de Saint-Bénigne est moderne et d'un ton bien inférieur aux anciens.

(44) Etienne Tabourot, sieur des Accords — un fief de fantaisie bien entendu — a été surnommé le Rabelais de la Bourgogne, on fait parfois de ces coups-là en province ; né en 1547 et non en 1549 comme on l'a dit par erreur, il est mort en 1590 et sa tombe existe encore à Saint-Bénigne. Sa tour seigneuriale de Saint-Apollinaire a perdu le comble aigu que l'on voit dans le dessin de Martellange, l'architecte des Jésuites et l'auteur de leur collège à Dijon, conservé dans le recueil de la Bibliothèque Nationale.

(45) Le château de Vantoux a été reconstruit au xviii[e] siècle par le premier président au Parlement de Bourgogne, Jean II de Berbisey, dernier du nom, mort à Vantoux le 29 mars 1756, à 93 ans, et légué par lui à ses successeurs.

(46) La chapelle de Saint-Jacques de Trimolois, qui est citée dans une charte d'Alexandre, évêque de Langres de 1172, avec la chapelle voisine de Notre-Dame hors les murs, s'élevait sur le chemin de Dijon aux hameau et prieuré de Larrey.

(47) L'enceinte de Dijon, commencée après l'incendie de 1137, a englobé alors les faubourgs et paroisses jusqu'alors extérieurs au castrum gallo-romain, elle n'a été achevée qu'au xiv[e] siècle, et

a presque entièrement disparu depuis une vingtaine d'années.

(48) Nicolas-Guillaume Basire, né sur la paroisse Saint-Jean, le 9 décembre 1759, de Guillaume Basire et de Pierrette Michelet, était le frère aîné du conventionnel Claude Basire, né le 15 mai 1764. Il fut d'abord, comme celui-ci, commis dans les bureaux des Elus, puis receveur du district pendant la Révolution. Il mourut au bastion de la porte Saint-Pierre, le 30 novembre 1823. — Son fils Nicolas-Guillaume servit dans l'armée ; mis en non activité sous la Restauration, il rentra en 1830 comme capitaine d'Etat-major attaché à la place de Dijon.

Différents projets avaient été étudiés dès 1822 pour rectifier et élargir le passage; enfin le bastion tout entier fut acquis des héritiers Basire par actes des 12 août 1824 et 4 octobre 1825 pour le prix de 32,000 et déblayé aussitôt, la tour était entièrement dérasée dès 1826. Le 26 septembre 1838 on posa la première pierre des maisons actuelles élevées par MM. André sur les plans de l'architecte Papinot.

Clément-Louis Sevallé était un Italien, fils d'un chirurgien de Moncrivelli, près Verceil, où il était né le 14 novembre 1777; il avait ouvert à Dijon, rue Saumaise, un atelier de moulage, qu'il transporta plus tard rue du Change, aujourd'hui des Forges. Le 25 brumaire an XI — 16 novembre 1802, — il épousa Reine Mazoyer, perdit une fille en 1825, et dut quitter Dijon, car on ne retrouve plus sa trace dans les registres de l'état civil. C'était un de ces demi-artistes faciles et adroits comme l'Italie en a fourni de tout temps à la France et à l'Europe. Il eut un fils qui fut compromis en juin 1848 dans une affaire de drapeau séditieux et acquitté.

Guillot était un peintre de la rue du Lacet, aujourd'hui François-Rude.

(49) L'impopularité du château est demeurée à Dijon une tradition si indéracinable qu'après la Révolution de 1848 la population s'y porta d'elle-même pour le démolir; les choses n'allèrent pas fort loin pour cette fois, mais de 1860 à 1870 les fossés qui étaient la propriété de la ville furent comblés en partie, enfin pendant l'hiver de 1870 à 1871, la démolition fut poussée avec activité, du consentement de la municipalité dijonnaise, bien que le château appartînt au département. La Commission des monuments historiques essaya d'en sauver les restes, mais la décision conservatoire fut rapportée par arrêté ministériel du mois d'août 1887, et le sort de la forteresse bâtie par Louis XI paraît définitivement fixé. Au saillant du fer à cheval extérieur on voit encore à l'heure où nous écrivons, mais très mutilé, un écusson porté par un cygne, qui

est celui d'Engilbert de Clèves-Nevers, pair, gouverneur de Bourgogne, mort le 21 novembre 1506, qui portait — *écartelé, aux 1 et 4 parti d'azur à un écusson d'argent en abîme et à huit rais d'escarboucle fleurdelisés d'or brochant sur le tout, qui est de Cleves, et d'or à une fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois traits qui est de La Marck, aux 2 et 3 de Bourgogne nouveau.*

(50) Marc-Antoine II Chartraire, comte de Montigny-sur-Armançon, trésorier-général des Etats de Bourgogne, maire élu de Dijon du 24 février 1790 à décembre 1791, était fils de Marc-Antoine I, aussi trésorier-général des Etats et de Reine-Anne Cortelot de Maizières. Marc-Antoine II qui habitait à Dijon l'hôtel dit de Nansouty, rue Vannerie, usait noblement de son immense fortune; emprisonné à Dijon, puis à Paris pendant la Terreur, il fut sauvé par le IX thermidor, mais mourut peu après sans alliance. Sa belle collection de médailles et de gravures figura dans l'auto-da-fé général qui eut lieu en cérémonie place du Morimond, à Dijon, le 17 octobre 1793. — En 1838, on ajouta à l'Arquebuse le terrain du jardin botanique actuel.

(51) Les ducs de la première race étaient presque tous enterrés à Cîteaux, dont l'église a entièrement disparu. La fondation de la Chartreuse de Champmol est du 12 juin 1382, la pose de la première pierre de l'église par la duchesse, du 20 août 1385, et la dédicace par l'évêque de Troyes, du 24 mai 1388. La Chartreuse fut achetée comme bien national, le 4 mai 1791, par Emmanuel Cretet, né à Pont-de-Beauvoisin, le 10 février 1747, membre du Corps législatif pour le département de la Côte-d'Or, aux élections du 24 vendémaire an IV — 12 octobre 1795; — réélu aux Anciens le 20 germinal an VII — 9 avril 1799, — ministre d'Etat, comte de l'Empire, qui prit le titre de comte de Champmol; mort à Paris, le 28 novembre 1810, il fut inhumé au Panthéon. La Chartreuse avec l'immense terrain qui s'étendait jusqu'à la porte des faubourgs fut payée 203,000 livres; les tombeaux, boiseries, objets d'art, cloches, *rayonnages*, etc., étaient exceptés de la vente, mais aucune mention spéciale ne fut faite du Puits de Moïse. — L'église fut promptement démolie, et le portail n'était plus qu'une ruine en péril quand l'enclos fut visité sous le Directoire par les voyageurs anglais dont les lettres ont été publiées par M. Babeau, en 1888, — *Paris et la France sous le Directoire.* Le 11 juin 1832, le Conseil général du département délibéra d'acheter l'enclos de la Chartreuse des héritiers testamentaires du fils du comte Cretet, aux termes de son testament des 15, 24, 25

avril 1821 ; l'ordonnance royale d'autorisation est du 6 février 1833, l'acte d'acquisition dressé par Me Mazeau, notaire à Dijon, le 4 avril suivant, et le prix d'acquisition de 70,000 fr. Les travaux commencèrent en 1836, sur les plans de M. Petit, architecte du département ; l'asile fut ouvert en 1843, et la chapelle consacrée par Monseigneur Rivet, évêque de Dijon, le dimanche 17 novembre 1844, l'auteur de ce livre se souvient d'avoir assisté à la cérémonie du haut de la tribune. Les fragments de vitraux provenant de Saint-Jean sont placés dans la vitrerie de l'édicule de la chaire, ceux du chœur sont modernes et ont été exécutés par la maison Thibaut, de Chalon-sur-Saône, ils représentent les trois premiers ducs de Bourgogne, leurs femmes et leurs patrons.

Le tombeau de Philippe le Hardi commencé par Jean de Marville, en 1386, a été continué après sa mort par Claux Sluter, nommé imagier du duc par lettres-patentes données à Melun, le 23 juillet 1399, et terminé seulement après la mort du duc survenue le 27 avril 1404. Le tombeau de Jean sans Peur, assassiné le 10 septembre 1419, inhumé à la Chartreuse le 12 juillet 1420, et de Marguerite de Bavière, morte le 23 janvier 1423, imitation inférieure du premier, a été commencé par l'Aragonais Jean de la Huerta, et achevé par Pierre Le Mouturier ; la réception eut lieu seulement sous Charles le Téméraire, le 6 juin 1470 ; dans les deux monuments les petits anges du soubassement avaient des ailes de cuivre doré, mais aucun document contemporain n'établit que les statues fussent peintes. — En 1791, les tombeaux furent transportés à Saint-Bénigne et détruits en exécution d'une délibération du conseil général de la commune en date du 8 août 1793, sollicitée par les administrateurs provisoires de la fabrique qui voulaient transformer les figures en emblèmes de la Liberté et de l'Egalité. Commencée en 1818 la restauration dirigée par M. de Saint-Mesmin, conservateur du musée, fut achevée en 1827, et la Salle des gardes ouverte le dimanche 14 janvier 1828, date donnée par les journaux de Dijon. — Les restes des ducs ont été reconnus en 1841 par la Commission des Antiquités et déposés solennellement dans les caveaux des tours de la cathédrale le 22 juillet. Philippe le Bon fut aussi enseveli à la Chartreuse, mais son fils ne trouva pas le temps en dix ans de règne de faire commencer le tombeau pour lequel le défunt duc avait laissé des fonds dont le Téméraire s'empara. Au surplus ces monuments funèbres étaient élevés avec une extrême lenteur, et Philippe le Bon avait pris lui-même le temps de la réflexion, puisque celui de Jean sans Peur ne fut pas même achevé au cours d'un règne de 48 ans.

Le portail de l'église conserve encore à peu près intactes ses cinq

statues; la Vierge du trumeau, et dans les ébrasements Philippe le Hardi et Marguerite de Flandres avec leurs patrons debout. Les figures de saints sont d'un style contourné, mais le duc et la duchesse, le premier avec sa large face et ses chairs flasques de vieux prince bon vivant, la seconde sèche et compassée comme une vieille religieuse, sont deux excellentes statues iconiques et des portraits certains. Ces cinq figures sont sinon de la main même de Claux Sluter, du moins de son école, et Hennequin de Prinsdale, son compagnon ordinaire, y a certainement travaillé.

(52) V. la note 36.

(53) Nous avons recueilli ce que nous disons ici de la persistance du canon des proportions grecques au Moyen Age, de la bouche de M. Eugène Guillaume. Il est certain que les imagiers du XIII[e] siècle se préoccupaient beaucoup plus de l'art antique qu'on ne le croit communément; ainsi il est telle de leurs œuvres qui touche de fort près à la beauté grecque; par exemple, à Notre-Dame de Reims, ce groupe étonnant de la Visitation, que l'on voit au grand portail dans l'ébrasement de droite de la porte centrale.

(54) Les statues de la Synagogue vaincue et de l'Eglise triomphante se rencontrent aux cathédrales de Paris, Strasbourg, Bemberg, à Saint-Seurin de Bordeaux, etc. Les mêmes figures se voient aussi, mais plus rarement dans les vitraux.

Les six prophètes du Puits de Moïse, Moïse, Jérémie, Isaïe, Zacharie et Daniel, n'ont pas été sculptés sur place mais dans l'atelier de Claux Sluter, dont la situation ne nous est pas connue, on sait seulement qu'il était dans l'enceinte de la ville. Le Moïse, le David et le Jérémie étaient achevés en 1401, toutefois il est fort difficile de déterminer quelle part personnelle revient à Sluter dans l'exécution du monument, peut-être fit-il seulement les modèles et n'intervint-il que pour donner le dernier coup de ciseau, ce coup vainqueur qui vaut tous les autres. Nous lui connaissons en effet deux collaborateurs pour le Puits de Moïse, son neveu Claes van der Werve, qu travailla aux anges, à la Vierge et au crucifix, et Hennequin de Prinsdale, qui exécuta la Madeleine en 1399; les bras convulsés de celle-ci expressifs, mais singulièrement maigres, sont au musée de la Commission des Antiquités, à Dijon, avec la tête du Christ qui tout en étant fort belle est inférieure aux prophètes, ainsi qu'il arrive souvent quand un artiste, habitué à chercher la vérité individuelle, s'efforce de créer un type idéal.

Le Puits de Moïse, achevé en 1403, fut entièrement peint et doré par Jean Maluel, et des ornements de cuivre doré furent

ajoutés à la pierre, ainsi Isaïe portait des bésicles et la Madeleine, une auréole. Dès avant 1789, le calvaire était pour le moins fort dégradé et le piédestal avait reçu quelques atteintes. En avril 1841, le peintre Hippolyte Michaud, alors âgé de 18 ans, et élève de l'école des Beaux-Arts, prenait un moulage de la tête d'Isaïe, quand la statue entière se détacha et tomba au fond du puits avec l'artiste ; celui-ci n'eut aucun mal, mais la tête de pierre fut cassée net.

Le Puits de Moïse est incontestablement un des chefs-d'œuvre de la sculpture en France ; doit-on ajouter de la sculpture française ? Ici, il y a doute, car l'art flamand peut le revendiquer avec quelque vraisemblance. Cependant M. Louis Courajod, dont l'opinion est une autorité, y voit plutôt une œuvre purement bourguignonne exécutée par un Flamand qui se serait plié sans effort au génie de sa nouvelle patrie ; les points de comparaison avec les produits de la sculplure flamande ou hollandaise faisant défaut, on est forcé de les chercher dans la peinture ; or les types trapus et courts du Puits de Moïse ne rappellent en rien, d'après M. Courajod, les allongements de la peinture contemporaine de Flandre.

La restauration du Puits de Moïse fut exécutée en 1842, par François Jouffroy, envoyé par le ministre de l'Intérieur, et il eut la délicatesse d'y associer son vieux et digne maître Pierre Darbois, mais pour qui les journaux de Dijon n'auraient pas dû revendiquer la meilleure part de l'œuvre. V. le *Spectateur* du 25 août et le journal *la Côte-d'Or* du 1er septembre 1843. -- Des lavages intensifs pratiqués sans droit par un directeur de l'asile ont altéré récemment et d'une manière irrémédiable les traces de l'ancienne décoration polychrome.

Un moulage du Puits de Moïse est placé au musée du Trocadéro, où le voisinage de la grande statuaire monumentale du XIIIe siècle le rapetisse un peu.

(55) Les carrières d'Asnières produisent une pierre blanche non gelive qui fut employée à Dijon et dans les environs pendant le Moyen Age. — Clepsydre est du féminin.

Notre-Dame-d'Etang, commune de Velars-sur-Ouche, à mi-hauteur d'une montagne qui domine la vallée.

Au chapitre XIII, nous emprunterons à Sainte Beuve le récit que Louis Bertrand a fait lui-même de son aventure.

(56) Marie-Joseph Hugon d'Augicourt, comte de Poligny, né à Besançon, le 5 thermidor an IV — 23 juillet 1796 — de Charles-François Hugon d'Augicourt et de Marie-Jeanne-Xavière de Poligny, mort à Liesle, Doubs, le 16 novembre 1876, est l'auteur de plusieurs ouvrages : *Resumé des principales questions*

agitées depuis la fin du XVIIIe *siècle*, Paris 1823, in-8°; *Le prêtre marié*, précédé d'une notice de Charles Nodier, Paris, 1833, in-8°; *Notice sur sœur Marthe*, dans le *Keapseake des hommes utiles*, Paris, 1842 grand in-8°; *La Franche-Comté ancienne et moderne*, etc., Besançon, 1858, 2 in-8°; *Un procès en révision de Noblesse sous le second Empire, plaidoyer de M. Berryer, précédé d'un essai sur les institutions politiques et civiles de la monarchie française*, Besançon, 1876, in-8°.

(57) Claude-Ignace-Amédée Varin d'Ainvelle, né à Mantry, Jura, de Jean-Antoine Varin d'Ainvelle, ancien conseiller au Parlement de Besançon, puis à la Cour impériale, président de Chambre le 10 janvier 1830, démissionnaire après la Révolution, et nommé président honoraire, et de Reine-Alexis Bailly, entra dans la magistrature du ressort, devint conseiller à la cour de Besançon et mourut à Burgille, canton d'Audaix, Doubs, le 13 octobre 1848. Il avait épousé en 1833 Gabrielle-Joséphine-Elisabeth Lempereur de Saint-Pierre. A la séance de la Société d'Études du 14 janvier 1823, Th. Foisset lut une poésie de Varin d'Ainvelle, *le Parricide*, qui parut beaucoup trop romantique à l'esprit net et juste de Denizot. Varin d'Ainvelle fut trésorier de la Société à la création.

Son frère cadet, Félix, qui ne semble pas avoir fait partie de la Société d'Etudes, fut l'ami du Père Lacordaire ; ingénieur en chef des mines, député du Gard au Corps Législatif, membre du Conseil général et maire d'Alais, il s'était beaucoup occupé des questions métallurgiques intéressant le bassin d'Alais. Félix Varin d'Ainvelle avait épousé une demoiselle de La Chadenède, et mourut au Château de Servas, Gard, âgé seulement de 50 ans, le 5 juin 1857.

— Bernard-Gabriel-Edouard Clerc, qui appartenait à une ancienne famille de Besançon, Claude Clerc était lieutenant général au bailliage d'Amont en 1556, naquit à Besançon où son père devint procureur-général sous la Restauration, le 25 juillet 1801, fit son droit à Dijon où il se lia avec les hommes de la génération studieuse et lettrée dont nous nous efforçons de retracer le tableau, et fut un des premiers membres de la Société d'Etudes. Avocat à Besançon le 21 août 1822, mais demeuré correspondant de la Société dijonnaise, conseiller-auditeur en 1825, avocat-général en 1830, conseiller-titulaire en décembre, président de Chambre le 31 mai 1852, il mourut président de Chambre honoraire à Avilly-le-Vignoble, le 19 octobre 1881. C'était un magistrat de vieille roche, quelque peu porté à considérer les gens de robe comme des êtres à part dans le règne humain, très honorable

d'ailleurs comme juge et comme homme privé, malgré la versatilité de ses opinions politiques, et un lettré doublé d'un érudit. Dans la grande querelle au sujet d'Alésia, il eut assez d'impartialité et d'indépendance pour prendre résolument contre les Comtois le parti de l'Alésia traditionnelle et historique.

— Joseph-Théophile Foisset, née Bligny-sous-Beaune, le 14 ventôse an VIII, 5 mars 1800, était le second fils de Jean Foisset et de Marguerite Masson. Son père, fermier de M. de Maleteste de Villey, seigneur d'Ecutigny, vint s'établir à Beaune pendant la Révolution. Après d'excellentes études au collège de Beaune, Joseph-Théophile vint faire son Droit à Dijon, et le 28 juin 1820, fut reçu à l'Académie où il venait de remporter le prix pour un éloge funèbre du Prince de Condé. Avocat du 18 septembre 1822, juge-auditeur au tribunal de Louhaus le 13 avril 1828, reçu le 24, juge à Beaune le 12 octobre suivant, reçu le 20 novembre suivant, chargé de l'instruction ; conseiller à la Cour le 28 janvier 1850, reçu le 6 février, il voulut, comme on disait autrefois, mettre un intervalle entre la vie et la mort et donna sa démission au commencement de 1867. Nommer conseiller honoraire, il est mort à Dijon, rue Berbisey, 84, le 28 février 1873.

Th. Foisset était un homme sec et maigre, d'une taille presque gigantesque ; dans les marches officielles de la Cour se rendant à quelque *Te Deum*, on l'apercevait de loin dominant ses collègues de toute la tête ; les traits taillés à la hache, comme les yeux enfoncés sous l'arcade sourcilière et surmontés d'épais sourcils gris-blancs en broussailles, semblaient durs ; dureté toute d'écorce, il est vrai, car dans la conversation sa physionomie en s'animant devenait bienveillante ; mais il demeurait toujours du paysan bourguignon dans cette nature saine et droite où l'énergie du caractère et de l'esprit était réparée d'excellentes manières, de bonté vraie et même de gaîté.

Th. Foisset fut un de ces hommes auxquels ont manqué la vie et la pleine lumière de Paris, pour remplir tout leur mérite. Sans doute il a mis beaucoup de lui-même dans ses livres surtout dans son *Président de Brosses*, sa *Vie du Père Lacordaire* et ses nombreux articles dans les deux *Correspondants*, mais ce fut surtout un esprit directeur qui exerça une influence considérable sur ses amis. On sait en effet quelle inaltérable amitié unit Foisset à Lacordaire depuis l'Ecole de Droit, à Montalembert depuis les premières années de son séjour à Beaune, et cette amitié a été un grand honneur pour ces trois hommes qui aimèrent la vérité pour l'entendre comme pour la dire.

Montalembert surtout, le brillant leader du parti catholique,

trouva dans le modeste magistrat de province un conseiller pas assez écouté, peut-être, mais toujours entendu, un modérateur souvent. Foisset a eu les premices des *Moines d'Occident* dont chaque page lui fut soumise avant le bon à tirer, aussi est-ce à son ami que Montalembert a dédié son cinquième volume ; la publication attendue de cette immense correspondance de trente années pourra seule nous faire pénétrer jusqu'au fond de cette amitié féconde. Pourquoi à une heure décisive de sa carrière politique Montalembert n'a-t-il pas écouté une fois de plus son ami ? il aurait évité cette adhésion au 2 décembre qui devait peser sur sa vie entière, faute que Foisset, sévèrement perspicace dès le premier jour pour le nouvel Empire, le dissuada en vain de commettre. « Le 2 décembre a été une mauvaise action accomplie par « des hommes sans scrupule, qui l'ont conduite comme un mau- « vais coup » Foisset à M. de Saint-Loup, lettre du 2 décembre 1868.

M. Foisset eut toute sa vie le respect de ses fonctions, et nous ne parlons pas seulement de la volonté constante d'être juste, mais du sentiment de ce qu'il y a de grand, de sacré dans la mission du juge. « Dieu vous a appelé au sacerdoce de la justice et à « l'honneur insigne de coopérer tous les jours de votre vie à « maintenir la notion du droit au milieu des hommes, » disait-il dans une lettre du 16 février 1872 ; ce sont des expressions qui reviennent souvent dans sa correspondance.

Si la grande vie intellectuelle de Paris a manqué à M. Foisset, sa renommée d'écrivain en souffrit seule, car l'homme et le style ont été complets en lui dès les premières années de la virilité et l'affinement parisien ne lui aurait sans doute rien ôté ni donné. Il est permis de penser seulement qu'il serait entré à l'Académie française pour y occuper une place distinguée dans le groupe catholique, près de Mgr Dupanloup, de Montalembert, de Falloux et de Carné. A Dijon il ne fut jamais apprécié à toute sa valeur, mais dans le cercle un peu rétréci de la vie provinciale, les petits côtés, et il en avait, masquent les autres ; d'ailleurs, si les hommes de cette famille peuvent connaître la célébrité, ils doivent se résigner à ne jamais connaître la popularité.

Le frère aîné de Théophile, Jean-Louis-Sévérin, né à Bligny-sous-Beaune, le 22 pluviôse an IV, 18 février 1796, fut reçu avocat à Dijon et se fixa à Paris, où il collabora à la *Biographie Universelle* de Michaud. Il est mort, non à Dijon comme il a été imprimé par erreur, mais à Bligny, le 22 octobre 1822.

Un autre frère, Antoine-François-Sylvestre, né à Bligny, le 10 nivôse an X, 31 décembre 1801, — entra dans les ordres, fut

desservant de Bligny, chanoine honoraire, supérieur du petit séminaire Saint-Bernard de Plombières, et mourut à Bligny, le 23 juin 1842.

— Jean-Baptiste-Claude Riambourg, d'une famille originaire de Vitteaux, naquit à Dijon, le 9 janvier 1776, de Claude-François Riambourg, greffier au bailliage, et d'Anne Parisot, fit ses études au collège de Dijon où il se lia avec MM. Berthot et Belot, entra à l'école polytechnique, puis fit son droit et fut reçu avocat le 19 juillet 1806. Juge-auditeur au tribunal d'appel le 19 mai 1808, conseiller-auditeur à la Cour impériale le 4 avril 1811, conseiller titulaire le 21 juin suivant, reçu le 9 juillet, il ne signa pas l'adresse de la Cour à l'Empereur du 23 mars 1815, et donna sa démission. Nommé procureur général le 14 août 1815, reçu le 24, il porta la parole dans le procès fait au général Veaux et à MM. Hernoux, maire de Dijon. aux Cent-Jours, Louis Lejeas, receveur-général, Royer, conseiller de préfecture et autres, qui s'ouvrit le lundi 19 août 1816 sous la présidence de M. Henrys-Marcilly, conseiller présidant les assises, et se termina le 28 par l'acquittement de tous les accusés. M. Riambourg, qui s'était signalé par une violente opposition aux ministères Richelieu et Decazes, fut nommé président de Chambre le 1er juillet 1818, — reçu le 16, — et chevalier de la Légion d'honneur le 6 juin 1821. Membre du conseil municipal de Dijon, de 1819 à 1830, administrateur des hospices et du bureau de bienfaisance, de 1823 à 1830, il donna sa démission de président *pour cause de santé*, après la Révolution de 1830, et se retira à Gurgy, Saône-et-Loire, mais en conservant un appartement à Dijon, rue du Vieux-Collège, 2, où il mourut le 16 avril 1836.

Le président Riambourg, qui était membre honoraire de l'Académie de Dijon, depuis le 24 janvier 1816, a laissé quelques travaux estimables de philosophie chrétienne. Après la mort de son mari, Mme Riambourg, née Chrétienne-Bernarde Sigault, se retira à Morey, canton de Gevrey-Chambertin. — L'oncle paternel du président Riambourg, Bernard Riambourg, né à Vitteaux en 1747, mort à Dijon en septembre 1838, a été pendant de longues années curé de l'église cathédrale et paroissiale Saint-Bénigne.

(58) Jean-Baptiste-Prosper Lorain, né à Chalon-sur-Saône, le 3 pluviôse an VII, — 22 janvier 1799, — fit son droit à Dijon, fut reçu avocat le 24 novembre 1821, docteur le 30 août 1826, et au concours de 1827, professeur suppléant de matières commerciales. Le 17 février 1831, on créait pour lui la chaire de Droit commercial, et le 10 février 1832, il y joignait celle d'Économie

politique aussi créée pour lui. Après la mort de Proudhon survenue le 19 novembre 1838, Lorain, bien qu'il fût un des plus jeunes professeurs de l'école, reçut le titre de doyen; il avait demeuré d'abord place Bourbon, plus tard des Cordeliers, et logeait alors à l'hôtel de Vesvrotte, rue Berbisey. Mais à la fin de 1840, ou au commencement de l'année 1841, un incident déplorable, sur lequel, malgré les apparences, la lumière ne fut pas faite d'une manière absolue, brisa à jamais sa carrière. Il donna sa démission et se retira à Paris où il est mort rue Notre-Dame-de-Lorrete, le 16 novembre 1848. V. le *Spectateur* du 23.

Lorain était un écrivain de valeur, et son livre sur l'Abbaye de Cluny, publié d'abord dans la *Revue des deux Bourgognes*, puis tiré à part, est un bon précis d'une histoire qui demanderait pour être traitée complètement dix volumes in-f°, la science de tout un couvent de bénédictins, et l'éloquence de Montalembert, *In historia orator*. Pendant son séjour à Paris il a publié un certain nombre d'articles dans le *Correspondant* dont Foisset, qui ne l'abandonna jamais, lui avait ouvert les portes.

(59) Nous avons puisé de précieux renseignements sur la Société d'Etudes dans un manuscrit en deux volumes, dont une copie a été mise sous nos yeux, grâce à l'obligeance de la famille. Ce ms. est quelquefois en désaccord sur quelques points, secondaires il est vrai, avec d'autres ouvrages, entre autres la vie de M. Foisset par Henri Beaune; nous n'en avons pas moins cru devoir le suivre de préférence à tous autres, parce qu'étant l'œuvre de M. Paul Foisset, il a été manifestement inspiré par les souvenirs les plus précis de son père.

Jean-Claude-Joseph-Paul Foisset, né à Beaune le 14 juillet 1831, de Théophile Foisset et de Mme Marguerite-Marie-Eugénie Sordet, membre de l'Académie de Dijon, est mort à Bligny-sous-Beaune, le 21 novembre 1885.

(60) La Société de jurisprudence fut autorisée à tenir des réunions publiques par arrêté du ministre de la Police générale et installée le 18 décembre 1818, dans la grande salle de l'Ecole de Droit; Proudhon, président, prononça ce jour-là un discours qui a été imprimé. MM. Muteau, plus tard premier président, Vuillerod et baron Legoux, présidents de Chambre, Serrigny, un professeur de droit administratif du plus haut mérite, Pillot, Guyot, Simerey, conseillers, Matry, Vernisy, avocats distingués, Lorain, Genret-Perrotte, Détourbet, etc., en firent partie; le célèbre professeur Bugnet en était président en 1821, elle comptait alors 44 membres et le sceau portait cette devise : *ad utilitatem collegimus*. Devenue suspecte de libéralisme elle fut brutalement dissoute en

1824 par l'intervention en pleine séance du commissaire central de police, mais elle se reconstitua plus tard dans des conditions de nombre qui la dispensaient de demander une autorisation.

(61) L'évêque de Dijon et Langres était alors Mgr Jean-Baptiste Dubois, né à Argentolles, Haute-Marne, le 26 août 1754, sacré à Paris le 9 juillet 1820, mort à Paris le 6 janvier 1822.

(62) Jean-Baptiste-Charles Brugnot, dont il est souvent parlé dans le texte, né à Painblanc, arrondissement de Beaune, le 26 vendemiaire an VII, — 17 octobre 1798, — de Jean-Baptiste Brugnot, percepteur, et de Reine Jobard, fit ses études au collège de Beaune, où il se lia avec Th. Foisset, perdit son père en 1818, et fut successivement professeur aux collèges de Cluny, Compiègne et Troyes ; on dit même qu'il aurait été préféré à Sainte-Beuve, pour une chaire au collège de Besançon, où professait alors Amédée Thierry. En tout cas il ne prit pas possession et vint tenter la fortune à Dijon. Nous verrons plus tard Foisset, qui a peut-être fait trop facilement un chrétien de ce grincheux au spiritualisme vague, lui réserver au *Provincial* une belle place ; le 6 janvier 1829, il était reçu à l'Académie de Dijon, à laquelle il appartenait comme correspondant depuis le 17 juillet 1823. Vers la même époque, il acheta l'imprimerie Odobé, qu'il transporta rue du Faucon, 1, aujourd'hui partie de la rue Jeannin, dans l'ancien hôtel Fremyot, fonda le *Spectateur*, et mourut de la poitrine le 11 septembre 1831. Sa veuve, Lazarine Vauchey, demeura à la tête de l'imprimerie, et épousa en 1838, le typographe Duvollet dont la maison prit le nom. L'imprimerie Duvollet est aujourd'hui l'imprimerie Darantiere. Nous reviendrons plus tard sur les œuvres littéraires de Brugnot, qui signa sa traduction de l'*Eloge de la Folie*, C. B. de Panalbe.

(63) Jacques-Nicolas-Hippolyte Gattrez, né à Poissons, Haute-Marne, le 24 nivôse an IV, 13 janvier 1796, de Nicolas Gattrez, négociant, et de Marie-Antoinette Clausse, fit ses études au séminaire de Langres où il professa la théologie, fut ordonné prêtre et nommé aumonier et agrégé au collège royal, en remplacement de l'abbé Ficin, le 3 novembre 1819. Le 9 octobre 1823, il fut remplacé par l'abbé Bidal et nommé proviseur du collège royal de Poitiers ; transféré à celui de Besançon le 6 juin 1826, à celui de Pau, le 25 septembre 1830, à celui de Rodez, le 25 septembre 1835, à Grenoble le 30 novembre 1837, à Bordeaux, le 7 mai 1842 ; inspecteur de l'Académie de Toulouse, le 10 septembre 1846, recteur de l'Académie de la Corse, le 9 novembre de la même annnée, de celle de la Haute-Vienne, le 20 janvier 1847, en disponibilité avec traitement intégral du 1er octobre au

1er décembre 1848, il fut admis à la retraite à cette dernière date, celle de sa mort ne nous est pas connue, mais elle est certainement antérieure à 1870.

(64) Cette devise qui rappelle celle de la celèbre société hollandaise *Arti et Amicitiæ*, fut gravée sur le sceau de la Société.

(65) Documents communiqués par Mme Ladey.

(66) Cet archiviste général fut un neveu de Foisset, Denis-Adolphe-Charles Ponsot, né à Longeau, Haute-Marne, le 14 avril 1805, de Denis Ponsot et de Mme Philiberte-Zacharie Foisset. Il fit ses études et son droit à Dijon, fut reçu avocat le 5 novembre 1828, et docteur ; membre de l'Académie de Dijon, secrétaire de la Faculté de Droit, il se présenta plusieurs fois dans les concours sans réussir, ainsi après celui de mars 1845 qui fut présidé par Giraud, où il y avait trois places à donner, il n'arriva que le quatrième. Il n'en fut pas moins nommé suppléant provisoire le 7 février 1846, mais il mourut à Dijon, rue Proudhon, 1, le 3 mai suivant.

(67) Le bâtiment de la Tournelle a été entièrement reconstruit à la fin du XVIIe siècle, et le plafond à poutres peintes ne date que de cette époque, mais la porte d'entrée à un seul vantail est encore signée de l'H et des croissants entrelacés de Henri II. Quand l'ancien palais du Parlement a été affecté en 1816 au service de la Cour, — dont l'installation avait eu lieu au Logis-du-Roi, le 29 avril 1811 par le sénateur de Liège, Gaspard Monge, comte de Peluse — on fit disparaître sous un plafond en plâtre blanc les anciennes poutres polychromes. Elles ont reparu il y a quelques années quand on a fait de l'ancienne Tournelle la chambre de MM. les avocats ; on y a placé dernièrement une assez belle cheminée fleurdelisée datée de 1609, et qui provient du château construit pour et par les Loysie, à Turcey, Côte-d'Or.

— La famille Ranfer est originaire de Monceau, canton de Bligny-sur-Ouche, arrondissement de Beaune, et en prit plus tard le nom. Au commencement du XVIIIe, Simon Ier était bourgeois de Beaune, son fils Simon II s'établit à Dijon, prêta serment comme avocat le 21 juillet 1729, et arriva rapidement à l'un des premiers rangs ; conseil de la Province, avocat du Roi, doyen de l'ordre, etc., il acquit de Lebelin d'Arcy les terre et seigneurie de Bretenières pour 35,000 livres, et en reprit de fief le 4 mai 1757 ; il habita longtemps rue *des Fous*, partie de la rue Jeannin, comprise entre les Archives départementales et la rue Vannerie, dans la maison dont l'entrée actuelle est au no 121 de la rue Jean-Jacques-Rousseau, mais qui ouvrait alors en face des Archives ; la porte était accompagnée de bancs de pierre fort communs

encore à Dijon avant l'établissement des trottoirs ; là Simon II s'asseyait à certains jours et donnait des consultations publiques et gratuites. Il mourut à Dijon le 15 novembre 1788. De son mariage, contracté le 8 novembre 1739 avec Marie-Geneviève, fille de Pierre-Bernard Vaudremont, notaire, mort le 11 septembre 1812, naquit à Dijon, le 20 octobre 1740, Pierre Bernard, maître des comptes en 1762, marié à Dijon le 4 septembre 1764 à Pétronille-Marie, fille de Pierre Baudot, écuyer, et de Reine Larché-Maire. Pierre-Bernard fut maire de Dijon, installé le 9 mai 1802, mort le 26 janvier 1806 du typhus qu'il avait pris en visitant les prisonniers de guerre de la caserne des Capucins, alors ravagée par l'épidémie.

Par acte de Menu, notaire à Dijon, du 30 mai 1792, M. et Mme Ranfer de Monceau avaient acheté de Chartraire de Montigny, pour le prix de 80,000 livres, le bel hôtel de la rue Vannerie, 41, cédé par Chartraire au commandant militaire de la Province, le marquis de la Tour-du-Pin Gonvernet auquel il dut l'aspect guerrier qui le caractérise sur la rue, et les G placés dans le passage et la boiserie d'un salon.

Le fils de Pierre-Bernard, Simon III Pierre-Bernard-Marie Ranfer de Monceau, naquit à Dijon, le 26 avril 1766, fut reçu avocat au Parlement le 7 mars 1785, nommé conseiller avec dispense d'âge le 6 avril suivant, reçu le 18 ; il émigra, tandis que son père demeurait à Dijon où il ne fut pas inquiété sérieusement dans sa personne, mais ses biens furent longtemps sous séquestre à raison de l'émigration de son fils. Simon III fut nommé conseiller à la Cour le 6 avril 1811, reçu le 22, et chevalier de la Légion d'honneur en 1814.

Après le retour de l'Ile d'Elbe il signa l'adresse de la Cour à l'Empereur du 23 mars 1815, insérée dans le journal de Carion du 26, comme il avait signé celle du 22 mai 1814 à Louis XVIII, mais la deuxième Restauration ne lui en garda pas rancune, car le 14 août elle le fit 1er président en remplacement du baron Larché, destitué, — reçu le 24, — baron de Breteniéres, le 3 août 1822, — il fut reconnu en cette qualité le 19 devant toutes les chambres assemblées, — officier de la Légion d'honneur en 1825, conseiller d'Etat, en service extraordinaire en 1827. Il fut invité par lettre close avec le procureur général Nault, au sacre de Charles X, 29 mai 1825, et siégea dans les stalles de l'avant chœur affectées aux premiers présidents et aux procureurs généraux. Administrateur des hospices de 1819 à 1823, membre du conseil municipal de Dijon de 1819 à 1826, du conseil général, par ordonnance du 20 août 1828 en remplacement du marquis de Saint-Seine décédé,

il ne fut pas maintenu par l'ordonnance du 25 novembre 1830. M. de Bretenières présida la séance de prestation de serment au nouveau Roi, le 11 septembre 1830, fut admis à la retraite et nommé premier président honoraire le 19 septembre 1839, et mourut à Dijon, en son hôtel, le 24 avril 1841, veuf de Mme Françoise-Aline Champion de Nansouty.

M. de Bretenières était un homme du monde accompli, et un lettré qui se mêlait aussi de peindre et avait été nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts de Florence ; les vieux Dijonnais se rappellent encore ce vieillard d'aspect imposant, qui, soutenu par le bras d'un domestique en grande livrée, venait, chaque soir d'été, faire sa promenade du Parc, le long de ces rangées de chaises qui transformaient l'allée de gauche en une sorte de salon. En lui l'homme politique a été jugé moins favorablement que le magistrat demeuré toujours irréprochable et digne ; nous verrons seulement en lui le type de ces hommes d'opinion moyenne arrivés par le spectacle de tant de révolutions successives à une sorte de fatalisme lassé et conservant toute leur inflexibilité pour leurs devoirs de juges.

M. de Bretenières eut deux fils et une fille, Mme de Juigne, morte en 1888 ; l'aîné, Simon IV (Eugène-Marie-Edmond), né à Dijon, le 12 prairial an XII, — 1er juin 1804, — avocat du 19 août 1825, membre de la Société d'Etudes, juge-auditeur, à Châtillon, le 20 août 1826, substitut à Vassy, le 29 octobre 1828, conseiller-auditeur à Dijon, le 17 septembre 1829, reçu le 3 novembre, démissionnaire après la Révolution de 1830 pour ne pas prêter serment, mort à Dijon dans l'hôtel de la rue Vannerie, le 25 janvier 1882. De son mariage contracté à Chalon-sur-Saône le 1er juillet 1829 avec Mme Jeanne-Baptiste-Marie Lantin de Moncoy, sont nés Simon-Marie-Antoine-Just, né à Chalon, le 28 février 1838, missionnaire martyrisé à Seoul en Corée, le 8 mars 1866, et Simon-Antoine-Marie-Christian, né à Dijon, le 27 avril 1840.

(68) Jean-Paul-Bernard Nault, né à Dijon le 16 juillet 1731, d'Emilien-Joseph-Nault, avocat au Parlement, d'une famille originaire de Couches-les-Mines, et de Jeanne-Marie Lacoste, avocat, du 25 juillet 1806, avocat général à Dijon, le 20 janvier 1812, reçu le 13 février premier avocat général, le 11 février 1816, chevalier de la Légion d'honneur, le 6 juin 1821, procureur général en remplacement de Vendeuvre, nommé à Rouen, le 20 juin 1822, reçu le 14 juillet, installé le 31, officier de la Légion d'honneur en 1828, membre du conseil municipal de Dijon en 1829, remplacé comme procureur général par Colin, un des avocats généraux du siège, le 6 août 1830, réinscrit au tableau des

avocats, mort à Dijon rue Saint-Philibert, dans l'ancien hôtel du sculpteur Dubois, le 12 février 1856, sans laisser d'enfants de son mariage avec Mme Jeanne-Marie-Rose Duclos.

J. P. B. Nault, *non altus*, disaient ses ennemis et aussi ses amis, petit homme sec, vif, important et à la voix de tête aigre, n'avait jamais été ni un avocat, ni un orateur à citer ; très galant homme d'ailleurs, d'esprit assez brillant pour donner l'illusion de la supériorité ; lettré à fond, et même littérateur, il était le type mais un type distingué de l'académicien de province naïvement glorieux, d'il y a cinquante ans. « Recevez tout le monde, » disait-il en rentrant chez lui après avoir prononcé quelque discours public. Reçu à l'Académie de Dijon le 21 février 1816, il en fut jusqu'à la fin un des membres les plus actifs, les plus écoutés, et en était président quand se termina en 1843, par la victoire de l'Université, le long procès engagé entre celle-ci et l'Académie.

Ses ouvrages sont bien oubliés aujourd'hui, même à Dijon, mais il eut le mérite d'aimer, de comprendre et d'exprimer, non sans talent, les idées générales que la province abandonne de plus en plus pour se renfermer dans les travaux d'histoire locale.

M. Nault était un royaliste convaincu et on disait à Dijon qu'on avait pensé à lui pour en faire un garde des sceaux. Il assista au sacre de Charles X en 1825, et prononça le 18 novembre 1827, comme vice-président du collège électoral de Dijon, un discours d'ouverture débordant de lyrisme monarchique.

— Jean-Baptiste-Frédéric-Hugues Gueneau de Mussy, né à Montbard, le 23 avril 1787, de François-Pierre-Marie Gueneau de Mussy, écuyer, et d'Adèle Oudin, marié à Françoise-Alix Guenichot de Nogent, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Dijon, rue de la Prévôté, le 31 janvier 1831. — Louis Gueneau d'Aumont, né à Semur, le 6 septembre 1871, de Philibert-Hugues Gueneau d'Aumont et de Louise Bauche, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Dijon et de la Commission des Antiquités, mort professeur honoraire, le 7 avril 1868, rue Bassano, 11, veuf d'Anne de Guillot de Juilly.

— Louis-Romain Morelot, né à Beaune, le 20 octobre 1876 de Simon-Hugues-Etienne Morelot, médecin distingué, et de Louise Moyne, fut reçu avocat à Dijon, le 5 décembre 1809 et entra de bonne heure au conseil de l'ordre dont il devint secrétaire. Suppléant à la Faculté de Droit, le 17 novembre 1817, conseiller de préfecture le 29 novembre 1820, il fut nommé au concours du 10 juin 1826, professeur de Droit civil, en remplacement de Guichon de Grandpont, décédé, il avait pour concurrents deux

avocats d'un haut mérite, Serrigny et Matry. Aux élections du mois de juillet 1830, il se présenta comme candidat ministériel dans le 1er arrondissement contre Hernoux, un des 221, et échoua par 166 voix contre 439 sur 629 votants; après la Révolution il donna sa démission de conseiller de préfecture et fut remplacé par Hugues Darcy.

Nommé doyen en 1841, après la mort de Carrier, chevalier de la Légion d'honneur du 1er mai 1844, il donna sa démission pour ne pas s'associer à la suspension arbitraire et toute politique du professeur Besnard, prononcée le 20 avril 1848 par James Demontry, commissaire extraordinaire du gouvernement provisoire, mais fut rétabli le 8 février 1849. Admis à la retraite en 1866, et nommé doyen honoraire, il est mort à Dijon dans sa maison de la rue Amiral-Roussin, 2, le 22 mars 1875. L. R. Morelot, membre de l'Académie de Dijon, du 30 juin 1841, et de celle des Arcades à Rome, était un lettré et un rimeur abondant, non sans verve, qui aurait mis en madrigaux le Code civil; ses distractions et son originalité étaient célèbres, avec cela très homme d'honneur et de devoir dans toute l'acception du terme.

(69) Jacques-Louis-Marguerite-Maxence Denizot, naquit à Saint-Martin-en-Gatinois, Saône-et-Loire, le 10 frimaire an IV, — 30 novembre 1795, — de Jean Denizot, avocat, lieutenant de la compagnie franche de Chalon-sur-Saône, propriétaire à Saint-Martin, et maire du lieu pendant vingt ans, et de Claire Denizot, sa cousine, fille de Jacques Denizot, conseiller-doyen au bailliage de Chalon. La famille Denizot, on a écrit Denisot jusqu'au XVIIIe siècle, est ancienne et porte *d'azur au chevron d'argent* (*alias d'or*) *accompagné en chef de deux roses d'or et d'un croissant d'argent en pointe.* Maxence Denizot fit ses études au collège de Chalon; en juin 1814, il s'inscrivit comme garde du corps de Louis XVIII, reçut plus tard la décoration du Lys, fit son droit à Dijon, prêta serment comme avocat le 27 avril 1819, et devint l'un des secrétaires d'un des avocats les plus renommés d'alors, Me Delachère. Le 21 mai 1822, il épousa une des parentes de ce dernier, Mme Jeanne Lausserois, fille de Charles L., propriétaire, et d'Anne Lenoir; en juin 1823, il fut élu président de la Société d'Etudes et prononça, le 6 juillet, un discours d'installation, dans lequel il s'efforça de ranimer le zèle déjà un peu attiédi de ses collègues; le 15 du même mois il était nommé président de la Société de jurisprudence. Le 13 février 1824, il lisait des vers sur la mort du duc de Berry qu'il avait présentés à la duchesse d'Angoulême, et le 28 décembre, une autre poésie *la Fête des Morts*. Nommé substitut à Semur le 30 du même mois, il prêtait serment le 19

janvier 1825 ; appelé au même titre à Chalon-sur-Saône, le 30 avril 1828, il prêta serment le 31 mai suivant, donna sa démission le 12 août 1830, ce qui ne l'empêcha pas d'être révoqué par ordonnance du 12 septembre, se fit inscrire au barreau, fut plusieurs fois bâtonnier de l'ordre et mourut à Chalon, le 14 février 1845. Denizot était un avocat à la parole brillante et vive qui eut de grands succès aux assises ; homme du monde et plein d'entrain, il conserva toute sa vie les convictions militantes, à la fois monarchiques et religieuses de sa jeunesse. Il a publié *les Fêtes de la mission à Dijon en* 1824, ce qui le fit dénoncer comme *un des choryphées de la mission* après 1830, des poésies, diverses chansons royalistes et politiques, *Pèlerinage à Notre-Dame d'Etang* 1842, des articles dans les journaux royalistes de la région, la *Gazette* et le *Lys de la Bourgogne* ; il fut aussi le correspondant de la *Gazette des Tribunaux*. Son fils, propriétaire à Couchey, près Dijon, nous a communiqué des notes de son père sur la Société d'Etudes, qui sont d'un esprit juste, dégagé et non sans quelque malice.

(70) Communiqués par Mme Ladey.

(71) Nous ignorons pourquoi la Société s'assembla ce jour-là dans l'appartement du comte de Damas, mais nous avons eu entre les mains la circulaire entièrement autographe de Lacordaire, secrétaire intérieur, datée du jour même, indiquant seulement le lieu et l'heure, 6 heures du soir, de la séance et adressée à *M. Denizot, place Saint-Michel, 6,* à Dijon.

Le Palais de Monsieur était la partie occidentale du Palais des Etats, complétée en 1775, sur les plans de l'ingénieur de la Province Gauthey, pour servir à l'habitation de MM. les Elus, affectée sous l'Empire à la sénatorerie de Dijon, et demeurée la propriété de l'Etat jusqu'à l'acquisition qu'en fit la ville le 19 avril 1831 pour 120,000 fr.

— Joseph-François-Louis-Charles-César, comte, puis duc de Damas d'Antigny, naquit à Paris, le 28 octobre 1758, de Jacques-François de Damas, marquis d'Antigny, comte de Ruffey, baron de Chevreau, colonel du régiment royal Navarre cavalerie, et de Félicité-Zéphyrine de Rochechouart, dame de Mme la Dauphine, mariés le 6 octobre 1755. Il fut ondoyé à la paroisse Saint-Sulpice, le même jour, et baptisé le 21 avril 1764, en l'église paroissiale de Commarin, Côte-d'Or, où les Damas possédaient, où leurs héritiers les Vogüé possédent encore, par une hérédité non interrompue, le château de leurs ancêtres les Courtiamble, les Dinteville et les Vienne. Le 11 avril 1779, il épousa Marie-Louise-Aglaé Andrault de Langeron, fille de Charles-Claude A. de L.,

chevalier, marquis de Langeron et de Maulevrier, comte de Chevrières, baron de Duzé, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur des ville et fort de Besançon, chevalier des ordres du Roi ; c'était le fils aîné du maréchal de Langeron et de Marie-Louise Perrinet du Pezeau. Nous n'avons pas à retracer ici le *cursus honorum* de Charles de Damas sous l'ancienne Monarchie et à raconter sa vie d'homme de cour, de soldat et d'émigré, nous rappellerons seulement qu'il joua un rôle actif et dévoué dans le voyage de Varennes, dont il a écrit une relation écrite d'un ton très simple, c'est une vraie déposition de témoin qui contraste avec les allures un peu oratoires du récit de M. de Valory. Elle a été imprimée dans le tome 66 des *Mémoires sur la Révolution française*.

Le 4 juin 1814 il était fait pair de France, lieutenant-général le 22, et capitaine-lieutenant des Chevau-Légers Maison-Rouge, commandeur de Saint-Louis, le 23 août, « Colonel d'armes de notre bonne ville de Paris, » c'est-à-dire commandant de la garde nationale par ordonnance insérée au *Moniteur* du 2 septembre. Il suivit Louis XVIII à Gand, vota la mort dans le procès de Ney, fut nommé gouverneur de la XVIIIe division militaire avec résidence au Palais de Monsieur à Dijon et confirmé le 10 janvier 1816. Le 18 octobre 1818, il posait au nom de Monsieur la première pierre du monument que Mme de Saint-Julien voulait élever sur le champ de bataille de Fontaine-Française à la gloire de Henri IV, et répondait en digne représentant du comte d'Artois au compliment que des jeunes filles vêtues de blanc lui présentèrent avec un bouquet. Le monument projeté devait comprendre un groupe allégorique accompagné des bustes de Henri IV et de Louis XVIII, mais Mme Louise-Charlotte-Auguste de la Tour du Pin, marquise de Saint-Julien, mourut plus que nonagénaire, à Paris, le 9 mai 1820 et les choses en restèrent là. Nous avons vu encore le massif du socle en place et les deux bustes dans une salle du château.

Chevalier du Saint-Esprit, le 3 mai 1821, officier de la Légion d'honneur, le 19 août 1823, un des quatre premiers gentilshommes de la Chambre, le 17 mai 1824 ; le comte de Damas blessé dans l'accident de voiture de Fismes, le 28 mai 1825, au cours du voyage de Reims, n'assista pas le 29 au sacre de Charles X ; le lendemain, une ordonnance royale datée de Reims le faisait duc, mais à titre purement honorifique et sans majorat.

Le duc de Damas nommé membre du conseil général de la Côte-d'Or, le 23 avril 1823, le demeura jusqu'à sa mort, en 1827 il présida le collège électoral du département à

Dijon, et prononça le discours d'ouverture le 24 novembre. Les fonctions à peu près honorifiques de gouverneur de la Division militaire lui permettaient de ne faire à Dijon que de courtes apparitions toujours signalées par de grands dîners et des fêtes. La duchesse de Damas mourut à Paris dans l'hôtel de Damas, rue du Faubourg Saint-Honoré, le 25 janvier 1825, et le duc, le 5 mars 1829, les funérailles eurent lieu en grande pompe le 9 dans l'église Saint-Philippe du Roule et le corps fut transporté à Commarin dans la sépulture de famille. Il ne laissait qu'une fille, Adélaïde-Zéphirine, née le 5 octobre 1784, mariée à Commarin le 24 mai 1802, — 4 prairial an X, — au comte Charles de Vogüé, remariée le 17 novembre 1813 à Laurent-César, comte de Chastelux, pair de France, maréchal de camp, etc.

Le duc de Damas, beau-frère de la princesse de la Trémouille et allié aux plus grandes familles françaises, était le type accompli de ce que les Anglais appellent *loyalisme*, c'est-à dire le dévouement absolu à la personne du Roi identifiée à la monarchie comme celle-ci doit l'être au pays lui-même ; sentiment délicat, exclusif, peu compris de nos jours où l'esprit démocratique imprègne à leur insu ceux-là même qui croient s'en défendre le mieux, mais sans lequel la monarchie n'est qu'une tradition sans force ni vie. Bien que de branche cadette, le duc de Damas portait les armes pleines de sa famille, *d'or à la croix ancrée de gueules*. tenants *deux sauvages*, devise, *et fortis et fidelis*, auxquelles il ajouta la couronne et le manteau de duc.

(72) Les papiers de Denizot communiqués par son fils nous rapportent les incidents de deux séances, celles des 7 et 24 janvier 1823, on y voit avec quelle vigilance Foisset et la Société écartaient toute atteinte au règlement qui interdisait sagement de toucher à la politique ; il s'agissait d'un rapport fait par Denizot sur un mémoire de Guillemin, *le Patriotisme des volontaires royaux de l'Ecole de Droit de Paris*. Il parut à Foisset président et à Daveluy que le rapporteur se laissait entraîner par delà les limites d'une analyse littéraire, et il en résulta un conflit que la prudence de Foisset sut terminer à la satisfaction de toutes les parties.

(73) Jean-Baptiste-Victor Proudhon, né à Chasnans, paroisse de Nods, bailliage d'Ornans, aujourd'hui arrondissement de Beaume-les-Dames, Doubs, le 1er février 1758, de J.-B. Proudhon et de Claude-Françoise Maire, avocat au Parlement, et professeur de Droit civil à l'Ecole de Droit de Dijon, doyen, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Dijon, rue Proudhon, — anciennement du Vieux-Marché, 26, — le 20 novembre 1838.

(74) Les registres de la société d'Etudes doivent exister encore dans la bibliothèque de Bligny, devenue à peu près inaccessible depuis la mort de M. Paul Foisset. Th. Foisset en parle dans sa vie du père Lacordaire, mais sans indiquer le lieu où ils étaient alors déposés; on ne s'inquiétait pas assez, il y a 25 ans, des indications bibliographiques et les ouvrages de Th. Foisset montrent qu'il était de son temps.

(75) Nous ne donnerons ici que les notices relatives aux noms qui ne se sont pas rencontrés précédemment.

— François Foisset, né à Nolay, — Côte-d'Or, — le 12 janvier 1805, de François-Alexandre Foisset, propriétaire, et d'Anne Morizot, était un neveu à la mode de Bourgogne de MM. Sylvestre, Théophile, et Severin Foisset. Demeuré orphelin de bonne heure, il fut élevé par ses oncles, fit son droit à Dijon et prêta serment comme avocat, le 28 novembre 1836; il mourut dans sa maison de campagne de Saint-Romain, — canton de Nolay, — le 26 octobre 1841, laissant de son mariage avec Marguerite-Isidore Pigenat, d'une bonne famille d'Autun, quatre enfants qui moururent tous moins d'un an après leur père; sa veuve est morte le 18 octobre 1871. « Elle avait été mariée cinq ans à peine à un « orphelin de ma famille qui me chérissait comme un père et que « j'aimais comme un fils. En 1841 elle a perdu son mari et ses « quatre enfants, et depuis elle s'était renfermée dans un tom- « beau véritable où elle les a pleurés trente années avec une « douleur qui ne voulut pas être consolée et n'a pas fléchi un « seul jour. » Foisset à M. de Saint-Loup, 3 novembre 1871. François Foisset, « un homme charmant, » dit de lui son oncle dans son livre de raison, avait dans le style cette fleur de grâce qui est rare partout, et que Th. Foisset n'a pas connue.

— Charles-Gabriel Madon, né à Talmay, — Côte-d'Or, — le 19 juin 1799, — 1 messidor an VII, — avocat à Dijon, le 2 décembre 1820, fut nommé juge-auditeur à Beaune, le 21 janvier 1824, et substitut le 21 mars 1830; destitué le 30 août suivant, il se fit inscrire au barreau où il occupa une place des plus distinguées jusqu'à sa mort, survenue le 22 février 1863.

— Jean-Baptiste-Gustave Gouget naquit à Dijon, le 20 fructidor an XI, 7 septembre 1803, de J.-B. Gouget, vice-président du tribunal civil, mort subitement au Palais de Justice, le 12 août 1823 et d'Anne-Joseph-Adélaïde Williot. Il fut reçu avocat à Dijon, le 30 juin 1826, se lia avec Ladey, Daveluy, etc., et fit partie de la société d'Etudes; le 24 novembre 1829, il épousa Anne-Marie-Louise Rathelot, fille d'un médecin de renom à Dijon. Empêché de plaider par un défaut de prononciation, il entra dans l'enregistre-

ment, fut pendant quelque temps receveur à Genlis, lieu d'origine de sa famille et donna sa démission vers 1832 pour se fixer à Paris, où il essaya d'abord de faire de la peinture; vers 1846, il fut nommé archiviste du Ministère de l'Instruction publique et le demeura jusqu'en 1872 ou 1873, époque à laquelle il ressentit les premières atteintes du mal qui l'emporta le 19 juillet 1881. Il n'a pas laissé de postérité.

Gustave Gouget pris part à la grande polémique au sujet d'Alesia, par un mémoire lu en 1863 en séance publique de l'Académie des Inscriptions et édité la même année par l'Imprimerie impériale.

— François-Charles Fleury, né à Nuits le 2 septembre 1804, de Pierre Fleury, juge de paix, et d'Elisabeth Pillot, fit son droit à Dijon, fut reçu avocat mais n'exerça jamais. Ami de Ladey, il a publié plusieurs pièces de vers dans la *Revue des deux Bourgognes ;* c'était un homme d'esprit mais un original marqué : « La « partie vraiment comique du rapport, écrit Denizot au sortir « d'une séance de la société, a été celle confiée à M. Fleury ; des « pensées originales, des réflexions plaisantes, des critiques spi- « rituelles, mais des longueurs et des diffusions. »

— Hubert-Eléonore-Philippe-Alfred Guichon de Grandpont, d'une famille de robe originaire de Gray, né à Dijon, le 8 janvier 1807, rue du Faucon, — aujourd'hui partie de la rue Jeannin, — de François Guichon de Grandpont, écuyer, avocat, professeur de Droit civil à la Faculté de Droit, mort à Dijon, rue Jeannin, 45, le 28 novembre 1825, et de Claude Pathiot, est aujourd'hui commissaire général de la marine en retraite, à Brest, officier de la Légion d'honneur et membre correspondant de l'Académie de Dijon. M. Guichon de Grandpont est l'arrière petit-neveu de Charles Perrault, l'auteur des contes de fées.

— Antoine-Bernard Carrelet de Loisy, né à Dijon, le 1er décembre 1764, de Bénigne-Antoine Carrelet de Loisy et d'Elisabeth-Charlotte Espiard de Clamerey fut conseiller au Parlement de Dijon, puis sous la Restauration, député de Saône-et-Loire, vice-président de la Chambre, rapporteur de la commission du budget, président du Conseil général de son département, et chevalier de la Légion d'honneur. Il est mort à Dijon, rue Chabot-Charny, 43, le 11 octobre 1838, laissant de son mariage avec Marguerite-Louise-Adélaïde Verchère d'Arcelot, fille du marquis d'Arcelot, président au Parlement : 1° Bénigne-Antoine-Bernard-Edouard, né à Dijon, le 15 août 1802, — 27 thermidor an X, — marié le 18 juillet 1833 à Madeleine-Philippine Wilhelmine Achard, fille du receveur-général de la Côte-d'Or, et de feue Marie-Marthe-Victorine Mounier, sœur du

baron Mounier pair de France. Edouard de Loisy, qui s'était d'abord destiné à l'armée, s'est beaucoup occupé d'agriculture et a habité le château d'Epiry près d'Autun, lieu de naissance de Bussy-Rabutin ; il fut un des fondateurs de la société Eduenne, créée le 6 mai 1836, et est mort à Dijon, rue Saint-Pierre, hôtel d'Arcelot, le 6 février 1887 ; 2° Antoine-Louis-Bernard-Ernest, né à Terrans, canton de Pierre, arrondissement de Chalon-sur-Saône, — le 27 ventôse an XIII, — 18 mars 1805, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général de Saône-et-Loire,. marié le 22 avril 1834, à Louise-Victorine-Emélie Achard, mort à Terrans, le 30 octobre 1880. C'est probablement lui qui fit partie de la société d'Etudes ; — 3° Guillaume-Gabriel-Albert, né à Terrans, le 27 octobre 1807, marié, en 1842, à Henriette Anisson-Duperron, mort à Cussigny, commune de Corgoloin, — Côte-d'Or, — le 18 octobre 1875, sans laisser de postérité.

Les Carrelet de Loisy, qui portent le nom des terre et seigneurie de la Mothe-Loisy, dans le Charollais, appartenaient sous la Restauration à l'opinion libérale, et se rallièrent à la monarchie de Juillet. Leur maison patrimoniale est celle qui porte le numéro 15 de la rue de la Préfecture, mais en 1830, ils habitaient et possédaient le bel hôtel des Barres, n° 43, de la rue Chabot-Charny.

— L'abbé Maréchal était sous-aumonier des prisons.

— Henri-Lucien Koch, né à Paris, le 16 octobre 1800, fut avocat à Dijon, le 10 novembre 1824, bâtonnier de l'Ordre, conseiller de préfecture de la Côte-d'Or, du 4 septembre 1848 au 2 juillet 1853, mort à Dijon dans l'ancienne maison Baudot, rue Chabot-Charny, 34, le 7 novembre 1885.

— Claude-François Guillemin, né à Vincelles près Louhans, le 4 décembre 1800, avocat du 23 août 1822, docteur en Droit, mort à Vincelles, le 25 juillet 1355. Il est l'auteur de plusieurs écrits pour la vulgarisation de l'économie politique.

— Lazare Gautrelet, né à Saint-Etienne-en-Bresse, Saône-et-Loire, le 11 octobre 1803, de Lazare Gautrelet et de Reine Barrault, fit ses études au petit séminaire d'Autun, et son Droit à Dijon. Avocat du 3 décembre 1803, docteur en Droit, il fut plusieurs fois secrétaire du Conseil de l'Ordre ; nommé deuxième avocat-général à Dijon, le 30 mars 1848, reçu le 5 avril, procureur-général à Besançon, le 18 du même mois, président de Chambre à Colmar en août, où il est mort le 23 avril 1853.

— Charles Capel, né le 1er mai 1807, était le fils de Claude-François Capel, l'imprimeur, et de Barbe Frochot. Il fit ses études au collège de Dijon et eut le prix d'honneur de philosophie en 1825,

avocat du 9 avril 1729, il est mort à Dijon, place Charbonnerie, 25, le 6 novembre 1830.

—François dit Félix Beaurepaire, né à Champlitte, Haute-Saône, le 12 frimaire an X, 3 décembre 1801, de Jean-Baptiste Beaurepaire et de Christine Leguay ; après la mort de son mari, celle-ci vint se fixer à Dijon où habitait sa famille. François Beaurepaire fit ses études au séminaire de Dijon, et fut reçu à la société d'Etudes. Etant entré comme précepteur chez un architecte qui habitait Paris, il le suivit à Saint-Pétersbourg et y entra peu après chez le prince Kuroussoff, gouverneur de la Banque impériale, pour y faire l'éducation de ses trois neveux. Le 1er octobre, 13 septembre nouveau style, 1830, il fut nommé professeur de langue française à l'institut des demoiselles nobles du couvent Smolnoï, emploi qu'il remplit pendant 25 ans, fut nommé conseiller titulaire, ce qui lui conférait la noblesse, puis conseiller de cour, titre qui l'élevait d'un degré dans la hiérarchie. Nommé professeur à la maison impériale d'éducation des orphelins de Nicolas, il prit sa retraite au commencement de l'année 1867, et se disposait à rentrer en France, quand il mourut d'une attaque de paralysie le 18 février. Peu de temps avant sa mort, il avait été fait conseiller de collège et passé ainsi de la septième classe dans la sixième ; il était marié à une française dont il n'eut pas d'enfants.

— Lhomme de Mercey, avocat du 12 décembre 1822, était le fils d'un ancien notaire fixé à Dijon.

— Alphonse de Frontin, né à Lapronquière, près Fumel, Lot-et-Garonne, en août 1807, de M. Longpré de Frontin et de Mme Julie de Grenier de Pechgris, fit ses études de théologie à la faculté de Montauban pour la confession helvétique et débuta par être suffragant à Nérac; il fut le premier pasteur de l'église réformée de Dijon; érigée en paroisse officielle par ordonnance royale du mois de septembre 1829, mais comme elle fut d'abord rattachée à celle de Besançon, il n'eut en 1829 avec dispense d'âge que le titre de pasteur auxiliaire et fut installé le dimanche 21 septembre, par Miroglio, président du consistoire de Besançon. Il devint titulaire par ordonnance royale du 14 janvier 1830, et exerça son ministère jusqu'au 19 mars 1843, époque à laquelle il devint pasteur de Nérac, et fut remplacé à Dijon par M. Pertuzon. Alphonse de Frontin, qui était un homme de haut mérite et du caractère le plus élevé, est mort le 17 mars 1863.

— Louis-Joseph-Victor Moussier naquit à Dijon, place Saint-Jean, 21, dans l'ancien hôtel de Migieu, le 23 juillet 1806, de Joseph-Louis Moussier,— 27 avril 1780, 6 janvier 1808, — et de Bénigne-Victoire Espiard, de Mâcon. Son grand-père paternel, Louis

Moussier, écuyer, seigneur d'Athée, Magny, Vormes, etc., avait été le dernier vicomte-maïeur de Dijon, élu le 13 juillet 1784, démissionnaire le 21 juillet 1789, mort au château d'Athée, le 1er juin 1816. Victor Moussier fut nommé conseiller municipal de Dijon au 2e tour de scrutin, le 30 juillet 1848, 1er adjoint en février 1849, décoré de la main du prince-président, le 1er juin 1851, et révoqué sans formes ni motifs avec son collègue Lombart, par le préfet Jean de Bry, le 24 janvier 1852. Ils quittèrent l'administration « emportant les regrets de la ville entière » comme ne craignit pas de le dire — et il fallait un certain courage pour parler ainsi dans un tel temps — le journal l'*Union bourguignonne*, qui cependant avait adhéré au Coup d'Etat ; V. Moussier tint du moins à demeurer membre du conseil municipal tant que sa santé lui permit un rôle actif. Conseiller général pour le canton est de Dijon en novembre 1851, il échoua contre M. Détourbet en août 1852, mais fut élu à Auxonne et réélu en 1861.

Candidat indépendant pour la circonscription de Dijon, aux élections législatives des 29 février et 1er mars 1852, combattu à outrance comme un ennemi public par toutes les forces administratives, il n'en obtint pas moins 10,562 voix contre 18,390, données à M. Vernier, candidat officiel. V. Moussier, dont tous les partis estimaient le caractère et la droiture — une misérable calomnie, qui l'avait représenté un instant comme le limier des commissions mixtes, tomba d'elle-même — avait acheté et habitait à Dijon l'ancien hôtel de Neufchâtel, puis de Vesvrotte, rue Berbisey ; il est mort à Moulins, le 4 janvier 1865, sans laisser d'enfants du mariage contracté au château du Creuset, Nièvre, le 20 octobre 1853, avec Mlle Fanny de Comeau, fille de Joseph-Charles-Théodore de Comeau-Charry et de Caroline Heulhard-Fabrice ; Mme Moussier est morte elle-même en mai 1869, léguant son hôtel aux hospitalières de Bon-Secours.

— Thomas Delamarche, né à Dijon, le 3 messidor an XI, — 2 juillet 1803, — d'Antoine-Nicolas Delamarche, propriétaire, et de Marie-Elisabeth-Philippine Chardon, appartenait à une famille originaire de Leffond, Haute-Saône, et était petit-fils d'un juge au tribunal civil de Dijon. Avocat du 3 novembre 1825, il débuta dans la magistrature comme juge auditeur à Beaune, le 7 décembre suivant, et après une longue carrière, interrompue du 25 avril 1848, — il était substitut du procureur général, — au 6 mai 1850, époque à laquelle il rentra comme procureur à Charolles, il fut nommé conseiller à la Cour, le 17 décembre 1853, et reçu le 20 janvier 1854. Th. Delamarche, qui avait épousé, le 1er juin 1836, la fille du doyen Louis-Romain Morelot, est mort à Dijon, le 13 janvier 1865.

— Laurent-Jules Chevillard, né à Dijon, le 3 juin 1811, de Denis Chevillard et d'Anne-Jeanne Daujon, fut secrétaire d'une des sections de la Société d'Etudes, et avocat le 6 novembre 1833. Membre du conseil municipal de Dijon quand éclata la révolution de 1848, il fit preuve de beaucoup de zèle et le 26 février on le vit monté sur le siège de la malle-poste, arrivée avec le drapeau rouge, lire tout haut les dépêches qu'il avait arrachées au courrier. Chevillard fit partie de la commission municipale, et aux élections pour la constituante du 23 avril, fut un des candidats du *Courrier Républicain*, mais arriva 18e sur la liste — il y avait 10 députés à élire — avec 20,408 voix. Par décret du général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, en date du 15 juillet suivant, il fut nommé préfet de l'Indre, et se fit installer le 25 ; à Châteauroux il se montra préfet *à poigne*, comme on aurait dit plus tard, écrivit le 10 février 1849 une lettre pour empêcher la plantation d'un arbre de la Liberté, et se fit nombre d'affaires, notamment en 1850, au sujet d'un instituteur destitué sans droit, ni formes, ce en quoi la cour de cassation lui donna tort ; il n'en fut pas moins décoré le 11 août de cette même année. Jules Chevillard se donna dans sa préfecture, surtout sous la Législative, des airs de légitimiste, dont on s'égaya fort à Dijon dans tous les camps. « J'ai ouvert mes salons « et la noblesse s'y est précipitée, » avait-il dit, ou lui faisait-on dire ; sa situation n'en était pas moins devenue difficile. Le 7 décembre 1851, M. Pierre Leroy fut envoyé dans l'Indre comme commissaire extraordinaire, et le 9 le sous-préfet de Saint-Quentin, Léon Berger était nommé préfet du département. Jules Chevillard revint alors à Dijon où l'attendait une de ces impopularités provinciales, contre lesquelles il n'y a pas de lutte possible ; il vécut dès lors dans la retraite et mourut à Paris à peu près ruiné, le 18 novembre 1862, au moment où il venait d'y publier chez Durand, *La division administrative de la France et la décentralisation*, 2 v. in-8. J. Chevillard était marié mais ne laissa pas d'enfants.

— Jean-Michel Masson, né à Beaune, le 22 février 1806, entra à la société peu après sa fondation, mais donna sa démission le 29 janvier 1824 ; reçu avocat le 25 novembre 1825, il devint juge-auditeur à Louhans, le 7 décembre 1828, et après la suppression de l'emploi, le 10 décembre 1830, alla s'établir à Paris, où nous le perdons de vue. Il appartenait à la famille de l'éditeur du même nom qui est originaire des environs de Beaune.

— Simon-Pierre-Hugues Abord, né à Autun, le 10 mars 1801, était le fils aîné de Simon-Pierre Abord, décédé en 1870, à 96 ans, et de Marie Dorey de Beaune ; il fit ses études de droit à Dijon, se

lia avec les hommes dont les noms se rencontrent dans ces pages, fut reçu avocat le 5 février 1823, et entra à la Société où il prononça, le 28 décembre 1824, un discours que Denizot trouva bien écrit malgré un peu d'afféterie Substitut à Langres, le 11 avril 1826. à Beaune, le 16 mai 1827, à Chalon-sur-Saône, le 21 février 1830, ses contemporains lui présageaient un bel avenir qu'il brisa volontairement en donnant sa démission après la révolution de 1830. Il se retira alors à Santenay, puis à Brully, commune de Saint-Romain, arrondissement de Beaune, où il mourut le 7 novembre 1873. Abord s'est beaucoup occupé d'histoire locale, mais un seul de ses nombreux travaux a été imprimé, une monographie de la commune de Santenay, imprimée dans le compte-rendu de la XIXe session du Congrès archéologique de France, 1852.

— Gaspard-Marie-Adolphe Toussaint, né à Dijon, le 1er frimaire an XI, — 22 novembre 1802, — de Jean-Bénigne Toussaint qui fut longtemps conservateur de la bibliothèque publique de Dijon, mort le 24 janvier 1848, et de Théodorine Dechaux, fut reçu membre actif à la société, le 21 décembre 1822, après la lecture d'un *Essai sur l'alliance du Droit et des Belles-Lettres* dans lequel, selon le caustique Denizot, il parlait de tout autre chose que de son sujet. Avocat le 17 novembre 1823, juge-auditeur à Châtillon-sur-Seine, le 7 décembre 1825, à Dijon, le 1er décembre 1828, il rentra dans la vie privée par la suppression de son emploi, le 10 décembre 1830, aida son père à la bibliothèque, et mourut à Dijon, rue des Novices, dans la maison dite de la Chrétienté, le 30 novembre 1883.

— Etienne Maréchal, né à Beaune, le 22 fructidor an V, — 8 septembre 1797, — de Louis Maréchal et de Marie Pichon, fit son droit à Dijon, y fut reçu avocat le 11 janvier 1826, et alla ensuite se faire inscrire au barreau de Beaune E. Maréchal, qui appartint toute sa vie au parti libéral, fonda à Beaune, en 1830, une société d'émulation pour l'instruction primaire. Le 30 août, il était nommé substitut à Beaune, le 3 octobre 1831 à Chaumont, le 10 janvier 1832 à Dijon ; révoqué en 1834, il se fit réinscrire au barreau de Beaune, et devint membre du Conseil municipal. Aux élections pour la Constituante, le 23 avril 1848, il fut élu le 8e sur 10 par 44,898 voix, et siégea à la gauche modérée. Il vota avec toute la députation du département l'amendement Glais-Bizoin sur le droit au travail, contre l'amendement Coquerel sur l'abolition de la peine de mort, était en congé ou absent lors du vote sur l'amendement Grévy, pour l'amendement Duvergier de Hauranne sur les deux chambres, pour l'élection du Conseil d'Etat par

l'assemblée, contre l'amendement constitutionnel de Félix Pyat sur le droit au travail, etc. Aux élections pour l'assemblée législative des 13 et 14 mai 1849, il fut nommé le 3e sur 8 par 33,480 voix et siégea à côté de Mauguin le 1er au rang inférieur de la troisième travée de droite ; il protesta le 29 mai contre les élections de la Côte-d'Or, vota contre la loi du 31 mai 1850, pour la fermeture des clubs, contre la proposition Leverrier et Lefèbvre-Duruflé, — juin 1850, — portant à 2,600,000 fr. les frais extraordinaires du président de la République, mais contre l'abaissement à 500,000 fr. de la dotation, contre le projet de loi sur la presse, - juillet, — etc.

Après le 2 décembre, Maréchal se retira dans sa maison du Maupas, commune de Bligny-sous-Beaune, où il s'absorba dans des études philosophiques et religieuses qui l'amenèrent, tout en demeurant très évangélique, à se séparer de l'église catholique. Aussi, par son testament du 16 avril 1866, chargea-t-il son exécuteur testamentaire, M. Paul Bouchard, son ami, de convier à ses funérailles le pasteur protestant de Dijon ; il est mort sans alliance au Maupas, le 7 mai 1869, et suivant ses volontés fut inhumé le 9, à la place désignée par lui dans le clos attenant à son habitation ; aucun monument ne fut élevé sur sa tombe où on planta un arbre. Sa mort et ses funérailles donnèrent lieu à la publication d'une brochure de M. Paul Bouchard, contenant la lettre d'envoi du testament, en date du 17 avril 1866, le discours prononcé sur la tombe par l'auteur et une réponse du même à certaines attaques du desservant de Bligny.

— Claude-Jean-Félix Vaillant de Meixmoron, né à Dijon, le premier jour complémentaire de l'an I, — 17 septembre 1793, — de Bénigne-Charles Vaillant de Meixmoron, ancien président en la Chambre des Comptes de Dijon et de Marie Catherine Perrot, fut d'abord juge-suppléant à Dijon, substitut à Semur, le 21 novembre 1821, et à la fondation de la société d'Etudes, membre correspondant. Nommé procureur du Roi à Châtillon-sur-Seine, le 4 septembre 1822, il fut révoqué par ordonnance du 23 août 1830, et revint habiter Dijon où il mourut sans alliance, le 22 juillet 1846, rue de Suzon.

— Joseph-Armand Sabatier de Lachadenède, d'une famille originaire de Lagorce, Ardèche, né à Castres, le 29 thermidor an XII, — 7 août 1804, — était l'aîné des trois fils de Paul-Joseph-Jean-Baptiste Sabatier de Lachadenède, alors sous-préfet de Castres, né à Lagorce, le 19 août 1768, qui fut préfet de la Moselle, puis de la Côte-d'Or, du 19 février 1817 au 24 février date de sa nomination dans la Charente-Inférieure, prit peu après sa retraite à Dijon, où il mourut le 30 mars 1833, rue

Bossuet; et de Marie-Louise-Antoinette-Sophie Pichot de Lespinasse. Il fit ses études de droit à Dijon, fut reçu avocat, le 11 novembre 1826, et épousa, le 5 novembre 1829, Caroline-Elzéarine-Alexandrine, fille de Joseph-Charles-André, marquis d'Arbaud-Jacques, préfet de la Côte-d'Or, nommé dans les Bouches-du-Rhône, mort à Aix, en Provence, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, ancien conseiller d'Etat, le 5 juin 1849, et d'Adolphine-Marie-Charlotte Rafelis de Saint-Sauveur. Sabatier de Lachadenède est mort à Dijon, le 31 décembre 1878, sa fille Charlotte a épousé M. Claude-François-Henri Arthaud, comte de La Ferrière.

— Jean-Hilaire-Alfred Broch d'Hotelans, né à Semur, — Côte-d'Or, — le 9 juin 1808, de Philippe-Désiré Broch d'Hotelans, ancien capitaine de cavalerie, et de Marie-Eléonore de Froissard de Broissia, appartenait à une ancienne famille des Pays-Bas qui vint se fixer à Vesoul en 1503, et donna plusieurs échevins à cette ville dans le cours du XVIe siècle. Un de ses membres s'établit à Dôle en 1588, et acquit le fief d'Hotelans; de cette branche sont sortis un vicomte-maïeur de Dole et un conseiller au Parlement. Alfred d'Hotelans fit ses études au petit séminaire de Plombières, et commença son droit à Dijon en 1828; il habitait chez son oncle le vicomte de Broissia, ancien chef d'escadron de la garde Royale, et devint membre de la Société d'Etudes; lors de la révolution de 1830, il était attaché au cabinet du préfet Blocquel de Wismes et alla continuer son droit à Strasbourg, fut reçu avocat à Paris en 1831, et étudia ensuite la peinture dans l'atelier de Couture. En 1842, il collabora au journal légitimiste *Le Sequanais*, épousa le 13 septembre 1848, à Besançon, Rosalie-Octavie Daval, veuve d'Augustin Maurice, député et président de Chambre, fut un des fondateurs de la société des Amis des Arts du Doubs, et mourut au château de Novillars, près Besançon, le 17 mai 1875.

— Alexis-Bernard-Marguerite-Pierre Bounder né à Dijon rue Chabot-Charny, alors rue Saint-Etienne, dans l'ancien hôtel de Blaisy, le 27 juin 1809, de Pierre Bounder, docteur médecin, mort en 1847, et de Bénigne Minard, fit ses études au collège de Dijon et eut le prix d'honneur de rhétorique en 1826; il fut reçu avocat le 19 novembre 1830, et alla faire son doctorat à Paris où il mourut peu après.

— Hippolyte Regnier qui faisait sa rhétorique en 1820, et son frère François-Marie-Joseph, de quatre classes en arrière, avocat le 10 février 1830, étaient les fils du directeur des contributions indirectes qui avait ses bureaux rue Saint-Pierre, à l'hôtel d'Arcelot et fut mis à la retraite après la Révolution de juillet, le 15

août ; la famille Regnier était originaire de Langres. Le 4 février 1823, Foisset lut une pièce de vers d'Hippolyte Regnier sur *l'amour filial*.

— Joseph-Anatole-Marie Cuenot, né à Besançon le 19 pluviôse an XI — 8 février 1803 — de Jean Baptiste-Marie-Joseph Cuenot et de Anne-Marie Guyot, fit son droit à Dijon et fut reçu avocat le 10 novembre 1825 ; l'année suivante il entra dans la magistrature comme juge à Saint-Claude, fit toute sa carrière dans le ressort et mourut juge au tribunal civil de Besançon, veuf de Marie-Françoise-Clotilde Duvallon, dans sa maison de Thix, le 1er novembre 1866, laissant la réputation d'un excellent homme et d'un bon magistrat. La famille Cuenot est ancienne et a fourni un échevin et député de Saint-Amour en 1562.

— Charles Poncet, fils du général de division André Poncet, né à Pesmes (Haute-Saône), le 19 ventôse an XII — 10 mars 1804 — fit son droit à Dijon, fut reçu avocat le 24 août 1831, devint notaire à Dole, et y mourut receveur des hospices le 6 novembre 1876.

— François Bordet, né à Bussy-la-Pesle (Côte-d'Or), le 27 floréal an III — 16 mai 1795, — fut nommé régent des classes élémentaires du collège de Gray, le 1er novembre 1812, maître d'études au collège de Dijon, le 1er janvier 1814, avocat le 25 novembre 1818, vice-président de la Société d'études en 1824, juge de paix du canton Est le 7 mai 1826, révoqué par ordonnance royale du 26 septembre 1830, avec ses deux confrères MM. d'Arbaumont et Moreau. Nommé en 1852 juge de paix à Tlemcen, il y est mort le 14 juillet 1853.

— Philibert Beaune, né à Vitteaux, — Côte-d'Or, — le 20 frimaire an XIII, — 11 décembre 1804, — de François Beaune, marchand, et de Marie Rebreger, avocat le 21 mars 1828, juge suppléant au tribunal de Dijon, chef de bureau à la préfecture. fut conseiller de préfecture de la Côte-d'Or du 7 avril 1839 au 1er mai 1841. Archéologue distingué, il s'occupa des fouilles d'Alise, aussi lors de la création du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain, en 1862, il fut attaché à la conservation et mourut au château même, le 30 novembre 1867. De son mariage avec Mme Jeanne-Antoinette-Bénigne-Clarisse Poncet, fille de Bénigne Poncet, professeur à la Faculté de droit de Dijon, est né M. Henri Beaune, ancien procureur général à la cour de Lyon, connu dans le monde littéraire par de nombreux ouvrages dont plusieurs ont été écrits en collaboration avec M. Jules d'Arbaumont.

— Charles-Hippolyte Maillard de Chambure, né à Semur-en-Auxois, le — 23 messidor an VI — 11 juillet 1798, de Charles-François Maillard de Chambure, plus tard juge au tribunal civil

de Dijon, et de Sophie-Marie-Magdeleine Labbé, fut avocat à Dijon le 21 juin 1820, devint membre de la Société d'études le 4 février 1823 et président de la section de Législation. Quand Joseph Boudot, archiviste du département, fut mis à la retraite en 1837, Maillard de Chambure le remplaça le 29 mars ; à la création de la Commission départementale des Antiquités en 1838, il fut nommé président et demeura en fonctions jusqu'à sa mort survenue le 10 septembre 1841. Maillard de Chambure est l'auteur de plusieurs agréables ouvrages et articles dont l'érudition a pu être dépassée, mais qui ont eu le mérite de venir les premiers et d'être écrits d'un bon style ; il avait ouvert au grand séminaire, le 2 janvier 1841, un cours d'archéologie chrétienne qui par malheur ne lui survécut pas.

De son mariage avec Mlle Jeanne-Julie-Sophie Galland, Maillard de Chambure n'a laissé qu'une fille.

— Marguier d'Eaubonne, d'une famille de la Haute-Saône, fut reçu membre actif de la Société le 4 février 1823, mais il y eut quelque tirage, sur la lecture faite par Foisset — qui lisait aussi mal que les autres, assure Denizot, — d'une pièce de vers *très prosaïque*, c'est encore un jugement de Denizot — *le Siège de Calais* — on voit que dans le choix général des sujets la Société ne cherchait pas l'originalité à tout prix.

— Thomas Carey, pasteur de l'Eglise anglicane, né à Guernesey le 17 mai 1772, mort à Dijon, hôtel Berbisey, le 19 octobre 1849, vint s'établir à Dijon dans les premières années de la Restauration avec les quatre enfants nés de son mariage avec Marie Brock — Thomas, Henriette — qui fut Mme Henri Darcy — William et Marie-Judith qui épousa M. Edouard Revirard. Les fils entrèrent au lycée où ils firent de bonnes études, et entrèrent l'un et l'autre à la Société. Thomas, qui avait été reçu bachelier à 14 ans, retourna habiter Guernesey en 1860 et y mourut à Saint-Pierre-Port-Union; en mai 1869, marié sans enfants. William s'engagea dans un régiment français et mourut à Chartres un peu après 1830.

— Anne-Jean-Baptiste-Eugène baron Jobard-Dumesnil, né à Autun le 24 fructidor an XI — 10 septembre 1803, — de Jean-Baptiste-Eugène Jobard-Dumesnil, sous-préfet d'Autun, et de Claudine-Eléonore Raffatin, fit ses études au collège et à l'école de droit de Dijon, fut juge auditeur à Mâcon le 20 juillet 1825, à Autun le 23 novembre 1826, et sortit de la magistrature par suppression de poste, après 1830 Il passa le reste de sa vie à Brazey-en-Plaine et à Volnay et il est mort dans cette dernière commune, le 11 mars 1888; c'était un original insigne dont les

excentricités littéraires ou autres rempliraient un volume, la moindre ne fut pas de publier une édition corrigée de Lafontaine qui fort heureusement est restée en magasin.

— Ferdinand-Charles-Honoré-Philippe, comte d'Esterno, est né à Dijon, hôtel de Montaugé, le 27 vendémiaire an XIV, — 19 octobre 1805 — et non le 5 comme le porte la notice nécrologique de M. Bulliot, — d'Anne-Ferdinand d'Esterno, ancien capitaine de cavalerie, décédé le 4 prairial suivant, et de Laurence Richard de Montaugé. La famille d'Esterno, ou d'Esternoz, est originaire de Comté, et porte le nom d'un fief des environs de Salins; ses armes sont *de gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois arrêts de lances du même.* Le grand-père de Philippe d'Esterno avait été ambassadeur à Berlin. Philippe fit son Droit à Dijon et le termina en 1823 ; puis il voyagea en Angleterre où il étudia l'agriculture, fut attaché à la légation de Dresde, en 1827, et donna sa démission en 1830. Il se consacra alors tout entier à l'agriculture, surtout dans son domaine de la Vesvre, près la Celle en Morvan, — arrondissement d'Autun, — dont le Château avait été restauré par lui ; longtemps membre du conseil général pour le canton de Sennecey, membre fondateur de la Société Eduenne, il est mort à la Vesvre, le 15 mai 1883; M. d'Esterno était un homme d'initiative et un homme utile.

— Claude-François Rossignol, né à Volnay, — arrondissement de Beaune, — le 26 février 1812, de Louis Rossignol, cordonnier et d'Anne Orgelot, fit ses études au collège de Beaune, sa philosophie au petit séminaire de Plombières, et eut à lutter contre un bégaiement dont il parvint à triompher. Après avoir été successivement précepteur des enfants de Bretenières, de Nansouty, et EsJouhard, Claude-François Rossignol fut nommé conservateur des archives départementales, le 19 septembre 1841, où il se signala peu par son obligeance envers les travailleurs. Destitué le 23 mars 1848, il se fit journaliste à Beaune et collabora peu après à l'*Union bourguignogne ;* replacé aux archives en 1849, il prit une part ardente à la polémique relative à l'emplacement d'Alésia et produisit avec rapidité un mémoire défensif de l'Alise traditionnelle, qui fut couronné par l'Institut. — *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, année 1856. — Il dut à ses œuvres d'érudition agressive d'être nommé, le 8 mars 1862, conservateur du musée créé à Saint-Germain, mais y demeura peu de temps, car il fut fait chevalier de la Légion d'honneur et mis à la retraite en 1864. Rossignol se retira alors dans le pays de sa femme, Mme Louise-Marie-Antoinette Lefebvre, à Bourbon-Lancy, dont il fut longtemps maire, et y est mort le 3 juin 1886. Il

était membre de l'Académie de Dijon, depuis le 24 novembre 1841.

Rossignol a continué, toutefois avec trop peu d'esprit de classification, le travail de classement des archives de l'ancienne Bourgogne ; ce n'était ni un érudit ni un paléographe de premier ordre, et son caractère entier lui nuisit beaucoup, notamment au musée de Saint-Germain, où un provincialisme cassant le rendit promptement impossible. Il avait avec cela certaines qualités d'assimilation et de facilité, un tempérament de journaliste politique, et une imagination parfois audacieuse qui le servait et lui nuisait tour à tour. Son mémoire de 1856, qui fut couronné par l'Institut : *Alésia, étude sur une campagne de Jules César*, a été écrit de verve et malgré de nombreuses marques de précipitation, demeure une œuvre distinguée et le meilleur titre peut-être de l'auteur ; mais on peut légitimement reprocher à Rossignol d'avoir contribué à monter le ton d'une simple discussion historique à un diapason qui n'a plus aucune affinité avec les bonnes manières littéraires ou autres.

(76) Note communiquée par M. Henri Beaune, qui a pu et bien voulu faire pour nous des recherches dans les registres de la section de Législation. Voir pour le personnel de la Société les annuaires de la Côte-d'Or de 1822-1823 et 1824, il n'y en eut ni en 1825 ni en 1826, mais quand ils reprennent en 1827 aucune mention de la Société ne s'y trouve.

(77) Jean-Baptiste-Marie-Joseph Brunet de Monthelie était né à Beaune, le 23 mars 1769, de Girard Brunet de Monthelie et de Suzanne de Suremain, était aussi capitaine-rapporteur au 2e conseil de Guerre, séant à Dijon. Il est mort à Dijon, veuf de Louise-Edmée de Drouas, le 16 mai 1830, dans l'ancien hôtel Dagonneau, rue Chabot-Charny, 63. Comme tout le monde alors, M. de Monthelie faisait de grands et de petits vers ; ainsi le 11 juin 1825, il insérait dans les journaux un madrigal, joint à l'envoi de deux tourterelles à Mlle Romeuf ; quand le Dauphin s'arrêta à Dijon les 12 et 13 mai 1830, en revenant de présider aux préparatifs de l'expédition d'Alger, le commandant de place chanta la victoire prochaine dans une pièce de vers publiés par extraits dans le Journal de la Côte-d'Or du 14.

Il est à remarquer que dans sa lettre à l'*ancien militaire* au sujet de l'incident du cimetière, le commandant de place ne conteste pas la qualité de chevalier de la Légion d'honneur attribuée à Georges Bertrand ; il l'aurait pu faire cependant, car elle ne figure ni dans l'acte de décès, ni, — et cela est plus péremptoire encore — dans l'état de services officiel. Nous avons expli-

qué au chapitre quelle était probablement à cet égard la situation de Bertrand.

(78) Joseph Bard, né à Beaune d'une famille originaire de Chorey, le 4 juillet 1803, de Jean-Baptiste-Joseph Bard, médecin distingué, qui fut médecin en chef de l'Hôtel-Dieu et d'Agnès Gillotte, prit le titre de chevalier Bard, pour avoir reçu certaines décorations étrangères, et la devise d'une latinité équivoque — *ex stirpe bardorum* — Il ne manquait pas d'un certain mérite, mais gâté par la vanité et le provincialisme ; bon homme avec cela et des plus honorables, ses travers d'esprit ne furent que des ridicules d'épiderme. Il est mort à Beaune, le 22 octobre 1861.

— Jean-Baptiste Forneron, né à Messigny, — canton nord de Dijon, — le 22 frimaire an VI, — 12 décembre 1797, — quatrième fils d'Etienne Forneron, clerc de notaire, et de Marie Grapin, commença ses études sous la direction de son oncle, curé du lieu, puis au collège de Dole, et les termina plus tard au collège royal de Dijon ; car il était en rhétorique en 1817 et remporta les prix d'excellence, d'honneur, etc. Il entra à l'Ecole normale le 12 octobre 1818, fut nommé régent de 2e au collège de Troyes, le 1er octobre 1821 ; de rhétorique au même collège, le 18 octobre 1823; censeur des études à Douai, le 25 septembre 1830, principal à Troyes, le 22 août 1831 ; proviseur à Rouen, le 25 août 1843 ; inspecteur d'Académie à Montpellier, le 24 novembre 1847 ; inspecteur d'Académie à Reims, le 13 septembre 1848, recteur à Reims, le 24 décembre 1849; recteur de l'Académie de la Marne, le 10 août 1850 ; de la Seine-Inférieure, le 11 septembre 1852 ; proviseur du lycée Louis le Grand, le 12 janvier 1853, au lycée Bonaparte, le 28 août 1856 ; officier de la Légion d'honneur la même année ; admis à la retraite le 15 août 1865, et mort le 31 octobre 1886. Au cours de cette longue carrière, le fonctionnaire et l'homme ont toujours été également considérés en Jean-Baptiste Forneron. Il a eu deux fils, Claude-Emile, qui fut magistrat, et Henri, inspecteur des finances, qui a donné sa démission pour se consacrer à des ouvrages historiques, et est mort à Paris à 52 ans, 102, rue de la Boétie, le 26 mars 1886.

— Louis Eugène-Marie Bautain, né à Paris, le 17 février 1794, — 29 pluviôse an II, — mort à Beuvron, canton de Brinon, — Nièvre, — le 18 octobre 1867, a signé de nombreux articles au *Provincial*.

— Le baron Ferdinand-Frédéric d'Eckstein, né à Altona, en 1790, mort en novembre 1861, était un baron de toute fraîche date, sinon même de sa façon, et une manière d'aventurier litté-

raire du grand monde, qui fut pendant quelque temps historiographe des Affaires Etrangères.

— Edgar Quinet, né à Bourg-en-Bresse, le 17 février 1803, mort à Versailles, le 27 mars 1875.

— Joseph-Daniel Guignault, né à Paray-le-Monial, le 24 floréal an II, — 15 mai 1794, — membre de l'Académie des Inscriptions, mort à Paris, le 12 mai 1876 ; les articles signés A. G. que l'on trouve au Provincial, p. 57, 141 et 145, ce dernier est une pièce de vers, ont été attribués, mais sans preuves, à J.-D. Guignault.

(79) Lettre de Foisset à M. de Saint-Loup du 2 novembre 1863.

(80) Les monogrammes des balcons donnent au 1er étage J. C. et au 2e P. L.

(81) L'imprimerie Frantin était établie rue Chabot-Charny 63, dans un hôtel de la première moitié du XVIIe siècle, construit dans ce style que l'on pourrait appeler parlementaire, car il a rempli Dijon à cette époque de graves logis élevés pour les familles de la haute robe. Celui-ci a appartenu successivement aux Cronenberg, aux Mucie, à Legouz du Magny, conseiller au Parlement, aux Dagonneau et fut acheté par Frantin le 11 juillet 1792. Louis-Nicolas Frantin, imprimeur du Roi à Dijon, conseiller général en l'an X et secrétaire du conseil en l'an XI, eut deux fils de Suzanne Vernisey : 1° Jean-Marie-Felicité Frantin, dit Frantin aîné, né à Dijon le 10 juillet 1778, fit ses études au collège de Dijon, mais seulement jusqu'en troisième, travailla à la banque Gilles d'Auxonne, voyaga en Suisse et se rencontra à Zurich avec Lavater. Il entra ensuite dans les contributions directes, devint percepteur à Dijon, ce qui lui permit de s'occuper des travaux historiques et littéraires qu'il aimait, mais fut destitué après la révolution de juillet. Il est mort sans alliance à Dijon, rue Chabot-Charny, 39, le 13 août 1863. Frantin aîné, comme l'empereur Auguste, eut la beauté virile de chaque âge ; ses ouvrages historiques sont péniblement composés et lourds, mais il a pris sa revanche dans certaines œuvres de polémique, notamment dans ses fameuses lettres sur Dijon, dont il sera parlé plus loin, et sa conversation était aussi vive, aussi étincelante que son style est languissant et décoloré ; — 2° Jean-Edme Frantin, né le 31 décembre 1780, reprit l'imprimerie paternelle qu'il céda en 1850 à Tricault ; elle n'existe plus aujourd'hui. Il est mort le même jour que son frère, le 13 août 1863, laissant deux filles de son mariage avec Esther Legrand, fille du maréchal de camp gouverneur de Bergy-op-Zoom.

(82) Charles Brifaut, fils de Pierre Brifaut, salpétrier, et

d'Anne Nicolas, né à Dijon sur la paroisse Saint-Pierre, le 15 février 1781 ; aux fêtes de la rentrée du Parlement à Dijon, du 5 octobre 1788, il figura sur le char avec son frère en amours. Sa réputation littéraire sombra tout entière de bonne heure et l'homme de salon survécut en un charmant causeur, bienveillant et d'excellent ton, très en faveur sous la monarchie de juillet dans les hôtels les plus orthodoxes du faubourg Saint-Germain, très digne avec cela et ayant, quand il le fallait, la riposte redoutable. Il avait été reçu à l'Académie française le 18 juin 1826 et est mort à Paris le 5 juin 1857. La publication posthume d'agréables causeries sous le titre de *Passe-temps d'un reclus* a rappelé un nstant l'attention sur ce parfait galant homme.

(83) Chateaubriand, nommé ambassadeur auprès de Léon XII, par le ministère Martignac, ne partit pour Rome que le 16 septembre 1830.

(84) Citation de M. Jules Lemaître — *Revue Bleue,* 1886 — 1er semestre — p. 711.

(85) Les vers de Musset se trouvent à la p. 193 et ont été réimprimés sous ce titre — *Un rêve, ballade par Alfred de Musset, cent cinquante vers inconnus avec notice bibliographique — suivie d'une notice des portraits du poète. — Paris, P. Rouquette, libraire-éditeur*, 85-87 —*passage Choiseul, MDCCLXXV* (sic). La notice bibliographique est signée A. P. M., Poulet-Malassis, celle des portraits, Maurice Tourneux, — tiré à 120 exemplaires — in-8, 22 ff. — Il n'y a pas 150 vers mais 126. B. D. n° 12173.

(86) Ces notes sont de Louis-Bénigne Baudot. — V. à la bibliographie, art. 3.

(87) *Spectateur* du 2 mai 1831.

(88) Cependant il y a au moins une exception et nous citerons un vrai poète né à Dijon — M. Stéphen Liégeard, l'auteur des *Grands cœurs*, etc.

(89) Les *Lettres sur Dijon* publiées dans la *Gazette de Bourgogne*, revue légitimiste fondée en 1831, à Chalon-sur-Saône, continuée à Dijon du 17 mars 1834 au 23 septembre 1855, parurent dans les nos du 18 juillet au 18 août 1831, mais sans signature. Elles excitèrent un tel tolle à Dijon, que l'auteur bien vite connu, Frantin aîné, détruisit tout ce qu'il put du tirage à part devenu introuvable ; elles ont été rééditées, en 1863, par *un bibliophile* — M. Milsand — avec des notes inédites de Peignot tirées d'un ms de la bibliothèque publique de Dijon. Dijon se montra assez petite ville pour ne jamais pardonner à son peintre.

(90) Ces caractères ressortent avec évidence de la comparaison

de Notre-Dame de Dijon avec Notre-Dame de Semur et Saint-Etienne, cathédrale d'Auxerre, qui est placée au point d'intersection des écoles de la Bourgogne et de l'Ile-de-France. Voici encore un rapprochement très démonstratif, la tour de l'hôtel de Bourgogne, à Paris — un peu plus ancienne il est vrai que celle de la maison Chambellan, — présente une disposition analogue, et le noyau de l'escalier se termine par un vase d'où jaillissent des branches ramifiées qui forment le réseau de la voûte ; mais à Paris, l'ornementation, tout en se maintenant dans les données décoratives, est empreinte d'un naturalisme très prononcé, tandis qu'à Dijon le thème est traité d'une manière absolument géométrique et conventionnelle.

(91) Depuis un siècle seulement, la Bourgogne a fourni à la France, Rude, Diebolt, Jouffroy, Ramey, Travaux, Mathurin Moreau, Eugène Guillaume, Paul Cabet, Garraud, Tournois, Dampt, etc., c'est-à-dire tout une école de statuaires.

(92) Charles-Augustin Sainte-Beuve, né à Boulogne-sur-Mer le 23 décembre 1804, mort à Paris le 13 octobre 1869, avait pris sa première inscription de médecine le 3 novembre 1823 — la dernière, la quinzième est du 13 novembre 1827 — et écrivit dans le *Globe* dès la fondation en 1824. En 1827 il fut admis comme externe à l'hôpital Saint-Louis dans le service du docteur Richerand, ce qui ne l'empêchait pas, en 1828, de préparer sa licence ès-lettres et de solliciter une place au collège municipal de Besançon. Il demeurait alors rue Saint-André-des-Arts, n° 2, cour du Commerce, hôtel de Rouen ou de Rohan, mais on ne pénétrait dans le sanctuaire qu'en s'annonçant à la porte d'une manière connue des seuls initiés.

— Louis-Candide Boulanger, né à Verceil, le 11 mai 1806, de François-Louis Boulanger, et de Marie-Magdelaine-Gertrude Archibruggi, eut le malheur d'être salué trop tôt, par le clan romantique, comme un grand peintre. Ce fut surtout à vrai dire un dilettante de l'art et du beau, dont aucune manifestation ne le laissait indifférent, mais les œuvres ne répondirent pas à l'éclat du début et aux dithyrambes des prôneurs ; les dernières, même, comme la *Rêverie de Velleda*, — Salon de 1861, — et *les Georgiques* 1863, sont d'une faiblesse et surtout d'une timidité affligeante ; sa grande composition historique, *La mort de Bailly*, au musée de Compiègne, ne vaut guère mieux dans son énergie péniblement voulue. Un petit tableau peint de chic à Dijon, *Vive la joie*, épisode de Notre-Dame de Paris, fut exposé au Salon de 1866, et donné au musée de Dijon, la même année ; c'est une œuvre toute romantique, brillante et agréable dans ses à peu près,

mais venue vingt-cinq ans trop tard ; quelques bons portraits soutiendraient mieux aujourd'hui, avec le Mazeppa de Rouen, la réputation du peintre. C'est à Louis Boulanger que Victor Hugo a écrit les lettres qui forment aujourd'hui *le Rhin.*

Louis Boulanger qui fut directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Dijon, du 14 mai 1860 et du musée, le 21 novembre suivant jusqu'à sa mort, survenue à Dijon, le 5 mars 1867, était un des hommes les plus séduisants qu'il fût possible de rencontrer ; modeste et doux, enthousiaste comme aux beaux jours de sa jeunesse romantique, causeur exquis, dépourvu de tout esprit de secte et seulement d'école, il avait une prise extraordinaire sur tous ceux qui l'approchaient ; on comprenait qu'il eût été l'ami des plus grands, mais le meilleur de sa renommée n'est-il pas fait de ces amitiés mêmes?

(93) Chez Schroth, rue Saint-Honoré, 353.

(94) Notice sur Aloysius Bertrand.

(95) V. à la bibliographie, — art. 8.

— Victor Pavie, né à Angers, rue Saint-Laud, le 26 novembre 1806, était fils d'un imprimeur. Il fit son Droit à Paris, où il vécut dans la société littéraire d'alors, et forma avec Nodier, Sainte-Beuve, David, Lamartine, Victor Hugo, etc., des amitiés durables. En 1834, il reprit l'imprimerie paternelle et compta bientôt parmi les premiers éditeurs de la province ; c'était en même temps un érudit et un homme d'imagination dont les œuvres sont éparses dans les publications locales et dans quelques revues parisiennes, notamment dans *l'Artiste.* Sans avoir jamais eu le moindre titre officiel et par le seul ascendant du caractère et du talent, Victor Pavie a occupé une situation considérable dans sa ville natale où il est mort, le 16 avril 1886, laissant une riche collection d'autographes, toujours ouverte libéralement aux chercheurs par son fils, M. Eusèbe Pavie, ancien magistrat.

(96) Emile Deschamps, né à Bourges, le 20 juin 1791, mort à Versailles, le 22 avril 1871, fut employé à l'enregistrement, puis chef de bureau au ministère des Finances. — Antony, né à Paris, le 12 mars 1800, mort à Paris-Passy, le 29 octobre 1869.

(97) On trouvera la lettre de Brugnot, mais non en entier, dans l'article de Sainte-Beuve.

(98) Lettre envoyée de Dijon au château de Billy, où se trouvait alors Ladey et communiquée par Mme Ladey.

(99) La première représentation d'Hernani est du 26 février 1830 ; celle de *Stockholm, Fontainebleau et Rome, trilogie avec épilogue par l'auteur de Henri III*, eut lieu à l'Odéon, sous Harel ;

non le 20 février, comme le dit par erreur Dumas dans ses mémoires, mais le mercredi 30 mars, et fut orageuse. Tous les journaux conseillèrent à l'auteur de larges coupures et le sacrifice de l'épilogue, ce qu'il fit à la seconde représentation; la pièce devint alors un simple drame, *Christine*, titre dont Dumas n'avait pas voulu d'abord. Les acteurs principaux étaient Ligier, Lockroy, M[lles] Georges et Alexandrine Noblet.

(100) *Les Consolations*, *poésies*, venaient d'être publiées en mars chez Urbain Canel, 1 v. in-16.

(101) Lamartine venait d'être reçu à l'Académie par Cuvier, en remplacement de Daru, le 1[er] avril 1830. Il fut nommé en effet ministre plénipotentiaire à Athènes, où la Révolution l'empêcha de se rendre.

(102) *Le Spectateur, journal politique, littéraire et industriel*, Dijon, in-4°, du 15 avril 1830 au 14 novembre 1857. Il paraissait les mardi, jeudi et dimanche. Les bureaux d'abord joints à l'imprimerie, rue du Faucon, 1, furent plus tard transportés dans une maison aujourd'hui démolie, de la rue de Lamonnoye, et en dernier lieu, place du Palais. B. D, 21,200.

(103) Le préfet de la Côte-d'Or était alors le baron Blocquel de Croix de Wismes, officier de la Légion d'honneur, qui appartenait à une famille de l'Artois. Entré dans l'administration en 1814, comme préfet du Tarn, il avait été nommé successivement, dans les Côtes-du-Nord, le 6 avril 1815, mais ne prit pas possession, dans Maine-et-Loire, le 12 juillet suivant, dans la Haute-Vienne, le 27 juin 1823, dans l'Aube, en 1824, enfin le 16 octobre 1829, dans la Côte-d'Or, où il remplaça le marquis d'Arbaud-Jouques, nommé dans les Bouches-du-Rhône ; il fut installé le 11 novembre, donna sa démission, le 3 août, et partit pour Paris, dans la nuit du 4 au 5. Il fut remplacé par le doyen des conseillers de préfecture Piette, qui déclara avoir blâmé les ordonnances, et n'évita pas pour cela d'être destitué, puis par M. de Maleteste qui n'accepta pas, et définitivement par M. de Viefville des Essarts. Le baron de Wismes était un administrateur autoritaire, mais un homme de mérite, et au fond assez modéré, aussi n'y eut-il aucune manifestation injurieuse contre lui après les événements de juillet.

(104) M[me] de Sainte-Maure était la femme du comte de Sainte-Maure-Montausier, pair de France.

— L'évêque d'Autun était M[gr] Bénigne-Urbain-Jean-Marie du Trousset d'Héricourt.

(105) Le comte de Puymaigre, né à Metz, le 3 octobre 1778,

émigra, puis fut employé dans les contributions indirectes sous l'Empire. Préfet du Haut-Rhin, puis de l'Oise, gentilhomme ordinaire de la Chambre, il fut envoyé à Mâcon, en 1828, et s'y comporta comme un administrateur autoritaire, mais capable et juste. Il mourut à Inglange, près de Thionville, le 19 mai 1843, laissant d'intéressants *Souvenirs* édités à Paris, en 1884, et qui se terminent précisément au passage de la Dauphine à Mâcon.

(106) Malgré les hautes vertus dont elle n'eut jamais les grâces, la duchesse d'Angoulême fut un des personnages impopulaires de la Cour, et cette impopularité remontait au 3 mai 1814, jour où elle fit son entrée à Paris dans la voiture de Louis XVIII. Paris ne comprit rien à l'immobilité de cette figure pétrifiée par une douleur qui n'avait jamais été consolée ; rigide, haute plutôt que hautaine, avec quelque chose de brusque, de heurté, dans les gestes, de rude dans la voix, qui lui venait de son père, elle déplut tout d'abord à la foule, et cette impression ne s'effaça jamais.

M. Imbert de Saint-Amand assure qu'en partant pour Vichy, la duchesse ne savait rien du Coup d'Etat prochain ; cette affirmation est contredite par d'autres témoignages. Sans doute, elle ne connaissait pas le texte des ordonnances, d'ailleurs il fut arrêté seulement dans la semaine qui précéda le fatal dimanche, toutefois elle en connaissait la portée et le sens général. « Mon père, avait-« elle dit au Roi, c'est une entreprise, et les entreprises ne nous « ont jamais réussi. » Ce n'était point sans doute une approbation formelle mais encore moins un blâme ; à la vérité Charles X prévenait la duchesse et ne lui demandait pas son avis. Il est très vraisemblable en tous cas, que le dessein irrévocablement arrêté dès lors dans l'esprit du Roi ne parut pas tel à la duchesse quant au mode et à l'époque de l'exécution. Pendant son séjour à Vichy, et au début du voyage de retour elle était inquiète, agitée, et dès qu'elle pouvait s'isoler un moment, tirait de ce légendaire sac vert, qui ne la quittait jamais, et a eu l'honneur d'être reproduit en marbre dans les bas-reliefs du monument de Quiberon à Auray, les journaux reçus le matin, y cherchant avec anxiété les nouvelles politiques. « Il n'y a rien encore, » disait-elle, avec un soupir de soulagement.

Le préfet du Rhône était alors René, comte de Brosses, né à Dijon, le 13 mars 1771, du second mariage du président Charles de Brosses, avec Jeanne-Marie Le Gouz de Saint-Seine. D'abord conseiller à la Cour de Paris, gentilhomme ordinaire de la Chambre, Réné de Brosses fut successivement préfet de la Haute-Vienne,

de la Loire-Inférieure, du Doubs, enfin du Rhône, et officier de la Légion d'honneur. Démissionnaire, le 6 août 1830, il mourut à Paris, le 2 décembre 1834 ; c'était comme son père un homme spirituel, aimable, un peu sceptique et d'une intelligence largement ouverte.

(107) Nous avons emprunté les détails du passage à Dijon de Mme la Dauphine aux journaux du temps et à un ms que M. Milsand a bien voulu nous communiquer — n° 396 de sa bibliothèque. — Ce ms d'une écriture assez brouillée est intitulé *Journal des événements en juillet* 1830, il a pour auteur le père de l'archiviste Maillard de Chambure. Charles-François-Bonaventure Maillard de Chambure, né à Semur, le 14 juillet 1768, de J.-B. Maillard, ancien avocat au Parlement, et de Denise de Chambure, marié à Sophie-Marie-Magdeleine Labbé, fut d'abord employé à l'administration centrale des postes à Paris, puis instituteur des élèves de la marine. Nommé substitut à Semur, le 6 avril 1811, juge à Dijon, le 21 novembre 1821, il est décédé à Dijon, place des Cordeliers, 19, le 3 avril 1853, juge honoraire et chevalier de la Légion d'honneur.

(108) Gaspard, comte de Faucigny-Lucinge, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel, sous-lieutenant des gardes du corps, compagnie de Noailles, conduisait, dit-on, habillé en postillon, la voiture de la duchesse. N'était-ce pas comme un souvenir du voyage de Varennes ?

— Les Sassenay, qui descendent d'Etienne Bernard, avocat célèbre, vicomte-maieur de Dijon pendant la Ligue, lieutenant-général au bailliage de Chalon-sur-Saône, s'élevèrent rapidement au premier rang des familles de la province auxquelles ils s'allièrent. François-Bernard, chevalier, vicomte de Sassenay et de Chalon-sur-Saône, seigneur de la Charme et de Beire, président à mortier au Parlement de Bourgogne, demeurait sur la paroisse Saint-Jean, dans l'ancien hôtel de Plaines, puis de Courtivron et eut six enfants de Henriette-Flore Feydau de Brou, fille de Paul-Esprit Feydau de Brou, chevalier, garde des sceaux de France, — 1° Claude-Henri-Etienne, né le 15 septembre 1760, marquis de Sassenay, qui épousa, en 1798, Fortunée-Prudence-Julienne Bretton des Chapelles, fut fort considéré à la cour sous la Restauration et mourut à Paris en 1840. — 2° Joseph-Etienne, comte de Sassenay, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, né à Dijon, le 6 mars 1763, marié à N. Roslin de Fourolles, mort à Dijon, le 31 août 1839. C'est lui qui partagea avec son parent, le comte de Faucigny-Lucinge, l'honneur de conduire la Dauphine. — 3° Paul-Esprit-Etienne, baptisé le 24 février 1764, eut pour parrain son

grand-père, le garde des sceaux, Feydau de Brou, et pour marraine sa tante paternelle Judith de Vienne, comtesse de Commarin, veuve de Joseph-François de Damas, marquis d'Antigny ; il mourut en bas âge. — 4° Gaspard-Henri, né le 18 avril 1766, eut pour parrain Gaspard, maréchal de Clermont-Tonnerre, duc et pair, son cousin paternel, et pour marraine Marie-Henriette Feydau de Brou, dame du Palais de Mesdames de France, femme de Joseph, marquis de Mesmes, maréchal de camp, il épousa Mlle de Faucigny et mourut en 1845, ne laissant que deux filles. — 5° Judith-Pauline-Esprit-Zoé, née le 27 mai 1755, plus tard comtesse de Faucigny-Lucinge. — 6° Anne-Marie-Claudine-Camille, née le 10 avril 1758, plus tard comtesse de Coligny.

(109) La très ancienne famille parlementaire des Courtivron a donné successivement deux maires à la ville de Dijon sous la Restauration : — 1° Antoine-Nicolas-Philippe-Tanneguy-Gaspard le Compasseur-Créqui-Montfort, marquis de Courtivron, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, ancien colonel de cavalerie, né à Courtivron — Côte-d'Or — le 13 juillet 1753, marié en 1779 à Stanislas-Christine de Clermont-Tonnerre, conseiller général de 1824 à 1830, maire de Dijon du 19 juillet 1821 au 27 mars 1830, mort au château de Bussy-la-Pesle — Côte-d'Or — le 28 octobre 1832 ; — 2° Louis-Philippe-Marie, fils du précédent, né le 31 mai 1781, reçu à Malte, au service dans la maison du Roi, député de la Côte-d'Or pour le collège du département, le 2 août 1824, non réélu en 1827, nommé maire le 14 février 1830, installé le 27 mars, il cessa ses fonctions de maire le 10 août et mourut à Bussy-la-Pesle, le 3 janvier 1865. Il avait épousé Armande-Constance de la Pallu dont la mère était une Hue de Miromesnil.

Les Courtivron ont d'abord habité l'ancien hôtel de Plaines, rue de la Parcheminerie, aujourd'hui partie de la rue Berbisey, reconstruit par eux au commencement du XVIIIe siècle, puis la maison n° 24, rue de la Préfecture, édifiée sur l'emplacement de l'hôtel de Vergy dans la première moitié du XVIIe siècle.

(110) Jean-Charles Paul, ancien officier de l'administration de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, né à Marseille, le 15 décembre 1787, se maria à Dijon et y devint chef de division à la préfecture. Il prenait le nom de Paul de Saint-Germain et ses hâbleries intarissables débitées avec un accent marseillais, aggravé pas un zézaiement créole, firent longtemps la joie des Dijonnais ; ce Marseillais très avisé mourut à Dijon sans alliance, le 29 septembre 1870. Il était de l'Académie depuis le 14 novembre 1832.

En cas de poursuites, Lorain devait défendre Brugnot ; Ladey et lui étaient parfaitement d'accord sur le coup d'Etat dont ils diront plus tard dans une réplique au *Spectateur* : « Nous tenons « singulièrement à avoir levé la tête contre les ordonnances aussi « haut que personne. » Ces conseils de soumission avaient été des conseils d'amis qui craignaient de voir briser l'avenir et la fortune de Brugnot.

— Martin-Alfred Lejéas, né à Dijon le 12 vendémiaire an XIII — 4 octobre 1802 — de Jean-Louis Lejéas, receveur général du département, un des accusés du grand procès politique de 1816, fils puiné du comte Lejéas, ancien sénateur, maire de Dijon de 1800 à 1802, — frère de la duchesse de Bassano, — et de Bernarde-Antoinette Damotte, fut nommé adjoint au maire de Dijon, le 25 juillet 1856, décoré le 15 août 1859, donna sa démission à la fin de l'année 1861 et mourut sans alliance le 1er novembre 1862 ; il habitait au moment de sa mort, rue Jeannin 2, l'ancien hôtel des Rabutin, plus tard aux Fyot de la Marche, puis aux Espiard d'Allerey et connue sous le nom de maison Rebattut.

(111) Ce Bulliot, fort impopulaire, avait imaginé de faire sonner platoniquement le couvre-feu tous les soirs, ce qui agaça les habitants et ne dura pas ; il fut destitué le 15 août et remplacé par Chameroy-Bames.

— La résistance de Brugnot rappelle de près celle de Chateaubriand au *Conservateur*, en 1820, et des journaux *le Temps* et *le National* en 1830, mais il y eut peut-être plus de mérite dans l'acte du pauvre journaliste de province : « Je n'ai prêté qu'un serment dans ma vie, dira plus tard Brugnot — *Spectateur* du 27 « janvier 1831 — celui d'imprimeur en avril 1830 à Charles X. « Au 29 juillet, je m'en suis délié comme chacun sait. »

(112) La garnison de Dijon se composait alors du 60e de ligne, colonel Lamarre, et du 6e hussards, colonel marquis Dupont de Compiègne, qui donna sa démission peu de temps après la Révolution ; son régiment, dont tous les officiers étaient notoirement royalistes, fut envoyé à Fontainebleau le 21 août.

— Le vicomte Jan de la Hamelinaye, lieutenant-général, grand officier de la Légion d'honneur du 20 septembre 1820, commandeur de Saint-Louis, commandait depuis 1820 la XVIIIe division militaire, dont le gouverneur était, en 1830, le général marquis de La Grange, et avait son quartier général rue Buffon, 21. C'était un fervent royaliste que le roi fit, en 1820, président du collège électoral de la Mayenne, lieu d'origine de sa famille, et, en 1830, président du collège de département à Dijon où il prononça le discours d'ouverture, le 3 juillet. Nous ne savons pas

pourquoi il n'était pas à son poste lors du passage de la Dauphine, mais on peut voir là une preuve de plus de la légèreté fataliste avec laquelle Charles X et ses conseillers se jetèrent dans le coup d'Etat. Il fut remplacé, le 15 août, par le général Doumerc.

— Le baron Jacques-Alexandre Romeuf — la particule ne fut donnée à la famille que sous le second empire — maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, était né à la Voulte-Chilhac — Haute-Loire — le 19 novembre 1772, de Barthélemy Romeuf, écuyer commensal de la maison du Roi, et de Marie Borel; le 15 août il fut remplacé par le général Broussier. Après la loi du 23 mars 1831 sur l'Etat-Major, il prit sa retraite et mourut le 26 avril 1845. Il demeurait à Dijon, rue d'Apchon, partie aujourd'hui de la rue Buffon.

— Le 1er août, le chevalier Charles Lebas de Bouclans, colonel commandant la 20e légion de gendarmerie, écrivit une lettre insérée dans le *Spectateur* du 3 et dans le *Journal de Dijon et de la Côte-d'Or* du 4, pour annoncer que, bien que peu riche, mais ayant peu de besoins en sa qualité de célibataire, il donnait cent louis à la souscription en faveur des blessés de juillet, comme il avait fait pour la souscription nationale à l'époque de l'expédition d'Alger. Il n'en fut pas moins compris dans la grande épuration du 15 août, mis en disponibilité et remplacé par le colonel Pinel.

— Le colonel Sourdat fut remplacé par le colonel Simon-Lorière et le capitaine Denest par le capitaine Leclerc de Ruffey venu de Châtillon-sur-Seine.

(113) L'hôtel de la Préfecture est un vaste et solide bâtiment isolé sur trois faces, construit en 1753 par Lenoir, dit le Romain, pour le président au Parlement, Bénigne Bouhier, marquis de Lantenay. La Province l'acheta, le 2 juillet 1781, du président et d'Elisabeth Normant, sa femme, et en fit l'intendance; il devint la préfecture par arrêté des consuls du 27 floréal an VIII — 17 mai 1800.

(114) Le café des Mille Colonnes, tenu par Lagoutte, était établi depuis 1829 sur la place Royale — aujourd'hui place d'Armes — au rez-de-chaussée de l'ancienne église des Jacobins; ce fut plus tard le café Dosson, et il porte aujourd'hui le nom de *Grand café européen*.

— Le télégraphe était alors installé dans la tour ducale, au-dessous de l'observatoire, les ouvertures des lunettes sont encore visibles et aussi ces deux hautes bandes blanches dont on avait vilainement badigeonné la vieille maçonnerie sur les flancs est et ouest pour permettre de mieux distinguer les mouvements des bras noirs. Un long tuyau incliné partant d'une des fenêtres du cou-

chant envoyait les dépêches au rez-de-chaussée du palais.

(115) Le théâtre de Dijon, commencé en 1810, sur les plans de Jacques Cellérier — Dijon, 1742-Paris, 1814 — occupe l'emplacement, non de la Sainte-Chapelle, comme on le dit souvent, mais du cloître et des maisons canoniales. Les travaux avaient été suspendus pendant les dernières années de l'Empire et les premières de la Restauration; en 1819, le gouvernement accorda une subvention de 69,000 francs, mais le projet rencontrait de l'opposition à Dijon même où beaucoup s'étaient mis en tête de reconstruire la Sainte-Chapelle. A M. de Courtivron père revient l'honneur d'avoir mené à bonne fin le projet demeuré interrompu depuis dix ans, et l'adjudication des travaux eut lieu en deux fois, les 28 octobre et 16 novembre 1822, mais l'architecte Vallot avait modifié les dispositions intérieures du plan de Cellérier. A la soirée d'inauguration, le 4 novembre 1828, jour de la fête du Roi, l'entrée de M. de Courtivron dans la loge municipale fut saluée par les applaudissements unanimes du public. Parmi les ornements du vestibule et du foyer figurent des compas, armes parlantes des le Compasseur et leur devise *cuncta ad amussim*.

L'extérieur n'a subi aucune modification depuis 1828, mais la salle a été complètement restaurée, en 1855, sous la direction de M. Jean-Philippe Suisse, architecte du département et diocésain. Gorze — Moselle — 9 juillet 1808, Dijon, 25 octobre 1882.

Avant cette époque, l'ouverture de la scène était un grand cadre rectangulaire peint en jaune antique, dont l'architrave portait sur les quatre pilastres corinthiens de l'avant-scène ; les loges, du maire à gauche et du préfet à droite, maigrement drapées de velours rouge, faisaient balcon au-dessus de l'orchestre ; toutes les lignes d'architecture étaient raides, sèches, anguleuses et les peintures offraient partout les griffons, les rosaces, les trépieds, l'attirail, enfin lignes et couleurs, de la décoration à la mode de cette époque vouée au laid. Le plafond peint cependant par Ciceri présentait un décor rayonnant de style conforme au reste, le fond des galeries et des loges était bleu, comme le rideau superbement drapé par Ciceri et qui existe encore mais réduit au rôle de rideau d'entr'acte, sur la partie dormante supérieure deux renommées dorées supportaient l'écusson de France remplacé, en 1830, par les tables de la Charte. — La salle paraissait plus grande qu'aujourd'hui, et en effet on a légèrement rétréci l'ouverture de la scène et avancé les galeries des premières et des secondes.

En 1830, la ville n'était pas encore éclairée au gaz ; elle ne le devait être qu'en 1838 et le gaz ne fut introduit au théâtre que le samedi 26 octobre 1839, mais dans la salle seulement, le grand

foyer, l'orchestre et la scène conservèrent les lampes à huile jusqu'à la restauration de 1855. Comme toutes les salles d'alors, celle de Dijon était peu éclairée, mais personne ne s'en apercevait en 1830; d'ailleurs dans les grandes occasions — et il en fut certainement ainsi le 29 juillet — on multipliait les lustres et les appliques.

La duchesse arriva par la rue de Lamonnoye qui devait être élargie seulement 35 ans plus tard, mais sortit par la porte particulière de la loge municipale qui ouvre sur la place Rameau — alors de la Comédie — et sa voiture s'arrêta au trottoir haut de deux marches, qui existe encore dans le même mauvais état depuis 1830. Plus large qu'aujourd'hui, la place n'était pas accessible aux voitures du côté de la rue Rameau; là en effet s'élevaient de massives barrières de bois qui ont achevé de disparaître seulement en 1852, quand commencèrent les travaux de l'aile orientale du palais. — La loge de la princesse reçut aussi le marquis de Contades, pair de France et un consul espagnol en habit rouge tout chamarré d'or.

On s'étonnera peut-être de voir la duchesse assister à une représentation composée de pièces empruntées en partie au répertoire du troisième ordre, mais sa très grande dévotion ne l'empêcha jamais de remplir tous les devoirs de sa situation et dans les premières années du règne de Louis XVIII notamment, elle accompagnait le roi qui ne craignait pas les pièces amusantes et elle y riait franchement. Au surplus, les plus grands adversaires de la Restauration ont toujours reconnu que rien n'était moins sombre que la cour de Charles X.

(116) Lepeintre (Charles-Emmanuel), dit Lepeintre aîné, naquit à Paris, au cloître de Saint-Germain l'Auxerrois, le 5 septembre 1782, de Charles Lepeintre, peintre du duc d'Orléans, et de Charlotte-Antoinette Hooghstoel; il était destiné à la peinture, mais une vocation irrésistible l'entraîna vers le théâtre. Il joua d'abord en province et fut attaché, à Paris, aux théâtres des Variétés, du Vaudeville et du Palais-Royal; sa création du *Soldat laboureur* eut un succès énorme; en 1853, il jouait encore à l'Odéon; l'année suivante un accès de mélancolie le poussa au suicide et il se noya dans le canal Saint-Martin, le 3 avril 1854. Lepeintre aîné était un comique de bon ton et un homme absolument estimable.

— Edme Leppel, né à Paris, le 14 novembre 1783, était premier comique du théâtre des Célestins, à Lyon, quand il vint donner des représentations à Dijon où il parut pour la première fois le 17 mars 1825. Il s'y établit, s'y maria, fit partie de la troupe comme 1er comique de vaudeville et 2e de comédie jus-

qu'à sa représentation de retraite donnée le vendredi 20 mars 1840, devint alors concierge du théâtre, mais joua encore dans des représentations de bienfaisance. Très honnête homme et artiste de mérite, il est mort à Dijon, le 22 mars 1857. — Les autres rôles étaient remplis par MM. Belcourt, Lecomte et Mme Allan ; le directeur était Picard, qui commença, le 10 avril 1830, une campagne terminée, moins d'une année après, par une déconfiture complète.

(117) Etienne-Nicolas-Philibert Hernoux, né à Saint-Jean-de Losne, — Côte-d'Or, — le 30 octobre 1777, de Charles Hernoux, négociant, élu du Tiers Etat aux Etats Généraux, puis aux Anciens, le 20 germinal an VI, — 9 avril 1798, — conseiller général, et d'Anne-Françoise Gilles, était adjoint au maire de Dijon, quand il fut nommé maire provisoire, par arrêté du maréchal, duc de la Moskowa, du 16 mars 1885, confirmé par Thibaudeau, commissaire extraordinaire, le 3 mai, il assista en cette qualité au Champ de Mai, et l'empereur le nomma de plus conseiller général. Le 9 mai 1816, un arrêt de la Chambre des mises en accusation le renvoya en cour d'assises avec le général Veaux, le receveur général Lejeas, etc., nous avons vu dans la note sur le président Riambourg, que le procès se termina par l'acquittement de tous les accusés. Le 20 septembre 1817, le collège du département élut Hernoux député, et bien qu'à cette date il n'eût pas les quarante ans exigés par l'article 38 de la Charte, il fut validé sur le précédent de M. de Fargues en 1816, comme ayant atteint l'âge constitutionnel avant la vérification des pouvoirs. Réélu dans le 1er arrondissement, le 19 mai 1822, il ne le fut ni en 1824 ni en 1827, mais remplaça M. de Chauvelin, démissionnaire, le 28 septembre 1829, signa l'adresse du 16 mars 1830, dite des 221, et fut réélu le 23 juin suivant. Nommé maire par ordonnance royale du 10 août 1830, son installation eut lieu le 4 septembre. Réélu député dans le 1er arrondissement, les 5 juillet 1831 et 21 juin 1834, il ne le fut pas aux élections générales du 4 novembre 1837, et cessa, dès lors, d'appartenir aux assemblées politiques ; le 17 novembre 1833, il avait été nommé conseiller général pour le canton est de Dijon, et fut président de 1834 à 1842, mais échoua au renouvellement triennal du 11 décembre 1842. C'est de son hôtel, rue Vauban, 12, — l'ancienne demeure du président Bouhier et du président Micault de Courbeton, mort sur l'échafaud révolutionnaire, le 27 ventôse an II, — 17 février 1794, — que partit, le 21 novembre 1847, le long cortège qui traversa toute la ville pour se rendre au banquet réformiste à la ferme de la Boudronée. Après la révolution de février, Hernoux fut membre des

commissions municipale et préfectorale ; nommé maire par James Demontry, le 5 mars, proclamé le 15, il présida le comité des élections siégeant à l'Hôtel de Ville, fut confirmé comme maire, le 17 août, et installé le 24. Le 28 novembre, il signa le premier la proclamation en faveur de la candidature de Cavaignac, et donna sa démission avec les adjoints Grapin et Antoine Maire, à la suite de la revue de la garnison du dimanche 17 février 1849, pendant laquelle les canons du corps artillerie de la garde nationale dissous par arrêté présidentiel affiché en même temps, furent enlevés du parc situé à l'Hôtel de Ville, au-dessous de la Salle des Gardes, et conduits à Auxonne. Réélu au conseil général, le 20 août 1848, Hernoux ne le fut pas le 1er août 1852, et rentra dès lors dans la vie privée ; il avait de fondation au théâtre l'avant-scène du rez-de-chaussée, au-dessous de la loge préfectorale, et ne manquait pas une représentation. — Hernoux est mort à Dijon, le 17 février 1858, sans laisser d'enfants de son mariage avec Anne Petitot, décédée le 20 octobre 1848 ; son nom a été donné à l'ancienne rue Madeleine.

(118) La promenade des Petits-Arbres ou du Roi de Rome, était un quinconce de marronniers planté en 1811 hors la porte Guillaume. Lors de l'établissement du chemin de fer, on le coupa en deux pour le passage de la route de Paris par Auxerre, et des constructions modernes le remplacent aujourd'hui.

(119) Outre *le Spectateur*, il y avait alors à Dijon deux journaux politiques, *le Journal de Dijon et de la Côte-d'Or*, dit journal d'Amanton, du nom de son propriétaire, feuille très royaliste, qui, près une longue carrière, cessa de paraître, le 15 janvier 1831, et *le Journal de la Côte-d'Or*, dit journal de Carion, qui était tout à l'opposition. Le 1er février 1831, Brugnot rappellera avec amertume, qu'après la promulgation des ordonnances, Carion eut la permission de continuer son journal, tandis qu'on lui enjoignait d'avoir à suspendre le sien.

(120) Jules-Léon-James Demontry, né à Dijon, le 29 juillet 1806, était un enfant naturel ; sous-lieutenant de la garde nationale, en 1830, il fut un des rédacteurs du *Patriote* et adressa à l'armée, en 1831, un manifeste révolutionnaire qui donna lieu à des poursuites. L'algarade de 1832, dont il sera parlé dans le texte, ne fut pas la seule qu'eut à souffrir de sa part J.-B.-I. Vincent ; le 15 février 1834, en effet, James Demontry, malgré la plaidoirie de Guillemin, était condamné, par le tribunal correctionnel de Dijon, Maréchal substitut tenant l'audience, à 16 francs d'amende, 15 jours de prison et 150 francs de dommages-intérêts pour avoir souffleté en pleine rue le gérant du *Spectateur*. — C'est au sujet de cette affaire, qui eut des suites inattendues, en 1848, que le

dessinateur Pierre Monot — Dijon, 3 décembre 1771-6 novembre 1857 — publia sans nom d'auteur la lithographie rarissime dont nous ne connaissons que trois exemplaires chez MM. Garnier, Milsand et Dr Marchant, où l'on voit les propriétaires du *Spectateur*, Ladey, Lorain, Belime et Dr Salgues en chats avec toges et bonnets carrés, portant dans les nues, sur le grand chapeau de Bazile, un homme debout dont le corps est composé de soufflets. — Riche et désintéressé, un peu tapageur, très fort à l'épée sans être un bretteur, prodigue quand il s'agissait de répandre ses idées par le canal de la *Société des Droits de l'homme*, qui se réunissait au café des Mille Colonnes, ou de celles des *Amis du Peuple*, Demontry eut bientôt compromis sa fortune et, en 1835, pour la rétablir, entreprit à Dijon, rue Chantal, un grand commerce de vins qu'il fit servir à la propagande de ses idées. La révolution de 1848 le fit, le 25, président de la commission exécutive municipale de 50 membres, siégeant en permanence « pour veiller au « maintien de l'ordre et au développement des destinées de la « Révolution, » puis, le 26, de la commission préfectorale de 7 membres, enfin commissaire extraordinaire du Gouvernement provisoire dans la Côte-d'Or, le 8 mars ; le 23 avril ses pouvoirs furent étendus au Doubs et à la Haute-Saône et les Bisontins lui offrirent une épée votée autrefois au duc d'Orléans et qui leur était restée après la mort du prince. Elu à la constituante, le 23 avril 1848, le 6e sur 10, par 49,167 voix, il vota pour l'amendement Grévy et celui de Leblond portant que le président de la République serait nommé par la Chambre, contre la proposition Rateau, les deux Chambres, le vote à la commune, pour l'amendement Pyat sur le droit au travail, pour l'impôt progressif, contre les poursuites demandées contre Louis Blanc qu'il défendit chaleureusement dans la séance du 31 mai, etc. James Demontry s'excusa de ne point prendre part au grand banquet fédératif qui eut lieu à Dijon, rue des Moulins, le 22 septembre 1848, pour célébrer l'anniversaire de la proclamation de la première République. Par un singulier malentendu des amis trop zélés, exhumant sa condamnation de 1834, le portèrent pour une pension viagère de 500 francs sur une liste de récompenses nationales, ce qui amena une protestation chaleureuse de sa part à la séance du 7 décembre — voir le *Moniteur* du 10. — Le colonel de la garde nationale Vaudrey ayant donné sa démission, le 19 mars 1849, James Demontry fut nommé, le 23, contre le général Menne, candidat gouvernemental, avec 500 voix de majorité ; l'auteur de ces notes se souvient de l'avoir vu reconnaître à la revue du vendredi 4 mai 1849, où il lui parut triste et souffrant ; la garde nationale fut dissoute

le 6. Un de ses derniers actes à la Constituante fut de déposer, le 20 avril, une pétition des habitants de Morteau, qui demandaient la restitution du milliard d'indemnité voté en 1825. Elu aux élections législatives des 13 et 14 mai 1849 le 8e sur 8, par 36,756 voix, il siégea à la Montagne et annonça, le 29 mai, mais sans la lire, une protestation contre les élections de la Côte-d'Or, qui n'en furent pas moins validées; le 13 juin il était aux Arts et Métiers avec Ledru-Rollin et continua à siéger jusqu'au 28. Ce jour-là le procureur général Baroche déposa sa demande en poursuite contre les affiliés de *la Solidarité républicaine* dans laquelle il visait James Demontry; elles furent votées, le 30, sur le rapport de Kerdrel, mais Demontry parvint à sortir de France sous le nom de Sabourieux et arriva à Cologne, le 5 juillet, où il mourut le lendemain à l'hôpital d'une attaque de choléra foudroyant; — sa mort fut annoncée à la Chambre, le 16, par son frère, Albert Demontry. Le cœur de James Demontry fut rapporté à Dijon, mais le préfet Pagès, Pagescoff, comme disaient les républicains, défendit toute manifestation; son buste exécuté tout après sa mort par Rude ne put être placé au cimetière que sous l'administration de M. Joliet, maire, de 1865 à 1870. Demontry habita d'abord rue du Tillot, 10, puis à l'angle des rues de la Préfecture et Chantal, cette dernière porte son nom aujourd'hui. — Sa carrière politique sera appréciée au sens opposé selon les passions de chacun, mais il est un point sur lequel toutes les opinions se trouvent d'accord, la parfaite honorabilité de l'homme politique, de l'homme tout court qui même pendant sa vie eut l'estime de ses adversaires comme de ses amis.

(121) Toutefois, la priorité lui en peut être contestée; en effet le *Spectateur* du jeudi 5 août publia une lettre dans laquelle *un officier en retraite*, qui, par une singulière coïncidence, s'appelait aussi Bertrand, affirmait avoir arboré, *malgré toutes sortes de menaces*, le premier drapeau tricolore dans le département, au faubourg de la porte Guillaume, dès le dimanche matin.

Les journaux ont prétendu après coup que l'on arbora le drapeau tricolore dès le dimanche sur la tour de l'Observatoire; c'est une erreur de vingt-quatre heures, le témoignage de Maillard de Chambure, témoin oculaire, est formel.

(122) La garde nationale de Dijon existait toujours nominalement et avait pour commandant Louis-François-Médard Barbuot de Palaiseau, né à Dijon, le 10 juillet 1774, de Philippe Barbuot de Palaiseau, conseiller au Parlement, et de Marceline-Suzanne de Moucheron, marié, en 1805, à Andrette-Françoise-Pierrette de Bragelongne, ancien officier d'artillerie et chevalier de Saint-

Louis, mort à Dijon en son hôtel, rue Chabot-Charny, le 6 août 1860. En qualité de commandant de la garde nationale de Dijon, il avait été invité, par lettre close, au sacre de Charles X.

— Pierre-François Petit, né à Essert — Haut-Rhin — le 6 février 1774, de Jean-François Petit, et de Marie-Anne Garnier, lieutenant-colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur, de Saint-Louis, de l'Ordre royal des Deux-Siciles et du Mérite militaire d'Espagne, mort à Dijon, le 18 février 1858, veuf de Anna-Marie-Catherine Carboneri. — C'était le père d'Auguste et Charles Petit, dont il a été parlé plusieurs fois dans le texte et les notes.

(123) Ce Sylvestre était un ancien capitaine d'infanterie qui en juillet 1819, fut condamné avec le lieutenant Anthony pour avoir refusé de se découvrir sur le passage de la procession, place Saint-Jean. Anthony appartenait à une famille de maîtres de forges de la Haute-Saône ; il était alors lieutenant en non activité, rentra au service comme capitaine, se distingua au siège d'Anvers et y fut décoré. — Marie-François Morel de Duesme, né à Dijon, le 28 juin 1791, de Jacques Morel de Duesme, ancien capitaine au régiment de Beauvais, et d'Anne-Bertrande-Gabrielle Barbuot de Palaiseau, capitaine d'artillerie, eut le bras emporté à Leipsick, devint inspecteur des établissements de bienfaisance à Dijon où il est mort officier de la Légion d'honneur, le 11 juin 1861.

(124) Esprit-Victor-Elisabeth-Boniface, comte de Castellane, de la branche de Novejean, né le 28 mars 1788, de Louis-André comte de Castellane, lieutenant-général, pair de France, mort en 1837, et d'Alexandrine-Charlotte-Sophie de Rohan-Chabot, mort à Lyon, maréchal de France, le 16 septembre 1862.

(125) Guillaume Saunac, l'acte de naissance porte Sonac, né à Dijon, sur la paroisse Saint-Michel, le 8 juin 1779, de Guillaume Saunac, procureur au Parlement, fils de Guillaume Saunac, ingénieur ordinaire et géographe du Roi, et de Claude Dumay, était négociant à Dijon, rue des Forges, n° 42, et devint juge consulaire. Le 14 février 1816, il fut nommé par le Roi membre du conseil général et conseiller de préfecture, le 29 novembre 1820. Le chevalier de Berbis, avec lequel il se lia, l'appréciait beaucoup et l'initia à la connaissance des affaires d'administration générale ; aux élections du 25 février 1824, il fut élu député du 1er arrondissement comme candidat ministériel et réélu par le collège du département, le 24 novembre 1827. Sous le ministère Martignac, il refusa la direction générale des Domaines, ne signa pas l'adresse des 221 et fut réélu par le collège du département, le 3 juillet 1830. Il ne fut réélu ni en 1831, ni en 1834, ni en 1839, mais

rentra dans la vie politique aux élections générales du 2 mars 1839 comme député de Dijon *intra muros* et fut réélu les 6 juillet 1842 et 1er août 1846. — En 1833 le canton de Pontailler, où il possédait une maison de campagne à Saint-Sauveur, le nomma son représentant au conseil général, le réélit les 4 décembre 1836, 23 novembre 1845 et lui demeura même fidèle après la révolution de février au renouvellement intégral du 20 août 1848. Il fut encore réélu le 1er août 1852 et mourut à Paris le 21 juin 1856 ; de son mariage avec Jeanne Denuys, il ne laissa qu'un fils, Guillaume-Jules Saunac, né à Dijon, le 14 octobre 1809, mort conseiller à la cour de Paris. Guillaume Saunac fut toute sa vie un homme de gouvernement, travailleur, actif et d'une obligeance égale à son désintéressement personnel. La ville de Dijon ne devra jamais oublier l'appui chaleureux et utile qu'il donna au projet de Darcy pour le tracé du chemin de fer de Paris à Lyon.

— Henri-Jules, chevalier de Berbis des Mailly, né à Auxonne, le 7 novembre 1773, de Pierre de Berbis et de Geneviève-Antoinette Leverrier, appartenait à une famille distinguée bourguignonne. Officier d'artillerie quand éclata la Révolution, il émigra et rentra en France sous le Consulat. Elu député de la Côte-d'Or par le collège du département, le 13 novembre 1820, il siégea à la droite constitutionnelle, fut réélu les 16 mai 1822, 6 mars 1824, 24 novembre 1827 et 3 juillet 1830, ne vota pas l'adresse des 221, et ne fut pas réélu en 1831, refusa la pairie que lui offrit Louis-Philippe en 1832 et mourut sans alliance, à Dijon, rue Jeannin, 43, le 11 janvier 1852, — il était commandeur de la Légion d'honneur. Le chevalier de Berbis était un homme d'esprit droit, entendu en affaires, notamment en finances ; très charitable et d'une obligeance parfaite.

— Charles-Edouard de Froissard de Broissia, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, mort le 7 mai 1841.

(126) Le général de brigade baron Jacques-Charles Dubois de Thimville était en demi-solde depuis Waterloo ; nommé au commandement provisoire de la dix-huitième division militaire, il arriva à Dijon le 6 août, mais fut remplacé le 15 par le général Doumerc.

— Le receveur général était alors Jean-Pierre Achard qui avait ses bureaux place Saint-Jean, dans l'hôtel de Brosses, alors hôtel Lejéas ; il fut remplacé, en 1840, par le comte d'Audiffret, père de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. — V. sur M. Achard la note 113 art. Carrelet de Loisy.

— Philippe-Joseph Lorenchet de Montjamont, né à Beaune, le 10 avril 1785, nommé substitut à Dijon le 27 mars 1816

procureur au même siège le 15 janvier 1823, président le 7 février 1830, président honoraire le 1er septembre 1855, mort le 15 janvier 1860, rue Jeannin, 36.

(127) Hubert-Toussaint-Joseph Barbier de Reulle, né à Dijon, le 13 février 1753, avait été avocat au Parlement, puis président à la Chambre des Comptes, le 20 juin 1781. Nommé conseiller à la cour impériale, le 6 avril 1811, président le 14 février 1816, il mourut à Chambolle — Côte-d'Or — le 13 janvier 1834. Il était de l'Académie de Dijon, chevalier de la Légion d'honneur, et fut, sous la Restauration, membre du conseil général, du conseil municipal et administrateur des hospices.

— Pierre-François Colin, né à Amplepuis — Rhône — le 22 juillet 1777, entra dans la magistrature comme procureur à Lons-le-Saunier, le 6 germinal an XII — 27 mars 1804 — fut révoqué en 1815, rentra dans son poste à Lons-le-Saunier en 1818, et fut de nouveau révoqué en 1823 ; procureur du Roi à Saint-Flour en 1828, avocat général à Riom en 1829, puis à Dijon le 4 août de la même année, reçu le 18 novembre, procureur général au même siège le 6 août 1830, premier président à Douai le 19 novembre 1839, conseiller à la cour de cassation le 5 février 1844, il est mort en retraite. — Pierre-François Colin, chevalier de la Légion d'honneur en 1831, officier en 1834, a été député du Jura pour l'arrondissement de Lons-le-Saunier, et membre du conseil général.

— Joseph Varembey, né à Neuville-sur-Ain, le 27 février 1786, fut avocat à Dijon en 1807, procureur impérial à Autun le 19 mai 1815 ; révoqué le 12 juillet, il redevint avocat à Dijon, fut nommé avocat général le 6 août 1830, premier avocat général le 30 du même mois, chevalier de la Légion d'honneur en 1832, président de chambre le 21 mai 1852, mort à Dijon le 22 janvier 1853. Il était, depuis le 13 mai 1846, membre de l'Académie de Dijon, avait été membre du conseil municipal de 1832 à 1847 et de 1848 à 1852, et conseiller général nommé par le Roi, le 15 janvier 1833.

— Pierre-Louis-François Belost-Joliment, né sur la paroisse de Saint-François, Basses-Terres de la Guadeloupe, fut avocat à Dijon en 1810, procureur du Roi en 1818, chevalier de la Légion d'honneur en 1823, deuxième avocat général en 1828, premier avocat général le 4 août 1829, révoqué le 6 août 1830, réinscrit au tableau des avocats en 1831 ; il est mort à Gevrey-Chambertin, le 3 novembre 1844, sans laisser d'enfants de son mariage avec Françoise Capel.

(128) Augustin-Pierre Bourée dit Bourée-Dézé, par suite de

son mariage, en 1821, avec Anne-Aline Dézé, né à Flavigny, le 29 décembre 1791, fut officier d'artillerie et quitta le service vers 1824 pour se fixer à Dijon. Il est mort à Châtillon-sur-Seine, le 12 août 1864.

— Nicolas-Joseph Détourbet, né à Dijon, rue Jeannin, le 8 pluviôse an IX — 21 janvier 1801 — de Joseph Détourbet et d'Anne Garnier, membre du conseil général de la Côte-d'Or de 1852 à 1866, président du comité d'agriculture de la Côte-d'Or, chevalier de la Légion d'honneur du 1er mai 1846, etc., mort au château de Vantoux, près Dijon, le 7 janvier 1889.

A la suite d'une scène qui se produisit le vendredi 18 février, dans la cour dite du Logis du Roi où au bruit des chants les plus révolutionnaires un attroupement planta un arbre de la liberté surmonté d'un bonnet rouge, MM. Bourée et Détourbet donnèrent leur démission, mais n'en furent pas moins frappés de révocation.

(129) La réponse de Ladey et Lorain fut publiée dans le *Journal de Dijon et de la Côte-d'Or* du 29 août.

(130) La politique de résistance s'accentue peu à peu dans le *Spectateur*, ainsi elle se risque timidement dans le n° du 20 janvier 1831 ; dans le n° du 22, Brugnot s'élève avec une âpreté, pleine de bon sens, contre certaines destitutions d'agents infimes comme celle du portier de la cour d'appel. Puis le ton du journal devient vraiment furieux, et nous en donnons quelques échantillons : « .... Vous en avez menti.... Vous êtes de grands misérables.... « Un homme (Carion) qui ment toutes les fois qu'il peut et calom- « nie toutes les fois qu'il ose.... l'homme méprisable qui « fait d'effronterie et de mensonge métier et marchandise .... « d'infames calomnies du *Patriote.* » — Voir aussi l'article du 27 janvier — *Au Public impartial — Du Provincial* — dans lequel Brugnot jette assez vilainement par-dessus le bord le journal de 1828.

(131) Jean-Charlemagne Louis, dit Louis Bazile, du nom de sa femme Marie-Adèle Bazile, né, le 31 mai 1786, à Ervy — Aube — d'Etienne Louis, notaire, et d'Anne-Elisabeth Truchy, maître de forges à Châtillon-sur-Seine, membre du conseil général nommé par le Roi, le 25 novembre 1830, élu en 1833, 1836, 1844, 1848 et 1852, il ne le fut pas en juin 1861. Nommé député de son arrondissement en 1827, il signa l'adresse des 221, fut réélu en 1830 et 1831, échoua en 1834, mais rentra au corps législatif en 1852 comme candidat officiel. Réélu en 1857, il ne se représenta pas en 1863, et mourut au château de Belan-sur-Ource, le 19 avril 1866. Il avait été fait chevalier de la légion d'honneur par Louis Philippe, au beau temps de la métallurgie

châtillonnaise et reçut la croix d'officier sous l'empire. Louis-Bazile était un homme très honorable, mais un caractère assez effacé qui, après le grand effort d'avoir signé l'adresse des 221, se trouva, sans difficulté aucune, candidat officiel et député dynastique au corps législatif.

— François Mauguin naquit à Dijon, place Saint-Georges, sur la paroisse Saint-Jean, le 28 février 1783, d'Etienne Mauguin, procureur au Parlement, et de Marie Gambu. Son père embrassa avec ardeur les idées nouvelles et fut secrétaire de la commune de Dijon. Avocat à Paris en 1811, François Mauguin défendit Labédoyère, le colonel Fabvier, le National, etc., prit position au premier rang des avocats libéraux et fut bâtonnier en 1832. Il siéga sans discontinuité aux chambres comme représentant de l'arrondissement de Beaune de 1827 à 1848, puis de 1848 au 2 décembre 1851 comme représentant du département, élu en 1848 le 3e sur 10 par 71,497 voix et en 1849 le 1er sur 8 par 54,462. Rentré dans la vie privée après le coup d'Etat, il est mort oublié à Saumur, chez sa fille, le 3 juin 1854. La plus belle période de sa vie fut la fin de la restauration et les premières années du règne de Louis Philippe; c'était un orateur spirituel, dialecticien embarrassant pour les ministres, jamais à court et dont les répliques et les reparties étaient plus redoutables que les discours mêmes. « Il n'est pas aussi diffus que les autres avocats, » dit de lui Timon qui n'aimait pas les avocats et fait de Mauguin, de Dupin et de Thiers, les trois seuls parleurs d'esprit de la chambre. L'organe était net, ferme, le geste noble, mais le débit parfois emphatique. Le point culminant de sa carrière fut la révolution de 1830, et on lui attribue le fameux mot *il est trop tard* qui rompit le dernier lien entre la monarchie de la branche aînée et la France; à ce moment il aurait pu faire partie du ministère mais refusa; Mauguin s'était fait une double spécialité: les affaires étrangères et les questions vinicoles; nul homme mieux informé que lui ou le croyant être, et il voulait bien renseigner le ministère sur les plus intimes secrets des cours, des cabinets, des salons et des boudoirs à l'occasion. En 1831 et 1832 il mena éloquemment avec Lamarque la campagne belliqueuse que l'on sait, et en 1843 fut nommé président de la commission viticole. Mais déjà son rôle s'était amoindri peu à peu; au surplus, malgré ses rares qualités d'orateur et de *debater*, il n'eut jamais à la chambre, même à gauche, qu'une influence toute personnelle, et sa situation de fortune embarrassée lui enleva dans le milieu très bourgeois des chambres censitaires cette fleur de respectabilité qui appartint à tant d'autres moins brillamment doués.

— Auxonne-Marie-Théodore de Thiard, comte de Bissy, naquit aux Tuileries dont son père était gouverneur, le 3 mai 1777, de Claude VIII de Thiard, comte de Bissy, baron d'Authume et de Vanvry, seigneur de Pierre, lieutenant général des armées du Roi et du gouvernement du Languedoc; il eut pour marraine la ville d'Auxonne dont son père était aussi gouverneur. Chambellan de Napoléon Ier, il fut nommé le 23 octobre 1806 gouverneur de Dresde et y fit aimer l'administration impériale, ce qui était un vrai tour de force. Général de brigade du 4 juin 1814, commandeur de la Légion d'honneur, d'abord tenu à l'écart par la première restauration, il fut investi du commandement du département de l'Aisne après le débarquement de Napoléon, refusa de marcher contre les deux frères généraux Lallemand qui venaient de faire prendre la cocarde tricolore à leur troupe, et subit pour ce fait un emprisonnement de six mois à l'Abbaye, à la seconde rentrée des Bourbons. Il n'en fut pas moins nommé député le 14 août par les deux collèges de Chalon-sur-Saône et de Louhans, mais écarté par le collège du département il ne figura pas à la chambre dite *introuvable*. De 1827 à 1848 il siégea à la chambre comme représentant soit de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône, où les Thiard possédaient le château de Pierre, soit de Lannion, et fut ainsi, de 1824 à 1827, un des six députés libéraux, signa l'adresse des 221, protesta en février 1848 en faveur du droit de réunion, et fut nommé ministre de la République à Berne le 4 mars 1848. Les électeurs de Saône-et-Loire ne l'en élirent pas moins à la Constituante par 120,000 voix, mais quand il eut donné sa démission de ministre à Berne il échoua aux élections de 1849 et rentra dans la vie privée; il est mort à Paris, le 28 juin 1852, fidèle aux idées libérales qui avaient été la passion de sa vie politique entière, tout en les alliant, selon l'étrange formule du temps, au culte du césarisme napoléonien.

(132) Jean Goussard, né à Dijon, le 23 thermidor an IV — 20 août 1796 — de Pierre Goussard, ancien procureur au bailliage, et de Pierrette Jeantey, fut avocat à Dijon en 1819, avoué à la cour et pendant plusieurs années juge de paix du canton ouest de Dijon. Il fut un des fondateurs de la Société philharmonique en 1832 et devint plus tard un des vice-présidents de la Société d'horticulture — mort à Dijon, le 16 décembre 1876.

— Jean-François-Jules Pautet, né à Beaune, le 18 brumaire an VIII — 9 novembre 1799 — littérateur et rimeur, membre de l'Académie de Dijon et de la Commission départementale des Antiquités, fut rédacteur à l'*Opinion*, journal bi-hebdomadaire de Paris, puis au *Patriote*, fonda la *Revue de la Côte-d'Or et de*

l'ancienne Bourgogne. devint bibliothécaire à Beaune en 1838, sous-préfet après le 2 décembre — on était bien loin du *Patriote* — rédacteur au ministère de l'Intérieur en 1856 et mourut à Paris chevalier de la Légion d'honneur, le 20 juillet 1870.

(133) Préface des Poésies de Charles Brugnot, par Foisset. Elles forment un volume in-8 imprimé par la veuve en 1833, avec une lithographie romantique sur le titre, *Lith. d'Amb. Jobard*, en regard un portrait non moins romantique — *Ac. Pelletier del.* — *Lith. de Jobard à Dijon* avec vers au-dessous.

(134) Voir dans le *Patriote* du 8 janvier 1833 un feuilleton sympathique sur les poésies de Brugnot, signé J. P. (Jules Pautet). « Il se croyait poète, » dit un peu sévèrement de lui Clément-Janin dans son livre *les Imprimeurs et les libraires dans la Côte-d'Or*, p. 15, la *Revue des Deux-Mondes* avait été moins dure pour le pauvre imprimeur et dans un article de 1833, p. 109, anonyme, mais où on peut retrouver la touche féline de Sainte-Beuve, il se rencontre quelques paroles de sympathie pour l'homme et même pour le poète. — En définitive, Brugnot fut un estimable littérateur de province, sans que, Foisset le reconnaît lui-même, la culture ait atteint en lui le fond rugueux du style bourguignon. — V. encore sur Brugnot, *Revue européenne*, mai 1833, — art. de Cazalès — *Annales de philosophie chrétienne*, sept. 1833. *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1833, p. 154. *Notice sur Charles Brugnot*, par Th. Foisset.

(135) La disparition du *Journal d'Amanton* faisait du *Spectateur* l'organe unique des conservateurs à Dijon et celui-ci passa bientôt pour l'éditeur responsable de toutes les sottises attribuées par les libéraux à leurs adversaires, qui d'ailleurs le leur rendaient bien. On a parlé à plusieurs reprises dans le texte de Lorain, de Ladey, et de Belime.

— Le docteur Salgues (Jacques-Alexandre), né à Sens, le 4 août 1782, devint membre correspondant de l'Académie de médecine en 1840, directeur de l'école préparatoire de médecine de Dijon et mourut rue de l'Ecole-de-Droit, 17, le 13 septembre 1857.

(136) Louis-Marie de la Haye, vicomte de Cormenin, Paris 1788-1868. — L'hôtel du Chapeau-Rouge, tenu par Goisset et situé à l'angle des rues Saint-Bénigne et du Chapeau-Rouge, passait alors pour le premier de la ville.

— Théodore Mathieu, né à Châlons-sur-Marne, le 2 prairial an XI — 22 mai 1803 — de François-Etienne-Memmie Mathieu, professeur de belles-lettres à l'école centrale de la Marne — lycée — et d'Anne-Adélaïde Lionnet, vint à Dijon où son père fut

nommé professeur de littérature latine à la Faculté en 1809, fit ses études au lycée et était en troisième en 1819. Il prit le grade de licencié en droit mais ne pouvant plaider par suite d'un empêchement de la langue ne prêta pas le serment d'avocat et devint clerc de notaire ; après la mort de son père, décédé à Dijon, rue du Tillot, 4, le 26 août 1840 — il était né à Moncey — Marne — le 5 août 1767 — Théodore Mathieu se retira à Hauteville, près Dijon, et s'y fit construire une maison où il mourut le 12 octobre 1866. En 1841 il avait fait partie avec Fr. Bertrand de la commission exécutive de la commune, puis de la commission départementale, mais ne fut pas élu aux élections municipales du 3 juillet.

(137) V. le *Spectateur* du lundi 6 août 1832.

(138) La session 1831-1832, ouverte le 23 juillet 1831, avait été close le 21 avril 1832 ; l'ouverture de celle de 1832 était indiquée pour le 19 novembre.

— Etienne Cabet, né à Dijon, le 2 janvier 1788, sur la paroisse Saint-Michel, de Claude Cabet, tonnelier, et de Françoise Berlier, fut avocat à Dijon, le 10 novembre 1810, se conduisit avec courage pendant la réaction royaliste de 1816, notamment en défendant le général baron Veaux accusé de trahison et vint à Paris en 1818. Nommé par Dupont de l'Eure procureur général en Corse après la révolution de juillet, révoqué par Barthe, le 31 mai 1831, il fut nommé député du deuxième arrondissement de la Côte-d'Or — Dijon extra muros — le 5 juillet suivant, bien que non éligible au point de vue censitaire. En 1834 il fut remplacé par Fr. Muteau et nous renvoyons aux dictionnaires biographiques pour le surplus de la vie de Cabet qui est mort à Saint-Louis — Missouri — le 19 novembre 1856.

(139) La salle historique des Etats de Bourgogne dont la porte flanquée de deux colossales figures en pierres de Masson, la Justice et la Vigilance, est marquée du soleil et de la devise de Louis XIV, servit longtemps dans ce siècle de salle d'assises. En 1832 elle fut transformée en salle de concerts pour la Société philharmonique et une routine absurde, mais qui semble indéracinable, lui conserve officiellement le nom barbare de salle philharmonique.

— La famille Belot est originaire de Saulieu ; Bernard-Charles Belot naquit à Dijon, sur la paroisse Notre-Dame, dans la maison rue des Forges, 42, et rue Musette, 23, le 23 juin 1777. — Son père, Bernard Belot, négociant et banquier, anobli comme secrétaire du Roi en 1782, marié le 28 octobre 1770 à Nicole Lenoir, sœur de l'architecte Lenoir, dit le Romain, avait pour oncle Mi-

chel Belot, conseiller du Roi et directeur de la Monnaie de Dijon ; la famille Lenoir étant fort nombreuse et Bernard Belot se trouva allié par elle aux Marey, aux Lallemant de Villiers, aux Ligeret de Beauvais, aux Trumet de Fontarce, etc. Bernard-Charles fit ses classes au collège de Dijon où il eut pour condisciple Nicolas Berthot qui fut l'ami invariable de sa vie entière ; ils entrèrent l'un et l'autre à l'Ecole polytechnique, Bernard-Charles le 3 nivôse an V — 23 décembre 1796 — et il en sortit avec la première promotion, le 14 prairial an VII — 2 juin 1799 — avec un certificat des plus honorables de Gay-Vernon, directeur de l'Ecole. Son penchant le portait vers les sciences exactes, mais son père exigea qu'il travaillât dans sa maison de banque ; le 9 nivôse an XII -- 31 décembre 1803 — il épousait, à Autun, Marie de Beaurepaire, fille de Charles-Louis de Beaurepaire, ancien officier d'infanterie de marine, et de feue Anne-Pierrette-Pétronille Pasquier.

A la mort de son père, en 1804, il abandonna la banque et se consacra tout entier à l'exploitation de son domaine de Gevrey-Chambertin et à l'étude ; il passa ainsi les années de la Restauration, tenu et se tenant à l'écart, mais amassant un trésor d'observations et de connaissances qui lui seront bientôt un inépuisable arsenal. Après la révolution de juillet, Charles Belot fit partie de la commission municipale de Dijon nommée par ordonnance royale du 23 août et premier adjoint le 19 mars 1831 ; il devait être le véritable maire pendant les absences du titulaire Hernoux, membre de la Chambre des députés. Aux élections municipales de septembre suivant il était élu le deuxième ; le 19 février 1835 il donna sa démission d'adjoint. L'ordonnance du 30 novembre 1830 l'avait appelé à faire partie du conseil général du département, et il entra au conseil électif comme élu du canton nord de Dijon, le 17 novembre 1831 ; il siégea jusqu'en 1842 et mourut à Gevrey-Chambertin, le 16 octobre 1846.

Bernard-Charles Belot en qui l'auteur de ces pages salue avec respect son aïeul maternel, était un esprit largement ouvert à toutes les idées, sciences, arts, lettres, philosophie, il embrassait tout mais en homme pratique non moins qu'en dilettante. Déiste et spiritualiste inébranlable, libéral, républicain même, mais de la plus absolue tolérance, de celle qui vient de la sérénité de l'âme, du respect de la liberté morale et de la dignité des autres, non du scepticisme ou de l'indifférence, indulgent pour tous, sévère autant que désintéressé pour lui-même — il refusa la candidature à la députation après 1830 — passionné pour les œuvres de bien général, il a été le promoteur à Dijon d'entreprises utiles,

la création du nouveau jardin botanique, de l'asile des aliénés, de la Société philharmonique, de la Société de lecture constituée dès le 13 juin 1826 et si prospère aujourd'hui pour être demeurée fidèle à l'esprit libéral de ses premiers fondateurs. Il y eut sans doute de l'abstrait, de l'utopie même, dans cette noble intelligence, et il le disait lui-même, Charles Belot était trop de son temps pour n'être pas un peu le fils de Rousseau, mais dans le maniement des affaires publiques le sens pratique et droit du Bourguignon servi par les plus vastes connaissances se retrouvait tout entier. Et cependant Charles Belot a été un de ces hommes d'élite qui s'élèvent très haut dans la hiérarchie des esprits sans que les contemporains obtiennent d'eux tout ce qu'ils sont en droit d'en attendre. Aussi la longue carrière de professeur et d'organisateur qui fut celle de son ami Berthot, semble-t-elle à première vue mieux remplie, mais comme Charles Belot prend sa revanche de cette infériorité apparente quand on atteint à ces *templa serena sapientiæ* où Berthot trop mêlé aux luttes de la vie ne parvint jamais ! Cette noble et ample passion de la liberté pour tous, même pour ses adversaires — et de fait ne sont-ce pas nos contradicteurs plus que nos amis qui ont besoin de liberté ? — Charles Belot en fut possédé toute sa vie et il pensait sans doute à son vieux camarade obstiné dans son orthodoxie universitaire, quand, au banquet du 11 novembre, il portait son toast, un peu inattendu, à la liberté de l'enseignement promise par la Charte.

N'oublions pas cependant qu'au-dessous de cette large et humaine sérénité de l'âme, l'esprit de corps, l'amour, fût-il exclusif de sa profession, le respect de la hiérarchie à laquelle on appartient et le sentiment de la dignité collective que l'on personnifie en soi, sont presque des vertus et celles-là Berthot les eut toutes.

(140) Les souscriptions produisirent 2,240 fr., les dépenses ayant été de 2,050 fr. 10, l'excédant fut versé à la caisse de l'Association de la Presse.

— J.-B. Chambraut, né à Dijon le 26 janvier 1791, était alors capitaine d'artillerie en second dans la garde nationale. Membre de la commission municipale en 1848 il fut nommé adjoint le 8 mars et cessa ses fonctions au mois de juin ; mort à Dijon, place Saint-Michel, 19, le 26 novembre 1856.

— François Monnet, né à Dijon le 11 floréal an IV — 30 avril 1796 — de Pierre Monnet, logeur, et de Catherine Galette, entra à l'école polytechnique, en sortit à la première restauration pour ne pas servir les Bourbons et devint clerc de notaire à Dijon où le 27 avril 1822 il épousa Anne Florimond ; il demeurait alors place



Saint-Etienne, n° 12. Notaire du 13 septembre 1822 au 17 novembre 1832, son étude était située place d'Armes, n° 11, c'est aujourd'hui celle de Me Durandeau; en 1830 il fut nommé membre du conseil municipal par l'ordonnance royale du 23 août et capitaine de la garde nationale; en 1832 il recueillit comme légataire universel la succession de Prieur de la Côte-d'Or, son maître et son ami. A la révolution de février, François Monnet fut fait membre du comité central des élections siégeant à l'hôtel de ville, adjoint au maire et chef de bataillon de la garde nationale. Elu le premier à la constituante par 75,916 suffrages, il siégea à la gauche modérée et vota le 2 septembre contre la prolongation de l'état de siège puis contre l'amendement Grévy, contre l'amendement Leblond, contre les deux chambres, contre l'amendement Pyat sur le droit au travail, etc. Lors de l'élection du colonel de la garde nationale le 9 août précédent, il avait échoué contre le colonel Vaudrey, l'ancien complice du prince Louis à Strasbourg ; et l'année suivante ne fut pas réélu à la législative. Nommé caissier central de la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon, il se tua à Paris le 10 avril 1850, sous l'empire d'une mélancolie noire qui avait son origine dans la perte de sa fille unique Mme Jeanne-Edmée Dubois, morte à 25 ans, le 15 octobre 1848, et qu'aggravèrent encore les déceptions de sa carrière politique. Le corps fut ramené à Dijon où le service eut lieu le 15 en l'église Notre-Dame — François Monnet habitait une vaste maison avec jardin remplacée aujourd'hui par la partie la plus septentrionale du marché neuf — et une manifestation hostile se produisit sur le passage du convoi funèbre, rue de la Liberté et au cimetière. François Monnet était un homme du caractère le plus droit, le plus désintéressé et de l'esprit le plus ferme; la révolution de février lui enleva quelques illusions sur les hommes, sans diminuer sa foi profonde dans les principes de liberté mais aussi de dignité qui avaient été ceux de toute sa vie et auxquels il sacrifia jusqu'à sa popularité.

— Damyot désigné dans les comptes-rendus comme un prolétaire était sans doute un ouvrier, mais nous n'avons pu retrouver sa trace.

(141) Jean-Baptiste-Isidore Vincent, né à Beaune le 6 messidor an XI — 25 juin 1803 — fut professeur au collège de Beaune et, comme tout jeune homme lettré s'y croyait alors obligé, produisit un recueil de poésies romantiques — *Elégies et Ballades* — qu'il eut le bon esprit de retirer plus tard. Il quitta *le Spectateur* quand le journal, passé entre les mains de l'abbé Perreau, fut devenu l'organe du parti catholique, puis dirigea *le Journal de la*

Côte-d'Or jusqu'en 1863, époque où il le vendit à un groupe d'opposants libéraux. Il est mort le 3 octobre 1876, place des Cordeliers, 17, c'était un honnête homme à qui Clément-Janin a rendu justice dans le *Progrès* du 5 octobre.

(142) Voici encore une des scènes à grand tapage. — Le dimanche 4 novembre 1832, on jouait le *Tailleur et la Fée*, vaudeville de Vander Burch. L'actrice chargée du rôle de la fée, Mme Vizentini, l'avait joué jusque-là avec un bonnet rouge, elle parut cette fois avec un bonnet tricolore; ce qui amena une tempête de cris, « vive la République... écrasons les opposants.... « à bas les couleurs du Juste-Milieu, » puis on entonna le Chant du Départ, si bien qu'il fallut baisser le rideau. L'orage, d'ailleurs, passa vite et après une demi-heure de brouhaha, la représentation put continuer, mais procès-verbal fut dressé contre les principaux tapageurs et à l'audience de simple police du 29, M. Bavelier, juge de paix, condamna à 5 francs d'amende, James Demontry, Nicolas Montagne, Jules-Isidore Coquet, clerc de notaire, — il fut nommé notaire à Mâcon, six semaines après et conseiller de préfecture à Dijon en 1848 — Joseph Garraud, le sculpteur, l'un des héros de Juillet, et Maximilien Morel, étudiant. *Le Patriote* blâma la manifestation en trouvant toutefois que chanter le Chant du Départ de manière à interrompre la représentation pendant 15 ou 20 minutes, ne méritait pas une condamnation ; voilà un jugement qui sent fort son Juste Milieu.

(143) *Le Sous-lieutenant de hussards* fut joué sans nom d'auteur, mais toutes les circonstances de fait et d'époque démontrent, sans laisser la moindre place au doute, qu'il s'agit de ce vaudeville donné par Louis Bertrand au théâtre de Dijon, avant son départ pour Paris *et qui ne réussit pas*, nous apprend son frère Frédéric dans sa lettre de 1886.

(144) Jean-Baptiste Mollerat, né à Nuits, le 17 septembre 1772, de Bernard Mollerat et de Jeanne Millot, appartenait à une très ancienne famille de maîtres de forges et à cette bourgeoisie riche qui a donné tant d'hommes distingués à la Bourgogne de la fin du XVIIIe siècle, comme les Carnot, Monge, Prieur et bien d'autres avec lesquels il était lié pour les avoir rencontrés à Paris où il se trouvait dans les premières années de la Révolution. Quand Bonaparte, partant pour la première campagne d'Italie, passa par Nuits, il logea dans la maison Mollerat, et ce fut l'origine de relations qui persistèrent avec le premier consul et ses frères.

Le premier établissement de Jean-Baptiste Mollerat fut créé à Pellerey près de Nuits en 1804, mais il le céda peu après à un de ses frères, et s'établit à Pouilly-sur-Saône, dont la manufac-

ture de produits chimiques devint bientôt une des plus importantes de France. Il fut le premier en effet, — ses études industrielles et scientifiques avaient été très sérieuses, — qui arriva à extraire de l'acide pyroligineux l'acide acétique de table, dit longtemps vinaigre de Pouilly ou vinaigre Mollerat, et l'acide de manufacture employé exclusivement dans les arts. Jean-Baptiste Mollerat était de la robuste race bourguignonne, libéral, dur au travail, persévérant, et en même temps très ami des lettres comme tout le monde l'était alors. Il est mort à Pouilly, le 17 juin 1855, laissant une mémoire justement honorée et un établissement industriel des plus prospères sous sa direction, mais qui déclina ensuite, et finit, après des alternatives de succès et de revers, par disparaître il y a quelques années. Jean-Baptiste Mollerat a aussi introduit le premier la culture du houblon dans le canton de Seurre. D'intéressantes notes rédigées par lui sur ses commencements, ses expériences et ses études scientifiques, avaient été communiquées à l'un de ses amis M. Valferdin, qui devait s'en servir pour une notice biographique ; elle n'a jamais paru et les papiers ne se sont point retrouvés à la mort du détenteur.

(145) Pierre-Jean David (d'Angers) est peut-être le plus grand sculpteur français de la première moitié du siècle, et François Rude seul peut partager avec lui la royauté du marbre, — Angers, 12 mars 1782, — Paris, 5 janvier 1852.

(146) Pierre-Eugène Renduel, né le 30 novembre 1798, — 10 frimaire an VII, — à Lormes, Nièvre, sur les confins du Morvan, vint à Paris en 1820 et entra chez le colonel Touquet, libraire-éditeur d'ouvrages d'opposition dont le magasin était situé rue de la Huchette. Touquet fit de mauvaises affaires et Renduel s'établit à son compte en 1828, rue des Grands-Augustins, 22, où il ouvrit une librairie et un cabinet littéraire qui ont certainement inspiré quelques traits à Balzac pour la peinture de la librairie de Dauriat, lisez Ladvocat. Il édita les *Paroles d'un croyant*, de Lamennais, *les Soirées de Walter-Scott*, du bibliophile Jacob, les premières œuvres de Henri Heine, en 1836 la première édition illustrée de *Notre-Dame de Paris* avec les figures de L. Boulanger, T. Johannot, Raffet, etc., en 1837, les *Pensées d'août*, de Sainte-Beuve, etc. En 1837, il transféra sa librairie rue Christine, nº 3, et acheta la même année la terre et le château de Beuvron, près de Clamecy, où il se retira plus tard, et y fit de grandes améliorations qui transformèrent le pays demeuré encore à demi sauvage. Maire de sa commune pendant la guerre franco-allemande, il se conduisit avec autant de dignité que d'énergie, et

mourut le 10 octobre 1874, laissant à son neveu, M. Adolphe Jullien, une riche collection de manuscrits originaux et d'autographes; ils ne pouvaient tomber en meilleures mains. M. A. Jullien a consacré à la mémoire de son oncle un article intéressant dans la *Revue britannique*, année 1879, v. p. 351.

(147) Tous les passages entre guillemets sont extraits de la lettre écrite par David à Sainte-Beuve pour lui raconter les derniers moments du poète; elle porte la date d'avril 1841, mais est certainement postérieure. V. à la bibliographie, art. 8.

(148) Le comte Rœderer, fils du comte Pierre-Louis Rœderer, — Metz 1751, — Paris 1835, qui fut pair de la grande promotion de 1832, s'occupait alors d'une édition des œuvres de son père qui ne fut jamais achevée.

(149) Jean-Charles Harel, né en Normandie, le 3 août 1790, était le neveu du faiseur de tragédies Luce de Lancival; à la chute de l'Empire il était sous-préfet de Soissons, et le 15 décembre 1814, il fit paraître le premier numéro du *Nain jaune*, publié par Fain, imprimeur à Paris, qui se continua jusqu'au 15 juillet 1815. Nommé préfet des Landes aux Cent jours, il fut compris dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815, art. 2, fit reparaître son journal à Bruxelles en 1816, sous le titre de le *Nain jaune réfugié*, et rentra peu après en France qu'il parcourut ensuite comme directeur des tournées de Mlle Georges. Le 2 septembre 1829, il était nommé directeur de l'Odéon, où le romantisme ne l'enrichit pas, puis en 1831, de la Porte Saint-Martin où il joua Marie Tudor, Lucrèce Borgia, la Tour de Nesle, etc., tomba en déconfiture, recommença ses tournées en France et à l'étranger, et revint mourir à Paris, le 16 août 1846. Il est enterré au Père-Lachaise.

(150) C'est une rue du quartier du Temple, qui va de la rue de Bretagne à la rue Pastourelle; étroite et sombre, elle conserve encore aujourd'hui son vieil aspect parisien.

(151) La rue de Tracy, dont le boulevard de Sébastopol a emporté une partie, n'existe plus qu'à l'état de tronçon étroit entre celui-ci et la rue Saint-Denis; c'est encore une maison du vieux Paris où, pas un moellon n'a été remué depuis un demi-siècle; nous ignorons si le n° 14 actuel, vulgaire bâtisse à cinq étages plâtreuse et flétrie, correspond à celui de 1841.

(152) M. Robert David (d'Angers), fils du grand statuaire et statuaire lui-même, a bien voulu nous envoyer les photographies des dessins faits par son père; ils ont 0,25 de long sur 0,15 de haut, et sont en travers; dans le premier, la tête a environ 0,092m de proportion; dans l'angle inférieur à gauche du lit.

« Louis Bertrand, dessiné à l'hôpital Necker || la veille de sa « mort, lorsqu'il me disait, je vous entends || mais je ne vous vois « plus. »

David 1841.

Dans le second crayon, la tête est un peu plus grande ; à l'angle inférieur de droite, on lit : « Louis Bertrand à l'ensevelissoir de « l'hospice || avant que l'infirmier ne vînt || clouer le cercueil. »

David 1841.

Il n'est, en vérité, dessin que de statuaire, l'habitude des formes rigides du métal ou du marbre donne au crayon une fermeté, une précision que les plus grands artistes de la ligne ne sauraient dépasser, ici jusque dans les plis des draps funèbres, traités magistralement en draperie, tout en demeurant vrais, on retrouve la main de l'auteur du fronton du Panthéon.

(153) Depuis 1832, David habitait rue d'Assas, 14, une maison lui appartenant et absorbée plus tard par le prolongement de la rue de Rennes.

(154) David épousa, le 30 juillet 1831, Emilie Maillocheau, petite-fille de Lareveillère-Lepeaux.

(155) Sainte-Beuve, nommé conservateur à la bibliothèque Mazarine, par Cousin, ministre de l'instruction publique, dans le cabinet du 1er mars 1840, le demeura jusqu'à ce qu'une absurde accusation d'avoir émargé *cent francs !* aux fonds secrets lui fit donner sa démission après la révolution de 1848.

M. Eusèbe Pavie nous a communiqué plusieurs lettres adressées à son père et relatives à la publication du *Gaspard de la Nuit*, nous en citerons quelques extraits :

DE DAVID

« 1841.

« Mon cher Victor,

« J'ai enfin le manuscrit de Bertrand, Renduel a été mieux « que je ne pensais, il me l'a vendu pour le prix qu'il lui avait « coûté. Emilie (Mme David) est actuellement occupée à en faire « une copie pour l'imprimeur, et Sainte-Beuve va faire une « notice. Voilà du moins un monument pour la mémoire de ce « malheureux Bertrand. »

« 3 novembre.

« Mon cher Victor,

« Je te remercie de ta généreuse décision à l'égard de l'impres- « sion du *Gaspard de la Nuit*. Labitte consent à recevoir le

« dépôt de cet ouvrage chez lui, je le crois en bonne situation pour « favoriser la vente. Quand tu auras retiré tous les frais, le reste « de la vente sera pour la vieille mère. Pauvre Bertrand ; ses « parents n'étaient nullement dignes de lui, il y a là un drame « de famille bien douloureux et sur lequel il faut jeter un voile « épais. Sans doute qu'il devait en être ainsi afin que cette vie si « douloureuse fût énergiquement accentuée, il fallait qu'il ne pût « éprouver un adoucissement au sein d'une famille qu'il chéris- « sait cependant de toute son âme. Pour lui comme pour tant « d'autres, malheureusement, le malheur ne s'arrêtait pas au « seuil de la porte de la maison.

« Ce qui peut être curieux à observer, c'est que le soin de la « mémoire du poète soit dévolu à trois hommes qui, certes, n'ont « jamais eu de relations intimes avec lui ; remercions le sort qui « a bien voulu nous favoriser de cette mission. »

« Paris, 2 janvier 1842.

...... « Si le manuscrit de Bertrand était à moi, certes, je « serais très heureux de le donner à la ville d'Angers, mais il « n'en est rien. Ces feuilles, enlevées au grabat de l'hôpital, qui, « quelques jours plus tard, auraient peut-être servi à allumer la « pipe des garçons de salle, appartiennent à la famille à laquelle je « vais le restituer aussitôt que tu me les auras remises. Il y a peu « de jours que Mme Bertrand est venue les demander, ainsi ne les « laisse pas entre les griffes de Grellé (un collectionneur angevin « du temps), car c'est l'antre de Trophonius. »

« 31 janvier 1842.

« Hier, j'ai rencontré Sainte-Beuve, qui m'a demandé si je « savais où en est l'impression du *Gaspard de la Nuit ;* il m'a dit « que quand tu lui enverrais les épreuves il aurait besoin du « manuscrit que tu as entre les mains et même de ceux que « nous avons à la maison, pour y intercaler quelques morceaux « nouveaux. »

« Paris, 27 mai 1842.

...... « Et mon pauvre Bertrand ? j'ai été visiter sa tombe, une « pensée qui en est sortie est venue me frapper au cœur, il sem- « blait qu'il me demandait avec douleur : et mon monument « littéraire ? »

DE SAINTE-BEUVE

« Ce 26 juin.

« Je suis bien en tort et en retard pour cette notice, mais je « redeviens libre au 1er juillet, et dès ce moment-là, je vais m'oc- « cuper d'écrire cette notice, nécessairement assez courte, aussitôt « faite, je vous l'adresserai par M. Leclercq. Pardonnez-moi « cette longue éclipse qui a été remplie par des travaux très « opaques. »

« Ce mercredi.

« Excusez-moi pour ce dernier retard, j'ai mieux aimé vous « envoyer la notice imprimée et corrigée pour qu'il y ait plus de « facilité à l'imprimer là-bas. Veuillez m'en renvoyer l'épreuve « pour que je la revoie. Aux endroits des citations, pour éviter « les doubles emplois, vous indiquerez après le titre les pages du « volume, du moins pour les trois derniers morceaux cités, mais « j'ai cru utile de les donner ici en échantillon. La notice passera « à la Revue de Paris, elle attendra un peu, si vous le désirez, « sinon, ce sera dans une huitaine. Vous remarquerez peut-être « dans les pièces que je cite deux ou trois petites différences de « mots, je m'y suis cru autorisé d'après les brouillons d'ici. »

« Ce samedi 1842.

« Mon cher Pavie,

« Décidément le guignon nous poursuit jusque dans les reliques « du pauvre Bertrand, èt il faudra rétablir le mot pour être « juste. Votre envoi me trouve montant en voiture pour quelques « jours de campagne et n'ayant pas une minute pour rien lire ni « revoir avec l'attention sans laquelle je ne conçois pas ces sortes « de détails. Revenu de Troyes depuis près d'un mois, je me « demandais ce qui avait pu tout suspendre ; je vous croyais « quelque part en voyage pendant vos vacances, et souffrant des « yeux (suites de mes lectures de Troyes) j'attendais très patiem- « ment non sans désirer un mot de vos nouvelles. Il faudra donc « absolument, mon cher Pavie, que vous m'accordiez cette même « huitaine que je réclamais à mon départ pour Troyes. Si vous « avez besoin de vos caractères, passez outre alors quoique ce « soit la première fois qu'une telle chose m'arrive et que ce doive « être la dernière. Dans tous les cas la seule inspection de « l'épreuve n'est pas de celles après lesquelles on donne le *bon à*

« *tirer* avec sécurité. Je suis persuadé que toutes les fautes qui « peuvent se commettre se commettent (et cela non pas en impri- « merie mais en toutes choses) et la méfiance est devenue le triste « fruit de ma philosophie finale comme de ma typographie. Indi- « quez les dates si vous le voulez *en manière* de renvoi, mais je « vous en supplie n'intercalez (*ici un mot raturé et illisible*) ni « date ni autre chose, ce serait tout brouiller. Le mieux même serait « peut-être de ne rien indiquer du tout.

« Ne pourrait-on pas, si vous avez le manuscrit encore, mettre « à l'entête une page qui n'aurait pas trop l'air d'errata et où « vous diriez tout simplement : Plusieurs (*superposé au mot* « *quelques-uns raturé*) des pièces de Bertrand portaient une « date que nous avons d'abord jugé (*un mot raturé et illisible*) « inutile de reproduire, nous en rétablissons pourtant ici quelques- « unes qui peuvent fixer sur la succession secrète de ses sen- « timents.

« Sur les rochers de Chevreuse (sic) — 1831

« Encore un printemps (1831). »

« Mon cher ami,

« Je reçois sommation de David en votre nom ; je vous renvoie « les pièces que vous m'avez envoyées manuscrites ; je mettrai « dans la notice la pièce, *Rêveuse et dont la main balance* et le « *sonnet à Renduel ;* voyez ce que vous feriez des autres. Je ne « puis de si loin décider, il faudrait faire cela ce mois-ci, faites « seul. Il me serait commode de les avoir encore pour en tirer « peut-être quelques strophes.

« Ce lundi. »

« Dimanche.

« Voici, mon cher Pavie. — J'insiste sur certaines grandes lettres « à mettre. On n'en veut plus en typographie ; égalité de tous « les mots devant la loi. Anges, Roi, Fée décapités ; un de ces « jours on les ôtera à Dieu. A la *Revue des Deux-Mondes*, il m'est « impossible de les obtenir.

« Enfin en se conformant exactement à tout, il n'y aura pas de « faute au moins aux yeux de l'auteur.

« Si vous êtes pressé retouchez par la poste. Mais je vous prie, « pour m'éviter une relecture fatigante et complète, de joindre à « la 2e épreuve cette première-ci qui me guidera à vérifier ; ceci « est essentiel. »

« Samedi.

« Cher Pavie,

« Voici une fin ; il me semble que cela ne peut plus tarder. « Vous pourriez en adressez un, ou quelques-uns, mais au moins « *un* à M. Boitel (en marge Léon Boitel), imprimeur à Lyon et « qui dirige la *Revue du Lyonnais*. C'est un de mes bons amis, « poète ; il ferait faire un article dans la Revue et on pourrait « en placer peut-être quatre ou cinq à Lyon. Il faudrait aussi « avoir un petit dépôt à Dijon. Ici on en voudra quelques-uns, « si on fait un nouvel article pour rappeler, car il y avait des gens « assez affriandés, je tâcherai qu'on le fasse. »

DE DAVID

« Cher ami,

« Tous les exemplaires de l'ouvrage de Bertrand viennent d'être « remis chez M. Labitte ; il pense qu'il faudrait faire parler de « cet ouvrage dans les journaux, il est sûr de faire paraître un « article dans la *Presse* et dans le *National*, mais il faudrait « donner des exemplaires ce qui ne sera pas fait avant ta décision « à cet égard.

« Paris, 11 novembre 1842. »

DE SAINTE-BEUVE

« Ce 13 février.

« Mon cher Pavie,

« Je viens vous dire qu'ayant vu hier Emile Deschamps et lui « ayant parlé de vous et de Bertrand, il m'a dit que vous le lui « aviez annoncé, mais qu'il n'avait jamais *rien* reçu. Ainsi votre « commission n'aura pas été faite. Il en est ainsi dans ce malheu- « reux pays de toutes les commissions où l'intérêt n'entre pas ; « le libraire aura voulu épargner sa course. Si Emile Deschamps « avait le livre, il ferait un article dans la *France littéraire*, il « en parlerait. En un mot il faudra en donner avec discernement « un certain nombre d'exemplaires ou se résigner à ce que le « livre pourrisse en magasin, si tant est encore que le libraire « consente à fournir une place qui ne lui rapporte rien. J'aurais « bien voulu aussi que Théophile Gautier en eût un exemplaire, « il me semble que cela doit lui aller. Enfin c'est une question de

« vie ou de mort pour ce pauvre Bertrand, car il n'est aucune « raison pour qu'il s'en vende jamais un second exemplaire dans « les termes actuels.

« Pardon de ces ennuis à vous qui avez déjà tant fait, mais « vous ne vous doutez pas à quel point est poussé ici l'insuccès, « l'insouciance pour tout ce qui ne va pas vous chercher et se « présenter de soi-même. Nous avons fait en douze ans de tristes « progrès à cet égard. »

DE LOUIS BOULANGER

« 11 août 1842.

« Excellent ami,

« Est-ce que l'ouvrage de ce pauvre Louis Bertrand a paru? « Seriez-vous assez bon pour me dire si je pourrais l'avoir à « Paris ou s'il faut le demander à Angers? Je voudrais être au « nombre des souscripteurs de ce brave jeune homme auquel j'ai « pensé souvent après l'avoir tout à fait perdu de vue, vous seriez « bien bon de me fixer là-dessus. »

DE DAVID

« 4 septembre 1842.

« Je vais visiter le tombeau du pauvre Bertrand, combien je « serais heureux si son ouvrage pouvait enfin être connu. »

D'ÉMILE DESCHAMPS

« Paris, 15 juillet 1843.

« *Gaspard de la Nuit*, dont je vous remercie du fond du cœur, « m'a rappelé ces fraîches poésies de 1828, avec aussi, hélas, un « vent de mort; pauvre Louis Bertrand, qu'il y a donc de talent, « de poésie, de nouveauté dans tout cela, j'en ai pleuré et tres- « sailli.

« Enfin la *France littéraire* a inséré une page de moi sur ce « livre, dans le nº du 20 courant. Si elle vous tombe sous la « main, vous y verrez que votre nom chéri vient sous ma plume « comme il doit venir, avec un grand charme.

« Une notice de Sainte-Beuve excellente, elle est de Sainte- « Beuve.

« L'article que vous m'avez envoyé est très bon, très intéres-
« sant et d'un style élégant et original. Il est à la *France Litté-*
« *raire*. — Depuis longtemps il attend son tour, je ne le savais
« pas de vous. C'est une œuvre d'un vrai talent ; que ne suis-je
« le maître du monde littéraire ! Comptez sur ma sollicitude pour
« l'art et l'artiste.

« Merci pour l'envoi de cet article et ce beau volume que je
« garde comme un monument d'art et d'amitié.

« C'est Louis Bertrand, c'est Sainte-Beuve, c'est Victor Pavie.

« Le livre est imprimé à ravir. »

D'ARSÈNE HOUSSAYE

« Monsieur,

« Si vous venez à Paris, apportez-nous des *Gaspard de la*
« *Nuit*. Tout le monde ici — je parle des poètes — veut avoir ce
« beau livre de ce grand poète inconnu. Je compte sur votre
« bonne volonté. »

(156) Voir *un Prince de la Bohême* qui est précisément daté de 1839 et 1843. « Eh ! mon cher Nathan, quel galimatias me « faites-vous là ? demanda la marquise étonnée, — Madame la « marquise, répondit Nathan, vous ignorez la valeur de ces « phrases précieuses, je parle en ce moment le Sainte-Beuve, « une nouvelle langue française. »

(157) *Contes en proses* — I.

(158) Ainsi il s'embrouille tout à fait, mais avec et d'après d'autres, au sujet des armes de la ville de Dijon.

(159) « Mon oncle essuya d'abord ses lunettes.... » Il s'agit de présenter au public les premières livraisons du *Voyage pittoresque en Bourgogne*, publié de 1833 à 1835, par Jobard, chez la veuve Brugnot, en deux vol. in-f°, avec lithographies d'Emile Sagot, Bizard, Villeneuve, S. Petit, P. Bourgeot, Mallard, Audiffret, etc., et dont le texte est de Maillard de Chambure, Th. Foisset, Gabriel Peignot, Boudot, etc. Cette petite mise en scène, devenue de mode depuis *les Provinciales*, est encore en honneur à l'école normale et ailleurs, Hippolyte Rigaud a notamment sur la conscience certain janséniste, un compère peu goûté par Sainte-Beuve, mais celui-ci n'a-t-il pas tiré du même sac à marionnettes ces trois amis venus si fort à point pour l'entretenir des aspects divers du Jésus de Renan ? Enfin certain jour, M. Jules Lemaître n'a-t-il pas fait intervenir dans la *Revue Bleue*

un Bouddhiste pour raisonner sur les chroniques de M. Henry Fouquier au *Gil-Blas ?*

(160) Mais pourquoi ce nom d'Alaciel ? Louis prendrait-il la Fiancée du roi de Garbe pour un ange ?

(161) *Gaspard de la Nuit.* 2e livre, IX.

(162) Dans le recueil — *Les Oiseaux bleus.*

D'après Sainte-Beuve, Bertrand se serait fort intéressé, dans les tous derniers temps de sa vie, à l'invention alors dans l'enfance de Daguerre et Niepce de Saint-Victor ; c'est possible, Louis était un curieux et le nouveau procédé avait de quoi lui plaire. Mais avec le respect que nous devons à une opinion de Sainte-Beuve, nous ferons remarquer que la photographie reproduit toutes choses avec une impassibilité mécanique, le détail insignifiant et négligeable comme le trait essentiel, tandis que Bertrand au contraire agit par simplification et arrive à l'irréductible. Il est donc probable que Bertrand n'a vu dans le daguerréotype qu'un appareil de curiosité et un procédé pour obtenir des documents certains.

(163) — Combes — ce sont de petites vallées, des montagnes de la Côte-d'Or et de la Comté n'ayant en général qu'une issue ; Charles Nodier aimait beaucoup le mot combe et l'employait volontiers.

— Etoc — souche morte.

(164) — La préface de Cromwell est de 1827.

(165) — Ni Victor Hugo, ni Musset ne se sont racontés eux-mêmes et on rencontre bien peu de souvenirs intimes dans leurs vers ; il n'en est pas de même de Lamartine et ce sera peut-être une des causes qui lui ramèneront un jour, non la gloire, elle est demeurée entière, mais la popularité dans une génération qui aime de plus en plus à rencontrer l'homme dans l'auteur et le poète.

(167) — Voici la première de ces inscriptions.

LOUIS BERTRAND
Mort le 29 avril 1841
à l'âge de 33 ans.

Par une erreur de gravure, l'épitaphe de Mme Coiret la fait mourir le 4 novembre 1871, tandis que l'extrait de l'acte de l'état civil est du 5 novembre 1872 ; nous signalons cette différence pour montrer combien il est difficile d'arriver à une précision rigoureuse, même quand on ne procède que documents en main.

(168) — La maison de la rue Richelieu fut vendue à l'audience des criées du tribunal civil de Dijon le 16 août 1858 ; elle appartient encore aux acquéreurs M. et Mme Rousselot qui l'ont reconstruite en partie.

(169) — Les bureaux du *Courrier*, d'abord situés place d'Armes, 16, furent plus tard transférés rue Vauban, nos 13 et 15. — Le journal était imprimé chez Mme veuve Noellat, impasse Saint-Michel. Le gérant était Constant Pierrot.

(170) — *Le Citoyen, journal républicain démocratique, paraissant les mercredi, vendredi et dimanche — bureaux, rue de la Liberté*, 88, *au* 1er. — *Dijon, imprimerie Simonnot-Carion*. Collection B. D. 21200 *ter*. —Il fut remplacé par *le Travail, journal des intérêts populaires,* qui vécut du 26 septembre 1849 au 26 mars 1850, B. D. id. — Charles-Amable Simonnot-Carion avait son imprimerie rue Verrerie, 2 bis, dans l'ancien hôtel des Baillet-Vaugrenant.

(171) — La cour était présidée par M. Aimé Dumay, conseiller, M. Raoul Duval, procureur-général occupait le siège du ministère public, Mes Madier de Montjau du barreau de Paris, et Sarrazin, de celui de Dijon, étaient au banc de la défense.

(172) — Communiquée par M. Firmin Bonnet.

(173) — Dans le no du *Bien-Public* du 2 août 1886, M. Langeron a consacré un souvenir ému à son vieil ami.

(174) — Charles Asselineau, né à Paris, en mars 1820, mort aux eaux de Chatel-Guyon — Puy-de-Dôme — le 25 juillet 1874, un des bibliographes les plus abondants et les plus sûrs pour la période romantique, sans compter les autres.

ERRATA ET RECTIFICATIONS

P. 195, l. 4 ; au lieu de Français seulement par sa mère, lire : par son père.

P. 206, l. 7 ; au lieu de commençaient, lire : annonçaient.

P. 236, l. 4 ; au lieu de baron Rœderer, lire : comte Rœderer.

P. 261, XIV, l. 16; au lieu de 1871, lire : 1872.

P. 280, 2e §. — Ce ne fut pas A.-L. Lacordaire qui découvrit le ciment de Pouilly, mais son homonyme et parent, Lacordaire, ingénieur des ponts et chaussées, plus tard ingénieur en chef chargé du canal de Bourgogne, en résidence à Pouilly, où est le point de partage des eaux, qui inventa le ciment dit Lacordaire, en 1830. — Le prédécesseur de A.-L. Lacordaire, aux Gobelins, se nommait Badin et non Bredin, comme il est imprimé par erreur dans le texte.

P. 301, note 39, l. 4 ; au lieu de liens, lire : lions.

P. 304, note 50 ; ligne avant-dernière ; au lieu de 1838, lire : 1833.

P. 306, note 54, l. 7. — Il résulte des documents découverts par M. Joseph Garnier, archiviste de la Côte-d'Or, que l'atelier de Claux Sluter était situé dans l'enceinte du palais ducal. — Le sceau de l'artiste où l'on voit un écusson chargé de deux clés en pal et supporté par deux oiseaux à longs becs, a été retrouvé également par M. Garnier, le nom y est écrit : Claus Sluter.

P. 320, l. 16. — Le gouverneur militaire de Vienne s'appelait autrefois colonel de la ville de Vienne ; le titre de colonel d'armes, que nous n'avons pas rencontré dans la nomenclature des offices militaires dans l'ancienne monarchie, correspondait-il au titre actuel de gouverneur militaire de Paris ?

P. 321, dernière ligne du premier alinéa ; au lieu de Chastelux, lire : Chastellux.

P. 336, note 81, ligne dernière ; au lieu de Bergy-op-Zoom, lire : Berg-op-Zoom.

P. 357, l. 22 ; au lieu de six députés libéraux, lire : treize.

LISTE

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE DIJON

1er MAI 1889

Composition du Bureau de l'Académie

Président, M. Morelet (Arthur) ✻, 18 janvier 1888.
Vice-Président, M. d'Arbaumont (Jules), 18 janvier 1888.
Secrétaire, M. Chabeuf (Henri), 18 janvier 1888.
Secrétaire-adjoint, M. Drouet (Henri), 18 janvier 1888.
Bibliothécaire-trésorier, M. Milsand (Philibert), 18 janvier 1888.
Conservateur des médailles et antiquités, N***.

Conseil d'administration

Membres, MM. Morelet, président, Martin, 18 janvier 1888.
Guignard, Garnier, 13 janvier 1886.

LISTE DES MEMBRES

1° Membres honoraires

S. M. Don Pedro II, empereur du Brésil. 2 juillet 1873.

MM.

Guillaume (Eugène), C ✻, membre de l'Académie des Beaux-Arts, professeur au Collège de France. 4 décembre 1867.

Mistral (Frédéric) ✻, membre de plusieurs sociétés savantes, à Maillane (Bouches-du-Rhône). 26 septembre 1876.

Nisard (Charles), Off. ✻, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. 19 décembre 1877.

Cailletet (Louis), Off. ✻, membre de l'Académie des Sciences. 1884.

Marey (Etienne-Jules) ✻, membre de l'Académie des Sciences. 18 mars 1885.

Tisserand (François-Félix) ✻, membre de l'Académie des Sciences. 18 mars 1885.

2° Membres résidants

MM.

1. **Lodin de Lalaire** (Théophile), Off. I. P., professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 novembre 1841.
2. **Mignard**, ancien avocat, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.
3. **Guignard** (Philippe), Off. A., bibliothécaire de la ville de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 25 août 1852.

MM.

4. **Garnier** (Joseph) ✻, Off. I. P., conservateur des Archives du département et de l'ancienne province de Bourgogne, membre non résidant des Comités historiques à Paris. (Cl. des Belles-Lettres.) 2 février 1853.

5. **Morelet** (Arthur) ✻, chevalier de l'ordre du Christ. (Cl. des Sciences.) 27 juin 1859.

6. **Martin** (Jules), ancien préposé en chef de l'octroi. (Cl. des Sciences.) 2 avril 1862.

7. **Bazin** (Henri-Emile) ✻, inspecteur général des Ponts et Chaussées (Cl. des Sciences.) 25 janvier 1865.

8. **Morlot** (J.-B.) ✻, Off. I. P., D.-M., directeur honoraire de l'Ecole préparatoire de médecine. (Cl. des Sciences.) 10 mai 1865.

9. **D'Arbaumont** (Jules), Off. I. P., chevalier des ordres d'Isabelle-la-Catholique et de Saint-Grégoire-le-Grand. (Cl. des Belles-Lettres.) 28 février 1866.

10. **Drouet** (Henri), Off. A., commandeur de l'ordre de Saint-Sava de Serbie, officier de l'ordre de Saint-Jacques-de-l'Epée, ancien sous-préfet. (Cl. des Sciences.) 11 mars 1868.

11. **Poisot** (Charles), ancien directeur du Conservatoire de musique de Dijon. (Cl. des Beaux-Arts.) 7 avril 1869.

12. **D'Estocquois** (François), Off. I. P., professeur honoraire de mathématiques à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 15 décembre 1869.

13. **Marchant** (Louis), D.-M., ancien conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Dijon. (Cl. des Sciences.) 17 janvier 1874.

14. **Milsand** (Philibert), Off. A., bibliothécaire-adjoint de la ville. (Cl. des Belles-Lettres.) 17 janvier 1874.

15. **Jobert** (Clément), D.-M., commandeur de l'ordre de la Rose du Brésil, du Medjidié de Turquie, du Lion

MM.

et du Soleil de Perse, officier du Nicham-Iftikar et de l'Instruction publique, professeur de zoologie et de physiologie à la Faculté des sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 13 mai 1874.

16. **Villequez** (Ferdinand) ✻, Off. I.P., doyen de la Faculté de droit. (Cl. des Belles-Lettres.) 29 mars 1876.

17. **Ronot** (Charles), Off. I. P., directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, correspondant de l'Institut. (Cl. des Beaux-Arts.) 30 mars 1881.

18. **Chabeuf** (Henri), ancien conseiller de préfecture, correspondant du comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. (Cl. des Belles-Lettres.) 22 février 1882.

19. **Dumay** (Gabriel), ancien magistrat. (Cl. des Belles-Lettres.) 30 janvier 1884.

20. **Marchand** (Victor) C ✻, colonel du génie en retraite. (Cl. des Sciences.) 12 mars 1884.

21. **Serrigny** (Ernest), ancien magistrat. (Cl. des Belles-Lettres.) 18 juin 1884.

22. **Fontenay** (Henri de). (Cl. des Belles-Lettres) 28 mars 1888.

23. **Dameron** (François), Off. A., professeur de sculpture à l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Dijon. (Cl. des Beaux-Arts.) 3 avril 1889.

24. **Cunisset-Carnot** (Paul), Off. A., grand-officier de l'ordre du Nicham, avocat-général à la Cour d'appel de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 17 avril 1889.

25. **D'Hugues** (Gustave) ✻, Off. I. P., professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Dijon, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux à Toulouse. (Cl. des Belles-Lettres.) 17 avril 1889.

26. **Liégeard** (Stephen) ✻, Off. I. P., commandeur de l'ordre de la Rose du Brésil, chevalier de Saint-

MM.

Grégoire-le-Grand, ancien député, maître ès-Jeux Floraux de Toulouse. (Cl. des Belles-Lettres.) 17 avril 1889.

27. **Méray** (Charles) ✻, Off. I. P., professeur de mathématiques pures à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 17 avril 1889.

28. **Metman** (Etienne), ancien magistrat, avocat à la Cour d'appel de Dijon, bâtonnier de l'ordre. (Cl. des Belles-Lettres.) 17 avril 1889.

29. **Suisse** (Charles), architecte du gouvernement et architecte diocésain. (Cl. des Beaux-Arts.) 17 avril 1889.

30. **Toussaint** (Henri), ancien magistrat, avocat à la Cour d'appel de Dijon, ancien bâtonnier. (Cl. des Belles-Lettres.) 17 avril 1889.

31. **Viallanes** (Alfred), Off. I. P., professeur à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon. (Cl. des Sciences.) 17 avril 1889.

3° Membres titulaires devenus membres non résidants

MM.

Laperouse (Gustave), ✻ ancien sous-préfet, à Châtillon-sur-Seine. 15 mars 1843.

Collin, O ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite, à Paris. 5 mars 1850.

Muteau (Charles) ✻, Off. I. P., conseiller à la Cour d'appel de Paris, membre du Conseil général de la Côte-d'Or. 30 novembre 1859.

Protat, propriétaire à Brazey. 3 décembre 1862.

Beaune (Henri) ✻, Off. I. P., chevalier de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique et commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien procureur général à Lyon. 24 août 1864.

MM.

Capmas (Ch.) ✱, Off. I. P., ancien recteur de l'Académie de Toulouse. 24 août 1864.

Duméril (A.) ✱, Off. I. P., professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Toulouse. 22 mai 1872.

Joly (Henri), Off. I. P., doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon. 3 février 1875.

Hallberg (Eugène), Off. I. P., professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse. 10 mai 1876.

Jeanniot (Alexandre), Off. A., ancien directeur de l'École des Beaux-Arts de Dijon, à Vesoul. 5 mai 1875.

Petit de Julleville (Louis), Off. I. P., maître de conférences à l'Ecole normale de Paris. 28 juillet 1877.

De la Chauvelays (Jules), Off. A., ancien conseiller de préfecture, à Versailles. 4 février 1880.

4° Membres non résidants

MM.

Abich, géologue, 24 mai 1865.

Abord (Hippolyte), avocat, à Autun, 28 novembre 1881.

Adriani (J.-B.), professeur au collège militaire de Turin. (Piémont). Février 1858.

Altheer (J.-J.), secrétaire de la Société scientifique des Indes néerlandaises, à Batavia.

Amiel, ✱, membre du Conseil général de la Côte-d'Or, à Pouilly-sur-Saône. 12 novembre 1884.

Barbiani, notaire à Zante (Iles Ioniennes). 11 mai 1864.

Bavelier (Adrien), ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. 19 décembre 1877.

Bazille (Gustave), avocat, à Figeac. 14 mars 1877.

Cahours, C ✱, membre de l'Institut, à Paris. 22 janvier 1862.

Canat (Marcel), avocat à Chalon-sur-Saône. 30 août 1854.

Carvalho (de), pair de Portugal, à Lisbonne. 5 août 1868.

MM.

Chassay (l'abbé), professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux. 19 mars 1851.

Collenza, D.-M., à Naples. 7 décembre 1853.

Daguin (Fernand), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, 4 février 1885.

Dana, rédacteur de l'*American Journal*, à New-Haven (États-Unis d'Amérique). 27 janvier 1848.

Erman (Adolphe), voyageur-naturaliste, à Berlin. 16 août 1865.

Eyssel, avocat à la haute Cour des Pays-Bas, à La Haye.

Fabre (A) ✻, président du Tribunal civil de Saint-Etienne. 4 mars 1863.

Gerebtzoff (le comte), ancien gouverneur civil de la Lithuanie, à Saint-Pétersbourg. 29 juin 1859.

Gibson (William Sydney), à Londres. 7 décembre 1853.

Gruyer (Anatole), inspecteur à la direction des Beaux-Arts, à Paris. 28 juin 1865.

Hubert-Clerget ✻, ancien professeur de dessin à l'École d'Etat-major, à Paris. 13 mars 1877.

Jeandet (Abel), D.-M., à Verdun-sur-le Doubs. 7 janvier 1863.

Kanikoff (N. de), ancien gouverneur du Caucase, à Saint-Pétersbourg. 23 juillet 1862.

Kerwyn de Lettenhove (baron) ✻, correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruges. 22 janvier 1868.

Lecointe, professeur à l'Athénée de Namur (Belgique). 15 mars 1843.

Léouzon-Leduc, homme de lettres, à Paris. 9 avril 1856.

Mallet (Robert), ingénieur, à Dublin. 29 juin 1853.

Mérian (P.), professeur de physique, à Bâle. 29 juin 1853.

Moreau (Mathurin) ✻, sculpteur à Paris. 24 mars 1886.

MM.

Morel (Louis), Off. A., peintre-dessinateur, à Paris. 25 avril 1877.

Osten-Saken (le baron), chef de division au département asiatique des affaires étrangères de Russie, secrétaire de la Société de Géographie de Russie, 23 juillet 1862.

Pictet (Raoul), chimiste, à Genève. 30 janvier 1878.

Reiche (Th) ❋, président de la Société des sciences naturelles, lieutenant-colonel, médecin en chef de l'hôpital militaire à Batavia (Java). 3 août 1864.

Robin (Albert), Off. ❋, D.-M., membre de l'Académie de médecine, professeur agrégé à la Faculté, médecin de l'hospice des ménages, à Paris. 1er décembre 1886.

Rose (Gustave), professeur, à Berlin. 29 juin 1855.

Roth, secrétaire de la Société géologique, à Berlin. 28 décembre 1859.

Rozet (le commandant), à Paris. 16 novembre 1859.

Soechting, professeur, à Berlin. 16 août 1865.

Studer (B.), professeur de géologie, à Berne. 29 juin 1853.

Vesseloski (C.), secrétaire perpétuel de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. 23 juillet 1862.

Warren, président de la Société des Arts et des Sciences de Boston. 20 février 1867.

5° Correspondants (1)

MM.

Baudier, ancien sous-préfet de Morlaix, à Morlaix. 2 juillet 1845.

(1) Le Comité d'administration croit devoir rappeler que le titre de *Correspondant* est le seul que puissent prendre les personnes dont les noms suivent.

MM.

Baux (J.) ✱, ancien archiviste du département de l'Ain, à Bourg. 12 août 1846.

Beaudouin (Jules) ✱, géologue, à Châtillon-sur-Seine. 13 décembre 1843.

Bellin (Gaspard), docteur en droit, juge au tribunal de première instance de Lyon, 31 mars 1841.

Bernot, ancien principal de collège, à Troyes. 12 février 1851.

Bertrand (l'abbé), directeur du grand séminaire de Bordeaux. 29 mai 1878.

Blondin, D.-M., à Avignon. 13 avril 1859.

Bonneton, conseiller à la Cour de Riom. 2 mai 1888.

Bouillet, inspecteur divisionnaire des monuments historiques, à Clermont-Ferrand. 18 décembre 1839.

Bourdin, D.-M., à Choisy-le-Roi (Seine). 30 mai 1883.

Calonne (de), à Amiens. 3 juin 1879.

Canonge, homme de lettres, à Nîmes. 30 mai 1838.

Carlet (J.) ✱, ingénieur des ponts et chaussées en retraite, à Beaune. 20 juillet 1853.

Carpentier-Méricourt, D.-M.-P., à Paris. 2 juillet 1845.

Cautain, chef d'institution à Cissey, commune de Merceuil. 11 mars 1874.

Chalon (Renier), président de la Société des bibliophiles de Mons. 31 août 1836.

Chevallier (l'abbé), ancien curé de Fixin. 9 février 1876.

Clouet, D.-M., Off. A., professeur à l'Ecole de médecine de Rouen, 4 février 1874.

Deheurle, ✱, sous-préfet, à Beaune. 21 janvier 1880.

Duhousset, Off. ✱, chef de bataillon en retraite, à Paris. 14 janvier 1863.

Dumeril (Henri), membre des Académies de législation et des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. 19 janvier 1887.

MM.

Dumesnil-Marigny, ancien élève de l'Ecole polytechnique. 12 décembre 1860.

Esdouhard (J.), au château de Quincey (Côte-d'Or). 10 août 1887.

Fayet ✻, Off. I. P., inspecteur d'Académie en retraite, à Châteauroux. 5 mai 1858.

Flammarion ✻, membre de la Société philotechnique, à Paris. 20 février 1867.

Flouest ✻, ancien procureur général, à Paris. 14 juillet 1869.

Foucher de Careil (comte), Off. ✻, à Paris. 10 mai 1854.

Fouque, à Chalon-sur-Saône. 9 février 1853.

Garraud (l'abbé J.-René), curé de Premeaux (Côte-d'Or). 15 juin 1887.

Gitsl, à Munich (Bavière). 8 décembre 1850.

Godard (Léon), homme de lettres, à Paris. 20 mars 1861.

Grassy (Max), homme de lettres, à Aci-Reale (Sicile). 25 avril 1866.

Guichon de Grandpont (Alfred), Off. ✻, ancien commissaire général de la marine, à Brest. 24 février 1886.

Guillaume (Am.), D.-M., à Moissey (Jura). 20 novembre 1843.

Guyet, homme de lettres, à Lyon. 12 juin 1861.

Haillecourt, ancien inspecteur d'Académie, à Chambéry. 27 mars 1867.

Hervier, médecin, à Uriage. 29 janvier 1862.

Jolibois, curé de Trévoux, président de la Société de Trévoux. 6 mars 1850.

Karussi (colonel), président de la Société d'agriculture, à San-Francisco (Californie). 14 mai 1861.

Labarre du Parcq (M. de), C ✻, colonel du génie en retraite, à Paris. 31 janvier 1877.

Ladvocat, professeur à l'École vétérinaire, à Toulouse. 21 août 1861.

MM.

Lancia di Brolo (duc de), secrétaire de l'Académie de Palerme (Sicile). 19 juin 1861.

Lebon, D.-M., à Besançon. 20 juin 1860.

Legrand (Maximin), D.-M., à Paris. 19 décembre 1860.

Legrelle (A.), docteur ès-lettres, à Versailles (Seine-et-Oise). 7 janvier 1885.

Lubanski, D.-M., à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). 17 mars 1847.

Mahon (Eugène), à Saint-Germain-en-Laye. 11 mai 1853.

Martin (Ed.), homme de lettres, à Paris. 6 janvier 1869.

Marty (G.), arbitre-expert, à Toulouse. 5 décembre 1883.

Millien (A.), à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre). 7 août 1872.

Morillot (l'abbé), curé de Beire-le-Châtel. 30 novembre 1887.

Morot, vétérinaire municipal, à Troyes, 27 janvier 1886.

Neymarck (Alfred), publiciste, à Paris. 6 juin 1877.

Ogérien (frère), à Lons-le-Saulnier. 3 février 1860.

Olezczinsky (Antoine), graveur, à Paris. 8 février 1860.

Passier (Alphonse), attaché au Ministère de l'instruction publique, à Paris. 3 décembre 1879.

Payot (Venance), naturaliste, à Chamonix (Haute-Savoie). 7 janvier 1885.

Pequégnot, curé de Couches. 13 août 1845.

Pereira Rego Filho (José), D.-M., secrétaire de l'Académie impériale de médecine, à Rio-Janeiro. 10 novembre 1880.

Pinel (Honoré) ✻, rédacteur de journaux hippiques, à Gonesse. 16 janvier 1878.

Pingaud (Léonce), Off. I. P., professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Besançon. 18 mars 1874.

Piogey (Jules), avocat à la Cour d'appel de Paris. 28 avril 1858.

Robbe ✻, ancien officier d'infanterie, à Anduze (Gard). 10 février 1869.

MM.

Rondot (Natalis), à Lyon. 38 novembre 1859.

Rouhier (Charles), D.-M., à Recey-sur-Ource. 12 décembre 1860.

Rousset (Alexis), homme de lettres, à Lyon. 6 juillet 1842.

Saint-Genis (Victor **Flour de**), conservateur des hypothèques, au Havre. 13 décembre 1865.

Salverte (Georges de), maître des requêtes au Conseil d'Etat, à Paris. 13 juin 1888.

Tamizey de Larroque ✻, correspondant de l'Institut, à Gontaut (Lot-et-Garonne). 27 février 1876.

Tarry, vice-secrétaire de la Société météorologique de France, à Paris. 15 janvier 1873.

Thévenot (Arsène), à Troyes (Aube). 11 janvier 1882.

Verdier, avocat, à Nîmes (Gard). 10 avril 1878.

Vacandard (l'abbé), 1er aumônier du lycée de Rouen. 15 décembre 1886.

Viallanes (Henri), D.-M., D. ès-sciences, répétiteur à l'École pratique des hautes études. 5 décembre 1883.

Vidal (Léon), Off. ✻, ancien inspecteur général des prisons, à Paris. 7 janvier 1863.

Villard (Henri), avocat, à Langres. 29 juin 1870.

Vitteault, D.-M., à Saint-Désert (Saône-et-Loire). 11 août 1869.

NÉCROLOGIE

MM.

Chevreul (Michel-Eugène), G. C. ✻, membre de l'Académie des Sciences, président de la Société centrale d'Agriculture, membre de la Société royale de Londres, directeur honoraire du Muséum d'Histoire naturelle, ancien directeur des Teintures de la Manufacture royale des Gobelins, etc., etc., né à Angers le 31 août 1786, mort à Paris le 9 avril 1889. *Membre honoraire.*

Chevreul (Henri), chevalier de l'ordre du Christ, ancien magistrat, conservateur des médailles et antiquités, né à Paris le 8 août 1819, mort le 27 mars 1889.

Coffin (Louis-Alfred) ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, né à Dijon le 14 août 1825, mort le 18 avril 1889

Sagot (Paul-Antoine), Off. A., D.-M., ancien chirurgien de marine, ancien professeur de sciences naturelles à l'École spéciale de Cluny, correspondant du Muséum, mort le 8 octobre 1888, membre titulaire devenu membre non résidant.

Le Secrétaire de l'Académie,
H. CHABEUF.

Vu :
Le Président de l'Académie,
A. MORELET.

LISTE

DES

SOCIÉTÉS ET ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES

EN CORRESPONDANCE AVEC L'ACADÉMIE

SOCIÉTÉS FRANÇAISES ET D'ALGÉRIE

AISNE. Société académique de Laon.
— — des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.
— archéologique, historique et scientifique de Soissons.

ALLIER. Société d'émulation du département, à Moulins.

ALPES (BASSES-). Société scientifique et littéraire, à Digne.

ALPES (HAUTES-). Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.

ALPES-MARITIMES. Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

AUBE. Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département, à Troyes.
— médicale de l'Aube, à Troyes.

AVEYRON. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.

BELFORT (TERRITOIRE DE). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

BOUCHES-DU-RHÔNE. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
Société de statistique de Marseille.
Bibliothèque de la ville —

CALVADOS. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
Société linnéenne de Normandie, à Caen.
— des antiquaires de Normandie, à Caen.
— des beaux-arts, à Caen.
— d'agriculture et de commerce de Caen.

CHARENTE. Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.

CHARENTE-INFÉRIEURE. Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

Société linnéenne de la Charente-Inférieure, à St-Jean-d'Angely.

— des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

CÔTE-D'OR. Bibliothèque publique de la ville de Dijon.

Commission des antiquités du département, à Dijon.

Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon.

Société bourguignonne de géographie et d'histoire, à Dijon.

Société d'horticulture du département, à Dijon.

Archives du département, à Dijon.

Faculté de Droit de Dijon.

Grand Séminaire de Dijon.

Chambre de commerce de Dijon.

Bibliothèques cantonales de Beaune, Châtillon, Semur, Auxonne et Montbard.

Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune.

— des sciences historiques et naturelles de Semur.

CREUSE. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

DOUBS. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Société d'émulation du Doubs, à Besançon.

— de médecine de Besançon.

— départementale d'agriculture du Doubs, à Besançon.

— d'émulation de Montbéliard.

DRÔME. Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.

Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, etc., à Romans.

EURE. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département, à Evreux.

FINISTÈRE. Société académique de Brest.

GARD. Académie de Nîmes.

Société d'Alais.

GARONNE (HAUTE-). Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
Société de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse.
Académie des Jeux Floraux, à Toulouse.
— de législation de Toulouse.
Société d'histoire naturelle de Toulouse.
— des sciences physiques et naturelles de Toulouse.
— académique franco-hispano-portugaise de Toulouse.

GIRONDE. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux.
Société linnéenne de Bordeaux.
— des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.
— de médecine et de chirurgie de Bordeaux.

HÉRAULT. Académie des sciences et lettres de Montpellier.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
— d'étude des sciences naturelles de Béziers.

ILLE-ET-VILAINE. Société archéologique du département, à Rennes.

INDRE. Société d'agriculture du département, à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département, à Tours.

ISÈRE. Académie delphinale, à Grenoble.
Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département, à Grenoble.

JURA. Société d'émulation du Jura, à Lons-le-Saulnier.
Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

LOIR-ET-CHER. Société des sciences et lettres, à Blois.

LOIRE. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département, à Saint-Étienne.

LOIRE (HAUTE-). Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.
Société agricole et scientifique, le Puy.

LOIRE-INFÉRIEURE. Société académique de Nantes et du département, à Nantes.

LOIRET. Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.
— archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.

LOZÈRE. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département, à Mende.

MAINE-ET-LOIRE. Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

Société industrielle et agricole d'Angers et du département, à Angers.

Société d'études scientifiques d'Angers.

MANCHE. Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

— académique de Cherbourg.

— d'agriculture de Saint-Lô.

MARNE. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département, à Châlons.

Comice agricole de Châlons.

Académie nationale de Reims.

Société des sciences et arts de Vitry-le-Français.

MARNE (HAUTE-). Société historique et archéologique de Langres.

— des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie de Saint-Dizier.

MAYENNE. Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne.

MEURTHE. Académie de Stanislas, à Nancy.

Société de médecine de Nancy.

MEUSE. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc

— philomatique de Verdun.

NORD. Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.

Commission historique du département, à Lille.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.

— d'émulation de Cambrai.

— dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Dunkerque.

— d'agriculture de Douai.

OISE. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département, à Beauvais.

— d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne.

PAS-DE-CALAIS. Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.

Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

PAS-DE-CALAIS. Académie d'agriculture, des sciences et des arts de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
— académique de Boulogne-sur-Mer.

PUY-DE-DÔME. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES (BASSES-). Société des sciences, lettres et arts de Pau.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

RHÔNE. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Facultés catholiques, à Lyon.
Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.
— littéraire, historique et archéologique de Lyon.
— académique d'architecture de Lyon.
Musée Guimet, à Lyon (boulevard du Nord).

SAÔNE (HAUTE-). Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Haute-Saône, à Vesoul.
Commission d'archéologie, à Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon.
Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
— éduenne, à Autun.
— d'histoire naturelle, à Autun.

SARTHE. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans.
— historique et archéologique du Maine, au Mans.
— philotechnique du Mans.

SAVOIE. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry.

SAVOIE (HAUTE-). Société florimontane d'Annecy.

SEINE. Société philomatique de Paris.
— nationale d'agriculture de France, à Paris.
Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale et de la société française de statistique universelle, à Paris.
Société philotechnique, à Paris.
— libre des beaux-arts, à Paris.
— académique indo-chinoise de Paris.

SEINE. Bibliothèque de l'Ecole polytechnique, à Paris.
— Mazarine, à Paris.
Société des études historiques, à Paris.
Museum d'histoire naturelle de Paris.
Société de médecine légale, à Paris.
— protectrice des animaux, à Paris.
Association scientifique de France, à Paris.
Feuille des jeunes naturalistes, à Paris.
Musée du Trocadéro, à Paris.

SEINE-ET-MARNE. Ecole d'application du génie et de l'artillerie, à Fontainebleau.

SEINE-ET-OISE. Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
— des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
Société libre d'émulation du commerce et de l'Industrie de la Seine-inférieure, à Rouen.
— centrale d'agriculture du département, à Rouen.
— d'horticulture du département, à Rouen.
— havraise d'études diverses, au Havre.
— des sciences et arts agricoles, id.
— industrielle d'Elbeuf.

SOMME. Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.
Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.
— d'émulation d'Abbeville.
Conférence scientifique d'Abbeville et de Ponthieu.

TARN. Commission des antiquités de la ville de Castres.

TARN-ET-GARONNE. Société des sciences, belles-lettres et arts du département, à Montauban.

VAR. Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.
— d'agriculture, de commerce et d'industrie du département, à Draguignan.

VIENNE. Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.
— des antiquaires de l'ouest, à Poitiers.

VIENNE (HAUTE-). Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
VOSGES. Société d'émulation du département, à Epinal.
— philomatique, à Saint-Dié.
YONNE. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études d'Avallon.
ALGÉRIE. Association scientifique algérienne, à Alger.
Académie d'Hippone, à Paris.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Allemagne

PRUSSE. Académie royale prussienne des sciences de Berlin.
Historische Gessellschaft für die Provinz Posen.
Société géologique allemande, à Berlin.
— royale physico-économique de Kœnigsberg.
— des sciences naturelles de Reichenbach.
ALSACE-LORRAINE. Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.
Société d'histoire naturelle de Colmar.
BAVIÈRE. Académie royale bavaroise des sciences, à Munich.
Société botanique, à Landshut.
BRÊME. Société des sciences naturelles de Brême.
HANOVRE. Société des sciences naturelles d'Osnabrück.
HESSE. Société de la Hesse supérieure pour les sciences naturelles et médicales, à Giessen.
LUSACE (HAUTE-). Société des sciences de la Haute-Lusace, à Gœrlitz.
— des naturalistes de Gœrlitz.
NASSAU. Société d'histoire naturelle de Nassau, à Wiesbaden.
SAXE. Société des sciences naturelles *Isis*, à Dresde.
Académie des naturalistes, à Halle.
SCHLESWIG-HOLSTEIN. Société des sciences naturelles du Schelswig-Holstein, à Kiel.
THURINGE. Société botanique de Thuringe *Imischia*, à Sondershausen.
WESTPHALIE. Société provinciale de Westphalie pour les sciences et les arts, à Munster.
WURTEMBERG. Société d'histoire naturelle du Wurtemberg, à Stuttgard.
— des sciences naturelles, à Brunswick.

Argentine (République)

Académie nationale des sciences de la Républiqne Argentine, à Cordoba.

Autriche-Hongrie

AUTRICHE. Académie royale-impériale des sciences, à Vienne.
Société royale-impériale géographique, à Vienne.
— royale-impériale zoologique-botanique, à Vienne.
Institut royal impérial géologique de l'Etat, à Vienne.
MORAVIE. Société des naturalistes de Brünn.
STYRIE. Société des sciences naturelles de Styrie, à Gratz.
HONGRIE. Académie hongroise des sciences, à Pesth.
TRANSYLVANIE. Ecole industrielle de Bistritz.
CRACOVIE. Académie des sciences, à Cracovie.

Belgique

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, à Bruxelles.
Société entomologique de Belgique, à Bruxelles.
— malacologique de Belgique, à Bruxelles.
— belge de microscopie, à Bruxelles.
Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société royale des sciences de Liège.
— géologique de Belgique, à Liège.
— des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, a Mons.

Brésil

Musée national de Rio-Janeiro.
Académie impériale de médecine, à Rio-Janeiro.

Chili

Université du Chili, à Santiago.

Espagne

Académie royale des sciences de Madrid.

États-Unis d'Amérique

COLUMBIA. Institut smithsonian, à Washington.
Inspection géologique des territoires des Etats-Unis (département de l'Intérieur), à Washington.

COLUMBIA. Observatoire naval des Etats-Unis (département de la marine), à Washington.
Bureau du chirurgien en chef, à Washington.
CALIFORNIE. Académie californienne des sciences, à San-Francisco.
CAROLINE DU SUD. Société Elliot d'histoire naturelle, à Charleston.
CONNECTICUT. Académie des arts et des sciences du Connecticut, à New-Haven.
ILLINOIS. Académie des sciences de Chicago.
KANSAS. Société historique de l'Etat de Kansas, à Topeka.
Académie des sciences, à Topeka.
LOUISIANE. Académie des sciences de la Nouvelle-Orléans.
MASSACHUSSETS. Académie américaine des arts et des sciences, à Boston.
Société d'histoire naturelle de Boston.
Académie Peabody des sciences, à Salem.
MISSOURI. Académie des sciences de Saint-Louis.
NEW-YORK. Académie des sciences de New-York.
PENSYLVANIE. Société philosophique américaine, à Philadelphie.
Académie des sciences naturelles de Philadelphie.
WISCONSIN. Académie des sciences, arts et lettres du Wisconsin, à Madison.
YOWA. Académie des sciences naturelles de Davemport.

Grande-Bretagne et ses colonies

ANGLETERRE. Société royale de Londres.
— — astronomique, à Londres.
— géologique de Londres.
— royale géographique, à Londres.
Observatoire royal, à Greenwich.
Société littéraire et philosophique de Manchester.
IRLANDE. Académie royale irlandaise, à Dublin.
Société royale géologique d'Irlande, à Dublin.
— géologique de Dublin.
ECOSSE. Société royale d'Edimbourg.
CANADA. Société d'histoire naturelle de Montréal.
Canadium Institut, à Toronto.
INDES ANGLAISES. Inspection géologique de l'Inde, à Calcutta.
NOUVELLE GALLES DU SUD. Société royale de la Nouvelle-Galles du Sud, à Sydney (Australie).

Italie

ITALIE. Académie royale des Lincei, à Rome.
Institut royal des études supérieures pratiques et de perfectionnement de Florence.
Académie royale des sciences, lettres et arts de Modène.
— — des sciences physiques et mathématiques, à Naples.
— — des sciences de Turin.
SICILE. Académie royale des sciences, lettres et arts de Palerme.
Société d'acclimatation et d'agriculture de Sicile, à Palerme.

Mexique

Observatoire astronomique national de Tacubaya.
Sociedad cientifica Antonio Alzate, à Mexico.

Pays-Bas et colonies

HOLLANDE. Académie royale des sciences, à Amsterdam.
Société royale zoologique *Natura artis magista,* à Amsterdam.
Société batave de philosophie expérimentale de Rotterdam.
— hollandaise des sciences, à Harlem.
Fondation Teyler van Hulst, à Harlem.
LUXEMBOURG. Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
INDES NÉERLANDAISES. Société batave des arts et des sciences, à Batavia.
— royale des sciences naturelles des Indes néerlandaises, à Batavia.

Portugal

Académie royale des sciences de Lisbonne.
Académie des sciences mathématiques de Coïmbre.

Russie

Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
Société impériale russe de géographie, à Saint-Pétersbourg.
Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.
Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg.
Observatoire physique central de Russie, à Saint-Pétersbourg.

Société impériale des naturalistes de Moscou.
— — d'agriculture de Moscou.
— — technique de Moscou.
— des naturalistes de la Nouvelle-Russie, à Odessa.
— — à Kiew.

Scandinavie

DANEMARK. Académie royale danoise des sciences, à Copenhague.
— Société royale des antiquaires du nord, à Copenhague.
NORWÈGE. Université royale de Norwège, à Christiana.
Société royale des sciences de Norwège, à Drontheim.
SUÈDE. Académie royale suédoise des sciences, à Stockholm.
Institut royal géologique de la Suède, à Stockholm.
Académie royale des belles-lettres, d'histoire et des antiquités, à Stockholm.
Société royale des sciences d'Upsal.
Université Caroline de Lund.

Suisse

BALE. Société des naturalistes de Bâle.
BERNE. Société helvétique des sciences naturelles, à Berne.
— des naturalistes de Berne.
GENÈVE. Société de physique et d'histoire naturelle de Genève.
VAUD. Société vaudoise des sciences naturelles, à Lausanne.
ZURICH. Société des naturalistes de Zurich.

CONCOURS DE 1889

Les prix que, grâce à la libéralité du Conseil municipal de Dijon, l'Académie décerne chaque année, ont été attribués en 1888 aux Beaux-Arts, conformément au rapport publié en tête du présent volume.

L'année 1889 ramenant, d'après le roulement adopté, un concours littéraire, l'Académie a choisi le sujet historique suivant :

LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME ET LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1789 EN BOURGOGNE.

Il pourra être décerné pour chacun des deux concours deux médailles d'or et plusieurs médailles de vermeil et d'argent.

Les manuscrits devront être adressés à M. le Président de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, pour être reçus avant le terme ordinaire et de rigueur, c'est-à-dire avant le 1er décembre 1889 exclusivement.

Ils devront porter une devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée et contenant le nom de l'auteur, jointe à l'envoi.

Les manuscrits envoyés ne seront pas rendus.

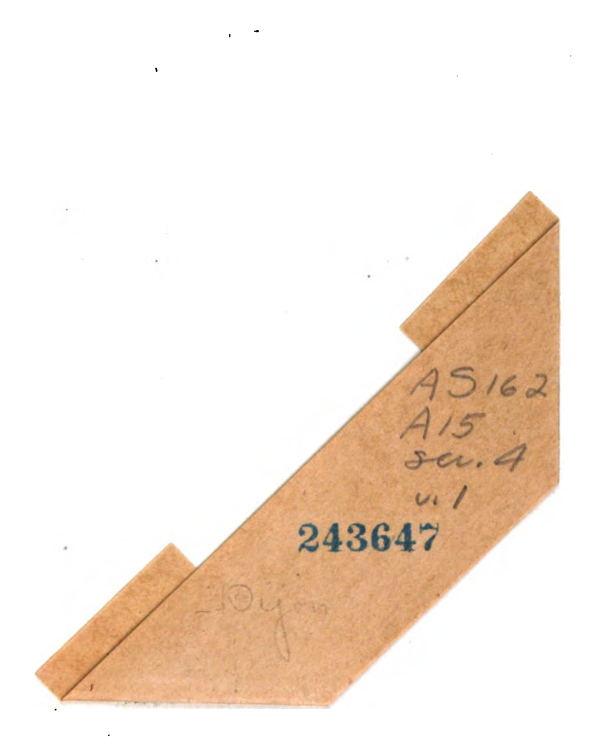
Le présent programme a été publié par la voie des journaux et envoyé à tous les membres du Conseil général de la Côte-d'Or, du Conseil municipal de Dijon, et de l'Académie, aux sociétés correspondantes françaises, enfin à toutes les personnes qui en ont fait la demande ou que leur situation a désignées pour le recevoir d'office.

Le Président de l'Académie,
MORELET.

Le Secrétaire,
CHABEUF.

TABLE

Dijon, imp. Darantiere.


AS162
A15
ser. 4
v. 1
243647
Dijon



